

ERREURS  
DE  
VOLTAIRE,

PAR M. L'ABBÉ NONNOTTE.

NOUVELLE ÉDITION,  
AUGMENTÉE D'UN TROISIÈME VOLUME, INTITULÉ :  
L'ESPRIT DE VOLTAIRE DANS SES ÉCRITS.



TOME PREMIER.

BESANÇON,  
GAUTHIER FRÈRES, LIBRAIRES,  
GRANDE - RUE, N.º 87.

---

M. DCCC. XVIII.





## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.





**LES ERREURS**  
**DE**  
**VOLTAIRE.**



# DISCOURS

## PRÉLIMINAIRE ,

*Où l'on explique l'ordre et le dessein de  
cet Ouvrage.*

**L** sera peut - être difficile de trouver jamais en aucun siècle, un homme qui réunisse autant de talents, et une aussi grande variété de connoissances, qu'en réunit M. de Voltaire. On peut le regarder comme un homme, en quelque manière, unique. Il n'est presque aucun genre de littérature, où il ne se soit exercé. Il ne l'a presque jamais fait sans succès ; et s'il n'a pas toujours atteint la perfection, dans chacun de ces différents genres, il a toujours montré au moins, par cette variété et cette multitude de connoissances, une supériorité dont bien peu d'autres écrivains ont approché.

Il étoit encore dans l'âge où les autres hommes sont obligés de s'instruire et d'écouter des maîtres, lorsque ses premières poésies parurent, et firent l'admiration de

toute la France. Les pièces qu'il donna alors sur le théâtre, firent penser qu'on n'auroit pas à regretter sous Louis XV, les Corneille et les Racine, qui avoient illustré le siècle de Louis XIV. On trouva dans toutes ces pièces, de ces brillantes saillies, de ces traits de feu, de ces caractères de force ou de graces, qui ne peuvent jamais être le fruit du travail et de l'application, parce qu'ils ne peuvent naître que du véritable génie. L'esprit se fortifiant ensuite avec l'âge, il est entré hardiment dans les routes de la philosophie; il y a marché, comme s'il n'eût plus voulu être que philosophe, et il a continué à s'exercer à la poésie, comme s'il n'eût été que poète. Pendant ce temps-là même, l'histoire, la critique, les observations et les recherches curieuses sur les mœurs et les usages des peuples, l'occupoient encore. Il a voulu essayer de tout : son génie a su se plier à tout; et malgré bien des erreurs et des défauts, on a encore retrouvé par-tout le génie de Voltaire.

Une ardeur infatigable, une lecture très-variée, mais trop peu réfléchie, une ~~m~~

moire prodigieuse, l'ont enhardi, et lui ont donné la confiance d'écrire sur presque toute sorte de sujets. Une imagination très-vive, plus propre cependant à peindre qu'à créer, lui donne toujours une force et une fermeté de style, qui suppléent bien à ce qui lui manque quelquefois de graces. L'énergie de l'expression, la liberté hardie des réflexions, des jugements, des décisions; les contrastes frappants, la variété des objets qu'il présente, qu'il compare, qu'il rapproche, qu'il relève les uns par les autres: tout cela surprend, attache et entraîne les lecteurs, lors même qu'ils seroient tentés de se défier de ce qu'ils lisent. Voilà ce qu'on peut donner comme la manière d'écrire propre et particulière de M. de Voltaire. Tant de talents réunis, l'ont fait regarder comme le prodige de son siècle. Il en auroit pu également être comme l'idole; mais les fréquents abus qu'il a faits de ces talents, les écarts où il a donné, le ton de supériorité et l'air d'empire qu'il a toujours affecté de prendre sur tous ceux qui cultivent les sciences et les belles-lettres, lui ont fait presque autant d'ennemis, de censeurs et de jaloux, que d'admirateurs.

Du style  
de M. de  
Voltaire.

L'esprit humain a des forces avec lesquelles il peut s'élever jusqu'aux plus sublimes connoissances. Mais il a aussi des règles qu'il doit suivre, et des bornes qu'il doit respecter. Il est des esprits hardis, et qui sont en même temps très-heureux. Il en est aussi qui ne sont que téméraires. Le mal de M. de Voltaire est d'avoir voulu s'élever au-dessus de tout, et d'avoir trop souvent méconnu ces règles sages et ces bornes respectables. Aussi un lecteur judicieux s'apperçoit bientôt que cet auteur est presque toujours sans principes fixes, sans logique sûre, sans érudition véritable, et toujours sans discrétion et sans respect pour ce qui mérite le plus d'être respecté. Il comprend bientôt que tous ces vifs éclairs d'imagination, ces réflexions hardies, ce coloris brillant qui est répandu sur tous ses ouvrages, peuvent éblouir et surprendre les esprits légers, superficiels, peu capables de réfléchir; et qu'ils ne doivent faire, et ne feront nulle impression sur l'homme qui est en état d'examiner et de juger.

C'est en ce qui concerne la Religion, que M. de Voltaire a donné dans les plus

grands écarts ; et c'est à ce grand objet que nous nous attacherons principalement. La Religion n'est autre chose que l'alliance et la société qu'il y a entre Dieu et l'homme ; alliance et société qui renferment pour nous les plus grands avantages , les plus grandes obligations et le plus grand intérêt. L'homme vraiment raisonnable ne connoît rien de plus sacré , il ne voit rien qui soit plus digne de sa vénération et de son respect. Les erreurs en cette matière , les faux principes , les maximes trop hardies , sont toujours infiniment dangereuses. Elles le deviennent plus encore , lorsqu'elles sont présentées d'une manière qui flatte plus la hardiesse de l'esprit humain , et qui semble naître de la raison même , de la sagesse et de la vérité. Il est donc infiniment intéressant de reconnoître le faux de ces principes malheureux , de faire remarquer les conséquences quelquefois affreuses , et toujours ridicules , qui suivent naturellement de ces principes ; enfin d'apprendre à distinguer , dans des matières si importantes et si graves , la vérité , d'avec ce qui n'en a que l'apparence.

Il n'est presque aucun ouvrage de M. de Voltaire, où il ne soit parlé de la Religion ; et il n'en est aucun, où elle soit traitée avec le respect qui lui est dû. Il en a parlé en poète, en historien, en philosophe, et jamais en chrétien. Plusieurs de ses pièces de poésie, ne présentent qu'un impie libertinage ; son Histoire générale n'est qu'une satire, où le fiel et la calomnie sont presque toujours à la place de la vérité ; et dans ses Mélanges philosophiques, plus sceptique que Bayle, il combat toujours tous les principes, et plaide pour toutes les erreurs.

A la vérité, il n'entreprend jamais de combattre ouvertement le christianisme ; mais il fait jouer tous les ressorts de son imagination, pour soutenir et pour défendre les erreurs que le christianisme combat. Il vous présente un matérialiste, comme un philosophe dépouillé de préjugés, et qui ne veut se conduire que par la lumière naturelle. Il rapporte ses arguments ; il examine et pèse ses raisons ; il en admire la solidité et la force : il les présente presque comme des convictions et des démonstrations ; il fait une grande

Des mélanges de philosophie et de littérature.



liste des philosophes fameux qui ont été matérialistes : il leur associe même quelques-uns des Pères de l'Eglise , et il laisse là son lecteur.

L'homme d'une raison droite mettra toujours au rang des rêveries philosophiques l'opinion de la fatalité. Un destin aveugle qui entraîne tous les événements humains , qui ne laisse rien à la sagesse et à la prudence de l'homme , avec lequel les êtres créés ne sont que des instruments semblables aux ressorts d'une grande machine ; ce destin n'est qu'une absurdité méprisable , et aussi condamnable au tribunal de la raison qu'à celui de la Religion.

Il n'est pas possible que M. de Voltaire croie et adopte une absurdité pareille. Elle ne peut guère entrer que dans l'esprit d'un Hottentot stupide , ou d'un aveugle Musulman. C'est cependant la matière de plusieurs pièces allégoriques qu'on trouve dans ses mélanges , et de plusieurs réflexions philosophiques qui reviennent assez souvent dans son Histoire générale. L'homme raisonnable les méprise , l'homme foible s'y laisse prendre , et le libertin s'en autorise dans ses égarements.

Mais la manière dont il parle de la plupart des exercices de la Religion, de ses usages, de son gouvernement, de ses ministres, est beaucoup plus séduisante et beaucoup plus dangereuse.

Il emploie tour-à-tour la plaisanterie et la satire, les raisonnements graves et les déclamations véhémentes, pour en inspirer de l'aversion ou du mépris. Tout ce que les libertins, tout ce que ces écrivains modernes, qui se décorent du beau nom de philosophes, ont écrit, dit ou imaginé contre la Religion chrétienne ou catholique : il le rapporte, il l'exagère, il y répand un fiel encore plus piquant, ou un ridicule encore plus outrageant. Tout ce qui est dévoué et engagé au service de la Religion, ne lui paroît qu'un amas d'hommes inutiles, méprisables ou vicieux. Ce qu'il y a parmi eux de mérite, de talents, de vertus ; ce qu'ils ont rendu, et ce qu'ils rendent encore de services aux peuples, on le dérobe, on le cache dans les divers tableaux qu'on offre aux yeux des lecteurs. Les passions, les vices, les dérèglements par lesquels quelques-uns se sont déshonorés, sont les seules choses

qu'on ait soin de représenter , et les seules sur lesquelles on se décide pour tous.

Presque tout ce qui se pratique dans la Religion, est superstition aux yeux de M. de Voltaire. Il ne respecte rien, il ne ménage rien. Tantôt il s'amuse à représenter les mortifications ridicules d'un faquir ou d'un dervis. Mais l'allégorie est assez claire. On voit d'abord qu'il n'y a que le nom à changer, et que c'est des observances respectables des religieux chrétiens, qu'il veut railler. Tantôt, dans une autre<sup>a</sup> allégorie fort intelligible, il prétend faire voir que c'est une superstition fort sottise de faire à Dieu des offrandes, des vœux et des prières, pour obtenir de lui ce qu'on désire. Parce que l'Eglise ne dresse pas des autels aux filles de l'opéra, et à ces vertueuses héroïnes qui montent sur le théâtre, et qui se prêtent souvent de plus d'une manière aux amusements du public; M. de Voltaire traite toute la nation de sottise, de foible, de superstitieuse. Enfin, il ne conçoit rien de plus mal imaginé que les conciles de l'Eglise,

<sup>a</sup> Socrate.

et rien de plus déraisonnable que l'obligation de se soumettre à ce qui y est une fois décidé. Il trouve que les payens étoient bien plus sages, en laissant à chacun la liberté de penser, comme il voudroit, sur les matières de Religion.

Cependant on peut dire que dans ses *De l'histoire générale.* Mélanges de littérature et de philosophie, il n'a fait encore que s'essayer contre la Religion. C'est dans son Histoire générale qu'il l'attaque d'une manière plus vive, plus réfléchie et plus odieuse. Là, ce n'est que par quelques saillies de libertinage, ou par la vaine ostentation d'un certain goût philosophique, qu'il lance ses traits contre elle. Ici, c'est un enchaînement continuel de calomnies, d'imputations fausses, d'exagérations outrées, de déguisements artificieux, employés pour l'outrager. Les auteurs les plus méprisables et les plus suspects, dès qu'ils sont ennemis de la Religion, deviennent des oracles pour M. de Voltaire. Les Payens et les Musulmans sont toujours sûrs de faire foi contre les Chrétiens, de même que les Protestants contre les Catholiques. Tout ce que l'idolâtrie, l'hérésie, l'imposture

ont autrefois imaginé et débité contre les adorateurs de Jésus-Christ ; tout ce qu'elles ont inventé pour la défense des ennemis , des persécuteurs et des tyrans du Christianisme , Voltaire le recherche , le ressuscite , le rapporte , et il le donne comme autant de points incontestables. Mais ce qu'on trouve à l'avantage des Chrétiens dans les auteurs les plus sûrs et les plus éclairés ; ou il le supprime , ou , s'il le rapporte , c'est pour y répandre des nuages par la critique la plus artificieuse et la plus capable de surprendre quiconque n'est pas parfaitement instruit et éclairé.

Entraîné par cette malignité anti-chrétienne , il vous présente une longue suite de tableaux historiques ; et ces tableaux sont toujours infidèles. Tout ce qu'on peut concevoir de désordres plus horribles et plus odieux , est attribué aux Chrétiens ; leurs vertus sont travesties en vices , leurs pratiques de Religion en imbécillité , et leurs plus légers défauts , outrés et exagérés à l'excès.

Mais ce n'est pas ainsi que l'on traite ; ce n'est pas avec de semblables couleurs que l'on peint les Mahométans et les

Payens. S'il y a jamais eu de véritables vertus parmi les hommes ; s'il y a eu de la sagesse , de la raison , de l'équité , ce n'est que chez des Idolâtres et des Infidèles , que M. de Voltaire en reconnoît. Ce n'est que parmi eux qu'il trouve de grands hommes , de grands génies , de vrais héros. Si les Protestants ont quelquefois part à ses éloges , ce n'est que quand il les met en opposition avec les Catholiques. Et s'il est forcé de rendre quelques témoignages avantageux aux grands hommes qui ont été parmi nous , il y joint aussi-tôt l'ombre des défauts qu'ils ont eus , et qu'il exagère encore , afin d'affoiblir l'idée du bien qu'il en aura dit.

Lorsqu'on entreprend de faire connoître les hommes , la loi de l'histoire veut qu'on les peigne tout entiers ; qu'on les montre par leurs bonnes qualités et par leurs défauts , par leurs vices et par leurs vertus. Ne les montrer que par l'un de ces deux endroits , c'est être historien infidèle. M. de Voltaire tombe presque toujours dans cette infidélité. Il ne montre les Chrétiens que par leurs défauts et leurs vices ; et les Payens , les Mahométans et les Héré-

tiques par leurs bonnes qualités et par leurs talents.

Il faut avouer cependant, que cette application infatigable de M. de Voltaire à déchirer la Religion catholique, et à rabaisser ceux qui la respectent et qui la professent, ne prouve point qu'il fasse plus de cas d'aucune autre religion. Son goût décidé est pour l'indifférence et la tolérance universelle. Vanter beaucoup l'honnête homme, avoir toujours à la bouche de grandes maximes de probité, d'honneur et d'équité; du reste, s'élever au-dessus de tout ce qu'on appelle dogmes, opinions, articles de créance; croire ce que l'on veut, ou ne rien croire: c'est là la vraie philosophie selon lui.

Aussi, il n'est point d'hommes dont il nous fasse un portrait si avantageux, que des philosophes tolérants. Il n'en est point qu'il nous présente sous un caractère aussi aimable et aussi respectable. Il nous les peint toujours comme des hommes pleins de douceur, et qui ne respirent que la paix; comme des hommes qui ne blâment, ne condamnent, ne désapprouvent personne; comme des hommes qui laissent volon-

tiers à chacun la liberté de penser comme il voudra , et qui souhaiteroient seulement qu'on eût pour eux cette indulgence raisonnable , qu'ils ont eux-mêmes pour les autres. Ces Messieurs ne demandent pour eux que la liberté de penser ; c'est-à-dire , ils ne demandent que la liberté d'outrager impunément la société et la Religion ; de débiter tous les blasphêmes les plus scandaleux et les plus injurieux à la créance chrétienne ; de proposer hardiment toutes les extravagances les plus absurdes en matière de dogmes et de mœurs. Et M. de Voltaire trouve toutes ces demandes très-justes et très-raisonnables ; c'est ce qu'il s'efforce de prouver en mille endroits de ses Ouvrages , et sur-tout dans son Poëme sur la Loi naturelle , dans son Discours sur l'âme , et dans son sublime Panégyrique de Locke.

De l'au-  
torité  
des sou-  
verains. Cette hardiesse qui ne respecte rien dans la Religion , ne ménage pas plus la puissance et l'autorité des Rois. Ce grand Philosophe n'instruit pas mieux l'homme des devoirs de Sujet , que des devoirs de Chrétien. Dans ses Ouvrages , il est parlé



de peu de rébellions qu'il n'approuve, ou qu'il n'excuse.

Ces maximes si équivoques et si dangereuses de l'égalité entre tous les hommes, ne devroient jamais être proposées que par des sages, qui en fissent connoître l'étendue et les bornes, l'usage et l'abus. Elles sont quelquefois le langage de la nature et de la raison, et quelquefois des cris de sédition et de fureur. M. de Voltaire en parle sans précaution et sans ménagement. Il y a bien plus d'affectation et de séduction, que de vérité et de sagesse, dans ce qu'il représente si souvent des terreurs du despotisme, et des avantages de la liberté. Si ceux qui commandent aux peuples manquoient quelquefois à la justice et à l'humanité; ceux qui les soulèvent et qui répandent des maximes séditieuses, ne servent qu'à les rendre encore plus malheureux. La Religion nous donne sur cela des leçons beaucoup plus sages que la philosophie moderne. Elle s'accorde bien mieux avec la raison.

Lorsqu'on prend un ton aussi hardi que le prend M. de Voltaire; et que n'écoutant que ses propres pensées, on

entreprend de réformer les idées de tout le genre humain, de combattre les principes les plus clairs, les notions les plus autorisées, les faits les plus avérés et les mieux constatés : quand on ose s'ériger en juge souverain de tous les génies, de tous les talents, de tous les ouvrages, de tous les différents genres de sciences, d'arts et de littérature ; alors il est bien difficile de ne pas tomber dans des contradictions fréquentes, et dans les erreurs les plus sensibles. Une entreprise si hardie est toute remplie d'écueils. M. de Voltaire n'a pas su les tous éviter.

Contra-  
dictions  
dans les  
ouvrages  
de M. de  
Volt.

Il est véritablement étonnant, qu'avec l'étendue de son génie et sa mémoire prodigieuse, il ait donné dans des contradictions si visibles. Dans son Histoire générale<sup>1</sup>, il nous dit que ce ne fut jamais l'esprit du sénat Romain, ni des empereurs, de persécuter personne pour cause de religion ; que l'Eglise chrétienne fut assez libre dès les commencements, qu'elle eut la facilité de s'étendre, et qu'elle fut protégée ouvertement par plusieurs empereurs.

<sup>1</sup> Histoire générale, ch. 5.

Et dans son siècle de Louis XIV, il dit que cette même Eglise, dès les commencements, bravoit l'autorité des empereurs; tenant, malgré les défenses, des assemblées secrettes dans des grottes et dans des caves souterraines, jusqu'à ce que Constantin la tira de dessous terre, pour la mettre à côté du trône.<sup>1</sup>

Il dit dans un endroit, que la nature humaine<sup>2</sup>, dont le fond est par-tout le même, a établi les mêmes ressemblances entre tous les hommes. Et il dit dans un autre, qu'il y a des peuples, des hommes d'une espèce particulière, et qui ne paroissent rien tenir de leurs voisins<sup>3</sup>; qu'il est probable qu'il y a des espèces d'hommes différentes les unes des autres, comme il y a différentes espèces d'animaux.

Il assure que Michel Servet, qui fut brûlé vif à Genève par ordre de Calvin, nioit la divinité éternelle de Jésus-Christ; et dans la page suivante, il assure aussi que Servet ne nioit point ce dogme<sup>4</sup>.

Cromwel, selon M. de Voltaire, se baigna dans le sang, depuis qu'il eut usurpé

<sup>1</sup> Concile du Calvinisme. — <sup>2</sup> Hist. générale tom. 3, p. 194. — <sup>3</sup> Ibid. p. 6. — <sup>4</sup> Ibid. tom. 3.

l'autorité royale; il passa sa vie dans le trouble<sup>1</sup>; il ne couchoit pas deux nuits de suite dans une même chambre, parce qu'il craignoit toujours d'être assassiné : il mourut, avant le temps, d'une fièvre causée par ses inquiétudes.

Et le même Cromwel, selon M. de Voltaire encore, respecta les lois, ménagea le peuple et mourut avec la fermeté d'âme qu'il avoit montrée toute sa vie : il laissa la réputation d'un grand Roi, qui couvroit les crimes d'un usurpateur.

On pourroit faire un volume entier des contradictions où tombe M. de Voltaire, en prononçant sur-tout d'un ton si ferme et si assuré.

On ne doit pas plus se fier aux jugements qu'il porte sur plusieurs écrivains, qu'aux récits contradictoires qu'il fait assez souvent. Les plus heureux talents ne rendent pas un homme infallible; mais un esprit de jalousie et une affectation orgueilleuse à se donner pour l'unique oracle qu'il faut écouter, peuvent faire porter des décisions fausses, malgré les plus heu-

<sup>1</sup> Mélanges tome 1. — <sup>2</sup> Siècle de Louis XIV. ch. 5.

reux talents: l'autorité d'un seul critique, comme M. de Voltaire, ne réglera pas les jugements du public et de la postérité.

On peut encore observer qu'il ne fait <sup>De sa manière</sup> guère plus de cas de la nation, que de <sup>de penser sur</sup> la Religion. On trouve dans ses écrits une <sup>les fran-</sup> affectation continuelle à rabaisser les Fran-<sup>çois.</sup>

çois, et à les mettre au-dessous des étrangers; il ne nous représente la plupart de nos plus grands hommes et de nos plus beaux génies, que comme il nous a représenté les héros chrétiens et les Pères de l'église. Est-ce par un mépris véritable qu'il a pour sa nation? Est-ce pour se mettre lui seul dans un rang particulier, et au-dessus de tous les autres auteurs François?

Quel qu'ait été le but de M. de Voltaire, l'homme équitable sera toujours offensé de la manière dont sont ordinairement traités les François: il verra avec peine, qu'ils ne sont presque jamais que dans le fond des tableaux, et comme des ombres qui ne servent qu'à relever les traits brillants, sous lesquels il fait paroître les étrangers: il se fera un devoir de rendre justice au génie de Newton; mais il ne traitera pas de Philosophe ro-

mancier Descartes, l'homme à qui, malgré ses erreurs, la Philosophie raisonnable a le plus d'obligation, et qui a mis tous ceux qui sont venus après lui, dans la route des véritables connoissances et des découvertes les plus intéressantes : il estimera Locke, sans mépriser Mallebranche ; il ne comparera pas Prior à la Fontaine ; il admirera les talents militaires de Marleborough, sans affecter d'obscurcir ceux du grand Turenne ; il se croira obligé d'être, pour le moins, aussi équitable envers sa nation, que le font les Anglois eux-mêmes, malgré leur rivalité.

Du danger qu'il y a à lire ses ouvrages.

Parmi les personnes qui lisent les Ouvrages de M. de Voltaire, les unes n'ont pas assez de lumières et de connoissances, pour sentir le défaut des raisonnements que fait si souvent cet Ecrivain, le danger des principes qu'il établit, la fausseté de la plupart des faits qu'il donne comme incontestables, et d'où il tire les conséquences les plus pernicieuses ; les autres sont trop inappliquées pour se donner la peine d'examiner, de méditer, de réfléchir. On se laisse séduire par le plaisir, on prend du goût pour ces maximes et

ces principes, qui s'impriment facilement dans l'âme. On se fait peu-à-peu une manière de penser toute semblable à celle de l'auteur. On cite, on rapporte avec complaisance ses pensées, ses maximes, ses décisions. On n'envisage plus les choses que du même œil dont il les envisage lui-même ; et ses jugemens et ses pensées, deviennent bientôt la règle des jugemens et des pensées du lecteur séduit.

C'est là ce qui m'a engagé à faire cet examen critique des Ouvrages de Voltaire ; mais nous ne parlerons que de ceux qu'il avoue lui-même publiquement. C'est pour cela, que nous nous servons de la collection complète qu'il en a donnée à Genève en 1756. Il est bien d'autres Ouvrages encore, dont on sait qu'il est véritablement l'auteur, quoiqu'il n'en convienne pas devant tout le monde. Ce sont des fruits malheureux d'un esprit libertin, assez hardi pour attaquer ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré : et ensuite trop timide, ou pour mieux dire encore, assez prudent, pour ne pas soutenir ouvertement ce qui a été enfanté dans un délire impie. Ils portent

avec eux leur honte et leur condamnation. Le désaveu public qu'on est forcé d'en faire, apprend assez comment on doit les regarder.

Nous éviterons aussi toute accusation personnelle à l'égard d'un auteur dont nous déplorons les égarements, en même temps que nous en admirons les talents. Nous éviterons toute accusation personnelle, parce que ce n'est pas ici une satire ; ce n'est qu'une défense de la Religion.

La satire est presque toujours l'ouvrage de la passion. C'est un outrage à l'humanité ; c'est une preuve infailible d'un caractère méchant : elle rend encore plus haïssable auprès des honnêtes gens, celui qui ose la répandre, qu'elle ne rend méprisable celui qu'elle déchire. Enfin, la raison et la Religion la condamnent également. Nous nous efforcerons d'en éviter le ton dans un Ouvrage, où nous ne nous proposons que de venger la Religion, et d'arrêter la séduction. S'il se trouve quelquefois des expressions un peu fortes, qu'on fasse attention aux circonstances qui les ont fait naître, et l'on



n'y verra plus que le ton de l'équité, de la raison et de la vérité. Quand on voit les Oracles sacrés de l'Évangile, profanés; les plus grands hommes du Christianisme, outragés; les plus saines maximes de la Morale, devenues des matières de railleries et de dérision; peut-on être insensible? Les expressions ne suivent-elles pas alors les sentiments? Et en ménageant, autant qu'il est possible, la personne de l'auteur, peut-on s'empêcher de s'exprimer un peu fortement sur ses écrits?

J'espère que je n'aurai point de reproches à me faire, ni à essuyer sur cet article. J'aurois plutôt à craindre qu'on ne me reprochât d'avoir porté trop loin les égards et les ménagements. Si c'est un défaut, je le regarde comme un défaut que la Religion et la raison autorisent, et je ne suis pas disposé à l'éviter.

M. de Voltaire a écrit en Philosophe Le plan et l'ordre de cette réfutation. et en Historien. Ses Ecrits philosophiques, et les Histoires qu'il nous a données, sont également remplis d'erreurs: la Religion est également attaquée dans les uns et dans les autres. Pour repousser ces deux sortes d'attaques, je divise cet Our-

vrage en deux Parties. La première, sera la réfutation des Erreurs historiques, c'est-à-dire des Erreurs dans les faits qui sont entassés dans l'Histoire Générale avec beaucoup de malignité, sans critique et sans aucun respect pour la décence et la vérité. La seconde, sera la réfutation des Erreurs Dogmatiques, c'est-à-dire des Erreurs dans la manière de penser et de raisonner sur les principes, les dogmes, les usages, les exercices et le culte de la Religion.

Première  
partie  
de cette  
réfuta-  
tion.

La première Partie nous présente le tableau le plus grand, le plus intéressant, le plus varié : la suite de la Religion pendant dix-sept siècles, ses révolutions, son gouvernement, ses conquêtes, ses pertes, les hommes fameux qui l'ont protégée ou combattue, qui en ont été la gloire ou l'opprobre, l'appui ou le fléau : voilà ce que devient la matière de nos observations historiques. Nous suivrons l'ordre des temps, comme M. de Voltaire ; mais nous ne releverons pas toutes ses erreurs : il faudroit pour cela, presque autant de volumes qu'il en a donnés lui-même. Nous nous arrêterons aux principales. Nous ferons voir, avec la der-

nière évidence , la fausseté de la plupart des choses qu'il affirme avec le plus d'assurance.

Pour peu qu'on soit attentif en lisant les ouvrages de M. de Voltaire , on s'aperçoit bientôt qu'il ne témoigne ordinairement que du mépris pour les auteurs Chrétiens et Catholiques, et qu'il écoute les payens et les ennemis de la catholicité comme des oracles. Pour le combattre plus efficacement , nous n'emploierons le plus souvent que le témoignage de ceux-mêmes dont il s'appuie. Ce qu'il dit contre les Chrétiens des premiers siècles , nous le réfuterons , autant qu'il sera possible , par le témoignage des payens mêmes. Et quand nous en serons à l'histoire des derniers siècles , nous aurons recours aux protestants eux-mêmes , pour réfuter les calomnies dont il charge les Catholiques. Dans toutes ces différentes occasions , nous emploierons les témoignages des auteurs contemporains , l'autorité des pièces les plus authentiques , et les secours d'une critique sage et éclairée.

En raisonnant sur les dogmes et contre les dogmes les plus essentiels du chris-

Seconde  
partie de  
cet. réf.

tianisme, M. de Voltaire prend quelquefois le ton le plus respectueux; mais cette affectation de respect ne rend que plus dangereux le ton séducteur: il avertit qu'il faut toujours distinguer ce qui est du ressort de la philosophie, et ce qui est du ressort de la foi; mais ensuite il trouve que tout est du ressort de la philosophie, et ainsi l'objet de la foi est anéanti et disparoît entièrement: il dit que nos mystères ont beau être contraires à nos démonstrations, qu'ils n'en sont pas moins respectés par les philosophes; mais ce qui est contraire à une démonstration, est faux et absurde. On voit la conséquence qu'il faut tirer d'une pareille proposition.

Nous ne prétendons pas suivre M. de Voltaire pas à pas, et donner une réfutation légère et superficielle de toutes les erreurs répandues dans ses divers Ouvrages. Nous nous formerons un plan, dans lequel nous faisons entrer les principaux dogmes de la religion, ce qui y a rapport, ce qui en dépend, et ce qui y est nécessairement lié. Ce que nous trouverons dans les Ouvrages de M. de Voltaire qui y

est opposé, nous le rapporterons et nous le combattrons. Nous travaillerons en même temps à établir la vérité et à détruire l'erreur. Nous donnerons des principes pour éclairer, diriger et affermir l'homme qui veut étudier la religion, et pour prévenir l'impression que les écrits impies de tant de philosophes modernes pourroient faire. Ainsi cette partie dogmatique servira, non-seulement à la réfutation des écrits de M. de Voltaire, mais encore à la réfutation de tant d'ouvrages dangereux que l'impiété enfante tous les jours.

Nous commencerons par l'examen des Pensées sur l'administration publique, afin qu'on soit d'abord au fait de la manière dont M. de Voltaire pense, raisonne, et envisage les choses. Nous finirons par l'examen du Poëme sur la loi naturelle, qui sera comme un tableau en raccourci de tous ses principes.

Il s'est fait beaucoup d'écrits satyriques contre M. de Voltaire. Je puis dire que je n'en ai point lu, ou que je n'en ai presque rien lu. Ces sortes d'écrits ne sont nullement de mon goût.

On m'a pressé d'ajouter une troisième partie à cet Ouvrage, et de joindre les égarements de sa vie aux erreurs de ses écrits. On m'a fourni des mémoires pour cela. On a voulu me persuader qu'un recueil d'anecdotes choisies sur la vie de M. de Voltaire, en piquant la curiosité du public, donneroit plus de cours à mon livre. Mais j'ai trop d'horreur pour le caractère de médisant.

Ce que j'ai toujours désiré, et toujours regardé comme nécessaire dans notre siècle, c'est une sage réfutation des *Erreurs* répandues dans les *Œuvres* de Voltaire. Il ne s'en est point fait encore, qui soit venue à ma connoissance, que celle qui a pour titre : *l'Oracle des nouveaux Philosophes*. Mais cet Ouvrage, qui a été si bien reçu et si justement estimé, n'a point encore paru suffisant à bien des personnes toujours avides de s'instruire, et vivement zélées pour les droits de la Religion et de la raison. Plusieurs, en voyant dans *l'Essai sur l'Histoire générale*, cette affreuse collection de mensonges horribles, ou, pour mieux dire, cette sanglante et perpétuelle satire contre les Chrétiens; plu-

seurs auroient voulu des réponses plus détaillées, des réponses claires, précises, convaincantes, capables de porter la lumière dans l'âme, et de confondre la calomnie et le calomniateur. D'autres, voyant combien M. de Voltaire a varié et multiplié les attaques contre tout ce qu'il y a de plus respectable et de plus saint, et que plusieurs de ces attaques n'ont point été repoussées par l'auteur de l'*Oracle*, souhaitoient de voir achever cette défense de la Religion. Or, tous les points qui n'ont pas été examinés, retrouvent ici leur place; ils font une partie essentielle de cet Ouvrage. Ainsi l'on pourra se flatter maintenant, d'avoir sur les Œuvres de Voltaire tous les éclaircissements que pouvoient desirer les amateurs de la Religion et de la vérité.

C'est le même ennemi, qui est attaqué dans l'ouvrage de l'*Oracle* et dans celui-ci. Mais les attaques sont toujours différentes, et dirigées vers des objets tout différents. Dans l'*Oracle*, on voit d'excellentes dissertations sur les principaux points de la Religion chrétienne; dissertations vives, lumineuses, triomphantes, et qui

Caract.  
distinct.  
des deux  
Ouv.

attaquent avec succès tout le corps des Erreurs de Voltaire : ici, on prend les erreurs en détail. A chacun des traits calomnieux ou satyriques, des raisonnements faux, des mensonges avancés contre la Religion, on trouve la réponse; et la réponse est présentée avec précision, dans sa plus grande clarté, sans aucun détour, et porte toujours la conviction. Dans l'Oracle, on prouve efficacement les vérités que M. de Voltaire combat : ici, on montre avec la plus grande clarté les erreurs où il tombe. L'un le force par le raisonnement; l'autre fait apercevoir toutes ses contradictions, ses bévues, sa mauvaise foi. L'un, comme nous venons de le dire, attaque presque toujours le corps des erreurs; l'autre n'en laisse presque aucune, qu'il ne détruise en détail. En un mot, rien n'est plus différent que ces deux Ouvrages le sont entr'eux; et l'on ose bien assurer qu'il ne se trouvera pas dans celui-ci un seul fait qui ait été déjà discuté dans l'autre; ni une réflexion, une remarque, un raisonnement qui en paroissent empruntés ou imités. La chose ne seroit guère possible, puisque cet Ou-



vrage a été fini avant que l'autre fût imprimé.

On reproche à l'auteur de l'Oracle, de s'être trop appesanti sur Voltaire ; de lui avoir imputé une noirceur et une impiété de sentiments qui révoltent : d'avoir malicieusement rassemblé , rapproché des traits épars , et qui n'étoient point faits les uns pour les autres , afin de charger le tableau de plus d'horreurs ; enfin d'en avoir fait un portrait plus affreux , que la vérité et la bienséance d'usage entre les personnes de lettres et de goût ne le permettent.

Mais l'auteur de l'Oracle, vous répond qu'il a fidèlement cité les endroits d'où il a emprunté tous ses traits ; que toutes les horreurs qu'il a mises dans la bouche de Voltaire , avoient auparavant coulé de sa plume ; et qu'il n'a fait que montrer un peu plus à découvert , ou rendre plus sensible ce que l'autre n'avoit osé qu'indiquer , et qu'il avoit artificieusement enveloppé. Quant au portrait , tout le monde convient , que dans l'art infernal de faire des portraits affreux , personne n'a jamais égalé M. de Voltaire ; que jamais on n'employa des couleurs plus noires que celles

dont il peint ceux qui ont excité sa jalousie , ou animé sa bile. Qu'on en juge par la manière dont il traite le plus parfait de nos poètes , le célèbre Rousseau , l'abbé Desfontaines , et tant d'autres Ecrivains que je pourrois nommer.

Pour moi, je ne puis ni ne dois blâmer la manière dont s'y est pris l'auteur de l'Oracle ; et je n'ai point jugé à propos de l'imiter. Il est différentes façons d'attaquer un ennemi. Toutes les troupes ne combattent pas de même ; et avec leurs différentes manières de combattre , elles peuvent toujours remporter des victoires. Je rends sans peine justice aux talents de M. de Voltaire. Mais je dois dire en même temps , que l'abus des talents a été dans lui aussi grand que les talents mêmes. Ses Œuvres attestent également l'un et l'autre. Si j'en entreprends l'examen critique , ce n'est point pour me déclarer son rival. Ce n'est que le respect pour la Religion , et le zèle pour des hommes chrétiens , qui me détermine. Ce n'est que sur la bonté de la cause , et sur la force de la raison , que je m'appuie. David , enfant et sans armes , terrassa le redoutable Goliath

armé de toutes pièces. Tu viens à moi, lui dit David <sup>1</sup>, avec l'épée, la lance et le bouclier; et moi je ne veux point d'autres armes, que ma confiance au nom du Seigneur.

C'est avec les mêmes sentiments, que j'ai tenté cet ouvrage. Et ce n'est que du Seigneur, que j'en attends le succès.

---

<sup>1</sup> 5<sup>e</sup>. Livre des rois. ch. 17.



# AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS,

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION.

AUX deux volumes des *Erreurs de Voltaire*, nous en ajoutons un troisième qui, nous l'espérons, ne sera pas reçu de nos *Souscripteurs*, avec moins d'empressement que les premiers. Ce livre est aussi de M. l'abbé Nonnotte; et quoique peut-être moins répandu que ses autres ouvrages, il ne leur cède point en intérêt.

Le titre en annonce assez l'objet. C'est un coup d'œil général sur tous les écrits de Voltaire. L'auteur s'y est proposé de mettre, en quelque sorte, l'âme du sophiste à découvert; il démasque ses projets anti-religieux; il suit sa marche hostile et ténébreuse; il réfute ses paradoxes, mais avec l'énergie, la solidité de raisonnement qu'on lui connoît.

Ce petit ouvrage est loin d'être une apologie complète du Christianisme; mais,

outre les aperçus nouveaux qu'il renferme, c'est un résumé de tout ce que son plus dangereux ennemi, et un redoutable antagoniste de celui-ci, ont dit de plus saillant et de plus fort en faveur de leur cause. Les principales objections du premier, y sont présentées et brièvement résolues; et l'Auteur renvoie à ses autres écrits, pour le développement des preuves et une plus ample réfutation.

A ces titres suffisants pour mériter à cet opuscule l'accueil du public, s'en joint un autre. Les difficultés qu'en éprouva la publication, le recommandent et en garantissent le mérite. Achievé près d'un an avant la mort du philosophe de Ferney, il ne put paroître qu'après; et l'Auteur rebuté des obstacles qu'il rencontroit, eut besoin, pour en poursuivre l'impression, d'être ranimé par des amis sincères et éclairés de la Religion. Ils pensèrent que ce livre seroit utile, et nous avons cru aller au-devant des vœux du public, en le reproduisant à la suite d'un autre ouvrage dont il est naturellement le complément. Toutefois nous le vendrons séparément, pour satisfaire ceux qui, ayant déjà les

*Erreurs de Voltaire*, ne voudroient plus acheter que son *Esprit*; ou qui, des ouvrages de M. l'abbé Nonnotte, ne desireroient se procurer que ce dernier.

---





---

# TABLE.

---

## LES ERREURS HISTORIQUES.

<b>DISCOURS PRÉLIMINAIRE.</b>	page	v
<b>AVERTISSEMENT des Éditeurs sur cette nouvelle Édition.</b>		XXXIX
<b>CHAPITRE I. — Des commencements de l'Église chrétienne.</b>		1
<b>CHAP. II. — De Dioclétien.</b>		12
<b>CHAP. III. — De la persécution de l'Église chré- tienne sous Dioclétien.</b>		15
<b>CHAP. IV. — De Constantin le Grand.</b>		26
<b>CHAP. V. — De l'apparition de la Croix à Cons- tantin.</b>		38
<b>CHAP. VI. De la fin des Persécuteurs.</b>		41
<b>CHAP. VII. — De l'Empereur Julien.</b>		43
<b>CHAP. VIII. — De l'Apostasie et de Julien.</b>		49
<b>CHAP. IX. — De Mahomet.</b>		55
<b>CHAP. X. — De Charlemagne.</b>		60
<b>CHAP. XI. — De la Religion du temps de Char- lemagne.</b>		73
<b>CHAP. XII. — De l'Origine et de la Puissance des Papes.</b>		83
<b>CHAP. XIII. — De Photius et du Schisme des Grecs.</b>		91
<b>CHAP. XIV. — De l'Espagne au huitième siècle.</b>		99
<b>CHAP. XV. — De quelques faits remarquables rapportés par Voltaire sous le neuvième siècle.</b>		108
<b>CHAP. XVI. — De la Papauté au dixième siècle.</b>		113
<b>CHAP. XVII. — De la Religion et de la supers- tition aux dixième et onzième siècles.</b>		115

CHAP. XVIII. — Des Croisades.	126
CHAP. XIX. — Des Croisades du Nord.	157
CHAP. XX. — De la Croisade contre les Albigeois.	140
CHAP. XXI. — Du Concile de Constance.	148
CHAP. XXII. — De Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans.	158
CHAP. XXIII. — Des Héros Turcs.	165
CHAP. XXIV. — De l'Eglise, sous le pontificat de Léon X.	178
CHAP. XXV. — De Luther et du Luthéranisme.	197
CHAP. XXVI. De Calvin et du Calvinisme.	197
CHAP. XXVII. — D'Henri VIII, et de la révolu- tion de la religion en Angleterre.	202
CHAP. XXVIII. — D'Anne de Boulen.	205
CHAP. XXIX. — De Marie, Reine d'Angleterre.	209
CHAP. XXX. — De Cranmer, archevêque de Cantorbéry.	212
CHAP. XXXI. — De la Reine Elizabeth.	214
CHAP. XXXII. — De Marie Stuart.	220
CHAP. XXXIII. — De la religion sous François I.	226
CHAP. XXXIV. — De l'Inquisition.	256
CHAP. XXXV. — De Philippe II, Roi d'Espagne.	241
CHAP. XXXVI. — De la fondation de la républi- que de Hollande.	247
CHAP. XXXVII. — De la Conspiration d'Am- boise.	257
CHAP. XXXVIII. — Des mœurs des protestants sous les derniers Valois.	262
CHAP. XXXIX. — De la France sous Charles IX et sous Henri III.	266
CHAP. XL. — De la Conversion de Henri IV.	273
CHAP. XLI. — Du règne de Henri IV.	280
CHAP. XLII. — De Jacques I, Roi d'Angleterre.	284
CHAP. XLIII. — Révolution de la Religion Chré- tienne au Japon,	289

CHAP. XLIV. — De la Suède au seizième siècle.	296
CHAP. XLV. — De la Hollande au dix-septième siècle.	302
CHAP. XLVI. — Remarques sur l'introduction à l'histoire du siècle de Louis XIV.	308
CHAP. XLVII. — Minorité et règne de Louis XIV, jusqu'à la mort du Cardinal Mazarin.	315
CHAP. XLVIII. — Du Cardinal Mazarin.	316
CHAP. XLIX. — De Cromwel.	320
CHAP. L. — Du grand Condé.	326
CHAP. LI. — Du vicomte de Turenne.	328
CHAP. LII. — De Jacques II, Roi d'Angleterre.	330
CHAP. LIII. — Parallèle de Louis XIV avec le Prince d'Orange.	333
CHAP. LIV. — De la Philosophie et des beaux arts sous Louis XIV.	335
CHAP. LV. — Des Finances.	341
CHAP. LVI. — De la Cour de Rome et des affaires ecclésiastiques.	343
CHAP. LVII. — Du Calvinisme.	351
CHAP. LVIII. — De la révocation de l'édit de Nantes.	357
CHAP. LIX. Du Jansénisme.	363
CHAP. LX. — Du Quiétisme.	367



# LES ERREURS

## HISTORIQUES.



Erit enim tempus , cū sanam doctrinam non sustinebunt , sed ad sua desideria coaccervabunt sibi magistros , prurientes auribus , et à veritate quidem auditum avertent , ad fabulas autem convertentur.

2. ad TIMOTH. c. 4.

### CHAPITRE PREMIER.

*Des commencements de l'Église chrétienne.*

LE début de M.<sup>r</sup> de Voltaire , dans son Histoire Générale , est bien digne d'un Chrétien qui respecte sa religion , et d'un historien philosophe qui ne cherche que la vérité. La première chose qu'il se propose , c'est de réformer les idées trop avantageuses que les Chrétiens se sont faites de la manière dont leur religion s'établit sur la terre , il y a dix-sept siècles. Ensuite il veut détruire les pré-

jagés où nous sommes, que pendant trois siècles entiers, cette Religion fut toujours combattue et persécutée, et toujours victorieuse et triomphante. Enfin, il entreprend de venger les anciens maîtres du monde, du reproche de ces cruautés barbares, que l'ignorance chrétienne, dit-il, leur attribue, et dont elle regarde les règnes comme une Saint-Barthelemi continuelle<sup>1</sup>.

« Ce qui est certain, dit-il gravement, c'est que le génie du Sénat ne fut jamais de persécuter personne pour sa créance. Aucun des Césars n'inquiéta les Chrétiens, jusqu'à Domilien. »

Ce qui est certain, c'est que Voltaire affirme, avec la plus grande hardiesse, ce dont il ne pourroit pas former la moindre apparence de preuve. Le ton décisif qu'il prend, peut en imposer à ceux qui ne sont pas instruits; mais il fait pitié à ceux qui sont un peu éclairés; et il est très-aisé de démontrer que rien n'est plus faux, que ce qu'il nous donne pour certain. Les auteurs payens attestent qu'il y eut des Chrétiens condamnés à la mort sous Néron. Les Pères de l'Église grecque et ceux de l'Église latine reconnoissent de concert, dès les premiers siècles, que les fameux apôtres Saint Pierre et Saint Paul, furent martyrisés à Rome sous l'empire de Néron. Le grand Constantin, le premier des Empereurs qui renouça à l'idolâtrie pour embrasser le Christianisme, rend le même

<sup>1</sup> Histoire générale, chap. V.

témoignage. Malgré cela, Voltaire nous assure qu'aucun des Césars n'inquiéta les Chrétiens, jusqu'à Domitien. Faut-il se rendre à son autorité ?

« Voici maintenant comment il raisonne, pour prouver ce qu'il a avancé. « Les Juifs, » dit-il, accusèrent les Chrétiens de l'incendie qui consuma alors une partie de » Rome. Il étoit aussi injuste d'imputer cet » accident aux Chrétiens qu'à l'Empereur. » Mais il falloit appaiser le peuple, qui se » soulevoit contre des étrangers également » haïs des Juifs et des Romains. On aban- » donna quelques infortunés à la vengeance » publique. Il semble qu'on n'auroit pas dû » compter parmi les persécutions faites à leur » foi, cette violence passagère. Elle n'eut rien » de commun avec leur religion qu'on ne » connoissoit pas, et que les Romains con- » fondoient avec le Judaïsme, protégé par les » lois.

Examinons un moment la force et la justesse de ce raisonnement de Voltaire. 1.<sup>o</sup> Il dit que les Juifs accusèrent les Chrétiens, et il suppose que les Romains confondoient les Chrétiens avec les Juifs. Mais dans cette supposition, est-il croyable que les Juifs eussent formé une accusation dans laquelle ils auroient été eux-mêmes infailliblement compris et nécessairement enveloppés ? Mais pourroit-il citer quelque auteur de ce temps-là, qui ait parlé de cette accusation des Juifs contre les Chrétiens ? Malgré toute son érudition, j'ose lui donner le défi d'en citer aucun. Il

met donc ce qu'il imagine, à la place des faits historiques.

2.<sup>o</sup> Il dit que pour appaiser le peuple, on abandonna quelques infortunés à la vengeance publique, mais que ce ne fut qu'une violence passagère.

Les détails que fait Tacite des tourmens horribles qu'on fit souffrir aux Chrétiens, s'accordent parfaitement avec ce que nous disent les fastes du Christianisme; mais ils ne s'accordent nullement avec ce que nous dit M. de Voltaire.

5.<sup>o</sup> Il remarque qu'il étoit aussi injuste d'imputer cet accident aux Chrétiens, qu'à l'Empereur.

Et moi, je remarque que M. de Voltaire est le premier et le seul défenseur qu'ait encore trouvé Néron parmi les écrivains. Le client est bien digne d'un pareil défenseur, et la cause d'un pareil avocat. Les payens ne jugèrent pas si favorablement de Néron. Suétone dit expressément, que ce fut cet empereur qui fit mettre le feu à la ville de Rome<sup>1</sup>. Tacite, sans l'assurer positivement, dit qu'il est très-vraisemblable qu'il fut l'auteur de l'incendie, et qu'il ne persécuta les Chrétiens, que pour faire retomber sur eux tout l'odieux de cet affreux désastre, dont on l'accusoit d'être l'auteur<sup>2</sup>.

Voilà comment M. de Voltaire justifie Néron; voici maintenant comment il s'y prend pour justifier encore Domitien.

<sup>1</sup> Suet. Nero. — <sup>2</sup> Tacit., an. 1. 15.



« Dion-Cassius dit qu'il y eut sous cet em-  
 » pereur quelques personnes condamnées  
 » comme athées, et comme imitant les mœurs  
 » des Juifs. Il paroît que cette vexation ne fut  
 » ni longue, ni générale. On ne sait précisé-  
 » ment ni pourquoi il y eut quelques Chré-  
 » tiens bannis, ni pourquoi ils furent rap-  
 » pelés. »

Il y a deux remarques intéressantes à faire sur ces paroles citées, mais falsifiées par Voltaire. 1.<sup>o</sup> Ce que Dion-Cassius dit en cet endroit, est tout différent de ce que Voltaire lui fait dire : 2.<sup>o</sup> Nous trouvons dans ce même historien la preuve la plus convaincante de la persécution qu'excita Domitien.

Cet empereur, dit-il, fit mourir le consul Clémens, qu'on accusa d'impiété. On condamna aussi un grand nombre de personnes qui avaient embrassé la religion des Juifs. Les uns furent mis à mort, les autres perdirent leurs biens, et Domitilla fut reléguée dans une isle<sup>1</sup>. Il faut remarquer que cette Domitilla étoit chrétienne, et fut ensuite condamnée à mort pour sa religion, aussi bien que Nérée et Achillée qui étoient des officiers de sa maison. Théodora et Euphrosine, qui servoient cette princesse, eurent aussi le même sort. Toutes les annales chrétiennes et les martyrologes en font mention. Le consul Flavius Clémens est aussi reconnu pour chrétien et pour martyr, par le plus grand nombre des écrivains ecclésiastiques. Voilà

<sup>1</sup> Dion. Cassius. Domitien.

donc les auteurs chrétiens et payens d'accord entr'eux; et M. de Voltaire n'est d'accord ni avec les uns, ni avec les autres, ni avec la vérité.

Le même Dion-Cassius, en parlant de Nerva qui avoit succédé à Domitien, s'exprime encore ainsi : au reste, Nerva fit délivrer tous ceux qui avoient été accusés d'impiété envers les Dieux. Il les fit absoudre. Il rappela les exilés. Il défendit d'accuser dans la suite personne d'impiété et de judaïsme <sup>1</sup>.

Pour bien sentir la force des paroles que nous venons de rapporter, il faut remarquer : 1<sup>o</sup>. Que le crime d'impiété envers les Dieux étoit le crime dont on accusoit les Chrétiens, parce qu'ils n'adornoient point les idoles. 2<sup>o</sup>. Nerva les fit absoudre et délivrer. Il y avoit donc encore des Chrétiens dans les prisons, et accusés, lorsque ce Prince monta sur le trône. 3<sup>o</sup>. Il rappela les exilés. Cela s'accorde avec ce que nous dit l'Histoire ecclésiastique du martyre et de l'exil de Saint Jean et de plusieurs autres Chrétiens. 4<sup>o</sup>. Il défendit d'accuser dans la suite personne d'impiété ou de judaïsme. Ces accusations avoient donc lieu auparavant. Il y avoit donc auparavant une persécution contre les Chrétiens. Car, comme on les confondoit avec les Juifs, c'étoient eux que ces accusations et ces persécutions regardoient.

Si M. de Voltaire ne se pique pas autrement d'être bon Chrétien, il se pique au moins

<sup>1</sup> Dion Cassius, Nerva.

d'être bon critique. Mais, dans cette occasion, il n'a l'avantage ni d'un côté ni de l'autre. Il ne réussit pas mieux dans une autre, lorsque, rapportant un fait cité par Tertullien, Égesippe et Eusèbe, et ne trouvant pas ce fait à son gré, il s'écrie : voilà malheureusement comme l'histoire a été écrite par tant d'hommes plus pieux qu'éclairés. Mais n'a-t-il pas à craindre qu'on ne dise de l'Essai sur l'Histoire générale : voilà malheureusement comme l'histoire a été écrite par un homme qui n'étoit ni pieux, ni éclairé ?

' Après avoir fait ses efforts pour rayer du catalogue des Martyrs, les Chrétiens qui souffrirent pour leur religion dans le premier siècle, il veut encore en ôter ceux qui souffrirent dans le second ; et voici comme il s'y prend pour cela.

« Nerva, dit-il, Trajan, Adrien, les Antonins ne furent point persécuteurs ; Marc-  
 » Aurèle ordonna qu'on ne poursuivit point  
 » les Chrétiens pour cause de religion. Caracalla, Heliogabale, Alexandre, Philippe,  
 » Gallicien les protégèrent ouvertement. Ils  
 » eurent donc tout le temps d'étendre et de  
 » fortifier leur Eglise naissante. Ils jouirent  
 » d'une si grande liberté, qu'ils avoient pu-  
 » bliquement, dans plusieurs provinces, des  
 » églises élevées sur les débris des temples  
 » abattus. »

Il y a quelques lieux de vérité et beaucoup d'altération, d'exagération et de fausseté dans ce qui avance là M. de Voltaire. Il est bien vrai que Nerva, qui régna si peu, ne

fut point persécuteur. Mais notre historien philosophe est bien en défaut, quand il assure que Trajan ne le fut point. Pour le convaincre de sa méprise, je ne citerai pas les actes du fameux martyr Saint Ignace, évêque d'Antioche, ni quantité d'autres pièces semblables dont l'authenticité est évidente. Je ne citerai que des auteurs payens, pour lesquels il a beaucoup plus d'égard et de respect que pour les Chrétiens.

Pline, étant gouverneur de Bithinie, consulte Trajan sur la manière dont on doit en user envers les Chrétiens, et il lui rend compte en même-temps de ce qu'il a déjà fait<sup>1</sup>. Après avoir donné les plus grands éloges à leurs vertus, il fait remarquer leur multitude immense qui remplissoit les villes et les campagnes. Il dit qu'il a fait éprouver les plus vives tortures à leurs domestiques, et qu'il n'a pu découvrir aucun crime dans eux. Il ajoute qu'ayant fait venir à son tribunal les Chrétiens qu'on lui avoit déférés, il avoit renvoyé absous ceux qui avoient renoncé au Christianisme, et condamné à la mort ceux qui avoient voulu y persister.

L'empereur lui répond en approuvant sa conduite. Il lui dit qu'il ne faut point faire de recherche des Chrétiens, mais qu'il faut cependant les punir, lorsqu'ils sont dénoncés, à moins qu'ils ne renoncent à leur religion en sacrifiant aux Dieux<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Pline, livre 10, épître 102. — <sup>2</sup> Pline, livre 10, épître 105.

Voilà l'empereur de qui on assure hardiment, qu'il n'a jamais été persécuteur des Chrétiens. De-là on peut conclure trois choses : 1.<sup>o</sup> Que quoiqu'il n'y ait pas toujours eu des édits généraux pour persécuter les Chrétiens dans toutes les provinces de l'empire, la persécution n'en avoit pas moins lieu, et n'en étoit pas moins autorisée par le prince ; 2.<sup>o</sup> Que si Pline, un philosophe des plus aimables et des plus humains de l'antiquité, faisoit cependant couler le sang des Chrétiens ; que doit-on penser de ceux dont les mœurs n'étoient pas si douces, et dont la manière de penser n'étoit pas si raisonnable ? 3.<sup>o</sup> Que ce qui s'est passé sous Trajan a bien pu avoir lieu sous d'autres empereurs ; et nous avons plusieurs actes authentiques qui démontrent que cela est en effet arrivé. Enfin, la lettre qu'écrivit Adrien en faveur des Chrétiens, fait bien voir qu'on ne laissoit pas de les persécuter, quoiqu'il n'y eût point de nouvel édit contre eux. Cette lettre se trouve dans l'histoire d'Eusèbe de Césarée.

Venons maintenant à Marc-Aurèle. Il est vrai que cet empereur ordonna qu'on ne poursuivît point les Chrétiens pour cause de religion. Mais il faut remarquer aussi, que cette ordonnance ne se fit qu'après la victoire remportée sur les Marcomans, la treizième année de son empire. Il faut remarquer encore, que cet empereur qui fut surnommé le philosophe, étoit, malgré sa philosophie, extrêmement attaché au culte des idoles. Il étoit toujours environné de victimes et d'égorgeurs,

ainsi que s'expriment les historiens. C'est ce qui donna lieu à la fiction badine d'une respectueuse remontrance des bêtes à cornes à l'empereur, lorsqu'il partit de Rome pour aller commander ses armées. La conclusion de cette remontrance, étoit la triste doléance de ces pauvres bêtes, qui s'écrioient :

Prince, c'est fait de nous, si vous êtes vainqueur.

*An sù nikèsès oumeis apalómcta.*

Enfin, ce que tous les historiens nous disent du caractère de ce prince, doit nous faire juger qu'il étoit assez superstitieux pour persécuter les Chrétiens, et assez équitable pour suspendre quelquefois la persécution. Aussi l'Asie, les Gaules et l'Italie furent-elles inondées du sang des fidèles sous son empire. La seule ville de Lyon en fournit alors un grand nombre, dont Eusèbe nous a conservé les actes, écrits par ceux mêmes qui avoient été les témoins de leurs combats. Marc-Aurèle, auquel M. de Voltaire a tant de dévotion, doit donc être mis aussi au nombre des persécuteurs de l'église.

J'avoue bien que les Chrétiens furent en paix sous les empereurs Caracalla, Alexandre, Héliogabale, Philippe, Gallien, et que quelques-uns de ces princes les protégèrent; mais il faut dire qu'ils furent en paix, relativement à l'état où ils avoient été sous les autres princes : car, cela n'empêcha pas qu'il n'y eût encore un bon nombre de martyrs sous leurs règnes.

M. de Voltaire vient enfin aux persécutions sanglantes de Décius et de Maximin. Il ne peut pas s'empêcher de les avouer, mais il ne veut pas que la Religion en ait été la cause, ni par conséquent qu'elles aient donné de véritables martyrs. « Si Décius et Maximin, dit-il, persécutèrent les Chrétiens, ce fut pour des raisons d'Etat : Décius, parce qu'ils soutenoient le parti de la maison de Philippe ; Maximin, parce qu'ils soutenaient Gordien. » Mais, quelle preuve pourroit-il donner de ce qu'il avance avec tant de hardiesse ? de quel auteur pourroit-il s'appuyer ? Quel fait pourroit-il citer ? Quelle ligue, quelle conjuration pourroit-il nommer, où les Chrétiens aient eu part ? Tertullien défioit les Romains de son temps de citer une seule conjuration où les Chrétiens fussent entrés. Nous donnons le même défi à Voltaire.

Les Dèce et les Maximin firent mourir dans les tourmens un grand nombre de Chrétiens. L'Eglise les regarda comme des victimes immolées à leur foi ; elle recueillit et conserva avec soin leurs précieux restes : elle respecta leur mémoire. Si ces martyrs n'étoient que des factieux et des révoltés, l'Eglise n'étoit donc aussi qu'une assemblée de fanatiques, de brouillons et de superstitieux. Mais qui oseroit le penser ? Et ne faudra-t-il pas une autorité plus respectable que les satyres et le fiel de Voltaire, pour nous le persuader ?

---

## CHAPITRE II.

### *De Dioclétien.*

C'ÉTOIT l'usage chez les Romains de faire de temps en temps des panégyriques à la gloire de leurs empereurs. Il arrivoit souvent, que dans ces sortes de discours on louoit sans pudeur les princes les plus méchants, et qu'on représentoit comme des hommes admirables ceux qui méritoient le plus d'être détestés. C'est principalement de ces sortes de discours que M. de Voltaire emprunte les traits par lesquels il nous peint un des plus fameux ennemis du Christianisme <sup>1</sup>. Il nous représente Dioclétien comme un des plus grands princes qui ait jamais été, qui fit la guerre en héros, qui gouverna en sage, et mourut en philosophe <sup>2</sup>.

« Il parcourut plusieurs fois, dit-il, les provinces de l'empire, pour y porter l'abondance et la joie ; il embellit les villes, fit fleurir les arts, et devint l'objet du respect et de l'amour de l'orient et de l'occident. Il fut même un protecteur continuel des Chrétiens jusqu'aux dernières années de son empire, qu'il fut forcé d'en punir quelques-uns, qui étoient des hommes brouillons, emportés et factieux ».

<sup>1</sup> Histoire générale, ch. V. — <sup>2</sup> Mélanges, ch. LXI.



C'est ainsi que Voltaire nous apprend à juger de Dioclétien et des martyrs. Je crois bien qu'il ne seroit pas panégyriste si enthousiaste, si ce prince n'eût pas été idolâtre et persécuteur. Mais, quoi qu'il en soit, examinons, avec le secours des auteurs payens, si l'on peut retrouver dans Dioclétien cet héroïsme brillant, cette haute sagesse et cette rare philosophie, dont M. de Voltaire lui fait honneur.

On trouve d'abord que, pour les talens militaires, Dioclétien ressembloit assez à Auguste, qui faisoit bien plus heureusement la guerre par ses généraux que par lui-même<sup>1</sup>. Il étoit plutôt adroit et heureux politique, que grand capitaine<sup>2</sup>. Dès qu'il eut été déclaré empereur, il marcha contre Carin qui tenoit encore tout l'occident, et lui livra bataille; mais il fut entièrement défait<sup>3</sup>. Cependant son bonheur répara la honte de sa défaite. Les soldats de Carin, mécontents de lui après sa victoire, le tuèrent, et vinrent se rendre à Dioclétien qui fuyait. La guerre d'Egypte fut plutôt une exécution militaire contre cette province, qu'une guerre véritable. Les guerres des Gaules, de Perse et d'Angleterre ne furent conduites et terminées que par Maximien Hercule, Maximien Galère et Constance Chlore, père du grand Constantin. Dioclétien n'y eut aucune part. On cherche encore où étoit ce brillant héroïsme.

<sup>1</sup> Eutrope. — <sup>2</sup> Aurelius Victor. — <sup>3</sup> Eutrope.

Quelques lois qu'on a de cet empereur, et qu'on trouve encore dans le Code Théodosien, prouvent bien qu'il avoit quelquefois de bonnes vues. Mais les changements qu'il fit dans le gouvernement de l'empire, prouvent également qu'il manquoit souvent de prudence, de sagesse et de génie. Les payens ont été les premiers à blâmer ce grand nombre d'empereurs qu'il fit, et qui, ayant chacun une cour somptueuse, épuisoient l'empire par sa dépense. La multitude des officiers qu'il créa, accabloit les peuples. Il chargea d'impôts l'Italie, qui en avoit été presque entièrement exempte jusqu'alors. Il se fit mépriser des Romains par son avarice. Tout cela ne prouve guère cette haute sagesse que Voltaire lui attribue.

Enfin, il nous donne Dioclétien comme un philosophe supérieur aux autres hommes; et les payens nous le représentent comme le plus fastueux et le plus foible des princes <sup>1</sup>. Aurélius Victor et Eutrope disent qu'il fut le premier qui renouvela l'extravagance des Caligula et des Domitien, en se faisant rendre les honneurs divins; et que, bien loin d'imiter la modestie des autres princes, qui n'avoient rien de particulier dans leur habillement que le manteau de pourpre, Dioclétien étoit toujours couvert de perles et de pierreries, comme une reine de Perse <sup>2</sup>. Ils nous le représentent comme un prince naturellement porté à la sévérité et à la cruauté, mais qui cherchoit à

<sup>1</sup> Aurélius Victor, 2.<sup>e</sup> partie. — <sup>2</sup> Eutrope livre 9.<sup>e</sup>

en rejeter tout l'odieux sur ses collègues et sur ses ministres. Enfin , ils ne nous le montrent dans ses dernières années , que comme un homme toujours tremblant , inquiet , irrésolu , terminant sa vie par le poison , comme l'ont écrit quelques-uns , ou selon d'autres , d'une manière qui ne ne fait pas plus d'honneur à cette philosophie que Voltaire admire tant dans lui <sup>1</sup>.

Cette idée que nous donnons de Dioclétien est toute appuyée sur les témoignages des auteurs payens. Je n'ai point voulu emprunter ceux des auteurs chrétiens , que Voltaire accuse d'avoir écrit par un zèle qui est très-louable , mais qui n'est pas adroit. Il paroît que les payens méritent également sa censure <sup>2</sup>.

### CHAPITRE III.

*De la persécution de l'Église chrétienne ,  
sous Dioclétien.*

« L'IGNORANCE chrétienne , dit M. de Vol-  
» taire , se représente d'ordinaire Dioclé-  
» tien comme un ennemi armé sans cesse  
» contre les fidèles , et son règne comme  
» une Saint-Barthelemi continuelle<sup>3</sup>. C'est ce  
» qui est entièrement contraire à la vérité. »

Toute l'idée qu'il veut que nous nous faisons de la persécution de Dioclétien , c'est

<sup>1</sup> Eutr., l. 9. — <sup>2</sup> Mèl, ch. LXI. <sup>3</sup> Hist. gén. ch. V.

que, si les Chrétiens furent maltraités sous son empire, ce ne fut que malgré lui, et par leur faute : c'est que cette persécution ne dura qu'un petit nombre d'années, et ne donna qu'un très-petit nombre de martyrs : c'est qu'on n'y exerça point ces cruautés inouïes dont parlent les auteurs chrétiens : c'est que la plupart de nos actes des martyrs ne sont pas à l'épreuve d'une critique éclairée. Donnons quelques moments à examiner si la critique de M. de Voltaire lui-même est aussi éclairée qu'elle est hardie.

Il assure d'abord que les Chrétiens jouirent de la plus grande liberté pendant vingt années sous ce prince<sup>1</sup>. Cependant nous avons un très-grand nombre de monuments authentiques, qui contredisent ce que Voltaire donne ici pour très-certain. Les actes proconsulaires des martyrs en montrent une très-grande multitude, qui ont été mis à mort dès les premières années du règne de Dioclétien<sup>2</sup>. On en voit dans la Palestine, en Egypte, à Rome, dans les Gaules, en Asie et dans plusieurs autres provinces de l'empire, avec le nom des consuls qui étoient alors<sup>3</sup>. La légion thébaine fut massacrée dans les Gaules en 286. Saint Sébastien, qui étoit officier dans les gardes prétoriennes, fut martyrisé sous les yeux et par les ordres de Dioclétien lui-même, l'an 287. Les actes des saints Taraque, Andronique et Probe font voir que la persécution étoit très-allumée

<sup>1</sup> Histoire générale, chap. V. — <sup>2</sup> Eusebius chrono.  
— <sup>3</sup> Voyez les actes dans Baron, et D. Ruinart.

en 290. Comment M. de Voltaire ose-t-il assurer que les Chrétiens jouirent de la plus grande liberté pendant vingt années du règne de Dioclétien ? Il continue selon la même idée , et il dit :

« On afficha un édit par lequel les Chrétiens seroient privés de tout honneur et de toute dignité , leurs temples et leurs livres brûlés. Un Chrétien arracha et mit en pièces publiquement l'édit impérial. Ce n'étoit pas là un acte de religion , c'étoit un emportement de révolte. Il est donc très vraisemblable qu'un zèle indiscret , et qui n'étoit pas selon la science , attira cette persécution funeste. Mais il n'y eut point de peine de mort décernée contre les fidèles. »

Ne diroit-on pas , à entendre M. de Voltaire , que les Chrétiens , après avoir irrité les empereurs , par leur emportements de révolte , auroient eu encore à se louer de leur douceur et de leur modération ? Mais il faut bien se garder de se fier à ses récits , si l'on veut savoir la vérité. Il est vrai qu'il parut en 302 un édit , par lequel il étoit ordonné de brûler les temples et les livres des Chrétiens , de priver leurs personnes des dignités dont ils étoient revêtus , et de vendre comme des esclaves ceux qui n'auroient aucune dignité<sup>1</sup>. Mais bientôt après il en parut un autre , par lequel ils étoient condamnés aux supplices , s'ils refusoient de sacrifier aux Dieux. C'est Eusèbe , auteur contemporain , qui rapporte

<sup>1</sup> Eusèbe , hist. livre 8.<sup>o</sup>

ce second édit , et qui nous apprend qu'un Chrétien de Nicomédie , et qui étoit de la plus haute qualité , l'ayant lu , en fut indigné , et l'arracha publiquement. Il est certain que l'action de ce Chrétien fut répréhensible dans un Chrétien , parce qu'il n'est jamais permis aux sujets de manquer de respect aux puissances , quand même les puissances manqueroient à ce qu'elles doivent aux sujets.

Mais je demande ici à M. de Voltaire : 1°. Si un semblable édit n'étoit pas évidemment injuste , et s'il ne violoit pas les droits les plus sacrés ? 2°. Si c'étoit-là une raison suffisante pour inonder tout l'empire de sang chrétien ? 3°. S'il y avoit de quoi échauffer si vivement sa bile contre un Chrétien , imprudent à la vérité , mais après tout , généreux et zélé pour sa religion ? Il semble que Dieu désapprouva moins que M. de Voltaire l'action de ce Chrétien , puisqu'il lui procura l'honneur du martyr. Après diverses tortures , il fut condamné à être brûlé à petit feu , dit Eusèbe ; et il soutint ces tourments avec un courage et une joie qui étonna les payens même.

Nos martyrs les plus généreux ne sont jamais aux yeux de Voltaire que des fanatiques et des rebelles. Il altère sans pudeur la vérité , pour obscurcir et flétrir leur vertu. Qu'on en juge par ce qu'il dit du martyr saint Marcel , qui étoit capitaine dans la légion Trajane. Voici comment il s'exprime :

» Un centurion , nommé Marcel , assistant  
 » à une fête qu'on donnoit pour la victoire  
 » de Galère , jeta par terre sa ceinture et ses

» armes, disant tout haut qu'il étoit Chrétien, et qu'il ne vouloit plus servir des payens. Le zèle de Marcel étoit pieux, mais il n'étoit pas raisonnable. Si dans la fête qu'on donnoit, on mangeoit des viandes offertes aux dieux, la loi n'ordonnoit point à Marcel d'en manger. Le christianisme ne lui ordonnait point de donner l'exemple de la sédition, et il n'est point de pays au monde où l'on ne punit une action si téméraire. »

Il ne faut qu'un mot de réponse, pour faire connoître la sagesse de cet officier chrétien, et l'odieuse iniquité des jugemens et des déclamations de Voltaire. Marcel ne renonça aux armes, que parce qu'on vouloit le faire renoncer au christianisme. Les actes de son procès qu'on a encore, en sont une preuve démonstrative.

Comme il vit qu'on le vouloit faire sacrifier aux dieux et aux empereurs, il jeta par terre sa baguette et son ceinturon, et dit<sup>1</sup> : Si la condition des militaires est telle, qu'ils soient obligés de sacrifier aux dieux et aux empereurs, je jette ma baguette et mon ceinturon, je quitte mes drapeaux, et je renonce aux armes. Ce n'est que sur cela qu'il fut jugé et condamné. Qu'y a-t-il donc dans ces paroles qui montre un zèle déraisonnable, un esprit de sédition, une témérité punissable? Telles sont cependant les qualifications que M. de Voltaire donne à la conduite du saint martyr Marcel.

<sup>1</sup> Acta Marcelli, apud D. Ruinart.

Voici maintenant la manière dont il s'y prend pour faire évanouir l'idée des tourments horribles que nos martyrs ont soufferts. « Il » est certain, dit-il, qu'il y eut beaucoup de » chrétiens tourmentés dans l'empire. Mais » il est difficile de concilier avec les lois ro- » maines tous ces tourments recherchés, ces » mutilations, ces langues arrachées, ces » membres coupés et grillés, ces attentats à » la pudeur faits publiquement contre l'hon- » nêteté publique. »

Cela n'est point difficile à concilier, quand on est un peu versé dans l'histoire, et qu'on connoît quel fut le caractère et le génie du peuple romain. Ne sait-on pas que jamais peuple ne fut plus inhumain dans les supplices qu'il ordonnoit, et que les empereurs se conformèrent à ce génie féroce et sanguinaire ? Ne sait-on pas que les chevalets, les peignes de fer dont on déchiroit les côtés des suppliciés, et dont il est si souvent parlé dans les actes des martyrs, étoient les tortures usitées chez les Romains ? Ne sait-on pas que les condamnations à être brûlé, ou à être dévoré par les bêtes féroces, étoient très-communes parmi eux ? Tacite, Suétone, Jules Capitolin ne nous font-ils pas des détails affreux de ces différents genres de supplices ? Ce que disent Lactance, Eusèbe et les autres auteurs chrétiens, n'est donc point contre la vraisemblance ; et c'est donc à pure perte que M. de Voltaire les veut faire passer pour des exagérateurs et pour des critiques peu éclairés.



Il sent bien que c'est inutilement qu'il s'efforce d'ôter à l'Eglise la gloire de ses martyrs. Les monuments les plus authentiques parlent trop haut contre lui. C'est pour cela qu'il se retranche ensuite à diminuer autant qu'il peut le nombre de ceux qui ont donné leur sang pour attester la vérité de la religion. « Il est fait mention, dit-il, d'environ » deux cents martyrs, vers ces derniers temps » de Dioclétien, dans toute l'étendue de l'em- » pire romain. »

Remarquez que c'est après quatorze cents ans, malgré l'autorité des auteurs les plus respectables, et sans en apporter aucune preuve, que Voltaire l'assure. Le livre des pontifes romains, dans lequel on tenoit un compte exact de tous ceux qui avoient sacrifié leur vie à leur foi, en compte plusieurs milliers immolés en un mois dans la persécution de Dioclétien<sup>1</sup>. Baronius rapporte que Maximin fit mettre le feu à une église toute remplie de Chrétiens, et les y laissa tous consumer. Plusieurs actes des martyrs nous en présentent quelquefois des cinquante et soixante massacrés en même temps. Eusèbe écrit qu'une ville de Phrygie étant toute chrétienne, on en fit mourir tous les habitans jusqu'au dernier<sup>2</sup>. Et Voltaire nous assure, qu'il n'y a pas eu plus de deux cents martyrs dans toute l'étendue de l'empire romain vers ces derniers temps de Dioclétien.

<sup>1</sup> Voyez Baron, sous Dioclétien. — <sup>2</sup> Eusèbe, hist. livre 8.<sup>e</sup>, chapitre 9.<sup>e</sup>

Voici enfin le dernier coup qu'il s'efforce de porter à la gloire de nos martyrs. Il prétend que ces pièces, qui sont connues sous le nom des actes des martyrs, ne sont que des pièces méprisables, sans critique, sans autorité, sans vraisemblance. Il dit que le zèle de Lactance contre les empereurs payens est très-louable, mais qu'il n'est pas adroit. On est bien sûr que son zèle contre les martyrs n'est pas aussi louable. Mais est-il plus adroit ?

Pour nous faire voir combien peu on doit se fier aux actes des martyrs, il choisit ceux de saint Romain, pour exercer sa critique<sup>1</sup>. Il croit y trouver des impossibilités et des absurdités; il trouve étrange que Fleury ait rapporté de semblables faits, bien plus propres, dit-il, au scandale qu'à l'édification. Voici comment il parle sur ce martyr.

» Les actes sincères nous rapportent que  
 » l'empereur étant dans Antioche, le préteur  
 » condamna un petit enfant à être brûlé.  
 » Une grande pluie éteignit le bûcher, et le  
 » petit garçon en sortit sain et sauf, en deman-  
 » dant : où est donc le feu ? Les actes ajoutent  
 » que l'empereur le fit délivrer, mais que le  
 » juge ordonna qu'on lui coupât la langue.  
 » Il n'est guère possible de croire qu'un juge  
 » ait fait couper la langue à un petit garçon  
 » à qui l'empereur avait pardonné. »

M. de Voltaire raconte ensuite comment cet enfant, après avoir eu la langue coupée,

<sup>1</sup> Mélanges, chapitre 5.<sup>e</sup>

parla avec une volubilité plus grande qu'auparavant, et il plaisante sur ce prétendu miracle. Après cela, il ajoute : « Vous remarquerez que dans cette année 303, où l'on prétend que Dioclétien étoit présent à toute cette belle aventure dans Antioche, il étoit à Rome, et qu'il passa toute l'année en Italie. »

Mais vous remarquerez aussi que M. de Voltaire, en voulant contredire les actes des martyrs, se contredit lui-même. Il affirme ici que Dioclétien passa toute cette année 303 en Italie ; et deux pages plus haut il dit, que cette même année 303 Dioclétien étoit à Nicomédie, où il fit publier son édit contre les chrétiens. M. de Voltaire ne manque ni de mémoire, ni de discernement. D'où peut donc venir la contradiction ? Elle vient apparemment du même principe que les fréquentes falsifications. Les actes de S. Romain ne sont point tels qu'il les présente. Ils portent que le martyre de ce jeune chrétien arriva la dix-neuvième année de l'empire de Dioclétien, et que ce Saint, après avoir été condamné au feu et avoir eu la langue coupée, fut remis en prison, où il demeura encore fort longtemps. Enfin, comme la solennité des fêtes qu'on célébroit dans tout l'empire, pour la vingtième année du règne de l'empereur, approchoit, et qu'on avoit coutume de délivrer alors les prisonniers, le saint martyr fut étranglé dans sa prison trois jours avant le commencement des réjouissances. Les actes nous apprennent que Dioclétien étoit en Asie au

commencement de la persécution, et Lactance dit qu'il arriva à Rome vers la mi-novembre. Par-là les faits se développent, la vérité paroît, les erreurs et les calomnies de Voltaire sont démontrées. Sa critique sur le martyre de Saint Maurice et de toute sa légion, n'est pas plus heureuse que celle qu'il fait sur les actes de Saint Romain. Il ne présente le martyre de ces généreux soldats, que comme une fable mal conçue et mal imaginée.

« Cette histoire, dit-il, ne fut écrite que  
 » près de deux cents ans après par l'abbé  
 » Eucher, qui la rapporte sur des ouï-dire.  
 » Mais comment Maximien Hercule auroit-il  
 » appelé d'orient cette légion, pour aller ap-  
 » paiser une sédition dans les Gaules? Pour-  
 » quoi se seroit-il défait de six mille six cents  
 » bons soldats? Comment tous étoient-ils chré-  
 » tiens sans exception? Qui les auroit massa-  
 » crés? Si ce fait incroyable pouvoit être  
 » vrai, comment Eusèbe l'eût-il passé sous si-  
 » lence? etc. »

Voilà bien des pourquoi et des comment, qui ne signifient pas grand chose; et ce n'étoit pas la peine d'employer tant de paroles, pour ne donner que de si foibles raisons.

L'auteur de l'histoire de ces martyrs est Saint Eucher, qui étoit un riche sénateur, et qui fut ensuite archevêque de Lyon. Il recueillit les monuments qu'on avoit conservés à Agaune, du martyre de ces soldats. Il en apprit plusieurs circonstances par Isaac, évêque de Genève, qui les avait apprises du vieux évêque Théodore, lequel vivoit encore en

381. Ainsi cette histoire est bien plus ancienne et bien plus authentique, que ne le prétend *M. de Voltaire*.

La marche de plusieurs légions dans les Gaules, sur la fin du troisième siècle, s'accorde avec tous les monuments de l'histoire. Les Bagaudes s'étant révoltés, Dioclétien envoya contre eux Maximien Hercule, qui les fit entrer dans le devoir. C'est à cette occasion que la légion thébaine passa de l'Orient dans les Gaules. Au reste, il n'est point étonnant que Maximien eut fait massacrer tous les soldats d'une légion. Cela n'est point contraire aux mœurs des Romains. Sylla fit égorger de sang froid, et presque sous ses yeux, sept mille hommes dont il n'étoit pas assez content<sup>1</sup>. Caligula étant sur le Rhin, se divertissoit à envoyer des légions massacrer d'autres légions. Don Cassius écrit que Galba fit tuer inhumainement sept mille soldats prétoriens. Maximien, pour l'humeur cruelle et sanguinaire, n'en devoit guère aux Sylla, aux Caligula, aux Galba. Eutrope et Aurelius Victor en conviennent. Les pourquoi et les comment de *M. de Voltaire* sont donc bien mal fondés. On ne peut rien conclure du silence d'Eusèbe. Cet historien qui étoit d'Asie, ne parle que de la persécution qui fut en orient, et qu'il avoit vue lui-même; il ne touche aucunement en cette occasion les affaires d'occident. Jugez de la créance que méritent les autres choses

\* Dion Cassius.

qu'avance M. de Voltaire sur les persécutions de l'Eglise chrétienne.

Comme tout ce qui a été dit dans ce chapitre a violemment soulevé la bile de Voltaire; on peut voir dans la réponse aux éclaircissements, comment il se débat pour répondre, et avec quel succès il le fait.

## CHAPITRE IV.

### *De Constantin le Grand.*

ON ne sera pas étonné que celui qui a donné de si magnifiques louanges à Dioclétien, peigne le grand Constantin avec des couleurs si noires. Tout ce qui se pourroit dire de plus affreux des Tibère et des Néron, on l'emploie pour faire le caractère du premier des empereurs chrétiens. On répand un fiel amer sur toutes ses actions et sur toute sa conduite; on s'efforce de faire naître dans toutes les âmes des sentiments d'horreur au seul nom de Constantin. On nous le représente comme un injuste usurpateur de l'empire, un despote fastueux et capricieux dans les conciles, un perfide et sanguinaire rival de ses collègues, un monstre dans sa famille. Dissipons les nuages de la calomnie et de la satire, et mettons à leur place l'équité et la vérité.

« Constance Chlore étoit au fond de l'Angleterre, où il avoit pris pour quelques

«<sup>1</sup> mois le titre d'empereur<sup>1</sup>. Constantin étoit  
 » à Nicomédie auprès de l'empereur Galère.  
 » Il lui demanda la permission d'aller trou-  
 » ver son père. Galère n'en fit aucune diffi-  
 » culté. Constantin partit. Il trouva son père  
 » mourant, et se fit reconnoître empereur  
 » par le petit nombre de troupes romaines  
 » qui étoient alors en Angleterre. »

« Une élection d'un empereur romain faite  
 » à York par cinq ou six mille hommes, ne  
 » devoit guère paroître légitime à Rome. Il  
 » y manquoit au moins la formule du *Senatus  
 » Populusque romanus*. Le sénat, le  
 » peuple et les gardes prétoriennes élurent,  
 » d'un consentement unanime, Maxence,  
 » frère de cette Fausta que Constantin avoit  
 » épousée. Ce Maxence est appelé tyran et  
 » usurpateur par nos historiens, qui sont tou-  
 » jours pour les gens heureux. Payen et  
 » vaincu, il falloit bien qu'il fût abominable. »

M. de Voltaire fournit ici matière à trois remarques intéressantes : l'une, sur son peu d'équité dans la manière dont il parle de l'élection de Constantin à l'empire : l'autre, sur la sagesse et la grandeur d'âme de ce prince : et la dernière, sur l'idée qu'il nous donne de la personne et du règne de Maxence.

A entendre M. de Voltaire, Constance Chlore, père de Constantin, avoit pris, on ne sait comment, pour quelques mois, le titre d'empereur au fond de l'Angleterre. Quand il faut diminuer le nombre des martyrs, M.

\* Mélanges, chapitre LXI.

de Voltaire prétend qu'il n'y en eut point pendant long-temps dans l'Espagne, les Gaules, l'Angleterre et une partie de l'Allemagne, qui obéissoient à Constance Chlore, protecteur des Chrétiens. Et alors il en fait le troisième des quatre princes qui gouvernoient l'univers. Et quand il s'agit de le représenter comme le père du grand Constantin, il n'en parle que comme d'un homme relégué avec cinq ou six mille hommes au fond de l'Angleterre. Cependant l'histoire romaine nous apprend qu'il avoit été créé César depuis treize ans, et qu'il y avoit près d'un an et demi qu'il avoit été déclaré Empereur et Auguste par Dioclétien et Maximien. Il est donc faux qu'il eût pris le titre d'empereur pour quelques mois. Jugez des lumières, de la droiture et de la fidélité du critique.

Constantin se fit reconnoître empereur, continue Voltaire, par le petit nombre de troupes qui étoient alors en Angleterre. Cette élection ne devoit guère paroître légitime à Rome. On se tromperoit beaucoup, si l'on s'en fioit aux affirmations hardies de Voltaire. Constantin fut salué Auguste par les troupes le même jour de la mort de son père. Cependant il ne voulut pas prendre la pourpre sans l'agrément de Maximien Galère, à qui il l'envoya demander. Maximien ne voulut lui donner que le titre de César, et Constantin s'en contenta. On n'avoit pas encore vu un exemple d'une pareille modération. Elle ne fut pas imitée cinquante ans après par Julien, le héros de Voltaire. Constantin, dès l'année suivante



307 ; fut déclaré Auguste par Maximien Hercule , qui lui donna sa fille Fausta en mariage. On n'attendoit guère alors le consentement du sénat et du peuple , pour prendre le gouvernement de l'empire<sup>1</sup>. Le défaut de la formule du *Senatus Populusque romanus*, n'est donc qu'une misérable chicane faite mal-à-propos à Constantin.

Le consentement du sénat , du peuple et des prétoriens pour l'élection de Maxence , n'est qu'une fable mal conçue par Voltaire , et détruite par tous les historiens payens. Aurélius Victor nous apprend que Maxence fut élu empereur par la plus vile populace , et par quelques soldats prétoriens , malgré les oppositions de Maximien Hercule , son propre père<sup>2</sup>. Et Eutrope n'attribue cette élection qu'à un tumulte séditieux des prétoriens.

Il est vrai que les historiens chrétiens ne parlent pas d'une manière fort avantageuse de Maxence. Mais les payens en chérissent encore beaucoup sur les chrétiens. Voici le portrait qu'en fait Aurélius Victor. Maxence étoit un prince féroce et inhumain , et que la fureur de la débauche rendoit encore plus redoutable. Toujours lâche , tremblant et paresseux , il ne paroissoit touché de rien. L'Italie étoit en feu , ses armées fuyoient devant Constantin , il étoit battu de toute part , sans pouvoir sortir de son stupide assoupissement. Enfin , étant sorti de Rome malgré lui , il fut vaincu et périt dans le Tibre. C'est une chose in-

<sup>1</sup> Eutrop. 1. 9. — <sup>2</sup> Aurel. Vict. , page 2.

croyable, que les transports d'alégresse que causa sa mort au sénat et au peuple romain, qu'il avoit accablé et écrasé par sa tyrannie. Aurélius Victor, avant de faire ce caractère, avoit déjà représenté les désastres affreux dont Maxence avoit désolé l'Afrique. Eutrope y ajoute les cruautés dont il avoit usé envers la noblesse romaine ; et les historiens chrétiens, la brutalité de ses débauches. Tel étoit le monstre dont Voltaire prend la défense, pour rabaisser Constantin. « L'argent des Chrétiens et » leurs armes, continue-t-il, contribuèrent » à mettre Constantin sur le trône<sup>1</sup>. C'est ce » qui le rendit odieux au sénat, au peuple » romain, aux prétoriens, qui tous avoient » pris le parti de Maxence. Devenu empereur malgré eux, il ne pouvoit être aimé » d'eux. »

Je voudrois bien savoir en quel endroit M. de Voltaire a déterré cette anecdote, dont aucun auteur n'avoit encore fait mention. Aucun n'avoit encore parlé ni des sommes fournies, ni des légions levées par les Chrétiens. On sait bien que le sénat n'avoit eu aucune part à l'élection de Maxence. On sait que le peuple assemblé au cirque avoit donné le titre d'invincible à Constantin, en présence de Maxence lui-même<sup>2</sup>. On sait que Constantin, qui s'étoit fait estimer par les trois batailles gagnées dans la même année à Turin, à Bresce, à Véronne, et par une quatrième, sous les murs de Rome, se fit aimer aussi par la clémence

<sup>1</sup> Histoire générale. c. V. — <sup>2</sup> Lact.

et la bonté qu'il montra après la victoire. On sait qu'il tira de prison plusieurs sénateurs, et en rappela d'autres qui étoient exilés<sup>1</sup> ; mais on ne savoit pas qu'il se fût rendu universellement odieux au sénat, au peuple et aux prétoriens. M. de Voltaire a deviné tout cela.

On fait ensuite un crime à Constantin de la manière dont il parut au concile de Nicée. » On le vit, dit-on, convoquer et ouvrir le » concile, entrer au milieu des Pères tout couvert de pierreries, le diadème sur la tête, » prendre la première place, exiler indifféremment tantôt Arius, tantôt Saint Athanase. Il se mettoit à la tête du christianisme, sans être Chrétien lui-même ; car » c'étoit ne pas l'être dans ce temps-là, que » de n'être pas baptisé. »

On ne voit pas en vérité pourquoi M. de Voltaire trouve mauvais que Constantin ait paru au concile de Nicée avec toute la majesté d'un maître du monde. N'est-ce pas l'usage des princes de paroître avec le plus grand éclat dans les assemblées les plus augustes ? Et y en avoit-il une plus auguste que celle où se trouvoient plus de trois cents évêques, dont plusieurs portoient les marques des supplices qu'ils avoient endurés en confessant Jésus-Christ durant la persécution ? Mais il avoit des pierreries sur ses habits. Et Dioclétien en avoit bien jusques sur ses souliers, et Voltaire ne lui en fait pas un crime. On ajoute qu'il

<sup>1</sup> Paneg. Const.

ouvrit le concile, et qu'il se mit à la tête du christianisme, sans être Chrétien. Mais Eusèbe et Théodoret, qui sont un peu plus dignes de foi que notre historien, nous disent que Constantin parut au concile avec un profond respect pour les Pères, et qu'il ne parla que pour leur témoigner la joie qu'il avoit de voir les chefs de tant d'églises rassemblés, et d'être à même de les protéger. Quant au bannissement d'Arius, ce fut la suite de l'anathème prononcé contre lui par les Pères. L'exil de Saint Athanase fut l'effet des intrigues d'Eusèbe de Nicomédie, qui étoit un Arien caché.

Voici maintenant la réunion de toutes les noirceurs dont Voltaire charge Constantin, et voici comment il s'exprime : « Vous voudriez savoir quel étoit le caractère de Constantin. Demandez-le à Julien et Zozime, et ils vous diront qu'il agit d'abord en grand prince, ensuite en voleur public, et que la dernière partie de sa vie fut d'un prodigue, d'un efféminé, d'un voluptueux. Ils le peindront toujours ambitieux, cruel et sanguinaire. Demandez-le à Eusèbe, à Grégoire de Nazianze, à Lactance ; ils vous diront que c'étoit un homme parfait. Entre ces deux extrêmes, il n'y a que les faits avérés qui puissent vous faire trouver la vérité. Il avoit un beau-père, il l'obligea de se pendre ; il avoit un beau-frère, il le fit étrangler ; il avoit un neveu de douze à treize ans, il le fit égorger ; il avoit un fils

» aîné, il lui fit couper la tête ; il avoit une  
» femme , il la fit étouffer dans un bain. »

Voilà le plus horrible tableau qu'on ait jamais présenté. Examinons-en tous les traits, et nous verrons de quoi sont capables la plus noire méchanceté et la plus odieuse infidélité.

Il avoit un beau-père, il l'obligea de se pendre. Ce beau-père étoit Maximien Hercule. Tous les historiens payens conviennent qu'on n'avoit pas encore vu un homme plus féroce et plus ambitieux. Après avoir abdiqué l'empire malgré lui, avec Dioclétien, il le sollicita vivement de remonter avec lui sur le trône. Il tâcha de soulever les soldats contre son propre fils Maxence, qui avoit été déclaré Auguste, et voulut lui arracher de force la pourpre, dans une assemblée publique. N'ayant pu y réussir, et craignant pour sa vie, il se sauva dans les Gaules auprès de Constantin, son gendre. Il chercha plusieurs occasions de le poignarder. Il voulut engager sa fille Fausta à favoriser cet assassinat, en l'introduisant pendant la nuit dans l'appartement de Constantin. Fausta en avertit son époux, qui fit coucher un esclave dans son propre lit, et se mit en état de tout observer sans danger. Maximien fut saisi avec le poignard encore fumant du sang de l'esclave couché dans le lit de Constantin. Ce prince, qui avoit déjà pardonné d'autres attentats à son beau-père, lui laissa en cette occasion le choix de sa mort, et Maximien se pendit. Jamais

supplice ne fut mieux mérité, dit Eutrope.<sup>1</sup> Maximien étoit un prince perfide, brutal, insupportable, extrêmement enclin à la barbarie et à la cruauté. La juste punition de ce monstre est le premier crime dont Voltaire charge Constantin.

Il avoit un beau-frère, il le fit étrangler; il avoit un neveu, il le fit égorger. Ce beau-frère est Licinius, et ce neveu est Licinien. Le jeune Victor nous fait un portrait de Licinius, encore plus affreux que celui qu'Eutrope nous a laissé de Maximien. Ce Licinius ayant déclaré la guerre à Constantin, fut vaincu, demanda la paix, et il l'obtint. Peu de mois après il refit une nouvelle armée de plus de cent mille hommes, et fut vaincu de rechef. Quelques historiens prétendent qu'il fut déclaré par le sénat, ennemi de la république<sup>2</sup>; d'autres prétendent que les soldats demandèrent sa mort, parce qu'ils craignoient qu'il ne reprît encore la pourpre, comme l'avoit fait Maximien Hercule. Quoi qu'il en soit, Constantin consentit à sa mort: on ne sait pas comment mourut son fils Licinius le jeune. La mort d'un collègue perfide, et perturbateur de l'empire, est le second crime dont Voltaire charge Constantin.

Il avoit un fils, il lui fit couper la tête; il avoit une femme, il la fit étouffer dans un bain. On ne peut pas entièrement justifier Constantin sur l'article de ces désastres domestiques; mais si on les examine attentive-

<sup>1</sup> Eutrop. l. 10. — <sup>2</sup> Zozime.

ment, on trouvera qu'il fut bien plus à plaindre encore qu'à blâmer. Crispus, fils aîné de Constantin, et de sa première femme Minervine, faisoit l'amour et les délices des gens de guerre, l'espérance et l'admiration de tous les peuples de l'empire. Il s'étoit déjà fait connoître par ses talents militaires, et par quantité de victoires qu'il avoit remportées sur terre et sur mer. Fausta ne regardoit qu'avec jalousie le mérite brillant de Crispus, qui surpassoit de beaucoup celui de ses propres enfants. Digne fille de Maximien Hercule, elle accusa Crispus du même crime dont Phèdre avoit accusé Hippolyte. Constantin, nouveau Thésée, reconnut sa précipitation dans la condamnation de son fils, en condamnant à la mort l'impudique calomniatrice.

On auroit également tort de regarder Constantin comme un homme parfait, et de le regarder comme un homme qui n'ent d'autre règle que l'ambition, d'autre sentiment que la cruauté, d'autre vue que le despotisme. C'est-là cependant l'idée que s'efforce d'en donner M. de Voltaire. Qu'on lise avec attention et sans préjugé l'histoire de son empire ; malgré tous ses défauts, on le reconnoitra toujours pour un des plus grands hommes qui ait jamais gouverné l'univers.

Sa jeunesse annonça d'abord un héros ; toutes ses guerres montrèrent une activité inconcevable, et assuroit toujours les succès ; sa manière de gouverner, une sagesse qui prouvoit un grand génie, mais qui demandoit un aussi grand génie que le sien, pour

suivre heureusement ses vues ; ses sentiments pour la religion , un prince intimément persuadé et convaincu, mais qui avoit encore les vices et les foiblesses de l'humanité ; sa vie privée , un homme d'un commerce aisé , que la droiture naturelle rendoit facile à surprendre , mais qui punissoit ensuite celui qui l'avoit surpris. Toujours grand , toujours magnifique dans ses libéralités, ses dons, ses édifices, ses palais, et tout ce qui concernoit l'ordre de la maison impériale ; assidu à entrer dans le détail des représentations et des remontrances qui lui étoient adressées par les villes ; amateur de la paix, malgré le bonheur qui l'avoit accompagné dans ses guerres ; amateur des lettres et des arts, éclairé lui-même, instruit et cultivé : tel fut le véritable Constantin. Les payens eux-mêmes nous fournissent les principaux traits de ce caractère. Le Constantin de Voltaire n'est que le fruit d'une imagination remplie de fiel et d'horreurs.

C'est pour mieux convaincre le lecteur de l'injustice du jugement qu'on en porte dans l'histoire générale, que nous allons montrer le portrait que fait un payen de ce destructeur de l'idolâtrie. Il ne cache aucun de ses défauts, mais il a aussi le courage de rendre justice à ses grandes qualités.

Constantin, dit Eutrope<sup>1</sup>, réunit tout ce qu'on peut connoître de plus brillantes qualités du corps et de l'esprit. Jaloux de la gloire militaire, toutes les guerres qu'il entreprit

<sup>1</sup> Eutrop. l. 10.



furent accompagnées d'un bonheur inconcevable ; mais on peut dire que son habileté fut plus grande encore que son bonheur. Après les guerres civiles, il dompta les nations barbares qui environnoient l'empire, et mérita leur attachement et leur amour par la paix qu'il leur accorda après les avoir domptées : on trouva dans lui un prince attentif à procurer les douceurs de la tranquillité à l'empire, amateur des lettres, zélé pour la justice, empressé à se faire aimer par sa facilité et sa générosité. Parmi ceux qui l'approchoient, il y en eut quelques-uns pour qui son amitié fut plus douteuse ; mais il n'oublia rien pour élever et enrichir les autres : il fit plusieurs lois, parmi lesquelles on en trouve qui sont très-utiles et très-justes, et quelques-unes qui sont bien sévères, et d'autres qu'on peut regarder comme superflues ; il mérita d'être mis, après sa mort, au rang des dieux.

Aurélius Victor dit que le peuple romain fut extrêmement fâché que le corps de ce grand prince fût resté à Constantinople, parce qu'il le regardoit comme le restaurateur de l'empire, par le succès de ses armes, la sagesse de ses lois, la douceur de son gouvernement. Il n'y a que le furieux Zozime et l'apostat Julien, qui aient osé se déchaîner contre Constantin : on peut maintenant leur joindre encore Voltaire.

---



---

## CHAPITRE V.

### *De l'apparition de la Croix à Constantin.*

**M.** de Voltaire met la fameuse apparition de la Croix à Constantin au rang de ces fables, que de savans antiquaires ont réfutées, que la philosophie désapprouve, et que la critique détruit<sup>1</sup> ; il la compare à ces contes que faisoient autrefois les payens d'un bouclier tombé du Ciel, et du palladium de Troye.

« Quelques-uns, dit-il, prétendent que ce » signe apparut à Constantin à Besançon, » d'autres disent à Cologne, quelques-uns à » Trèves, d'autres à Troye<sup>2</sup>. Il est étrange » que le Ciel se soit expliqué en grec dans » tous ces pays-là ; il eût paru plus naturel » aux foibles lumières des hommes, que ce » signe eût paru en Italie le jour de la ba- » taille ; mais alors il eût fallu que l'inscrip- » tion eût été en latin. Un savant antiquaire, » nommé Loisel, a réfuté cette antiquité ; » mais on l'a traité de scélérat. »

Il faut avouer qu'on ne retrouve point l'esprit de M. de Voltaire dans une critique aussi foible que celle-ci : il ose, après plus de quatorze cents ans, traiter de fable ce qui est rapporté par trois ou quatre auteurs contemporains ; ce que Constantin lui-même a attesté

<sup>1</sup> Histoire gén. c. V. — <sup>2</sup> Mélange, ch. 62.

avec serment ; ce qui est constaté par des médailles frappées par son ordre ; ce qu'on retrouve dans celles de son fils l'empereur Constantius , et qui existent encore maintenant : on y voit la Victoire présentant à Constantin le labarum où est le nom de Jésus-Christ , avec cette légende : *Hoc signo victor eris*. On la trouve dans Banduri et dans le livre intitulé : *Numismata imperatorum romanorum*. Il paroît que le critique M. de Voltaire ignoroit tout cela ; mais il est étrange , dit-il , que le Ciel se soit expliqué en grec dans les Gaules. Mais où a-t-il appris que le Ciel se soit expliqué en grec ? Les médailles de Constantius sont latines , quoique le siège de l'empire fût à Constantinople. Pour Eusèbe , qui a écrit cet événement ; comme il étoit grec , il écrivoit dans sa langue naturelle ; il seroit étrange qu'il se fût exprimé autrement. Les différentes opinions sur le lieu ou la ville où cette apparition a eu lieu , n'infirment point la certitude du fait : Eusèbe dit qu'elle arriva dans les Gaules ; et les commentateurs ont fait des conjectures sur la ville près de laquelle ils pensent que cela a pu arriver.

Il eût été plus naturel , ajoute-t-on , que ce signe eût paru en Italie le jour de la bataille ; mais M. de Voltaire ne dit pas pourquoi cela eût été plus naturel : et quel mal y auroit-il que Dieu eût donné long-temps auparavant à Constantin des assurances de sa protection ?

On dit enfin qu'un savant antiquaire , nommé Loisel , a réfuté cette antiquité , mais qu'on

l'a traité de scélérat. Si Loisel a ignoré les preuves que nous avons de ce prodige , il ne doit pas être mis au rang des savants ; s'il ne les a pas ignorées , et que néanmoins il ait combattu ce point , il peut être traité de scélérat ; mais je ne répondrai à Loisel et à M. de Voltaire , que par les paroles d'un savant bien plus célèbre ; c'est M. Baluze. Voici comment il parle dans ses remarques sur Lactance. C'est une audace insupportable de mettre au rang des pieuses erreurs de l'antiquité l'apparition de la Croix à Constantin. A quoi pourra-t-on s'en tenir désormais , si un fait constaté par les médailles de Constantin même , rapporté par Lactance , par Optatien , par Eusèbe , doit être mis au rang des pieuses erreurs de l'antiquité ? Ce n'est pas seulement une témérité , c'est une impiété de penser ainsi. M. Baluze ne conclut de la sorte , qu'après avoir fourni ses preuves. M. de Voltaire donne le nom de savant à Loisel , qui a tenté vainement de répandre des nuages sur cette vérité ; mais un célèbre anglois en a porté les preuves jusqu'à la démonstration , dans un ouvrage qui a été traduit en françois , et imprimé à Paris , il y a six ou sept ans. Comment M. de Voltaire n'est-il pas du sentiment de cet anglois ? Est-ce parce qu'il est avantageux à la Religion chrétienne ?

## CHAPITRE VI.

*De la fin des Persécuteurs.*

\* CE qu'il y a de déplorable , dit M. de  
 » Voltaire en gémissant tendrement , c'est  
 » qu'à peine la Religion chrétienne fut sur  
 » le trône , que la sainteté en fut profanée  
 » par des Chrétiens indignes de ce nom ,  
 » qui se livrèrent à la soif de la vengeance ,  
 » lors même que leur triomphe devoit leur  
 » inspirer l'esprit de paix : ils massacrè-  
 » rent dans la Syrie et dans la Palestine  
 » tous les magistrats qui avoient sévi contre  
 » eux ; ils noyèrent la femme et la fille de  
 » Maximien ; ils firent périr dans les tour-  
 » ments ses fils et ses parents ; les querelles ,  
 » au sujet de la consubstantialité du Verbe ,  
 » troublèrent le monde et l'ensanglantèrent :  
 » enfin Ammien Marcellin dit que les Chré-  
 » tiens , de son temps , se déchiroient entre  
 » eux comme des bêtes féroces. »

Voilà des sentiments bien tendres , et un  
 fiel bien amer , des calomnies bien noires , et  
 les expressions d'une charité bien touchante.  
 Voltaire auroit poussé moins de gémissements ,  
 il auroit dit moins d'injures aux Chrétiens ,  
 et il seroit tombé dans moins d'erreurs de  
 faits , s'il eût eu encore quelque respect pour  
 la vérité. Examinons ces faits , qu'il rapporte  
 comme des horreurs qui déshonorèrent alors  
 le nom chrétien.

Il est vrai que Candidien , neveu de Maximin , et Sévérien , fils de Sévère , furent massacrés : il est vrai que les impératrices Prisque et Valérie , l'une épouse , et l'autre fille de Dioclétien , furent précipitées dans la mer à Thessalonique ; mais tout cela se fit par les ordres de Licinius<sup>1</sup> : or , l'empereur Licinius n'étoit pas chrétien.

Il est vrai que plusieurs officiers des provinces d'Asie , et qui avoient été des plus violents persécuteurs , furent condamnés à périr ; mais toutes ces provinces obéissoient à Licinius : Constantin n'y avoit aucune autorité. Pourquoi donc M. de Voltaire fait-il un crime de ces exécutions aux Chrétiens , qui n'y eurent point de part ? Où est la probité de l'homme ? Où est la fidélité de l'historien ? Ce qu'il dit encore d'Ammien Marcellin est une nouvelle preuve ou d'ignorance ou de malignité. Cet historien , tout payen qu'il étoit , n'a jamais autant maltraité les Chrétiens , que le font aujourd'hui nos écrivains philosophes. Ammien Marcellin n'a point dit ce que Voltaire lui fait dire. Cet écrivain judicieux et équitable , après avoir rapporté avec quelle adresse Julien avoit caché son inclination pour l'idolâtrie , et le zèle avec lequel il la rétablit , ajoute ces paroles<sup>2</sup> : Pour réussir plus heureusement dans son dessein , il faisoit venir dans son palais les évêques qui avoient des opinions différentes sur la religion ; il les avertissoit les uns et les autres de vivre en paix ;

<sup>1</sup> Aurelius Lact. — <sup>2</sup> Ammien Marcellin , livre 22.

mais d'être fermes et intrépides, chacun dans leurs sentiments : il n'agissoit ainsi que pour augmenter leurs divisions par la licence, ayant éprouvé, disoit-il, que les bêtes féroces ne sont pas plus redoutables aux hommes, que les Chrétiens le sont les uns aux autres, quand ils sont divisés de créance et de sentiments. Ammien Marcellin nous apprend par-là quelles étoient les vues et la malice de Julien : il rapporte ce que pensoit et disoit cet empereur ; mais nulle part il ne dit qu'il ait vu lui-même les Chrétiens se déchirer entr'eux comme des bêtes féroces. Voltaire calomnie donc en même temps Ammien Marcellin et les Chrétiens.

---

## CHAPITRE VII.

### *De l'Empereur Julien.*

AMMIEN Marcellin, payen zélé, et officier de marque dans les armées romaines, fait un héros de Julien ; mais il n'ose pas dissimuler tous ses défauts. M. de Voltaire est plus hardi ; il en fait un homme presque divin. « Qu'on » examine en lui, dit-il, l'homme, le philo- » sophe, l'empereur, et qu'on cherche le » prince qu'on osera lui préférer. » Tel est comme le plan et le fond du discours qu'il consacre à la gloire de ce fameux apostat.

Il est certain que l'empereur Julien avoit plusieurs de ces qualités qui font les héros et les grands princes, la science militaire, la

valeur, l'éloquence, la sobriété, la tempérance, les talents pour le gouvernement ; mais il est également certain que les grandes qualités ont été égalées dans lui par les vices ; il seroit également injuste de ne le juger que par les unes, ou de ne le juger que par les autres : c'est pour cela qu'en démasquant le faux Julien que nous présente Voltaire, nous ferons mieux connoître le véritable. Qu'on ne craigne point ici la prévention des chrétiens contre ce prince ; ce sont les témoignages des payens même que nous allons employer.

« Cet homme, dit M. de Voltaire, qu'on  
 » a peint comme abominable, est peut-être  
 » le premier des hommes, ou du moins le  
 » second. Toujours sobre, toujours tempé-  
 » rant, n'ayant jamais eu de maîtresse, don-  
 » nant à regret peu d'heures au sommeil,  
 » partageant son temps entre l'étude et les af-  
 » faires, généreux, capable d'amitié, ennemi  
 » du faste ; on l'eût admiré, s'il n'eût été que  
 » particulier. »

Examinons le fond de cet éloge. Voltaire se plaint qu'on ait peint Julien comme abominable, quoiqu'il soit peut-être le premier, ou du moins le second des hommes ; mais un prince qui étoit né dans le christianisme, et qui l'avoit abjuré, qui donnoit dans une foiblesse de superstition que les auteurs payens ont eux-mêmes blâmée, qui étoit toujours environné de devins, de magiciens, de femmes de peu de vertu, a bien pu être regardé comme abominable. On ne voit guère comme Voltaire en ose faire le premier des hommes.



Il y a bien quelque chose à rabattre des bonnes qualités qu'il attribue à Julien. 1.<sup>o</sup> Il est bien difficile de concevoir que ce prince n'ait jamais eu de maîtresse : on sait qu'il n'eut point d'enfants de sa femme Héléne ; et l'on a cependant une lettre qu'il écrivit en 363, c'est-à-dire, l'année de sa mort, à celui qui avoit soin de ses enfants. 2.<sup>o</sup> La générosité dont on lui fait ici honneur, ne s'accorde guère avec la duplicité dont il usa envers son oncle Constance, et avec l'ambition qu'il montra, en retenant le titre d'Auguste, que Constance ne vouloit pas lui confirmer. Constantin, que M. de Voltaire a tant maltraité, eut bien plus de modération ; son armée victorieuse lui avoit déferé le titre d'Auguste : l'empereur Maximien Galère ne lui voulut laisser que celui de César ; Constantin aim mieux s'en contenter, que d'exciter une guerre civile ; mais le généreux Julien aim mieux faire la guerre à son oncle que de se désister.

M. de Voltaire ne cesse de nous représenter Julien comme un philosophe, comme un vrai sage ; et c'est ce philosophe de qui Ammien Marcellin lui-même<sup>1</sup> assure qu'il étoit bien plus superstitieux que religieux ; qu'à tout propos il immoloit des victimes sans nombre, et qu'on disoit publiquement que s'il revenoit victorieux de la guerre des Perses, il n'y auroit pas assez de bétail dans tout l'empire pour contenter sa superstition. C'est

• Ammien Marcellin, livre 25.

ce même empereur philosophe qui faisoit des processions par les rues, environné de femmelettes, portant dévotement les petites idoles et les instruments des sacrifices <sup>1</sup> : c'est ce même philosophe qui, au rapport de Théodoret, sacrifia une femme dans le temple de la lune à Carrès.

Mais, dit M. de Voltaire avec indignation, Théodoret est le seul qui rapporte ce conte infâme : c'est que Théodoret étant plus près de Carrès, fut plus à portée d'en être instruit. Marcellin n'en dit rien, il est vrai : c'est qu'il supprimoit certains faits trop déshonorants pour son héros, comme il l'avoue lui-même : ainsi crut-il devoir supprimer la lettre menaçante que Julien écrivit à Constance au commencement de la guerre<sup>2</sup>. Tout ce qu'on trouve dans Marcellin par rapport au fait que nous examinons, c'est que Julien fit lui-même un sacrifice fort secret à Carrès, et qu'il n'eut point d'autre témoin que Procope son parent, à qui il ordonna de prendre la pourpre s'il apprenoit sa mort : il n'y a pas beaucoup à ajouter au récit de Marcellin, pour confirmer celui de Théodoret.

« Si on le considère comme empereur,  
 » continue le panégyriste, on le voit refuser  
 » le titre de Dominus qu'affectoit Constantin,  
 » soulager le peuple, diminuer les impôts,  
 » contenir ses officiers et ses ministres, pré-  
 » venir toute corruption. »

<sup>1</sup> Ammien Marcellin, livre 22. — <sup>2</sup> Ammien Marc. ; livre 20.

Ammien Marcellin<sup>1</sup> nous apprend que Julien étoit dans la joie de son cœur, quand il se voyoit applaudi par le petit peuple; que pour se faire la réputation de prince populaire, il affectoit de parler familièrement avec les gens les moins dignes de considération; et voilà pourquoi il ne prenoit pas ordinairement le titre de Dominus, que les empereurs avoient pris depuis long-temps. Représenter Constantin comme un prince qui affectoit ce titre, c'est un trait de malignité et non pas une vérité. La louange qu'on donne à Julien sur les soins à contenir ses officiers et ses ministres, n'est fondée que sur le culte idolâtre que Voltaire lui rend et voudroit lui faire rendre; car Libanius, Eutrope et Ammien Marcellin le blâment de sa négligence en ce point; cependant, ces trois auteurs étoient payens et admirateurs de Julien.

« C'est un conte ridicule, dit-on encore,  
 » que quand Julien voulut faire rebâtir le  
 » temple de Jérusalem, il sortit de terre des  
 » globes de feu qui consumèrent les ouvrages  
 » et les ouvriers. »

Il est sûr que tous les historiens chrétiens et payens s'accordent sur ce point; cependant M. de Voltaire n'en croit ni aux uns ni aux autres. Quatorze cents ans après l'événement, il déclare que tous se sont trompés, qu'il sait mieux les choses que les auteurs contemporains, et qui étoient sur les lieux, et que ce n'est là qu'un conte ridicule.

<sup>1</sup> Ammien Marcellin, livre 25.

Malgré sa décision, nous ne laisserons pas de rapporter le témoignage des auteurs contemporains : on sait que Jésus-Christ et les prophètes avaient prédit la ruine éternelle du temple de Jérusalem. Julien s'imagina pouvoir venir à bout de rendre fausse cette prédiction, et d'affoiblir par-là l'idée de la vérité et de l'infailibilité des livres divins ; il rassembla les Juifs, il les flatta, il fournit des sommes immenses pour l'entreprise, et voici quel en fut le succès ; c'est Ammien Marcellin qui le raconte. Alipius pressoit les ouvrages avec une extrême diligence : il étoit encore secondé par le gouverneur de la province ; mais toute la diligence et les soins furent inutiles : des globes épouvantables de feu sortirent tout-à-coup d'auprès des fondements, consumèrent plusieurs ouvriers, rendirent les approches de ces lieux impossibles ; et ce redoutable élément éloignant toujours tout ce qui s'avançoit, on fut forcé de renoncer à l'entreprise. C'est un payen qui parle ainsi, et cependant M. de Voltaire ne veut pas le croire ; il conclut ensuite son panégyrique de Julien, par cette observation.

« Les chrétiens et les payens déhitoient  
 » également des fables ; mais les fables des  
 » chrétiens, ses ennemis, étoient toutes ca-  
 » lomnieuses. »

Mais n'a-t-il pas à craindre qu'on ne dise la même chose de son histoire, et que son Essai n'est qu'un tissu de calomnies contre l'Eglise chrétienne ?

## CHAPITRE VIII.

*De l'Apostasie de Julien.*

Voici un plaidoyer des plus singuliers qui ait jamais été fait; il faut avoir toute l'habileté et toute la hardiesse de M. de Voltaire pour entreprendre et pour soutenir une pareille cause. Il prétend excuser, et en quelque manière justifier l'empereur Julien d'avoir apostasié du christianisme, et d'avoir renoncé à l'évangile pour embrasser le culte des idoles. Celui qui excuse Néron, qui fait un si beau panégyrique de Dioclétien, qui déchire si cruellement Constantin, peut bien encore être l'avocat de l'apostat Julien.

« Peut-être, dit-il, en suivant le cours de sa vie, et en observant son caractère, on verra ce qui lui inspira tant d'aversion pour le Christianisme. » Ces causes d'aversion que l'avocat rapporte, sont les crimes du premier empereur chrétien Constantin, grand-oncle de Julien, la confusion et les carnages dont la religion chrétienne remplissoit l'empire; l'orgueil et les intrigues des évêques; une éducation philosophique; enfin, l'esprit pacifique de la religion payenne. Il conclut, en disant que les politiques ne furent pas plus surpris de voir Julien quitter le christianisme

\* M'langé. ch. 62.

pour les faux dieux, que de voir Constantin, quitter les faux dieux pour le christianisme, et qu'il est fort vraisemblable que tous deux changèrent par des raisons d'État. Voyons brièvement la valeur et la force de ces raisons.

La première que donne M. de Voltaire, c'est l'horreur que Julien devoit avoir des crimes de Constantin, qui avoit mis cette nouvelle religion sur le trône : cette première raison n'est point concluante ; car Julien devoit avoir encore bien plus d'horreur de la religion payenne, qui avoit fourni tant d'empereurs qu'on devoit moins regarder comme des hommes, que comme des monstres dignes de l'exécration de tout l'univers. Constantin a eu des défauts ; il y a eu des taches dans sa vie, il est vrai. Mais quelle comparaison de ces défauts et de ces taches, avec les cruautés d'Auguste durant le triumvirat, avec la férocité des Caligula, des Domitien, des Maximin, des Décius, avec les honteuses débauches des Néron, des Héliogabale, des Caracalla, etc. Ces payens devoient donc être plus détestables aux yeux de Julien, que le chrétien Constantin. Ce n'étoit donc pas là un motif suffisant pour passer du christianisme à l'idolâtrie.

La seconde raison, c'est la confusion et les carnages dont la religion chrétienne remplissoit l'empire. Mais il semble au contraire que la paix de l'église avoit fait naître la paix dans tout l'univers. L'empire romain n'avoit jamais joui d'une si longue et si heureuse tranquillité, que sous le grand Constantin. Il y

ont sous son règne, et sous celui de son fils, quelques évêques exilés pour les affaires de l'arianisme; il y eut des conciles, des disputes, des intrigues d'évêques; mais cela n'altéra point la paix civile des provinces. Pour ces carnages qui remplissoient tout l'empire, ils n'ont jamais existé que dans l'imagination de M. de Voltaire. Aucun auteur n'en a parlé. Il y eut des carnages épouvantables dans l'empire sous les Dioclétien, les Maximien, les Maximin, les Dèce. Les chrétiens en étoient les victimes. Voilà tout ce que les monuments historiques nous apprennent, et l'on n'y voit rien encore qui puisse excuser ou justifier l'apostasie de Julien.

On donne pour troisième cause de cette apostasie, l'orgueil et le faste des évêques: et l'on cite en preuve, le trait suivant. « Un » nommé Leontius, évêque de Tripoli, fit » dire à l'Impératrice, qu'il n'iroit point la » voir, à moins qu'elle ne le reçût d'une ma- » nière conforme à son caractère épiscopal, » qu'elle ne vînt au-devant de lui jusqu'à la » porte, qu'elle ne reçût sa bénédiction en » se courbant, et qu'elle ne se tint debout » jusqu'à ce qu'il lui permit de s'asseoir. Les » Pontifes payens n'en usoient point ainsi » avec les impératrices. Cet orgueil dut faire » de profondes impressions dans l'esprit de » Julien, qui en fut témoin. »

Si ce trait eût été rapporté fidèlement, il eût prouvé tout le contraire de ce que prétend M. de Voltaire. Car il y a deux défauts dans ce récit qu'il fait : défaut de fidélité, et

défaut d'équité. Il défigure totalement le fait, pour rendre odieux les ministres de la religion, et pour en tirer des conséquences désavantageuses. Suidas le rapporte bien différemment. Il dit qu'un grand nombre d'évêques, étant assemblés pour un concile, allèrent tous, les uns après les autres, rendre leurs devoirs à l'impératrice Eusébie, qui les reçut avec beaucoup de hauteur et de fierté. Léontius, évêque Arien, d'une assez mauvaise réputation, étant informé de l'accueil qu'on avoit fait aux autres évêques, ne voulut point y paroître à son tour. Eusébie s'en tint offensée, et fit demander à l'évêque pourquoi il ne venoit pas comme les autres la saluer. Leontius fit alors une partie de cette réponse que Voltaire a si bien amplifiée. Eusébie s'en plaignit à l'empereur, qui lui répondit, qu'elle feroit bien mieux de se tenir dans son palais à filer avec ses filles. Voilà le récit de l'auteur grec, qui est bien différent du récit de l'auteur français.

Il faut conclure de-là - 1.<sup>o</sup> Que ce faste n'étoit point répandu dans tout le corps épiscopal, puisqu'il n'y eut qu'un seul évêque qui fit cette faute, si malignement remarquée. 2.<sup>o</sup> Que la déférence des autres évêques devoit faire dans l'esprit de Julien une impression plus profonde que la faute d'un seul, et lui devoit mieux faire connoître l'esprit de la religion chrétienne.

La quatrième raison qu'on donne de l'apostasie de Julien, c'est qu'il avoit été élevé par des philosophes, qui fortifièrent dans son



pour l'aversion malheureuse que les abus de la religion chrétienne lui inspirèrent pour elle.

Cela prouve combien l'éducation philosophique est funeste. Je crois qu'elle l'est encore autant aujourd'hui qu'elle l'étoit alors. On apprend bien aux jeunes gens à remarquer les abus réels ou prétendus de la religion ; on ne leur apprend pas à en remarquer la sainteté, la force, les avantages et les suites. Cependant il est faux que Julien n'ait été élevé que par des philosophes. Eusèbe, évêque de Nicomédie et son parent, fut un de ses premiers éducateurs ; et il avoue lui-même qu'il a été chrétien jusqu'à l'âge de vingt ans. S'il eût été un vrai philosophe, il auroit bien su distinguer la sainteté de la religion d'avec les abus qu'on en faisoit ; il auroit senti toute l'absurdité et l'extravagance de l'idolâtrie qu'il embrassa.

Enfin la dernière raison qu'apporte l'avocat de Julien, c'est l'esprit pacifique de la religion payenne, qui n'avoit ni dogmes, ni sacrifices commandés, et qui par conséquent devoit être bien plus du goût d'un philosophe.

Il paroît par cette dernière raison, que les payens étoient comme nos philosophes modernes, et nos philosophes modernes comme les payens. La religion qu'ils voudroient, c'est une religion sans dogme de créance et sans exercice de culte ; c'est-à-dire, qu'ils conservent encore par nécessité le nom de religion, et qu'ils trompent par-là le monde, puisqu'au fond ils n'en ont point.

Après avoir si bien réussi à excuser l'apostasie de Julien, M. de Voltaire le justifie entièrement sur les persécutions que nous croyons qu'il a faites aux chrétiens. « Il ne » fit jamais mourir aucun chrétien, dit-il, » il ne les persécutoit point. Il les laissoit » jouir de leurs biens comme empereur juste, » et il écrivoit contre eux comme philo- » sophe. »

Eutrope<sup>1</sup> avoue que Julien persécutoit trop vivement la religion chrétienne; Ammien Marcellin blâme l'injustice de ses loix contre les chrétiens, et ses artifices pour fomenter la division entre eux.<sup>2</sup> Les actes publics nous font connoître un grand nombre de martyrs qui souffrirent par l'ordre de ses gouverneurs. Et M. de Voltaire assure que Julien ne persécuta jamais les chrétiens. Il ne peut ensuite s'empêcher de témoigner son indignation, sur ce qu'on désigne ce grand homme par le surnom injurieux d'Apostat; mais il faut qu'il s'en console. Le monde parlera toujours de même. On dira toujours Louis le Bègue, Charles le Chauve et Julien l'Apostat.

<sup>1</sup> Eutrope. l. 10. — <sup>2</sup> Amm. Marcel. l. 25.

## CHAPITRE IX.

*De Mahomet.*

LES Chrétiens n'avoient regardé jusqu'à présent le fameux Mahomet que comme un heureux brigand, un imposteur habile, un législateur presque toujours extravagant. Quelques savants de ce siècle, sur la foi des rapsodies arabesques, ont entrepris de le venger de l'injustice que lui font nos écrivains. Ils nous le donnent comme un génie sublime, et comme un homme des plus admirables, par la grandeur de ses entreprises, de ses vues et de ses succès.

M. de Voltaire nous assure qu'il avoit une éloquence vive et forte, des yeux perçants, une physionomie heureuse, l'intrépidité d'Alexandre, la libéralité et la sobriété dont Alexandre auroit eu besoin pour être un grand homme en tout.<sup>1</sup> A la beauté de ce portrait, ne prendroit-on pas Voltaire pour un petit Maimbourg? Il nous représente Mahomet comme un homme qui a eu la gloire de tirer presque toute l'Asie des ténèbres de l'idolâtrie. Il extrait quelques paroles de divers endroits de l'Alcoran, dont il admire le sublime. Il trouve que sa loi est extrêmement sage, que ses loix civiles sont bonnes, et que

<sup>1</sup> Histoire gén. ch. V.

son dogme est admirable en ce qu'il a de conforme avec le nôtre. Enfin pour prémunir les lecteurs contre tout ce que les chrétiens ont dit méchamment de Mahomet, il avertit que ce ne sont guère que des sottises débitées par des moines ignorants et insensés. Faisons quelques remarques sur ce sublime panégyrique.

Et d'abord la comparaison de Mahomet avec Alexandre est heureusement trouvée. Le valet d'un marchand de chameaux comparé au fils d'un grand roi ; un chef de voleurs et de brigands, au vainqueur de la Grèce et de l'Asie ; le législateur le plus extravagant et l'homme le plus ignorant, avec le mieux instruit et le plus éclairé de tous les princes. On donne à Mahomet l'intrépidité et la libéralité d'Alexandre ; mais on ne lui donne pas sa continence. Alexandre traita avec le plus grand respect toutes les princesses de la maison de Darius qui étoient devenues ses prisonnières. Et Mahomet disoit qu'il avoit permission du Ciel de prendre en même-temps autant de femmes qu'il voudroit. L'auteur arabe qui a écrit sa vie, dit qu'il en eut dix-huit. Examinons maintenant les prodiges qu'il lui attribue.

Dire, comme M. de Voltaire, que Mahomet retira presque toute l'Asie de l'idolâtrie, c'est faire trop d'honneur à cet imposteur. C'est se déshonorer soi-même en avançant une chose dont tout homme médiocrement instruit peut démontrer la fausseté. Car 1.<sup>o</sup> cette belle partie de l'Asie qui s'étend depuis le détroit de Constantinople jusqu'à l'Eu-

prate, et même jusqu'au Tibre, étoit chrétienne avant Mahomet. 2.<sup>o</sup> Les régions immenses de la Tartarie et tout le nord de l'Asie sont encore presque toutes idolâtres. 3.<sup>o</sup> Les Indes ont incomparablement encore plus de payens que de mahométans, comme M. de Voltaire en convient lui-même. 4.<sup>o</sup> La Chine n'a presque jamais entendu parler de Mahomet. 5.<sup>o</sup> La Syrie et une grande partie de l'Arabie étoit chrétienne avant que cet imposteur parût au monde. Comment a-t-il donc tiré presque toute l'Asie des ténèbres de l'idolâtrie ? Cette première partie de son éloge est donc déjà sujette à caution.

« Il étoit bien difficile, dit-on, qu'une religion si simple et si sage, enseignée par un homme toujours victorieux, ne subjuguât pas une partie de la terre<sup>1</sup>. »

Il est vrai que la religion de Mahomet est bien simple. Car, excepté le dogme de l'unité de Dieu, qu'il prit des Juifs ou des Chrétiens, il ne changea rien aux usages des Arabes. Il leur laissa leurs brigandages, et les y autorisa encore par son exemple. Il leur recommanda de se laver souvent les mains, les pieds et la tête, parce qu'ils étoient naturellement fort mal-propres, comme le sont encore les Turcs. Il leur laissa la circoncision, parce qu'elle étoit en usage parmi eux depuis bien des siècles, et qu'ils croyoient la tenir d'Abraham. Il leur donna un petit rituel de prières, qu'on peut faire dans un instant. Il est vrai qu'il n'y a

<sup>1</sup> Mélanges, chapitre 69.

pas là de quoi rebuter ; mais y a-t-il beaucoup à louer et à admirer ?

Quant à la sagesse de cette religion , le trait le plus sage qu'on y trouve , c'est la défense de l'examiner et d'en raisonner. La précaution étoit nécessaire. Il n'y avoit qu'une ignorance grossière qui pût mettre en sûreté toutes les sottises dont l'alcoran est rempli.

Venons maintenant à ces sublimes pensées que M. de Voltaire admire dans l'alcoran ; nous trouverons qu'elles ne sont guère que des imitations ou des extraits de nos divines écritures. Mahomet n'y entendoit pas grand-chose ; mas il se servoit , dit-on , d'un moine apostat , nommé Sergius , qui étoit en état d'en fournir divers endroits , que Mahomet travestissoit ensuite dans son alcoran. Un trait que nous allons rapporter , suffira pour convaincre de ces imitations et de ces travestissemens.

« Sa définition de Dieu est d'un genre vé-  
 » ritablement sublime , dit M. de Voltaire.  
 » On lui demandoit qui étoit cet Alla qu'il  
 » annonçoit. C'est celui , répondit-il , qui tient  
 » l'être de soi-même , et de qui les autres le  
 » tiennent ; qui n'engendre point et qui n'est  
 » point engendré , et à qui rien n'est sem-  
 » blable dans toute l'étendue des êtres. »

Je suis celui qui est , dit le Seigneur dans l'exode. Le ciel et la terre vous appartiennent , dit à Dieu le prophète royal , c'est vous qui en avez posé les fondemens , votre règne est un règne qui dure dans tous les siècles. Que trouvera-t-on de semblable à vous , Seigneur ,

**Dieu des vertus?** Que l'on compare ces textes **avec** ce qu'on cite de Mahomet, on trouvera que ce qu'il dit de grand est tiré de l'Écriture, et que ce qu'il ajoute est un dogme qui sent le Sabellien, l'Arien ou le Juif, et qui peut encore être admis par les Sociniens.

Mais qui le croiroit, que le même Voltaire qui, dans son histoire générale, fait de Mahomet un génie sublime, un législateur sage, un Alexandre, et quelque chose de plus encore qu'Alexandre, en fasse dans ses mélanges de philosophie et de littérature, le plus méprisable et le plus détestable de tous les hommes? Il tombe dans les contradictions les plus grossières, et il a toujours le ton également hardi et assuré. Jugez de la créance que mérite ce fameux écrivain.

Il parle sur le même ton dans son épître au roi de Prusse, sur la tragédie de Mahomet.

Il y avoue que ce grand prophète « n'étoit  
 « qu'un marchand de chameaux, qui, associé à  
 « quelques brigands, leur persuada qu'il s'en-  
 « tretenoit avec l'ange Gabriel, qu'il se vanta  
 « d'avoir été ravi au ciel, et d'y avoir reçu  
 « une partie de ce livre inintelligible, qui fait  
 « frémir le sens commun à chaque page; que  
 « pour faire respecter ce livre, il porta dans  
 « sa patrie le fer et la flamme, qu'il égorgea  
 « les pères, qu'il ravit les filles, qu'il donna  
 « aux vaincus le choix de sa religion ou de  
 « la mort, qu'il enlevait les femmes de ses  
 « disciples. »

Voilà le commentaire le plus sûr que nous puissions donner au panégyrique de Mahomet. C'est Voltaire qui explique le sens de Voltaire.

---

---

## CHAPITRE X.

### *De Charlemagne.*

CHARLEMAGNE, qui étendit les bornes de l'empire françois depuis l'Ebre en Espagne jusqu'en Hongrie, et depuis les portes de Rome jusqu'au nord de la Germanie, qui fut comme le nouveau fondateur de l'empire d'occident, qui subjugua cette fière Allemagne qui avoit résisté à toute la puissance romaine, qui étendit la religion aussi loin que ses conquêtes, et que quelques églises honorent comme un Saint; Charlemagne, si nous en croyons Voltaire, n'étoit qu'un heureux brigand, un conquérant inhumain, et peut-être même un père incestueux.

Celui qui maltraite ainsi ce grand prince, c'est celui qui vient de nous représenter l'impositeur Mahomet comme un homme d'un génie extraordinaire, presque en tout égal, et par quelques endroits supérieur à Alexandre même. C'est ainsi qu'il distribue et partage les louanges et les satyres.

C'est pour mieux dégrader Charlemagne, qu'il fait d'abord une peinture touchante de l'innocence et des malheurs des nations saxonnes. et des cruautés que ce prince exerça contr'elles. « Les mœurs des Saxons et leurs » lois, dit-il, étoient les mêmes que du temps » des Romains. Chaque canton se gouvernoit



en république ; mais ils éliſoient un chef  
 » pour la guerre. Leurs lois étoient ſimples  
 » comme leurs mœurs, leur religion groſſière ;  
 » mais d'ailleurs ils cultivoient la juſtice ; ils  
 » mettoient leur gloire et leur bonheur dans  
 » la liberté.

» Charlemagne fit la guerre aux Saxons,  
 » trente années avant de les aſſujettir plei-  
 » nement. Leur pays n'avoit point encore ce  
 » qui tente aujourd'hui la cupidité des conqué-  
 » rants. Il ne s'agiſſoit que d'avoir pour eſcla-  
 » ves des millions d'hommes qui nourriſſoient  
 » leurs troupeaux, et qui ne vouloient point  
 » de maîtres. Le général de la plupart de ces  
 » peuples étoit le fameux Vitikind, homme  
 » tel qu'Arminius, mais qui eut enſin plus  
 » de foibleſſe. » Nous verrons bientôt quelle  
 est la foibleſſe que M. de Voltaire reproche  
 à ce général. Voilà en abrégé le portrait qu'il  
 fait des Saxons. Voici comme il peint les cruau-  
 tés de Charlemagne.

» Charles prend d'abord la fameuſe bour-  
 » gade d'Ereſbourg. Il fait égorger les habi-  
 » tants, il pille, il rase le principal temple  
 » du pays. On massacre les prêtres ſur les  
 » débris de l'idole renverſée. On pénètre jus-  
 » qu'au Véſer. Tous ces cantons ſe ſoumirent.  
 » Il vouloit les lier à ſon joug par le Chris-  
 » tianisme. Il leur laiſſe des miſſionnaires  
 » pour les perſuader, et des ſoldats pour  
 » les forcer. Presque tous ceux qui habitoient  
 » vers le Véſer, ſe trouvèrent en un an chré-  
 » tiens, mais eſclaves.

» Vitikind, retiré chez les Danois, revient

„ au bout de quelques années. Il ranime ses  
 „ compatriotes , il les rassemble , il détruit  
 „ le christianisme qu'on n'avoit embrassé que  
 „ par la force. Il vient jusqu'au Rhin , suivi  
 „ d'une multitude de Germains , il bat les  
 „ lieutenans de Charlemagne. Ce prince ac-  
 „ court. Il défait à son tour Vitikind , mais il  
 „ traite de révolte cet effort courageux de  
 „ liberté. Il demande aux Saxons tremblants  
 „ qu'on lui livre leur général , et sur la nou-  
 „ velle qu'ils l'ont laissé retourner en Dane-  
 „ marck , il fait massacrer quatre mille cinq  
 „ cents prisonniers. Traiter ainsi des hommes  
 „ qui combattoient pour leur liberté , c'est  
 „ l'action d'un brigand.

„ Il fallut encore trois victoires avant  
 „ d'accabler ces peuples sous le joug. En-  
 „ fin , le sang cimenta le christianisme et  
 „ la servitude. Vitikind lui-même , lassé de  
 „ ses malheurs , fut obligé de recevoir le bap-  
 „ tême. Le roi , pour mieux s'assurer du pays ,  
 „ transporta des colonies saxonnes jusqu'en  
 „ Italie , et établit des colonies de francs  
 „ dans les terres des vaincus. Mais il joignit  
 „ à cette politique sage , la cruauté de faire  
 „ poignarder par des espions les Saxons qui  
 „ vouloient retourner à leur culte. Souvent  
 „ les conquérans ne sont cruels que dans  
 „ la guerre : la paix amène des mœurs et des  
 „ lois plus douces. Charlemagne au contraire  
 „ fit des lois qui tenoient de l'inhumanité de  
 „ ses conquêtes. „

Il faut avouer que M. de Voltaire fait là de  
 Charlemagne un prince bien détestable. On

n'auroit pas d'aussi horribles idées des Sylla, des Marius, des Attila. Mais ne nous en tenons pas à la parole d'un écrivain toujours furieux contre les princes qui auront rendu de grands services à la Religion. Dissipons les mensonges, et à leur place mettons la vérité.

Les mœurs des Saxons étoient du temps de Charlemagne, les mêmes que du temps des Romains, c'est-à-dire, extrêmement féroces et barbares<sup>1</sup>. Ils cultivoient la justice, mais c'étoit entr'eux seulement. Et ils étoient toujours prêts à faire des irruptions chez leurs voisins; pillant, brûlant, ravageant dès qu'ils étoient les plus forts, et ne s'en retournant jamais dans leurs forêts, qu'après la dévastation des pays qu'ils avoient parcourus. Les empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à Honorius, furent toujours obligés d'entretenir de nombreuses armées sur ces frontières; les succès furent toujours balancés, ces peuples ne furent jamais véritablement soumis.

Du temps de Charlemagne ils faisoient des courses et des ravages continuels sur les terres des François<sup>2</sup>. Ils portoient par-tout le fer et le feu. Tout ce qu'ils pouvoient enlever d'hommes, de femmes et d'enfants, ils les emmenoient en esclavage. Charles marcha contr'eux, les défit, prit leur meilleure place qui étoit Eresbourg, en fit passer la garnison au fil de l'épée, pardonna au reste de la nation, et partit pour l'Italie. A peine le vainqueur fut-il éloigné, que les Saxons

<sup>1</sup> Voyez Tacite. -- <sup>2</sup> Egiuhart.

reprirent les armes et recommencèrent les ravages. Charles fut obligé de retourner à eux ; il les battit et il leur pardonna encore. Ce ne fut qu'après la cinquième perfidie et la cinquième expédition, que Charlemagne résolut de sévir contre ces brigands. Pour les punir des massacres qu'ils avoient faits en tant de villes, et pour les épouvanter par la terreur du châtement, il fit couper la tête à quatre mille cinq cents de ceux qui, malgré leur serment, avoient encore pris les armes. Ce châtement étoit bien rigoureux, il est vrai ; mais Charles le crut nécessaire pour contenir ces brigands, et pour assurer le salut de ses peuples.

Cependant voyant ensuite que tant de sévérité étoit inutile, il témoigna aux Saxons que ce n'étoit qu'à regret qu'il répandoit leur sang, qu'il ne vouloit pas détruire leur nation ; qu'il leur accorderoit volontiers la paix, si leurs chefs qui s'étoient retirés vouloient venir traiter avec lui. Il leur donna des ôtages pour la sûreté de leurs personnes, il les recut avec bonté, il les gagna au Christianisme, il eut la meilleure part à la conversion du fameux Vitikind ; (et c'est-là apparemment la foiblesse que Voltaire reproche à ce général.) Il établit onze évêques dans le pays des Saxons<sup>1</sup>, il y fit fleurir la Religion, il les laissa vivre selon leurs lois, et leur fit goûter les douceurs de la paix. Voilà ce que les historiens contemporains de Charlemagne nous

<sup>1</sup> Eginhart.

apprennent de ses expéditions et de l'établissement de sa religion en Saxe. Ils étoient mieux instruits que Voltaire. Ils sont plus dignes de foi que lui. Ce christianisme prêché le sabre à la main, cimenté par le sang, suivi de la servitude, et ces autres expressions odieuses si souvent employées dans l'histoire générale, sont aussi contraires à la vérité, qu'elles sont indécentes dans la bouche d'un homme qui se dit encore chrétien.

On ne trouve dans aucun de ces historiens contemporains cet horrible trait que Voltaire raconte, savoir : qu'en transportant des colonies de Saxons en Italie, Charlemagne faisoit égorger par des espions ceux qui vouloient retourner à leur ancien culté. Un peu de cette critique qu'on emploie avec tant de zèle quand il s'agit de la défense des hérétiques, eût été ici mieux placée ; mais Charlemagne étoit catholique.

La plus grande rigueur que ce prince ait montrée contre les idolâtres, parut dans une loi qui se trouve dans ses capitulaires<sup>1</sup>. Elle porte que si un Saxon veut demeurer en Saxe, et qu'il dissimule et cache sa religion, ou refuse de se faire chrétien, il sera mis à mort. Cette loi étoit donc une espèce d'arrêt de bannissement contre les Saxons, s'ils refusoient de se faire chrétiens ; ou un cas de mort, si ne voulant pas se faire chrétiens, ils vouloient néanmoins demeurer dans l'empire. On

<sup>1</sup> Capitul. Reg. Carolus magnus de præsentibus Saxon, cap. 8.

ne voit pas que cette loi ait occasionné aucune exécution. Les reines Jeanne de Navarre et Élisabeth d'Angleterre ont porté des lois bien autrement rigoureuses contre les catholiques qui refuseroient d'abjurer leur religion. Les prisons remplies de malheureux et les échafauds inondés de sang, furent d'affreux témoignages de l'esprit sanguinaire qui dicta ces lois, et de la cruauté des exécutions qui les suivirent. Nous verrons Voltaire taire, pallier, justifier ces lois faites pour la destruction de la Religion catholique. Ici il emploie la satire, le fiel, le mensonge, la calomnie, pour faire envisager avec horreur ce qu'a fait Charlemagne pour la destruction de l'idolâtrie.

Après avoir représenté d'une manière si odieuse toutes ces expéditions de Charlemagne, si glorieuses à ce prince et si avantageuses pour la Religion, Voltaire veut encore répandre les soupçons les plus injurieux sur ses mœurs. « On a écrit, dit-il, qu'il avoit poussé l'amour des femmes jusqu'à jouir de ses propres filles. »

Mais quand on a écrit quelque chose de désavantageux sur les Mahomet, les Julien, les Dioclétien, sa critique inquiète, sévère et outrée défie hardiment et souvent imprudemment de donner des preuves de ce qu'on avance. On lui fait ici le même défi. Qu'il cite un historien contemporain qui ait rapporté ces faits honteux; qu'il dise où les autres les ont puisés; qu'il en apporte les preuves, et qu'il les justifie. Il y réussira apparemment comme il a réussi en citant dans ce même

**chapitre** Grégoire de Tours , sur lequel sûrement il n'a pas jeté les yeux.

« Charles , dit-il , avoit épousé la fille du roi des Lombards, dans le temps qu'il avoit déjà une autre femme : il n'étoit pas rare d'en avoir plusieurs à la fois. Grégoire de Tours rapporte que les rois Gontran, Caribert , Sigebert , Chilpéric , avoient plus d'une épouse »

Si Voltaire avoit lu Grégoire de Tours , il auroit parlé tout différemment ; il auroit appris que Sigebert , roi d'Austrasie , le prince plus accompli de son siècle , fut indigné de la conduite scandaleuse de ses frères , et qu'il demanda en mariage et obtint la fille du roi d'Espagne Brunehaut , la plus belle princesse qui fût alors en Europe , et que ses mœurs furent toujours dignes d'un prince très-chrétien : il y auroit appris que Gontran eut bien une maîtresse pendant quelque temps , mais que ce désordre ne fut pas long : il y auroit appris que Saint Germain , évêque de Paris , excommunia le roi Caribert à cause de son commerce avec une seconde maîtresse qu'il vouloit encore épouser. Cela prouve bien que , s'il y avoit des désordres , ils n'étoient ni approuvés , ni tolérés , ni même si communs que M. de Voltaire veut le donner à entendre. Pour ce qui est du roi Chilpéric , le pieux roi Gontran en pleura la mort avec les larmes les plus amères , à cause des désordres dont sa vie avoit été remplie.

<sup>2</sup> V. Grégoire de Tours , l. 4 , c. 24. 25. 26. 27. 28.

Si M. de Voltaire est convaincu de faux, lors même qu'il veut s'autoriser par des citations, quelle créance mérite-t-il lorsqu'il débite les choses sans pouvoir les appuyer d'aucune autorité? Il ne peut pardonner à Charlemagne le zèle qu'a eu ce prince pour la conversion des barbares, et les soins qu'il prenoit de les faire instruire de la Religion: il semble, à l'entendre, que le plus grand malheur qui pût arriver à ces peuples, étoit qu'ils devinssent chrétiens. Il plaint les pauvres Saxons d'avoir été éclairés des lumières et instruits des vérités de l'Évangile; il regarde comme bien plus heureux les Polonois et les Russes, qui restèrent dans leur barbarie et leur ignorance. « Ces peuples vivoient en paix dans leur » ignorance, dit-il; heureux d'être inconnus » à Charlemagne, qui vendoit si cher la » connoissance du Christianisme. » Que cette exclamation est digne d'un philosophe chrétien! Qu'elle doit être bien reçue dans une assemblée de libertins et de débauchés! Aussi ce philosophe ne représente-t-il Charlemagne que comme un prince sanguinaire, et qui ne faisoit prêcher l'Évangile que l'épée à la main. « Le sang cimentait le Christianisme et » la servitude chez les Saxons, dit-il; on leur » laissoit des missionnaires pour les persuader, » et des soldats pour les forcer. » Si M. de Voltaire eut eu un peu de pudeur et de bonne foi, il auroit avoué que, quand Charlemagne prit les armes contre les Saxons, il ne le fit qu'à l'occasion de leurs révoltes, de leurs



courses et de leurs brigandages sur les terres de l'empire<sup>1</sup>.

Ce grand prince étoit persuadé que rien ne serviroit plus à adoucir la férocité de leurs mœurs que la loi chrétienne. Après ses victoires, il laissoit des missionnaires parmi eux ; il vouloit qu'on les traitât avec bonté, douceur et humanité ; car ce prince étoit du caractère le plus humain et le plus doux : il le fit voir en bien des occasions, entr'autres, quand il pardonna, ou du moins qu'il ne punit que bien légèrement une conspiration faite contre sa personne même.

Mais quand il seroit vrai que Charlemagne eût quelquefois mêlé un peu trop de sévérité à son zèle pour la conversion des barbares, Voltaire auroit bien pu le ménager, comme il a ménagé les persécuteurs du Christianisme. Il fait jouer tous les ressorts de son imagination et de son esprit, pour excuser et pour justifier les Décius, les Maximin, les Dioclétien, qui ont fait ruisseler de toute part le sang des Chrétiens, et qui n'ont rien oublié pour détruire le Christianisme : il auroit bien pu justifier un prince qui a si heureusement travaillé à l'étendre ; il auroit parlé alors en juge plus équitable ; il auroit été historien plus fidèle, et auroit paru un peu plus chrétien.

Enfin, pour empêcher qu'on ne se fasse une trop grande idée de Charlemagne, il dit, « qu'il mourut avec la réputation d'un em-

<sup>1</sup> Eginhart.

» pereur aussi heureux qu'Auguste, aussi  
 » guerrier qu'Adrien, mais non tel que les  
 » Trajan et les Antonin, auxquels nul sou-  
 » verain n'a été comparable; qu'entîn le cé-  
 » lèbre calife Aaron Raschild l'égalait en  
 » gloire et en puissance, et le surpassa beau-  
 » coup en justice, en science et en humanité.»

On ne peut pas disconvenir que Charle-  
 magne n'ait été un des plus grands hommes  
 qui soit jamais monté sur le trône, qu'il n'ait  
 eu les brillantes qualités qui font les héros,  
 la sagesse qui fait les grands législateurs, les  
 qualités aimables et estimables qui montrent  
 l'homme né pour le bonheur des hommes ;  
 cependant Voltaire ne dit rien, ou presque  
 rien de tout cela.

Dans la comparaison qu'il fait ici de Char-  
 lemagne avec Auguste, Adrien, Trajan, nous  
 pouvons observer qu'Auguste fut véritable-  
 ment heureux, parce qu'il se servit de l'élo-  
 quence de Cicéron, des victoires de Marc-  
 Antoine, du génie d'Agrippa, pour parvenir  
 à l'empire, sans presque avoir été à la tête  
 des armées que pour se faire battre à Philippe.  
 Charlemagne conquit lui-même une grande  
 partie des pays qui formèrent le nouvel em-  
 pire d'occident. Les expéditions et les con-  
 quêtes d'Adrien ne furent ni si glorieuses, ni  
 si étendues que les siennes : les Trajan et les  
 Antonin furent de grands princes, mais qui,  
 par bien des endroits, furent surpassés par  
 ce grand empereur. Quant à ce musulman  
 que Voltaire oppose à Charlemagne, et qui  
 le surpassa beaucoup, dit-il, en science, en

justice et en humanité ; Voltaire est encore plus hyperbolique que les panégyristes arabes ; ils n'en ont jamais tant dit d'Aaron Raschild que nous en savons sûrement de Charlemagne, pour ce qui regarde la culture de l'esprit ; et pour la justice et l'humanité, on en peut juger par ces deux traits :

Charlemagne, comme nous l'avons vu, pardonna des conjurations faites contre sa personne<sup>1</sup>. Aaron Raschild sachant qu'un seigneur étoit d'une famille qui avoit quelque espérance de parvenir un jour au califat, envoya demander sa tête ; elle lui fut bientôt apportée. Aaron ne fut pas plutôt assuré de ce premier assassinat, qu'il en commande un second, et fit mourir sur le champ celui qui avoit exécuté l'ordre qu'il avoit donné lui-même. Voltaire trouve plus de justice et d'humanité dans un prince qui se jouoit ainsi de la vie des hommes, que dans celui qui savoit pardonner les attentats contre sa propre personne.

Pour achever de rectifier l'idée qu'il donne de ce grand prince, nous opposerons ici le jugement qu'en a fait un écrivain<sup>2</sup> anglois et protestant. Ce sont-là deux titres respectables pour M. de Voltaire.

Ce prince, dit cet écrivain, digne d'un meilleur siècle et d'une plus longue vie, fut encore plus grand par son génie que par son nom. Il seroit difficile de décider lequel doit être le plus admiré et le plus respecté dans lui, ou la gloire de son empire, ou l'éclat de

<sup>1</sup> Herbelot, Biblioth. orient. <sup>2</sup> Cave, Bibliot. ecclé.

sa piété : il étoit un des plus savants hommes, et un des plus beaux esprits et des plus cultivés de son temps ; il savoit fort bien les langues grecque et latine ; il étoit naturellement si éloquent , qu'on l'auroit pris pour un des premiers maîtres dans l'art oratoire ; il avoit beaucoup de goût pour les beaux arts , et il répandoit avec profusion les graces et les faveurs sur ceux qui les cultivoient avec succès : tout ce qu'il pouvoit dérober de son temps aux affaires de l'empire et de l'état, il le donnoit aux belles-lettres ; le temps même du repas étoit rempli par des lectures, des disputes, des dissertations savantes. L'histoire et les traits remarquables des anciens princes étoit ce qu'il écoutoit alors le plus volontiers ; mais il n'y avoit guère de lecture à laquelle il prit plus de plaisir qu'à celle du savant ouvrage de Saint Augustin sur la cité de Dieu.

Voilà le portrait que nous fait de Charlemagne cet écrivain : c'est ainsi qu'il en parle, après avoir rapporté tout ce que ce prince avoit fait pour le bien de ses peuples, l'avancement des lettres et la gloire de la Religion. Le Charlemagne de Voltaire est bien différent.

---



---

 CHAPITRE XI.
*De la religion du temps de Charlemagne.*

LE chapitre qui traite de la Religion du temps de Charlemagne , est aussi curieux que celui qui traite des guerres , des conquêtes et des mœurs de ce prince. Qu'il échappe des erreurs à M. de Voltaire quand il parle de la Religion , cela n'est pas surprenant ; il ne l'a pas pas assez bien étudiée , il ne la connoît pas assez : ce qu'il y a de surprenant , c'est qu'il les débite avec tant d'assurance ! Nous en allons observer quelques-unes des plus remarquables.

« La messe , nous dit-il<sup>1</sup> , étoit différente » de ce qu'elle est aujourd'hui , et plus encore » de ce qu'elle étoit dans les premiers temps : » elle fut d'abord une cène : la majesté du » culte augmentant avec le nombre des fidè- » les , elle fut à-peu-près ce qu'est la grand' » messe aujourd'hui. »

Puisqu'il vouloit parler de religion , de dogmes , d'usages ecclésiastiques , il devoit consulter l'antiquité ; et s'il l'eût consultée , il n'auroit pas fait tant de bévues , il ne se seroit pas si fort écarté de la vérité.

Il auroit appris que le canon de la messe , tel que nous l'avons aujourd'hui , étoit abso-

<sup>1</sup> Histoire générale. ch. 11.

lument le même avant Charlemagne, puisque Alcuin, son précepteur, qui l'a commenté, nous le rapporte tel que nous l'avons maintenant<sup>1</sup>; il auroit appris que l'usage de lire à la messe les épîtres et les évangiles, est de la plus haute antiquité, puisque le philosophe et martyr S. Justin, qui vivoit dans le deuxième siècle, en rend déjà témoignage<sup>2</sup>; il auroit appris que les autres prières qui sont avant ou après le canon, si l'on en excepte quelques paroles dont l'usage n'étoit pas universel, faisoient dès les premiers siècles, comme aujourd'hui, une partie du rit qu'on observoit en disant la messe; il auroit appris que dès le premier siècle de la paix de l'Église, la messe étoit, à quelques prières près, telle qu'elle est encore aujourd'hui. Venons maintenant à un autre point.

« La communion sous les deux espèces étoit » un usage universel sous Charlemagne: il se » conserva toujours chez les Grecs, et dura » chez les Latins jusqu'au douzième siècle. »

Après avoir parlé en faveur des Calvinistes dans l'article précédent, il parle dans celui-ci pour les Hussites, et il parle toujours avec la même certitude et la même connoissance de la vérité. L'usage de la communion sous les deux espèces n'étoit pas si universel qu'il le dit, puisqu'Alcuin témoigne que dans l'Église romaine, la mère et le modèle des autres Églises, on ne communioit que sous une seule espèce<sup>3</sup>: dans les églises des Gaules

<sup>1</sup> Alcuin, de Offic. Eccles. <sup>2</sup> Justin. apol. 2. <sup>3</sup> Alcuin, de ordine celebr. miss.

on ne consacroit qu'un calice , comme on fait aujourd'hui ; mais on versoit quelques gouttes de ce vin consacré , dans un calice plus grand et rempli de vin ordinaire , qu'on présentoit à ceux qui avoient communié : cet usage même ne subsista pas long-temps<sup>1</sup>. Continuons à suivre les décisions , ou plutôt les erreurs de notre historien dogmatique.

« La confession auriculaire s'étoit introduite , dit-il , dès le sixième siècle : les évêques exigèrent d'abord que les chanoines se confessassent à eux deux fois l'année , par les canons du concile d'Attigny en 763 ; et c'est la première fois qu'elle fut commandée expressément ; les abbés soumirent leurs moines à ce joug , et les séculiers peu à peu le portèrent ; il étoit permis de se confesser à un laïque , et même à une femme : cette permission dura très-long-temps. »

Voilà que M. de Voltaire nous apprend que la confession est une invention ou institution purement humaine : pour le prouver , il nous cite les canons du concile d'Attigny. Or , il faut remarquer que ces canons n'existent point ; il ne nous reste de ce concile que le nom des évêques qui y assistèrent , et un règlement pour quelques messes qu'on devoit dire en de certaines occasions<sup>2</sup>. C'est là , dit-il , que les évêques exigèrent d'abord que les chanoines se confessassent à eux ; les abbés exigèrent la même chose de leurs moines , et ensuite on imposa aux laïques le même joug ;

<sup>1</sup> V. Bellarmin. — <sup>2</sup> V. Collect. Concil.

et tout cela , il nous le donne sur la foi des canons d'Attigny.

Il assure qu'il y a eu un temps où l'on pouvoit se confesser aux laïques , et même aux femmes ; c'est bien dommage qu'il n'ait pas marqué plus précisément le temps où l'on croyoit le sexe propre à ce respectable , mais critique ministère , et qu'il n'ait pas cité les conciles qui lui confèrent le pouvoir d'entendre les confessions , et ceux qui le lui ont ôté. L'anecdote étoit assez curieuse et assez intéressante pour être bien développée et bien prouvée. Mais laissons ces assertions pitoyables , et prouvons la vérité.

Le dogme de la confession est aussi ancien que la Religion ; il est assez clairement établi par ces paroles de Jésus-Christ aux Apôtres<sup>1</sup> : Ceux à qui vous aurez remis les péchés , ils leur seront remis ; et ceux à qui vous les aurez retenus , c'est-à-dire , que vous n'aurez pas absous , ils leur seront retenus. Si ce n'est qu'au jugement des Apôtres et des ministres de la religion que les péchés peuvent être remis ou retenus , il faut donc qu'ils les connoissent ; mais ils ne peuvent les connoître que par la déclaration qu'on leur en fait. Cette déclaration , c'est ce qu'on appelle dans l'Eglise la confession. Comme il a été établi qu'elle se feroit secrettement et à l'oreille , on l'appelle la confession auriculaire.

Il est par-là évident qu'elle est d'institution divine ; que Jésus-Christ lui-même en est l'au-

\* S. Jean. ch. 20.



teur, et qu'elle est aussi ancienne que la Religion. Si M. de Voltaire eût été un peu plus prudent, il n'eût pas prononcé si hardiment sur des choses qu'il ignoroit; s'il eût été canoniste et théologien, il eût trouvé des preuves démonstratives de la confession, dans les conciles tenus dès le quatrième siècle.

Le second canon du concile de Laodicée, tenu en 372, porte: qu'il faut imposer une pénitence proportionnée à la qualité du péché, à ceux qui prient, se confessent, et donnent des preuves d'un véritable amendement.

Le canon trente-unième du troisième concile de Carthage, tenu en 397, ordonne d'imposer différentes pénitences selon la différence des péchés; enfin, le canon cent deuxième du sixième concile général, tenu en 681, commence par ces paroles: Il faut que ceux qui ont reçu de Dieu le pouvoir de lier et de délier, considèrent bien la grièveté du péché, la disposition du pécheur à la conversion, et lui donnent un remède convenable à sa maladie.

Tout ce que nous citons est authentique; chacun peut aisément le vérifier: on voit l'ancienneté et la pratique de la confession; cela vaut bien les prétendus canons du concile d'Attigny. Quantité d'autres conciles très-anciens en ont parlé de même. Les Saints Pères, dès le second siècle, traitent souvent de ce dogme dans leurs ouvrages; on peut en voir les preuves très-détaillées dans les savantes controverses du cardinal Bellarmin.

« Les Eglises chrétiennes, continue M. de Voltaire, s'étoient gouvernées en répu-

» bliques ; ceux qui présidoient à ces assem-  
 » blées avoient pris insensiblement le titre  
 » d'évêques, d'un mot grec, dont les Grecs  
 » appelloient les gouverneurs de leurs colo-  
 » nies. Les anciens de ces assemblées se nom-  
 » moient prêtres, qui signifie en grec vieil-  
 » lards.»

Voilà encore l'érudition de M. de Voltaire en défaut, ou une nouvelle preuve de mauvaise foi. Il est faux que ceux qui présidoient aux assemblées chrétiennes aient pris insensiblement le titre d'évêques<sup>1</sup> : ce titre est aussi ancien que l'église, puisqu'il est expressément marqué en plusieurs endroits du nouveau testament. Il est également faux que le nom de prêtre ne servit qu'à désigner les anciens de l'assemblée, puisqu'il y avoit des prêtres qui étoient encore jeunes. C'est apparemment le séjour de Berlin, ou le voisinage de Genève, qui ont fait faire ces observations curieuses à M. de Voltaire. Ce qu'il dit ensuite de l'hérésie des Iconoclastes, fait également honneur à sa critique et à son érudition.

« Irène, dit-il, étoit attachée au culte des  
 » images, parce que son mari les avoit en hor-  
 » reur : on avoit persuadé à cette princesse que  
 » pour gouverner son mari, il falloit mettre  
 » sous le chevet de son lit les images de  
 » certaines saintes.»

M. de Voltaire est persuadé qu'on décréditera plus aisément ceux qu'on attaque, en répandant du ridicule sur eux, qu'en disant

<sup>1</sup> V. Les épîtres de St. Paul.

de bonnes raisons , et en fournissant de bonnes preuves : c'est aussi le moyen qu'il emploie le plus souvent , et c'est le seul qui puisse convenir au but qu'il paroît se proposer. Il représente ici l'impératrice Irène comme une femme d'un esprit petit et tout rempli de superstitions pour ses images ; mais il seroit bien en peine de produire aucune preuve de ce qu'il avance : aucun des écrivains ne l'a accusée de cette dissimulation ; il s'en est fié sur cela à Calvin , qui écrivoit huit cents ans après , ou à quelques calvinistes. Donne-t-il beaucoup de poids à ses sentiments avec de semblables garants ?

« Cette Impératrice fit élire pour patriarche un laïque , secrétaire d'état , nommé Taraise. Et le pape Adrien n'anathématise pas ce secrétaire d'état qui se fait patriarche.

Et qu'y a-t-il de surprenant qu'un secrétaire d'état soit fait évêque ? N'a-t-on pas vu un des plus grands prélats de France , le célèbre M. de Marca , devenir archevêque de Toulouse , après avoir été premier président au parlement de Pau ? Ce qu'il y a de bien plus surprenant , c'est que M. de Voltaire , qui déclame si vivement contre l'élection de Taraise , ne dit pas un mot contre celle de Photius , qui fut aussi précipitée , et qui avoit des irrégularités bien autrement condamnables ; mais l'un étoit le destructeur , l'autre fauteur de l'hérésie.

L'élection de Taraise fut comme celle d'Ambroise , évêque de Milan ; et l'un et

l'autre ont été mis au nombre des Saints. Pourquoi le pape Adrien auroit-il excommunié ce patriarche ? Il avoit été élu par le Prince et par le Peuple. Si sa consécration parut précipitée, c'est la nécessité qui fit user de cette précipitation : la dispense étoit la plus légitime, et le succès en fut des plus heureux.

« C'est une chose avouée de tous les sages critiques, que les Pères du second concile de Nicée (où l'on rétablit le culte des images) y rapportèrent beaucoup de pièces évidemment fausses, beaucoup de miracles dont le récit scandaliseroit de nos jours ; mais ces pièces fausses ne firent point de tort aux vraies, sur lesquelles on décida. »

C'est une chose non-seulement avouée, mais démontrée par les sages critiques, que la fausseté évidente de ces pièces ne consiste point en ce que Voltaire veut insinuer ; elle ne consiste qu'en ce qu'on les attribuoit à un auteur plutôt qu'à un autre<sup>1</sup> : ainsi, le livre où est rapporté le miracle de cette image de Jesus-Christ qui fut percée à coups de couteau par les juifs, et qui répandit du sang : ce livre étoit alors attribué à Saint Athanase, quoiqu'il fût d'un autre écrivain du même siècle : ainsi, le livre du pré spirituel est attribué à Sophrone, évêque de Jérusalem, quoiqu'il fût de Jean Moschus. Il y eut encore quelques autres erreurs semblables. Pour les

<sup>1</sup> Du Pin. Bibliothèque ecclésiastique. Histoire du Concile VIII, tome 7.

miracles scandaleux dont parle Voltaire, il n'y en eut point de rapportés dans ce concile, à moins qu'il ne prenne pour un miracle la promesse que fit le diable à un moine de ne le plus tenter, s'il renonçoit au culte des images. Un évêque cita ce trait aux Pères du concile, qui n'y eurent point d'égard; ainsi, il ne manque à l'exposé de Voltaire que la vérité.

« Mais, ajoute-t-il, quand il fallut faire recevoir ce concile par les Eglises de France, quel fut l'embarras du pape ! Charlemagne s'étoit déclaré hautement contre les images; il venoit de faire écrire les livres qu'on nomme Carolins, dans lesquels ce culte est anathématisé : il assembla un concile à Francfort auquel il présida, selon l'usage de tous les empereurs. »

A mesure que les faussetés sont plus grossières, le ton de Voltaire devient plus hardi. Voilà les erreurs, voici la vérité. Le grand Constantin assista au premier concile de Nicée, pour honorer cette assemblée, lui marquer son respect, lui assurer sa protection; mais il n'y assista point comme juge. Charlemagne ne fit qu'imiter Constantin. M. de Voltaire est le premier qui ait fait des empereurs présidents des conciles. Il loue ensuite la prudence du pape Adrien, qui, partagé entre le concile de Nicée qu'il adoptoit, et l'empereur qui s'étoit déclaré contre le culte des images, prit, dit-il, un tempérament politique, par lequel il laissa au temps à confirmer ou à abolir un culte encore douteux.

Il n'y a rien de plus artificieux et de plus infidèle que cet exposé de la conduite du pape et de celle de l'empereur<sup>1</sup>. Les évêques furent trompés par des exemplaires falsifiés du concile de Nicée; ils y trouvèrent des décisions contraires à la foi; ils anathématisèrent ce concile. Le pape Adrien leur fit fournir des exemplaires plus sûrs, les fit changer de sentiments, et la bonne harmonie fut rétablie. Ce même pontife répondit fort au long aux livres Carolins, par un ouvrage qu'on trouve à la suite du second concile de Nicée, et l'empereur fut satisfait<sup>2</sup>. Ce même ouvrage démontre qu'il est très-faux qu'Adrien ait regardé ce culte comme douteux, et qu'il ait laissé au temps à l'abolir ou à le confirmer. Cette manière de penser de M. de Voltaire pourroit bien être adoptée à Genève; mais elle sera toujours rejetée par les critiques éclairés, et par les vrais catholiques.

Il y a encore dans ce même chapitre plusieurs autres points qui regardent la religion. Nous n'en parlerons pas maintenant, pour ne pas lasser les lecteurs par tant de discussions sur les mêmes matières. On peut juger, par les points que nous avons examinés, de la créance que méritent les autres.

<sup>1</sup> Voyez le détail dans Maimbourg, avec les preuves, Histoire des Iconoclastes. — <sup>2</sup> Epist. Adriani ad Carol.

## CHAPITRE XII.

*Origine de la puissance des Papes.*

C'EST vers le siècle de Charlemagne qu'a commencé la puissance temporelle des Papes; c'est pourquoi nous traiterons maintenant ce point de l'histoire ecclésiastique. M. de Voltaire, dans le chapitre sixième et dans le vingtième, parle fort au long de l'origine de cette puissance; et tout ce qu'il nous en apprend, c'est que cette puissance n'a point eu d'autre origine que la politique adroite des pontifes romains, et une usurpation qui n'est colorée d'aucun titre.

Qu'il traite la donation de Constantin de donation imaginaire, il ne fait que suivre en cela tous les critiques modernes; mais qu'il ne fasse pas plus de cas de celle que Pepin et Charlemagne firent à l'Eglise romaine, c'est une autre chose: il nous permettra d'être d'un autre avis que lui, et de démontrer la fausseté de son sentiment.

« Est-il probable, dit-il, que Pepin ait  
» passé deux fois les monts, uniquement pour  
» donner des villes au pape? Le bibliothé-  
» caire Anastase, qui vivoit cent quarante  
» ans après l'expédition de Pepin, est le pre-  
» mier qui parle de cette donation, et les  
» meilleurs publicistes d'Allemagne la réfu-  
» tent aujourd'hui. On nous dit que le lom-

» bard Astolphe , intimidé par la seule pré-  
 » sence du franc , céda aussitôt au pape  
 » tout l'exarchat de Ravenne ; mais si les  
 » papes avoient eu l'exarchat , ils auroient  
 » été souverains de Ravenne et de Rome ;  
 » cependant dans le testament de Charlema-  
 » gne , qu'Eginhart nous a conservé , ce mo-  
 » narque nomme à la tête des villes qui lui  
 » appartiennent , Rome et Ravenne , aux-  
 » quelles il fait des présents. Pour Béné-  
 » vent , le saint Siège ne l'eut que longtemps  
 » après , par la donation de l'empereur  
 » Henri le Noir , vers l'an 1047. »

Tous ces faits , si graves et si importants , il les confirme par le détail des preuves qu'il rapporte , de la dépendance où étoient encore les papes , long-temps après Pepin et Charlemagne. Voici comment il parle au chapitre vingtième :

« Les Papes avoient plutôt à Rome un  
 » grand crédit qu'une puissance législative ;  
 » ils avoient à ménager à la fois le sénat ro-  
 » main , le peuple et l'empereur. Lothaire ,  
 » en 844 , passe les Alpes , fait couronner  
 » son fils Louis , qui vient juger dans Rome  
 » le pape Sergius II. Le pontife paroît , ré-  
 » pond juridiquement aux accusations d'un  
 » évêque de Metz , se justifie , et prête en-  
 » suite serment de fidélité à ce même Lothaire  
 » déposé par les évêques. Lothaire même fit  
 » cette célèbre et inutile ordonnance , que le  
 » pape ne sera plus élu par le peuple ; que  
 » l'on avertira l'empereur de la vacance du  
 » saint Siège. » C'est ainsi que M. de Vol-



taire démontre la fausseté de ce que tous les historiens rapportent des donations faites par nos rois à l'Eglise de Rome. Examinons maintenant la force de cette démonstration.

On ne peut pas nier que la politique des pontifes romains n'ait toujours été extrêmement éclairée, et qu'elle n'ait beaucoup contribué à établir et à affermir l'autorité souveraine dont ils jouissent aujourd'hui ; mais il faut être bien peu instruit, pour la regarder comme une usurpation ; ou il faut être bien infidèle, pour dissimuler les preuves qu'on a des donations faites à l'église romaine par les conquérants français, et du haut degré d'autorité, de puissance et de souveraineté où ils l'élevèrent.

Est-il possible, dit-on, que Pepin ait passé deux fois les monts, uniquement pour donner des villes au Pape ? Non-seulement cela est possible ; mais il est très-probable qu'un prince ambitieux et généreux comme Pepin, qui aspirait à la royauté, et qui se servit si bien de l'autorité pontificale pour monter sur le trône ; il est très-probable qu'il aura voulu user de retour. Il faisoit de très-beaux dons au pape, il est vrai ; mais, après tout, il ne donnoit que des villes qui ne lui appartenoient point, et qui ne lui coûtoient que la peine d'aller se faire craindre et respecter. D'ailleurs ce nouveau roi, qui sentoit combien les François de ce temps-là respectoient le S. Siège, suivoit en cela les vues d'une politique très-juste. Il lui importoit beaucoup de s'attacher le Pape en cas de ré-

volution , et il se l'attachoit efficacement par des dons magnifiques qui ne lui coûtoient rien.

Mais , poursuit M. de Voltaire , Anastase , qui écrivoit cent quarante ans après l'expédition de Pepin , est le premier qui en parle. Si M. de Voltaire avoit puisé dans les sources de la vérité , il n'auroit pas fait tous ces raisonnemens si foibles , et toutes ces pitoyables réflexions ; il auroit su qu'Eginhart <sup>1</sup> , historiographe , secrétaire et gendre de l'empereur Charlemagne , parle de cette donation dans ses annales de la maison impériale. Pepin , dit-il , fit remettre Ravenne , la Pentapole et tout l'exarchat qui dépendoit de Ravenne , et en fit un don à saint Pierre <sup>2</sup> : il auroit su que les annales de Fulde annoncent la même chose sous l'an 756 <sup>\*</sup> ; il auroit su que Paul Diacre , secrétaire de Didier , dernier Roi des Lombards , rend aussi à-peu-près le même témoignage , et suppose les mêmes donations<sup>3</sup>. Voltaire est donc dans l'erreur , et il induit en erreur les autres , quand il affirme que le premier écrivain qui ait parlé de ces donations , vivoit cent quarante ans après qu'elles furent faites. Voilà des historiens françois et contemporains de Charlemagne qui en ont parlé longtemps avant Anastase.

<sup>1</sup> Egin. , ann. ad annum 756. — <sup>2</sup> Ann. Fuld. —  
<sup>3</sup> Ann. franc.

\* Les annales de Fulde vont jusqu'à l'an 900 ; mais elles sont de différents auteurs , qui ont écrit chacune ce qui s'étoit passé de leur temps.

Ce qu'il dit ensuite du testament de Charlemagne ne prouve absolument rien. Ce prince, faisant par son testament des libéralités à toutes les métropoles de l'empire, ne vouloit pas en exclure les deux qui étoient entre les mains des papes, pour lesquels il avoit tant d'attachement, de respect et de reconnoissance : d'ailleurs, il s'y étoit réservé les droits de seigneur suzerain ; ainsi, ces legs pieux ne prouvent nullement que Rome et Ravenne n'aient pas été données à l'Église romaine.

On ne prouve rien non plus par les ménagements que les papes étoient obligés d'avoir pour les empereurs. Lorsque ces princes paroissent près de Rome avec de grandes armées, les papes faisoient alors ce que font encore aujourd'hui les petits princes d'Italie. Quand de grosses armées de François ou d'Allemands paroissent dans leurs provinces, le plus foible ménage celui qui est le plus fort.

Enfin, M. de Voltaire n'est pas plus heureux pour les faits qu'il avance, que pour les raisonnements qu'il fait : il se trompe en disant que Bénévent ne fut aux papes que par la donation d'Henri le Noir<sup>1</sup>. Ce ne fut pas une donation, mais un échange. L'empereur céda au pape tous ses droits sur le duché de Bénévent, et le pape céda à l'empereur les terres que l'Église romaine possédoit en Allemagne, et son droit sur Fulde et sur Bamberg. Il se trompe en disant que le pape fut

<sup>1</sup> Histoire d'Allemagne, Henri le Noir.

obligé de répondre juridiquement à un évêque de Metz. Cet évêque, fils de Charlemagne, et oncle de l'empereur régnant, crut pouvoir parler en maître à la cour de Rome; mais ses tentatives furent sans effet : le pape dédaigna les accusations de l'évêque; il refusa de faire prêter, par les Romains, le serment de fidélité que l'évêque vouloit exiger pour le roi Louis; il déclara que les Romains ne le devoient qu'à l'empereur; cette fermeté arrêta l'évêque, et le pape couronna ensuite le jeune Louis, roi d'Italie. Quant à cette ordonnance que Voltaire appelle l'ordonnance célèbre, que le pape ne seroit plus élu par le peuple, et qu'on avertiroit l'empereur de la vacance du saint Sièges; ce fut une demande de l'évêque faite de la part de Lothaire, et l'on n'y eut point d'égard. Qu'on juge de-là si l'on peut se fier à ce que M. de Voltaire affirme le plus positivement.

Après avoir fait voir tous ces écarts en traitant de l'origine de la puissance pontificale, nous allons maintenant en donner une idée historique, sûre, et capable de contenter ceux qui cherchent, dans un exposé, les caractères de la vérité.

Ce fut le grand Constantin qui jeta les premiers fondemens de cette puissance; ce furent les empereurs françois qui l'élevèrent au point où elle parvint ensuite; et c'est le temps qui lui a donné cette consistance que nous lui voyons aujourd'hui. M. de Voltaire lui-même avoue que Constantin donna à l'Eglise romaine *m* le marcs d'or, trente mille marcs

d'argent, et quatorze mille fols de rente et des terres dans la Calabre.<sup>1</sup> Tout cela fait environ deux millions quatre ou cinq cents mille livres, selon la valeur de l'argent d'aujourd'hui : chaque empereur augmenta ce patrimoine. L'Italie ayant été ensuite souvent envahie par les barbares, l'Eglise romaine perdit plusieurs des villes et des terres qui lui appartenoient; mais jamais elle ne fut en plus grand danger que sous Astolphe, un des derniers rois Lombards. Ce prince en vouloit à Rome même : les papes envoyèrent aussitôt à Constantinople pour en obtenir quelque secours; mais l'empire d'Orient étoit trop affoibli et trop mal gouverné, pour pouvoir sauver l'Italie : on donna de belles paroles aux députés, et rien de plus. Rome abandonnée par ses souverains, ne le fut pas par ses pontifes; ils s'adressèrent aux princes françois. Pepin, que les papes avoient si bien servi pour le faire monter sur le trône, les servit à son tour; il passa en Italie à la tête d'une armée, battit les Lombards, et obligea Astolphe à céder à l'Eglise romaine l'exarchat de Ravenne et quelques autres provinces. Le roi Lombard promit tout ce qu'on voulut; mais ensuite ne pouvant se résoudre à faire de si grandes cessions aux papes, il reprit les armes dès que les Francois eurent repassé les monts. L'activité de Pepin le fit bientôt repentir de son infidélité à tenir sa parole. Les Lombards ayant encore été battus de toute

<sup>1</sup> Chapitre V. Histoire générale.

part, et chassés de leurs meilleurs places ; Astolphe fut forcé à exécuter fidèlement les conditions que le roi françois lui avoit imposées.

Cependant, les Grecs voyant les Lombards chassés de l'exarchat, crurent que l'occasion étoit favorable pour y rentrer : ils envoyèrent une solennelle ambassade à Pepin, pour le redemander comme une province de leur empire. Pepin ayant entendu leurs longues harangues, leur répondit sommairement qu'il n'avoit rien pris pour les Grecs ; qu'il n'avoit fait de conquêtes que sur les Lombards, et qu'étant en droit d'en disposer, il les avoit données comme il les donnoit encore à Saint Pierre. Ce fut avec cette réponse que les Grecs furent obligés de se retirer ; et Pepin ayant fait mettre à exécution tous les articles de la paix, reprit le chemin de son royaume.

Après la mort de Pepin, Didier, dernier roi des Lombards, fit de nouveaux efforts pour se remettre en possession de ce que ses prédécesseurs avoient été forcés de céder : mais il fut encore plus malheureux ; il trouva dans Charlemagne un héros encore plus redoutable qu'Astolphe ne l'avoit trouvé dans Pepin. Après une guerre qui fut de peu de durée, mais qui fut très-vive, Didier fut dépouillé de tous ses états, et il fut envoyé en France, dans une abbaye où il finit ses jours. Charles s'empara de son royaume, prit le titre de Roi des François et des Lombards, et laissa jouir paisiblement les papes de ce que son père leur avoit cédé.

Quelques années après, c'est-à-dire, en 801, le pape Léon III le fit proclamer empereur par les Romains, et le couronna en cette qualité. Le peuple prêta serment de fidélité au nouvel empereur, qui se contenta des droits de seigneur suzerain. Les choses restèrent dans cet état jusqu'à Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne : celui-ci céda tous les droits des empereurs dans Rome au Pape Jean VIII, comme le marquent les historiens contemporains. Voilà ce que les monuments les plus incontestables et les plus sûrs nous apprennent sur l'origine de la puissance des papes.

---

## CHAPITRE XIII.

### *De Photius et du Schisme des Grecs.*

M. de Voltaire se propose, dans son chapitre vingt-unième, de nous instruire des variations des chrétiens dans leurs dogmes, et de la supériorité de l'Eglise de Constantinople sur celle de Rome. M. Bossuet avoit bien démontré aux protestants qu'ils avoient beaucoup varié dans leurs professions de foi, et que ces variations étoient une preuve qu'ils n'avoient pas la vérité pour eux. M. de Voltaire entreprend de les consoler, en leur faisant voir qu'il y a eu des variations dans l'Eglise catholique, aussi bien que dans les Eglises protestantes. Toute la différence qu'il y a entre ces deux auteurs, c'est que l'un démontre la

vérité de ce qu'il représente aux protestants , et que l'autre semble ne pas s'appercevoir de la fausseté des pièces qu'il emploie contre les Catholiques. Avant d'entrer en matière , nous allons faire quelques observations sur l'éloge qu'il fait de Photius , premier auteur du funeste schisme des Grecs.

« Photius , dit-il . étoit un homme d'une  
 » grande qualité , d'un vaste génie et d'une  
 » science universelle. Quiconque est juste  
 » avouera qu'il étoit non-seulement le plus  
 » savant homme de l'Eglise , mais un grand  
 » évêque. Il se conduisit comme Saint Am-  
 » broise , quand Basile , assassin de l'empereur  
 » Michel , se présenta dans l'église de Sainte  
 » Sophie : vous êtes indigne d'approcher des  
 » saints mystères , lui dit-il à haute voix , vous  
 » qui avez les mains encore souillées du sang  
 » de votre bienfaiteur. Photius ne trouva pas  
 » un Théodose dans Basile. Ce tyran fit une  
 » chose juste par vengeance ; il rétablit Ignace  
 » dans le siège patriarcal , et chassa Photius.  
 » Ce patriarche , qui eut dans sa vie plus de  
 » revers que de gloire , fut déposé par des  
 » intrigues de Cour , et mourut malheureux. »

Il n'est personne qui n'avoue que le fameux Photius a été un des plus savants hommes , des plus beaux esprits et des plus excellents écrivains que nous connoissions ; ses ouvrages en sont une preuve incontestable : mais l'histoire nous apprend aussi que ce fut un des plus méchants hommes qui ait jamais été. On ne vit jamais ni un fourbe plus hardi , ni un imposteur plus habile et plus artificieux. Les



crimes de faussaire et les calomnies les plus atroces ne lui coûtoient rien : il ne parut avoir de la religion que pour faire réussir ses projets ambitieux ; et quoiqu'au dehors il affectât de la respecter, il s'en jouoit dans le fond de l'âme : aussi l'empereur Michel III ayant un jour à sa table Photius et le scélérat Bardas, qui étoit César, jeta les yeux sur un bouffon, nommé Théophile, qui étoit présent, et dit en riant : Théophile est mon patriarche, Photius est le patriarche de Bardas, et Ignace l'est des Chrétiens. C'est ainsi que Michel pensoit de Photius<sup>1</sup>.

M. de Voltaire veut nous faire regarder Photius, non-seulement comme le plus savant homme de l'église, mais encore comme un grand évêque. Il le compare à saint Ambroise ; mais le trait qu'il rapporte pour autoriser sa comparaison, on peut, sans témérité, le regarder comme faux. Premièrement, parce qu'aucun des écrivains contemporains n'en parle. 2<sup>o</sup>. Parce que Zonare est le seul qui le rapporte ; et ce Zonare, qui vivoit quatre cents ans après, étoit un des schismatiques les plus emportés<sup>2</sup>. 3<sup>o</sup>. Parce que Photius a toujours été un des courtisans qui flatta le plus l'empereur Basile : il composa même une fausse généalogie de ce prince, pour le faire descendre des anciens Arsacides<sup>3</sup>. 4<sup>o</sup>. Parce qu'il avoit toujours toléré et en quelque manière autorisé les crimes et les débau-

<sup>1</sup> Histoire bizan. — <sup>2</sup> Nicetas Vie de S. Ignace. —

<sup>3</sup> Nicetas, ibid.

ches de l'empereur Michel , prédécesseur de Basile.

Nous remarquerons encore que Voltaire en nous représentant Photius arrêtant Basile à la porte de l'église , il lui met à la bouche des expressions fortes et énergiques , et il les met en italique , comme s'il les avoit copiées d'après un historien authentique. Ces paroles sont de Voltaire lui-même. Zonare <sup>1</sup> ne dit que ces mots , que Photius empêcha Basile d'entrer dans Sainte Sophie , en lui disant qu'il étoit coupable d'homicide. Mais M. de Voltaire embellit toujours les traits quand ils sont en faveur des schismatiques , des payens , des protestants ; il ne tombe jamais dans ce défaut pour les catholiques.

Il finit ce qui regarde Photius , en disant qu'il fut déposé par des intrigues de cour , et qu'il mourut malheureux. L'histoire nous apprend <sup>2</sup> que l'empereur Léon , surnommé le philosophe , ne fut pas plutôt parvenu à l'empire , qu'il voulut éteindre le schisme qui commençoit à séparer l'Eglise grecque de l'Eglise romaine. Il regarda Photius comme un des plus grands obstacles à la réunion des deux Eglises ; il étoit instruit de la plupart de ses crimes : peu s'en étoit fallu qu'il n'en fût lui-même la victime. Il écrivit au pape , il régla avec lui tout ce qui concernoit l'Eglise grecque ; il relégua Photius dans un monastère où il finit ses jours : voilà pourquoi l'on dit qu'il mourut malheureux. La

<sup>1</sup> Zonar. an. l. XVI. — <sup>2</sup> Curopalata C. , p. 2.

peine étoit bien légère après de si grands crimes. Voyons maintenant quelles ont été les variations qu'on reproche à l'Eglise en ce qui concerne le dogme.

Voltaire, après avoir cité une prétendue lettre du pape Jean VIII au patriarche Photin, où ce pape décide que le S. Esprit ne procède pas du Père et du Fils, s'exprime ainsi : « Il est donc clair que l'Eglise ro-  
 » maine et la grecque pensoient alors diffé-  
 » remment de ce qu'on pense aujourd'hui.  
 » Il arriva depuis que Rome adopta la pro-  
 » cession du Père et du Fils. Les Grecs, au  
 » second concile de Lyon, chantèrent avec  
 » le concile, en latin : *Qui ex Patre Filio-*  
 » *que procedit* ; mais l'Eglise grecque re-  
 » tourna encore à son opinion, et sembla  
 » encore la quitter dans sa réunion passagère  
 » sous Eugène IV. Voilà donc des variations  
 » sur un point fondamental !

Voilà une grande exclamation, mais qui est bien à pure perte, puisque tous les critiques démontrent que cette lettre dont s'appuie M. de Voltaire, est une lettre supposée <sup>1</sup>. Voici les raisons par lesquelles ils le démontrent. 1<sup>o</sup>. La procession du S. Esprit par le Père et par le Fils, étoit la créance de tout l'Occident. Dans toutes les églises d'Espagne, des Gaules et de Germanie, on chantoit à la messe ces paroles : *Qui ex Patre Filioque procedit* : toutes ces Eglises étoient en communion avec l'Eglise romaine ; l'E-

1 Collect. Concil. notæ ad Epist. Joan. VIII.

glise romaine les regardoit comme Catholiques. Il est donc faux que le chef de cette Eglise ait alors écrit : Nous regardons comme un blasphème de dire que le S. Esprit procède du Père et du Fils; et ceux qui tiennent ce dogme , nous les regardons comme hérétiques; car c'est-là le sens de ce qu'on fait dire à Jean VIII.

2.<sup>o</sup> Jean, diacre de Rome, fit en ce temps-là même une collection des œuvres de Saint Grégoire le grand, où ce dogme est très-clairement enseigné et expliqué<sup>1</sup> : il la présenta au pape Jean VIII; il l'avertit de la mauvaise foi des Grecs, qui, en traduisant en leur langue les ouvrages de ce Saint, y avoient supprimé tout ce qui regarde le dogme de la procession du Saint Esprit. Cet auteur leur en auroit-il fait un crime, si l'on eût cru à Rome que le Saint-Esprit ne procédoit pas du Père et du Fils?

3.<sup>o</sup> Photius fut convaincu d'avoir falsifié plusieurs lettres de ce pape, soit en retranchant, soit en ajoutant certaines choses. Il fut convaincu d'avoir supposé de fausses lettres du patriarche Saint Ignace au pape Nicolas I, et de ce pape à l'empereur Michel.<sup>2</sup> Il avoit avec lui un fameux scélérat, nommé Théodore Santabareus, qu'il fit ensuite archevêque d'Euchaite, qui le servoit fidèlement dans toutes ses fourberies, et qui fut ensuite déposé comme lui. Des hommes at-

<sup>1</sup> Notæ ad Epist. Joan. VIII. — <sup>2</sup> Vie de saint Ignace par Nicet.

téints de tant de crimes de faux, n'auroient-ils pas bien pu falsifier ou supposer la lettre dont il s'agit ?

Voilà ce que des critiques judicieux observent sur cette prétendue lettre : voilà le moyen de ne pas s'exposer à décider témérairement, et de trouver la vérité. M. de Voltaire auroit été bien plus prudent, s'il en eût usé de même; alors il n'eût point vu ces prétendues variations qu'il reproche à l'Eglise catholique.

L'Eglise grecque, dit-il ensuite, méprisoit l'Eglise romaine : « les sciences fleuris-  
 » soient à Constantinople, mais à Rome tout  
 » tomboit. Les Grecs se vengeoient bien de  
 » la supériorité que les Romains avoient eue  
 » sur eux; ils n'appelloient Saint Grégoire  
 » le grand que Grégoire le dialogue, parce  
 » qu'en effet ses dialogues sont d'un homme  
 » trop simple : ils prétendoient que l'Eglise  
 » romaine devoit tout à la Grecque; ils re-  
 » gardoient les latins comme des disciples  
 » ignorants révoltés contre leurs maîtres. »

Jamais les Grecs, avec toute leur éloquence, n'ont autant maltraité l'Eglise romaine que le fait M. de Voltaire. Distinguons deux états de l'Eglise grecque. Cette Eglise, du temps des Chrysostômes, et lorsque tout l'orient étoit soumis à l'empire, ne méprisoit point celle de Rome; on le voit par le respect que les patriarches et les empereurs avoient pour elle, par la qualité de présidents qu'ont toujours eu les légats romains dans les conciles généraux tenus dans l'orient même, par le

recours que les orientaux avoient au pontife de Rome dans les affaires les plus importantes. L'Eglise grecque, dans sa décadence même, ne méprisa jamais l'Eglise romaine ; mais elle devint alors jalouse de cette autorité que tout le monde chrétien respectoit, et ennemie implacable de cette fermeté avec laquelle l'Eglise romaine condamnoit toutes les erreurs des Grecs.

Dans ce neuvième siècle où Voltaire dit qu'à Rome tout tomboit, l'Italie avoit des universités florissantes, Rome avoit des papes qui pouvoient passer pour les meilleurs génies de ce siècle : un Léon IV, un Nicolas I, un Adrien II. Léon, par son habileté, sauva Rome et une partie de l'Italie de l'invasion des Musulmans. Nicolas, surnommé le Grand, chassa l'intrus Photius, du trône patriarcal, y rétablit Saint Ignace, fit respecter les lois de l'Eglise par les princes et par les évêques les plus puissants. Sous Adrien II, son successeur, on ne s'appercevoit pas qu'on eût changé de pontife. Tels étoient alors les chefs de l'Eglise romaine.

Quant à ce qu'on dit de Saint Grégoire ; si quelques Grecs schismatiques en ont fait peu de cas, tout l'empire, dans le temps qu'il étoit le plus florissant, le regardoit avec vénération et admiration. Le jugement de ces Grecs, maîtres de tout l'orient, est un peu plus respectable que celui de ces Grecs déjà devenus à moitié barbares sous les Sarrasins.

• Histoire des papes, par Duchêne.

## CHAPITRE XIV.

*De l'Espagne au huitième siècle.*

LE huitième siècle est peut-être celui qui a été le plus funeste à l'Espagne, par l'invasion des Sarrasins, qui la subjuguèrent dans l'espace de trois années; mais il fut aussi le plus glorieux, par les heureux efforts qu'elle fit pour se relever. M. de Voltaire semble ne parler de cette fameuse révolution que pour prodiguer les plus grands éloges à ses héros mahométans, et pour faire les satyres les plus mordantes contre les chrétiens; il est vrai qu'il est obligé pour cela de contredire les historiens les plus sûrs, les mieux instruits et les plus estimés. Pour nous, nous allons d'abord présenter un tableau en raccourci de cette révolution, et nous observerons après comment M. de Voltaire la défigure.

Le comte Julien, gouverneur de l'Afrique espagnole, outré de l'affront fait à sa fille déshonorée par le roi Rodrigue, voulut en tirer une vengeance éclatante. Il entreprit de faire passer les Arabes en Espagne et de renverser du trône ce prince brutal et impudique. Il n'y réussit que trop bien. Rodrigue perdit bientôt la couronne et la vie; l'Espagne, sa liberté; et le comte Julien périt ensuite lui-même misérablement avec toute sa famille.

Cependant quelques Seigneurs espagnols , échappés au fer des Musulmans , se retirèrent sous la conduite de Pélage , parent du dernier roi , dans les montagnes des Asturies. Ils s'y retranchèrent avec soin , et devinrent ensuite l'espérance et la ressource de la nation. Pélage , à la tête des Asturiens et de ses braves réfugiés , arrêta longtemps les Arabes , qui ne purent jamais le forcer dans ses montagnes. Il en sortit même assez souvent , les battit , s'en fit redouter , et jeta les fondements de la nouvelle monarchie espagnole. Plusieurs de ses successeurs imitèrent sa bravoure , et eurent encore de plus grands succès. Dans l'espace d'un siècle , la Biscaye , la Galice , la vieille Castille , une partie du Portugal furent ajoutées aux Asturies. La nouvelle monarchie devint toujours plus redoutable et plus puissante ; enfin elle vint à bout peu-à-peu de détruire entièrement la puissance mahométane dans toute l'Espagne. Voilà ce qui est rapporté unanimement par tous les historiens espagnols , et qui est horriblement travesti dans les récits de M. de Voltaire.

Il veut d'abord qu'on regarde comme une fiction de roman le dépit du comte Julien , qui pour venger l'honneur de sa fille Florinde , introduit les Arabes en Espagne. Le prétendu affront de l'infortunée Florinde , il veut le faire passer pour une aventure aussi incertaine que celle de la Lucrece romaine. « Il » paroît , dit-il , que pour appeler les Afri- » cains , on n'avoit pas besoin du prétexte



» d'un viol , qui est d'ordinaire aussi difficile  
 » à prouver qu'à faire. Opas , archevêque de  
 » Séville , qui fut le principal instrument de  
 » la grande révolution , avoit des intérêts  
 » plus chers à soutenir que ceux de la pu-  
 » deur d'une fille. Le comte Julien , gendre  
 » de Vitiza , qui avoit été détrôné et assas-  
 » siné par Rodrigue , trouva dans cette seule  
 » alliance assez de raisons pour se soulever  
 » contre le tyran. »

Il faut être aussi hardi que M. de Voltaire , pour oser donner ainsi le démenti à tous les anciens historiens , et pour oser traiter de fable un fait qu'ils rapportent tous également. Ferréras lui-même , ce foible rival de Mariana , le rapporte comme tous les autres.<sup>1</sup> Bien plus , il fait voir qu'il est également attesté par les auteurs arabes , comme par les chrétiens. M. de Voltaire lui-même , deux pages plus bas , suppose la vérité du même fait qu'il tâche maintenant de détruire.

C'est en vain qu'il s'efforce de prouver qu'il devoit y avoir des prétextes plus forts pour faire passer les Musulmans en Espagne , que celui de venger l'honneur d'une fille. Car combien n'y a-t-il pas eu de révolutions aussi grandes que celle-ci , et qui ont eu des causes plus légères encore ? Le fameux Narsez n'abandonna-t-il pas l'Italie aux barbares pour se venger d'un mot piquant que lui avoit écrit l'impératrice ? Le comte Boniface n'appella-t-il pas les Vandales en Afrique à cause de

<sup>1</sup> Ferréras , Histoire d'Espagne , IV. part. p. 423.

quelques mauvais offices qu'on lui avoit rendus auprès de Placidie , fille d'Honorius ? Les petits-fils de Clovis ne portèrent-ils pas le fer et le feu en Espagne pour venger leur sœur Clotilde de quelques mauvais traitements qu'elle avoit essayés de la part du roi son époux ? Un père n'auroit-il pas pu se porter à de pareils excès pour venger l'honneur d'une fille unique , tendrement aimée et brutalement déshonorée ? Quant à l'archevêque Opas , aucun des anciens écrivains espagnols ne l'a fait auteur de cette révolution. Mais Voltaire et les nouveaux philosophes croient qu'on ne sauroit trop s'appliquer à rendre les ministres de l'Eglise , odieux.

Il traite ensuite également de fable la prétendue royauté de Pélage. « Je ne sais , » dit-il , comment on a pu donner le nom » de roi à ce Goth , dont toute la royauté se » borna à n'être point captif. Comment ces » Mahométans , qui en 754 subjuguèrent la » moitié de la France , auroient-ils laissé » subsister derrière les Pyrénées ce royaume » des Asturies ? Comment Charles n'eût-il pas » protégé ce royaume par ses armes , plutôt » que de se joindre à des Mahométans ? »

M. de Voltaire veut qu'on s'en fie plutôt à sa parole qu'au témoignage des anciens historiens. Sa prétention est trop forte , et les raisons dont il s'appuie trop foibles , pour céder à son autorité. Les Asturiens habitoient un pays fermé par des chaînes de montagnes très-faciles à descendre , et très-difficiles à forcer. C'est le même pays qu'habitoient ces

anciens Cantabres, qui ne purent être entièrement subjugués par les Romains qu'environ deux cents ans après que le reste de l'Espagne fut soumis. Est-il donc surprenant que les Mahométans aient couru à la conquête facile de la Gaule gothique, et qu'ils aient laissé les rochers et les montagnes des Asturies? Est-il surprenant qu'ils n'aient pas continué des efforts toujours très-sanglants et très-inutiles, pour soumettre un pays dont la conquête ne les auroit pas dédommagés de ce qu'il leur en auroit coûté pour la faire.

Le raisonnement qu'on fait encore sur la conduite de Charlemagne, ne vaut pas mieux que le précédent. Un gouverneur sarrasin se révolte contre son prince et veut se faire vassal du roi de France. Charlemagne accepte cet hommage. «  
» S'il y avoit eu alors un  
» royaume chrétien en Espagne, demande  
» Voltaire, Charles n'eût-il pas protégé ce  
» royaume par ses armes, plutôt que de se  
» joindre aux Mahométans? »

Mais Charles ne servoit-il pas bien les Chrétiens en affoiblissant et en divisant les Mahométans? Et les Chrétiens ne surent-ils pas bien en profiter, puisqu'ils firent encore alors de nouvelles conquêtes? A quoi aboutit donc le raisonnement de Voltaire?

Une chose mérite d'être observée ici. Il dit que dès le temps de Charles Martel, les Chrétiens commencèrent à tenir tête à leurs vainqueurs. Vingt lignes après, il prétend qu'il n'y avoit point d'État chrétien en Espagne sous Charlemagne, petit-fils de Charles Martel.

Voilà une espèce de contradiction : mais il ne faut pas en être surpris ; la contradiction est un écueil presque inévitable à ceux qui n'ont pas la vérité pour eux.

Tout le soin de M. de Voltaire est ensuite d'obscurcir la gloire des premiers successeurs de Pélage. Parmi ces premiers successeurs on trouve un Alphonse II, surnommé le Chaste. On lui donna ce nom, parce qu'il vécut dans la continence, et qu'il affranchit les Chrétiens de l'infame tribut de cent filles choisies, qu'ils étoient obligés de fournir chaque année pour le serrail de Cordoue. C'étoit le bâtard Mauregat, qui s'étant appuyé du secours des Arabes, pour envahir le trône des Asturies, avoit soumis les Chrétiens à ce tribut. Tout ce que Voltaire dit de cet Alphonse, c'est que c'étoit un prince artificieux et cruel. Il est vrai qu'il ne donne aucune preuve de ce qu'il avance. Les anciens historiens espagnols ne lui en ont point fourni.

Parmi les successeurs de Pélage, on trouve aussi un Alphonse III, surnommé le Grand. Ce prince pendant près de quarante ans eut presque toujours les armes à la main.<sup>1</sup> Il ne donna aucune bataille qu'il ne gagnât. Il étendit son royaume depuis la partie des Pyrénées, qui est sur l'océan, jusqu'en Portugal. Il bâtit ou releva les murs d'un très-grand nombre de villes. Il fit construire plusieurs magnifiques églises. Il s'attira le respect, l'estime et l'admiration de ses ennemis même. Quelles

<sup>1</sup> Ferréas, V part. siècle IX.

louanges M. de Voltaire n'eût-il pas données à ce prince, s'il eût été musulman !

Les frères d'Alphonse se révoltèrent contre lui dès le commencement de son règne, et attentèrent à sa vie : dans sa vieillesse, son fils impatient de régner, prit les armes pour lui enlever la couronne. Alphonse vainquit ses frères : il leur laissa la vie, mais il leur fit crever les yeux. Il battit toujours les troupes de son fils. Mais étant déjà âgé de quatre-vingts ans, il aima mieux céder sa couronne que de la conserver en répandant le sang de ses sujets ; et il mourut peu de temps après avec les plus beaux sentiments de piété et de religion.

Voici comment Voltaire parle de ce prince. « Je ne cesse d'être étonné, quand je vois » quels titres les historiens prodiguent aux » rois. Cet Alphonse qu'ils appellent le » Grand, fit crever les yeux à ses quatre frè- » res ; sa vie n'est qu'un tissu de cruautés et de » perfidies. Ce roi finit par faire révolter ses » sujets contre lui, et fut obligé de céder son » petit royaume à son fils vers l'an 910. »

Vous remarquerez que les états d'Alphonse III, comprenoient les Asturies, la Biscaye, la Galice, la vieille Castille, une partie du Portugal. Voltaire, par mépris, appelle cela un petit royaume. Il est étonné qu'on ait donné le nom de Grand à Alphonse ; mais ne doit-on pas être encore plus étonné qu'il le lui refuse, tandis qu'il prodigue ce même titre à un certain nombre de barbares qui ne sont connus que parce qu'ils ont dévasté une grande

partie de l'univers , ou fait beaucoup de mal aux Chrétiens , comme un Cosroës , un Mahomet II ?

La qualité de persécuteur du Christianisme ou de payen , donne-t-elle droit à ce titre ? ou la qualité de Chrétien suffit-elle pour en exclure ? Après avoir ainsi traité et outragé les Chrétiens , il finit son chapitre par les plus grands éloges des Mahométans. Il est vrai qu'on y trouve presque autant d'erreurs que de paroles.

« Si j'envisage leur Religion , dit-il , je la  
 » vois embrassée par toutes les Indes et par  
 » les côtes orientales de l'Afrique. Si je regarde leurs conquêtes , d'abord le Calife Aaron  
 » Raschild impose un tribut de soixante et dix mille écus d'or par an à l'Impératrice  
 » Irène. Je vois au neuvième siècle les Musulmans redoutables à la fois à Rome , à  
 » Constantinople , maîtres de la Perse , de la  
 » Syrie , de l'Arabie , de toutes les côtes  
 » d'Afrique et des trois quarts de l'Espagne.  
 » Mais ces conquérants ne forment pas une  
 » nation , comme les Romains , qui étendus  
 » presque autant qu'eux , n'avoient fait qu'un  
 » seul peuple. »

J'ai dit qu'il y avoit dans ce tableau de la grandeur musulmane presque autant d'erreurs que de paroles. Ainsi remarquez que c'est une erreur de dire que le mahométisme fut embrassé par toutes les Indes. Toutes les compagnies de commerçants européens aux Indes , toutes les relations des voyageurs et des missionnaires disent le contraire. Voltaire lui-

même dit le contraire dans le chapitre cent vingtième de cette même histoire. Il avoit apparemment oublié alors qu'il en avoit fait ici un trait de l'éloge du mahométisme.

C'est une erreur de dire qu'Aaron Raschild imposa un tribut de soixante et dix mille écus d'or à Irène. Ce tribut ne fut imposé aux Grecs qu'en 804, et Irène étoit morte en 802. Il a voulu apparemment mettre ce trait déshonorant sur le compte de cette impératrice, parce qu'elle avoit éteint l'hérésie des iconoclastes<sup>1</sup>.

C'est une erreur de dire que les Romains avoient été presque aussi étendus que les Musulmans le furent au neuvième siècle. Jamais les conquêtes musulmanes n'égalèrent l'étendue de celles des Romains. Il est vrai que les Musulmans eurent la Perse, une très-petite partie de l'Inde, et quelques côtes à l'orient de l'Afrique, que les Romains n'avoient pas possédées. Mais les Romains avoient eu toute la Grèce, l'Italie, les Gaules, le nord de l'Espagne, l'Angleterre, une partie de la Germanie et la Pannonie, où les Musulmans n'eurent rien au neuvième siècle. M. de Voltaire n'avoit pas examiné les cartes géographiques, en faisant son admirable portrait de la grandeur des Mahométans.

C'est une erreur de dire qu'Aaron Raschild<sup>2</sup>, contemporain de Charlemagne, sut se faire obéir jusqu'en Espagne et aux Indes. Aaron Raschild ne monta sur le trône qu'en 734,

<sup>1</sup> Théophanes Chronographia. — <sup>2</sup> C. 4.

et l'Espagne avoit des califes indépendans depuis 758. Voltaire en convient dans le chapitre dix-huitième ; mais par-là même il se contredit : c'est ce qui lui arrive souvent.

C'est une erreur de dire que « la domination des califes dura 655 ans; qu'ils étoient despotiques dans la religion comme dans le gouvernement; qu'ils avoient le droit du trône et de l'autel, du glaive et de l'enthousiasme. » La puissance des califes ne commença que vers le milieu du septième siècle, et elle fut comme anéantie par les Turcs, environ deux cent cinquante ans après, selon M. de Voltaire lui-même. Dès-lors le calife ne fut pas plus puissant que n'est aujourd'hui le Mouphti à Constantinople.

## CHAPITRE XV.

*De quelques Faits remarquables rapportés sous le neuvième siècle.*

Nous ne suivrons pas M. de Voltaire dans tout ce qu'il raconte de la décadence de la Maison impériale de France, des troubles de la Germanie, des déprédations des Normands sur les côtes d'Angleterre, de France et d'Espagne. La manière dont il présente ces objets est semblable à l'éclair, qui surprend,



qui éblouit, et qui ne laisse ensuite qu'horreur, ténèbres et confusion. On ne peut pas se flatter de savoir les choses, si on ne les connoît que par les tableaux qu'en présente M. de Voltaire. En vain, nous dit-il, par la bouche de son Imprimeur<sup>1</sup>, qu'il traite l'histoire en philosophe, et qu'il l'embellit en peintre. Le pinceau du peintre montre beaucoup de hardiesse, mais peu de vérité; et l'on est toujours à chercher où sont les lumières et la sagesse du philosophe. Ainsi nous nous contenterons de faire quelques observations sur quelques faits où le philosophe et le peintre nous paroissent être le plus en défaut.

Théodose a toujours été regardé comme un des plus grands princes qui ait gouverné l'empire, comme le prince dont les vertus, le zèle, les héroïques qualités ont fait le plus d'honneur à la religion, et l'ont servie plus utilement et plus efficacement. Ce prince commit une horrible faute en permettant le massacre de Thessalonique. Il la répara ensuite d'une manière si édifiante, qu'on peut regarder cette réparation comme un des plus beaux traits de sa vie. Nous allons rapporter succinctement le fait, afin qu'on juge ensuite des altérations qu'y fait M. de Voltaire pour rendre odieux le nom de Théodose.

Un des plus fameux conducteurs de chars dans les jeux publics s'étant rendu coupable d'un crime énorme, le commandant des troupes de la Macédoine le fit mettre en prison.

<sup>1</sup> Avis des Edit.

Quelques jours après il devoit y avoir des courses, selon l'usage des Grecs.<sup>1</sup> Le peuple de Thessalonique demanda avec instance le prisonnier, parce qu'il passoit pour le plus habile dans la conduite des chars, et dans les courses de chevaux; le gouverneur refusa absolument de relâcher le criminel. Le peuple s'ameuta, courut aux armes; quantité de soldats furent massacrés, et le gouverneur, qui avoit voulu arrêter le désordre, fut tué lui-même sur la place. Théodose ne fut pas plutôt instruit de cette sédition, qu'il résolut de punir les séditeux; mais les évêques qui étoient à la cour, lui firent des remontrances si touchantes, qu'il leur promit d'accorder le pardon aux coupables. Théodose étoit d'un caractère vif et bouillant; mais après que les premiers moments étoient passés, la vivacité et le feu de ce caractère cédoit bientôt à la bonté naturelle de son cœur. Il avoit pardonné généreusement aux Ariens, qui, dans une émeute, avoient brûlé le palais épiscopal de Constantinople; il avoit pardonné aux chrétiens, qui avoient pillé une synagogue de juifs; il avoit pardonné aux habitants d'Antioche, qui avoient eu l'audace de renverser et de briser ses statues, et celles de l'Impératrice. Cependant à l'occasion de la sédition de Thessalonique, les ministres lui représentèrent que sa clémence ne servoit qu'à enhardir au crime, et ils lui firent sentir les conséquences de sa facilité à pardonner. Théodose, sur leurs

<sup>1</sup> Sozom. livre 7.

représentations, consentit à la punition des Thessaloniens. Les ministres alors envoyèrent des troupes qui investirent le peuple de Thessalonique, et massacrèrent environ sept mille personnes en moins de trois heures.

Dès que Saint Ambroise eut appris ce massacre, il écrivit à l'empereur pour lui représenter l'énormité de son crime. Il lui déclara qu'il ne pouvoit plus l'admettre à la participation des mystères, qu'il n'eût fait une pénitence publique de sa faute. Il l'arrêta publiquement à la porte de l'église, et lui en interdit l'entrée. L'empereur ne répondit que par son humilité et par ses larmes, et il se soumit à tout ce que Saint Ambroise crut devoir lui prescrire et lui imposer. C'est ainsi que Saint Paulin et Théodoret racontent ce fameux trait de la vie de Théodose. Voici ce qu'en dit M. de Voltaire.

« Théodose avoit fait massacrer quinze  
 » mille citoyens à Thessalonique, non pas  
 » dans un mouvement de colère, mais après  
 » une longue délibération. Ce crime réfléchi  
 » pouvoit attirer sur lui la vengeance des  
 » peuples, qui ne l'avoient pas élu pour en  
 » être égorgés. S. Ambroise fit une très-belle  
 » action en lui refusant l'entrée de l'Eglise,  
 » et Théodose en fit une très-sage d'appaiser  
 » un peu la haine de l'empire, en s'abstenant  
 » d'entrer dans l'Eglise pendant huit mois :  
 » foible et misérable satisfaction pour le plus  
 » horrible forfait dont jamais un souverain  
 » se soit souillé. »

L'édifiante pénitence de Théodose, Vol-

taire l'attribue à une espèce de politique. Il n'y voit point de sentiment de religion. Le nombre des personnes qui périrent, il l'exagère, en en mettant quinze mille, au lieu de sept; il représente ce crime comme le plus horrible forfait dont jamais un souverain se soit souillé; ceux des Néron, des Tibère, des Domitien, incomparablement plus horribles et plus odieux, il les excuse. Mais Théodose étoit chrétien.

M. de Voltaire, dans le dix-septième chapitre, fait un grand éloge du roi Alfred, qui régnoit en Angleterre sur la fin du neuvième siècle; et cet éloge est bien juste et bien mérité. Alfred a été en effet un des plus grands princes qui ait régné en Angleterre; mais voici une anecdote que M. de Voltaire fait entrer dans son éloge. « C'est que ce Prince » ne bâtit aucun monastère. Il pensoit sans » doute qu'il eût mal servi sa patrie en fa- » vorisant trop ces familles immenses sans » pères et sans enfants qui se perpétuent aux » dépens de la nation. Aussi ne fut-il pas au » nombre des Saints. »

Ce qui est certain, c'est que le grand Alfred n'a pas aussi bien pensé que le dit M. de Voltaire; car Asser, évêque de Salisbury, qui vivoit à la cour de ce prince, et qui a écrit son histoire, nous parle de deux magnifiques monastères que ce prince fit bâtir et qu'il enrichit extrêmement: il parle également du zèle qu'avoit ce prince pour que la discipline monastique fût bien observée dans ces sortes de maisons. Ainsi ce n'est pas faute d'avoir

bâti des monastères, qu'il n'a pas été mis au nombre des Saints. Voltaire a bien parlé comme il pensoit, mais il n'a pas parlé selon la vérité.

## CHAPITRE XVI.

### *De la Papauté au dixième siècle.*

**T**ANDIS QUE les descendants de Charlemagne conservoient à peine encore quelques villes en France ; qu'il ne restoit plus en Allemagne qu'une ombre de l'empire que ce prince avoit fondé ; que la plupart des villes d'Italie , jalouses de la liberté , tâchoient de s'ériger en républiques ; que l'Espagne étoit partagée en plusieurs petits états entre les Chrétiens et les Musulmans ; Rome se sentoit aussi des malheurs du siècle.

Deux femmes puissantes par leur naissance et par leurs richesses , et redoutables par leur esprit et par leurs intrigues , y eurent successivement toute l'autorité. Ces femmes étoient Théodore , et Marozie , marquise de Toscane. elles faisoient et défaisoient les Papes à leur volonté ; plaçoient sur le trône de Saint Pierre leurs enfants , leurs parents , leurs amis , quelquefois même leurs amants , et firent ce grand nombre de Papes scandaleux qu'on vit dans ce dixième siècle jusqu'au règne des Ottons.

Ce morceau d'histoire est bien du goût de

M. de Voltaire. Il ne manque pas de rappeler tous ces papes. Et pour rendre le tableau plus frappant encore , ou il ne dit mot des bons Papes qui parurent par intervalles , ou il maltraite également ceux qui méritoient d'être respectés.

Ainsi il ne dit mot de Benoît IV, qui fit les délices et l'édification de Rome au commencement de ce dixième siècle , ni d'Agapet II, qui se fit également respecter par sa sainteté et sa sagesse<sup>1</sup>. Ce fut cet Agapet qui força l'opiniâtreté des seigneurs françois qui ne vouloient pas reconnoître Louis IV. dit d'Outremer , pour leur souverain. Grégoire VI. qui travailla si généreusement et si efficacement à la paix de l'Eglise , est traité de simoniaque. Un autre écrivain que Voltaire , auroit loué son courage et sa modération. Léon IX, qui a été mis au nombre des Saints , est traité d'homme sanguinaire. Les Normands faisoient des courses et des ravages sur les terres de l'Eglise. Léon demanda du secours à l'empereur pour les arrêter. Voltaire demande s'il a fait pénitence d'avoir fait répandre tant de sang. Il y avoit déjà assez de mal à dire de quelques papes du dixième siècle : il ne falloit pas répandre le fiel jusques sur ceux qui sont honorés comme des Saints.

<sup>1</sup> Duchêne , vie des papes.

---



---

## CHAPITRE XVII.

*De la Religion et de la superstition aux dixième et onzième siècles.*

QUELQUES hérétiques qui parurent alors en France, et qui furent punis ; Béranger, archidiacre de Tours, qui enseigna ses erreurs sur l'Eucharistie, et qui fut condamné par plusieurs conciles ; un Empereur allemand qui fit, dit-on, brûler toute vive sa femme, qui n'étoit pas aussi sage que doit l'être une Impératrice : voilà presque tout ce qui fait le sujet, et ce qui remplit le chapitre intitulé : de la Religion et de la superstition aux dixième et onzième siècles. Tout ce qu'on en doit conclure, selon M. de Voltaire, c'est qu'il y avoit alors des évêques cruels et sanguinaires, des chrétiens imbécilles, des hommes éclairés et innocents, qu'on traitoit d'hérétiques ; et qu'on ne savoit presque que croire sur l'eucharistie.

« Du temps du roi Robert, dit-il, il y eut  
 » en France quelques prêtres accusés d'héré-  
 » sic. On ne les appella manichéens que pour  
 » leur donner un nom plus odieux. On leur  
 » imputa des crimes horribles et des senti-  
 » ments dénaturés, dont on charge toujours  
 » ceux dont on ne connoît pas les dogmes. »  
 Il rapporte ensuite les accusations faites contre ces hérétiques, et il ajoute : « La seule  
 » chose qui soit certaine, c'est que le roi Ro-

» bert et sa femme Constance se transportè-  
 » rent à Orléans, où se tenoient quelques as-  
 » semblées de ceux qu'on appelloit mani-  
 » chéens. Les évêques firent brûler treize de  
 » ces malheureux. »

Voltaire trouve mauvais qu'on ait donné à ces hérétiques le nom de manichéens, et il dit que ce ne fut que pour les rendre plus odieux; mais il n'est pas plus autorisé à les excuser, qu'il l'est à condamner les catholiques. Ces fanatiques furent convaincus de donner dans les mêmes débauches que les anciens manichéens, et d'avoir les mêmes principes sur plusieurs points de leur créance; faut-il être surpris qu'on leur ait donné le même nom? Que l'on consulte Glaber Rodolphe, historien contemporain, on y trouvera le détail de tous ces dogmes et leur réfutation.

Pour faire retomber sur le Clergé l'odieux de la punition de ces hérétiques, Voltaire dit hardiment que les évêques firent brûler treize de ces malheureux. C'est bien dommage que l'historien contemporain, qui étoit lui-même sur les lieux, dise tout le contraire<sup>1</sup>. Le Roi, dit-il, fit tout ce qu'il put pour faire ouvrir les yeux à ces misérables, et pour les ramener par la douceur : il fit allumer un grand feu, pour les intimider par cette vue; il les fit encore presser de se dérober au supplice; enfin ne pouvant vaincre leur opiniâtreté, il fit exécuter treize des

<sup>1</sup> Glaber. lib. 3. c. 8.



plus obstinés. On voit que Glaber ne fait ici aucune mention des évêques.

L'article de Béranger est très curieux : il paroît par cet article, que M. de Voltaire ne sait point le catéchisme des Catholiques, mais qu'il est bien instruit de ce qu'enseigne celui des Calvinistes. « Il s'élevoit, dit-il, » alors quelques nuages sur l'Eucharistie. La » question si du pain et du vin sont chan- » gés en la seconde Personne de la Trinité, » et par conséquent en Dieu : si on mange » et si on boit cette seconde Personne par » la foi seulement : Cette question avoit » échappé à l'imagination ardente des Chré- » tiens grecs : aussi se contenta-t-on de faire » la Cène le soir dans les premiers âges du » Christianisme, et de communier sous les » deux espèces au temps dont je parle, sans » avoir une idée fixe et déterminée sur ce » mystère. Enfin Béranger, archidiaque de » Tours, enseigna, vers 1050, par écrit et » dans la chaire, que le véritable Corps de » Jésus-Christ n'est et ne peut être sous les » apparences du pain et du vin. »

M. de Voltaire ne représente ici les Catholiques que comme des imbécilles, qui croient que le pain et le vin dans l'Eucharistie sont changés en la seconde Personne de la Trinité. Une telle imputation est trop grossière pour faire tort aux Catholiques, elle n'en fait qu'à son auteur. Les Catholiques n'ont jamais dit que le pain et le vin fussent changés en la seconde Personne de la Trinité ; ils n'ont jamais dit que le pain et le

vin devinssent Dieu. Voici quelle est leur créance :

Ils croient que le pain et le vin sont changés au Corps et au Sang de Jésus-Christ. Ce Corps et ce Sang sont les mêmes qu'ils étoient , lorsque Jésus-Christ étoit sur la terre. Ce Corps et ce Sang étoient alors unis à l'Âme de Jésus-Christ et à sa Divinité. Ils y sont donc encore unis dans l'Eucharistie ; le changement ne regarde donc que le Corps de Jésus-Christ, et non pas l'Âme et la Personne divine de Jésus-Christ. Voilà la créance des Catholiques. Tout cet exposé de Voltaire feroit dire à quelqu'un qu'il ignore quelle est cette créance ; cependant , il est sûr qu'il a su le catéchisme catholique , et qu'il ne manque pas de mémoire.

Il ne paroît pas plus instruit sur les faits que sur les dogmes , lorsqu'il dit qu'on se contenta de faire la Cène le soir dans les premiers âges du Christianisme , et de communier sous les deux espèces jusqu'au onzième siècle. Il auroit pu apprendre de Tertulien<sup>1</sup> que la communion se faisoit à jeûn , et par conséquent qu'elle se faisoit le matin , à moins qu'il n'y eût quelque raison d'une nécessité extraordinaire. Quant à la communion sous les deux espèces , l'usage n'en a jamais été universel dans l'Eglise : et il a toujours été beaucoup plus rare que l'usage de la communion sous une espèce seulement<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Tertul. de orat. — <sup>2</sup> Voyez M. de Meaux , avertissement aux protestants.

C'est calomnier de gaité de cœur toute l'Eglise, d'avancer que, jusqu'au onzième siècle, on n'avoit point une idée fixe et déterminée sur ce mystère. Une telle hardiesse ne mérite que le dédain et le mépris. La doctrine des Pères est si claire sur ce point, que les Sacramentaires ne pouvant l'accorder avec leurs dogmes, se déterminèrent à la rejeter absolument. Cette renonciation des Sacramentaires est la plus forte preuve que la doctrine des Pères leur est contraire, et par conséquent qu'il est très-faux qu'on n'eût aucune idée fixe et déterminée sur ce mystère jusqu'au onzième siècle. « Le sentiment le plus commun, ajoute » Voltaire, étoit sans doute qu'on mangeoit le véritable Corps de Jésus-Christ. » On disputoit même pour savoir si on le digéroit et si on le rendoit. »

M. de Voltaire auroit bien pu se dispenser de mêler des idées indécentes à des choses si respectables et si saintes. Le Catholique n'a nulle peine sur ce point. Il sait que le Corps de Jésus-Christ est sous les espèces du pain ; que ces espèces sont sujettes à se dissoudre, comme la nourriture se dissout, et que, dès qu'elles sont dissoutes, le Corps de Jésus-Christ cesse d'y être. Si, dans des siècles grossiers et barbares, quelques Théologiens dignes de ces siècles ont agité cette question, leur exemple ne doit pas servir de règle à un homme de goût.

Il y a dans l'exposé que l'on fait ensuite de la doctrine des Sacramentaires, un ar-

tifice et un air d'érudition, qui sont des preuves convaincantes d'ignorance et de mauvaise foi.

« Il paroît , dit-on , que dans beaucoup » d'Églises , et sur-tout en Angleterre , on » croyoit qu'on ne mangeoit et qu'on ne » buvoit Jésus-Christ que spirituellement . On prétend prouver , par quelques extraits de différens auteurs qui écrivoient alors , que ce qui se dit du Corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie , doit s'entendre spirituellement. Le passage le plus remarquable est celui qu'on rapporte de Ratrau , moine de Corbie. C'est le Corps de Jésus-Christ , dit cet écrivain , qui est reçu et mangé , non par les sens corporels , mais par les yeux de l'esprit fidèle.

Mais M. de Voltaire ne prouve rien par là contre les Catholiques , parce que 1.<sup>o</sup> cet auteur ne dit rien en cela que tout Catholique ne puisse avouer encore aujourd'hui. Les impressions qui se font sur les sens corporels , en voyant et en mangeant l'Eucharistie , ne se font que par les espèces , et non point par le Corps même de Jésus-Christ ; et c'est la foi qui y voit et qui y reconnoit ce que les sens n'y voient et n'y reconnoissent pas.

2.<sup>o</sup> Ce même Ratrau explique dans cet ouvrage même , la transsubstantiation ; ce qui prouve que la créance de l'auteur étoit la même que la créance de l'Église d'aujourd'hui. Il n'y a qu'à consulter l'extrait de cet ouvrage dans l'histoire ecclésiastique de Fleury. On peut expliquer de même les autres ex-

traits que Voltaire a cités. Ainsi la dépense d'érudition qu'il fait ici est bien à pure perte.

Il se montre ensuite tendrement affligé de l'infortune de l'impératrice Marie d'Aragon, que l'empereur son époux condamna à être brûlée vive. Cette princesse avoit fait à un jeune seigneur italien les mêmes propositions que l'épouse de l'égyptien Putiphar avoit faites autrefois au chaste Joseph : elle trouva la même résistance et la même vertu : elle en tira la même vengeance. L'impudique accusa d'un attentat énorme celui à la pudeur duquel elle avoit elle-même attenté. L'empereur en fut transporté de colère ; et sur l'accusation, les plaintes et les larmes de son épouse, il condamna aussitôt le comte à avoir la tête tranchée. La veuve éplorée vint demander justice à l'empereur, prouva l'innocence de son époux, et le crime de l'impératrice. Othon, pour venger l'affront qu'il avoit reçu, et réparer l'injustice qu'il avoit commise, condamna aux flammes l'impudique calomnia-  
trice.

Cet acte rigoureux de justice met Voltaire de mauvaise humeur contre ce prince ; mais après tout, dit-il, il ne faut pas être surpris de cela, parce qu'Othon III étoit un prince dévot, cruel, et encore plus débauché que sa femme.

Il est bon cependant qu'on apprenne que cet Othon <sup>1</sup> étoit un prince extrêmement aimé et respecté de tout l'empire, et qu'on le

<sup>1</sup> Disémar, livre 4.

comparoit presque en tout à son aïeul Othon le Grand. Voltaire l'accuse de cruauté et de débauche ; et les historiens contemporains lui donnent de grands éloges à cause de sa piété, de sa douceur et de son humanité. A qui faut-il en croire ?

Géofroy de Viterbe <sup>1</sup>, qui vivoit peu de temps après le règne d'Othon, et plusieurs autres auteurs rapportent que la Dame italienne prouva l'innocence de son époux par l'épreuve du feu, c'est-à-dire, en portant entre les mains une lame de fer ardent sans se brûler. M de Voltaire se moque de ceux qui rapportent une pareille aventure, et de ceux qui la croient. Ce que je remarquerai là-dessus, c'est que Grégoire de Tours<sup>2</sup>, le premier et le plus ancien de nos historiens, rapporte plusieurs événements où Dieu a voulu faire découvrir les crimes, ou protéger l'innocence par des voies extraordinaires ; il en cite même un qui est arrivé de son temps et sous ses yeux : il pouvoit y avoir beaucoup d'abus dans ces sortes d'épreuves. Agobart, archevêque de Lyon<sup>3</sup> dans le neuvième siècle, écrivit fortement pour engager les princes et les évêques à les interdire. Cela prouve évidemment qu'elles étoient en usage ; ainsi, l'on peut croire, lorsque les plus graves historiens l'attestent, qu'elles servirent quelquefois à sauver des innocents. Il y a de l'imbécillité à tout croire, et de la témérité à tout rejeter.

<sup>1</sup> Gotifred in chron. — <sup>2</sup> Grégor Tur. Hist. Franc. l. 8. c. 16. — <sup>3</sup> Agobard, opera, t. 1. p. 101,

M. de Voltaire semble vouloir ensuite égayer le lecteur par le tableau qu'il lui présente de certains usages qu'il attribue aux Eglises d'occident. « Tout y étoit défiguré, dit-il, par les » coutumes les plus ridicules. La fête des fous » et celle des ânes étoient établies dans la » plupart des Eglises. On créoit, aux jours » solennels, un évêque de fous; on faisoit » entrer dans la nef un âne en ehappe et en » bonnet quarré: les farces obscènes étoient » les cérémonies de ces fêtes, dont l'usage » extravagant dura environ sept siècles dans » plusieurs diocèses. »

Si un habitant d'Aix en Provence, transporté dès sa jeunesse aux Indes, racontoit toutes les folies qu'il a vu faire à la procession le jour de la Fête-Dieu, et soutenoit que c'est ainsi que tous les Chrétiens d'Europe célèbrent cette fête, mériteroit-il d'être cru? Il en est ici de même. Il est bien vrai qu'il y a eu quelques-uns de ces abus dans quelques Eglises et pendant quelque temps; mais 1<sup>o</sup>. il est également vrai que l'Eglise travailla toujours à les déraciner; on peut en juger par les lettres du Pape Innocent III, et par les ordonnances de Pierre de Capoue, légat en France sur la fin du dernier siècle. 2<sup>o</sup>. Il est faux qu'ils aient duré sept siècles, puisque vers le milieu du quinzième siècle ils furent entièrement abolis, et qu'ils n'avoient pas commencé en occident avant l'onzième ou douzième siècle <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voyez Glosse. de Du Cange.

Quant à l'âne chappé et coëffé en docteur, et qui entroit gravement dans la nef avec cet accoutrement, c'est une production de la belle imagination de M. de Voltaire. On sait qu'il ne fait pas grand cas ni des docteurs, ni des bonnets quarrés. Il est vrai qu'il y a eu autrefois une fête des ânes parmi nos bons vieux Gaulois, à l'occasion de la fuite de la sainte Famille en Egypte, ou du retour d'Egypte. Une fille tenant un enfant entre ses bras et assise sur un âne, entroit dans l'église comme pour représenter grossièrement à des hommes grossiers ce mystère de la vie de Notre-Seigneur.

Autun et Beauvais sont les deux villes qui se distinguèrent le plus par ces ridicules cérémonies. A Autun, l'âne étoit couvert d'une housse de drap d'or. Quatre chanoines des plus apparents (c'étoit apparemment les dignités du chapitre) tenoient les quatre coins de la housse, et accompagnoient gravement l'âne jusqu'à la place qui lui étoit destinée. A Beauvais, on choisissoit une des plus jolies demoiselles de la ville : on la paroît superbement, et on lui mettoit entre les bras un enfant qui étoit aussi magnifiquement habillé. Dès que l'âne entroit dans l'église, les choristes entonnoient une hymne latine à son honneur, et après chaque strophe, le peuple répondoit par ce couplet en françois :

Hez sire asne chantez,  
Belles bouches rechingnez,



Vous aurez du foin assez ,  
Et de l'avoine à planter.

Mais ces extravagances ne furent pas de longue durée ; elles ne furent pas répandues dans presque tout l'occident, comme l'affirme M. de Voltaire ; mais on sait qu'il ne fut jamais l'ami de la décence ni de la vérité.

Nous ne parlerons pas des fameux différends entre le Sacerdoce et l'Empire , qui furent le fruit de l'ignorance et de l'ambition, qui séduisirent quelquefois les personnages les plus respectables par leur génie et par leur vertu , et qui coûtèrent tant de sang à l'Allemagne et à l'Italie. Cette fureur est éteinte, l'aveuglement guéri, les peuples éclairés et tranquilles. Les deux puissances se respectent et se tiennent dans de sages bornes : il ne nous reste que le souvenir de ces divisions funestes. Quantité d'auteurs en ont écrit avec tant de sagesse et de prudence, qu'il n'est pas nécessaire que nous prévenions le lecteur contre ce que Voltaire en a représenté.

## CHAPITRE XVIII.

*Des Croisades.*

DANS l'onzième et douzième siècles, on vit de nouvelles expéditions, aussi singulières par la manière dont elles furent entreprises et dont elles furent conduites, que par les succès et les suites qu'elles eurent. Ce sont les Croisades.

Un pèlerin de retour de la Terre Sainte ; fit en Italie , et ensuite en France , une peinture touchante de l'état où étoient les Chrétiens de la Palestine : il représenta vivement l'opprobre qu'il y avoit pour les Chrétiens , que des lieux qui avoient été comme le berceau de leur religion , et qui avoient été consacrés par la présence de Jésus-Christ , fussent au pouvoir des infidèles. On tint un grand concile à Clermont , le pèlerin s'y rendit , et parla avec plus de véhémence et de force que jamais. Tous les assistants furent touchés jusqu'aux larmes , et saisis de zèle pour l'honneur des saints lieux. La plupart des princes , des seigneurs , et un grand nombre de gens du peuple , s'engagèrent par serment à prendre les armes pour la délivrance de la Terre Sainte.

La première expédition ne fut pas sans succès ; on conquist Jérusalem , une grande partie des villes maritimes , la principauté

d'Antioche et celle d'Edesse ; après quoi une partie des Croisés retournèrent dans leur patrie. Les infidèles profitèrent de leur absence, pour presser peu-à-peu les Chrétiens nouvellement établis en Orient. De nouveaux dangers pour la Palestine occasionnèrent de nouvelles croisades ; mais le défaut d'ordre et de conduite les rendit toujours moins heureuses que la première : enfin, en moins de deux siècles, tout fut perdu sans ressource, et le goût des voyages d'outre-mer passa entièrement.

La distance des lieux, l'indépendance de ces caravanes de soldats voyageurs, les périls des voyages, et sur-tout le peu de connoissance qu'on avoit alors de la manière de pourvoir à la conservation d'une conquête éloignée, furent les causes du peu de succès des croisades. Mais si elles procurèrent peu d'avantage à l'orient, elles furent au moins très-utiles à l'occident ; elles délivrèrent les royaumes d'une grande quantité de noblesse inquiète, qui avoit toujours les armes à la main, et qui étoit souvent l'occasion de beaucoup de mouvements, de troubles et de petites guerres qui ruinoient les peuples et l'état : elles firent naître les établissemens des communes des villes, ce qui rendoit l'état du peuple plus commode et plus utile au bien général ; elles fournirent aux rois le moyen de reprendre une partie de leur autorité, qui avoit été extrêmement affoiblie par la multitude et la variété des fiefs et par la puissance des vassaux ; enfin, elles apprirent aux occi-

dentaux à connoître mieux la mer , et leur fit prendre le goût du commerce.

Ce que M. de Voltaire fait le plus remarquer dans ces guerres , c'est l'injustice de l'entreprise des Croisés ; leurs fréquentes perfidies , qu'il s'efforce de rendre encore plus sensibles , en faisant à tout propos l'éloge des Schismatiques grecs et des Infidèles mahométans ; enfin , les dommages immenses que ces mêmes guerres causèrent à la Chrétienté d'occident.

On sait assez qu'au jugement de M. de Voltaire , les Catholiques doivent toujours avoir tort vis-à-vis des hérétiques et les Chrétiens vis-à-vis des infidèles. Voyons donc la sagesse et l'équité des jugements qu'il porte sur les Chrétiens en cette occasion.

« De quel droit , demande-t-il d'abord ,  
 » de quel droit ces princes d'occident ve-  
 » noient-ils prendre pour eux des provinces  
 » que les Turcs avoient arrachées aux Em-  
 » pereurs grecs ?

Mais M. de Voltaire y pense-t-il de faire une pareille question ? Fut-ce jamais moins le lieu de faire parler la justice naturelle ? On ne faisoit la guerre qu'à des brigands , qui étoient en même temps les usurpateurs les plus injustes. Il y avoit quatre cents ans que ces belles provinces avoient été enlevées aux Grecs par les Arabes. Les premiers Califes Omniades , c'est-à-dire , les premiers usurpateurs , furent dépouillés par d'autres usurpateurs , qui furent les Califes Abassides. Sous les Abassides , presque tous les gouverneurs

se révoltèrent et s'érigèrent en souverains. Les Turcs, nouveaux brigands et nouveaux usurpateurs, chassèrent presque tous ces nouveaux rois, et il n'y avoit pas long-temps qu'ils s'étoient emparés de la Palestine et de Jérusalem, lorsque les croisés y parurent; ainsi, on ne voit qu'une succession de brigands et de voleurs parmi ceux pour qui l'équitable Voltaire s'intéresse si vivement. Les princes d'occident, qui ne faisoient pas tant de raisonnemens que lui, ne croyoient pas ces droits aussi respectables qu'il veut nous les représenter.

Il est bon d'observer que celui qui prétend faire voir l'injustice qu'il y avoit dans l'entreprise des croisés, pardonne tout et approuve tout dans les Grecs et dans les infidèles. Il fait les plus beaux éloges d'Alexis Comnène qui avoit usurpé l'empire après avoir pillé et désolé Constantinople, et chassé son bienfaiteur du trône impérial<sup>1</sup>. Il comble de louanges Saladin, qui, de petit officier dans les troupes arabes, se révolta contre son prince, et se rendit maître de presque tout l'orient; mais Alexis Comnène étoit schismatique; Saladin, étoit musulman, les princes d'occident étoient des chrétiens catholiques: voilà d'où vient la différence des jugemens.

Après cela, on ne doit pas être surpris de la manière dont il parle de l'entreprise de Saint Louis. « Si la fureur des croisades, dit-il, eut permis à la vertu de Louis d'écouter

<sup>1</sup> Cedren.

» la raison , il eût vu l'injustice extrême de  
 » cet armement qui lui paroissoit si juste. On  
 » marchoit contre le vieux et sage Melec Sala ,  
 » soudan d'Égypte , qui certainement n'avoit  
 » rien à démêler avec le roi de France.

Ce sage Melec Sala étoit petit-fils de l'usurpateur Saladin : il n'avoit pas d'autres droits que ceux de son aïeul , c'est-à-dire , les droits d'un heureux brigand , qui avoit d'ailleurs de bonnes qualités.

Il ne cesse ensuite de parler de la mauvaise foi des croisés , et de leurs perfidies ; et c'est la foi des grecs qu'il loue , foi qui a été suspecte dans tous les siècles : *Græca fides*. « De  
 » tous ces princes , dit-il , qui avoient promis  
 » de faire hommage de leurs acquisitions à  
 » l'empereur grec , aucun ne tint sa promesse.

L'équité demandoit qu'on avouât qu'aucun n'étoit obligé de la tenir : les engagemens furent réciproques entre l'empereur et les croisés. L'empereur manqua aux siens ; les croisés ne furent plus tenus aux leurs : ils avoient déclaré à ce prince qu'ils ne s'engageoient à rien , s'il n'accomplissoit pas lui-même fidèlement ses promesses. Non-seulement il n'alla pas joindre les croisés comme il en étoit convenu avec eux ; mais il s'allia même avec les Mahométans pour faire périr les occidentaux. On en fut évidemment convaincu par ses propres lettres , qu'on trouva dans la cassette du soudan de Babylone après la bataille d'Ascalon.

<sup>1</sup> Guillaume de Tyr.

Il accuse également Renaud de Chatillon d'avoir été un perfide , et d'avoir violé souvent sa parole ; et c'est pour cela , dit-il , que Saladin abattit d'un coup de fabre la tête de ce perfide prisonnier<sup>1</sup>. L'histoire nous apprend de ce seigneur que c'étoit un de ceux qui avoit le plus contribué par sa valeur à arrêter les conquêtes de Saladin. Dans l'histoire ecclésiastique de Fleury , Renaud de Chatillon est regardé comme un martyr ; et dans celle de M. de Voltaire , comme un perfide justement puni.

Il calcule ensuite en philosophie profond les pertes immenses d'hommes et d'argent que causèrent les Croisades à l'occident. Après tous ces calculs mille fois répétés , il trouve que la perte des hommes alla à près de deux millions : il est vrai que c'est là à peu près le nombre des personnes qui firent le voyage de la Palestine ; mais il faut observer ,

1°. Que M. de Voltaire ne dit mot de ceux qui revinrent , et qu'il suppose mal-à-propos que tous y périrent. Il ne faut donc pas estimer la perte des hommes par le nombre de ceux qui firent le voyage.

2°. Cette perte qui paroît si frappante , cessera de l'être , si l'on fait attention au temps que durèrent les croisades , et à la multitude des nations qui prirent part à ces expéditions. La mode des croisades dura près de deux cents ans. Tout l'Occident y contribuoit , l'Italie , la France , l'Allemagne ,

<sup>1</sup> Maumbang. livre 4.

l'Angleterre , la Hongrie. La perte d'hommes , pour cette étendue de pays , n'alloit pas à dix mille par an ; ce qui peut être compté pour rien.

3.<sup>o</sup> Daus la guerre qui se fit au commencement de ce siècle pour la succession d'Espagne, et qui ne dura que douze ans, il périt bien autant de monde, et néanmoins on ne s'en apercevoit pas vingt ans après. On devoit donc s'apercevoir encore bien moins des pertes que causoient les croisades. Les exagérations, les lamentations, les réflexions de M. de Voltaire sont donc bien mal fondées.

Il ajoute que plusieurs pays en furent dépeuplés et appauvris, et que le sire de Joinville dit expressément qu'il n'avoit pas voulu accompagner Saint Louis à la seconde croisade, parce que la première avoit ruiné toute sa seigneurie. Le sire de Joinville ne dit point cela ; il ne parle point de la croisade, mais des malversations des officiers royaux dans ses terres. Le Roi le pressant pour la seconde croisade, il lui répondit que<sup>1</sup> tandis qu'il avoit été outre mer, les gens et officiers du roi avoient trop grevé et foulé ses sujets, tant qu'ils en étoient appauvris, et qu'un second voyage seroit la totale destruction de ses pauvres sujets ; voilà les paroles de Joinville. Ce ne sont pas celles que lui fait dire Voltaire.

M. de Voltaire est si occupé à exhaler sa bile contre les Croisés, et à les rendre odieux,

\* Histoire de Saint Louis.



qu'il ne s'apperçoit pas seulement des erreurs grossières où il tombe. En parlant de la prise de Constantinople par les Latins, il fait cette observation critique, et dit sententieusement :  
 « Ce fut la première fois que Constantinople  
 fut prise et saccagée ; et elle le fut par des  
 Chrétiens qui avoient fait vœu de ne com-  
 battre que les infidèles<sup>1</sup>. »

Il n'a pas fait attention que ce même Alexis Comnène, qu'il loue si fort en parlant de la première croisade, l'avoit prise et saccagée il n'y avoit pas plus d'un siècle<sup>2</sup>, et que Constantin Copronime, trois siècles auparavant, l'avoit déjà assiégée et prise, et y avoit tout mis à feu et à sang. Comme M. de Voltaire profite des avertissements qu'on lui donne sur ses erreurs, il faut croire qu'il se corrigera dans une nouvelle édition.

Le sire de Joinville et les autres historiens nous rapportent deux traits qui font beaucoup d'honneur aux Chrétiens, mais que Voltaire combat de toute sa force. Ils nous racontent d'une part que les Sarrasins firent mourir beaucoup de Chrétiens, qui ne vouloient pas renoncer Jésus-Christ ; et de l'autre, qu'un vieil Emir demanda à quelques chevaliers, s'ils croyoient en Jésus-Christ mort et ressuscité. Les prisonniers ayant répondu qu'oui, le sarrasin leur dit qu'ils pouvoient se consoler, que Jésus-Christ les délivreroit bientôt. La manière dont Joinville raconte cela est si naïve, qu'elle fera plus d'impression que

<sup>1</sup> Zonatas ann. livre XVIII. — <sup>2</sup> Cedren.

tout ce que le négatif Voltaire pourroit y opposer.

„ Ainsi que nous étions tous ensemble ,  
 „ espérans en l'aide de Dieu ; nous ne de-  
 „ meurâmes guères, que ung grand richomme  
 „ sarrassin nous mena tous plus avant ; et fai-  
 „ sions chière piteuse. Moul't d'autres cheva-  
 „ liers étoient aussi prisonniers, <sup>1</sup> encloux  
 „ en un grant cour qui étoit clouze de mu-  
 „ railles de terre. Et ceulx-là faisoient tirer  
 „ hors les prisonniers l'un après l'autre et  
 „ leur demandoient si se vouloient <sup>2</sup> regnoier.  
 „ Et ceulx qui disoient oy, et qui se regnoi-  
 „ oyent, étoient mis à part ; ceulx-là qui ne  
 „ le vouloient faire, tout incontinent on leur  
 „ coupoit la teste. »

Le même Seigneur raconte ainsi l'aventure de l'Emir. « <sup>3</sup> Veczei à presvenir à nous un  
 „ grand viel Sarrasin de grant apparence, le-  
 „ quel avoit avec lui de jeunes gens sarrasins,  
 „ qui tous avoient chacun une épée ceinte au  
 „ cousté, dont fumes tous effroyez. Et nous  
 „ fit demander celui ancien sarrasin par ung  
 „ Trucheman, s'il étoit vrai que nous crus-  
 „ sions en ung seul Dieu qui avoit été né,  
 „ crucifié et mort pour nous, et au tiers jour  
 „ après sa mort ressuscité pour nous. Et nous  
 „ répondismes que oy vraiment. Et lors nous  
 „ répondit que puisque ainsi étoit, nous ne  
 „ devions nous desconforter... et que s'il avoit  
 „ eu pouvoir de se ressusciter, que certai-  
 „ nement il nous délivreroit de brief. Et adonc

<sup>1</sup> Enfermés. <sup>2</sup> Renier. <sup>3</sup> Voici.

» s'en alla ce Sarrasin sans autre chose nous  
 » faire. Donc je fus moult joyeux et haitié ;  
 » car <sup>1</sup> mentencion estoit qu'ils nous fussent  
 » venus couper les testes à tous. » Voltaire  
 ne veut pas que ces récits soient vrais. Il ne  
 peut les concilier. Il y trouve de la con-  
 » tradiction et de l'improbabilité. C'est au  
 lecteur sensé à juger lequel des deux mé-  
 rite plus de créance, d'un grand Seigneur  
 plein d'honneur et de probité, témoin ocu-  
 laire et acteur dans ces tristes scènes, ou de  
 Voltaire.

Le même seigneur rapporte que les Mam-  
 melucs, milice altiére, et qui ne connoissoit  
 d'autre droit que celui du sabre et de l'épée ;  
 il rapporte que les Mammelucs, après avoir  
 assassiné leur maître, délibérèrent d'élever  
 Saint Louis sur le trône d'Égypte. Il ne donne  
 pas la chose pour sûre ; mais comme le bruit  
 en étoit fort grand dans l'armée, il dit qu'il  
 en parla lui-même à Saint Louis. Il lui de-  
 manda s'il auroit accepté cette couronne, au  
 cas que les Mammelucs la lui eussent offerte.  
 Saint Louis lui répondit qu'il n'auroit pas hé-  
 sité de l'accepter, dans l'espérance de les faire  
 chrétiens.

Voltaire se moque de ce récit de Joinville.  
 Il n'y trouve pas le moindre air de vraisem-  
 blance. « Ces Musulmans, dit-il, ne devoient  
 » regarder Saint Louis que comme un chef  
 » de brigands étrangers, et comme un en-  
 » nemi qui détestoit leur religion, et qui ne

<sup>1</sup> Ma pensée.

» connoissoit ni leur langue ni leurs mœurs. Mais le judicieux Voltaire n'a pas fait attention à la considération extraordinaire que les Sarrasins avoient pour Saint Louis. Le Soudan avoit t'moigné lui-même combien il faisoit de cas de la franchise, de la générosité et de la droiture de ce prince. C'est pour cela même qu'il avoit diminué d'un cinquième la rançon que Saint Louis avoit promis de payer pour son armée. Il ne le regardoit donc pas comme un chef de brigands. Les capitaines du Soudan avouèrent plusieurs fois que Louis étoit le plus fier Chrétien qu'ils eussent jamais vu. Quoique victorieux, ils furent obligés de lui céder, et de se contenter des serments qu'il choisit lui-même de faire, pour l'assurance de sa parole.

Est-il donc hors de vraisemblance, qu'ayant une si haute idée de ce prince, ils aient eu la pensée de lui déferer la couronne? Les grands raisonnements de Voltaire ne doivent-ils pas faire une forte impression sur les esprits éclairés?

---



---

## CHAPITRE XIX.

### *Croisades du Nord.*

A l'occasion des croisades d'outre mer, Voltaire parle aussi de celles qui se firent au nord de l'Europe, et qui y procurèrent l'établissement de la Religion chrétienne, et il en parle encore en Voltaire.

« La fureur d'annoncer la Religion les  
 » armes à la main s'étoit répandue dans le  
 » fond du nord. Nous avons vu Charlema-  
 » gne convertir l'Allemagne septentrionale  
 » avec le fer et le feu. Nous avons vu les  
 » Danois idolâtres faire trembler l'Europe,  
 » sans tenter jamais de faire recevoir l'i-  
 » dolâtrie chez les vaincus. Mais à peine le  
 » Christianisme fut affermi dans le Danne-  
 » marck, dans la Saxe et dans la Scandina-  
 » vie, qu'on y prêcha une croisade contre  
 » les payens du nord. Les Chrétiens s'armè-  
 » rent contre eux depuis Brême jusqu'au fond  
 » de la Scandinavie. Plus de cent mille  
 » Croisés portèrent la destruction chez ces  
 » idolâtres. On tua beaucoup de monde, on  
 » ne convertit personne. On peut ajouter  
 » cette perte à celle que le fanatisme de ce  
 » temps-là coûtoit à l'Europe.

La force et l'énergie de l'expression ne manquent jamais à Voltaire quand il s'agit de maltraiter les Chrétiens, ou de louer les

idolâtres et les infidèles ; mais il faut avouer aussi que la vérité lui manque bien souvent, et même presque toujours. Il reproche d'abord les expéditions sanguinaires de Charlemagne pour l'établissement de la Religion chrétienne chez les Saxons.

On a vu, dans le chapitre où il est parlé de ce héros, la fausseté des faits rapportés, et des raisonnements employés par cet aigre et perpétuel censeur. Il sera plus facile encore de venger ici le Christianisme. Les erreurs sont encore plus fortes et plus hardies ; et elles sont combattues par des faits et par des monuments encore plus authentiques.

Ce fut en l'an 1187.<sup>1</sup> que Saint Meynhart, chanoine ou moine allemand, alla prêcher l'Évangile aux peuples du nord<sup>2</sup>. Il convertit un grand nombre de payens, et fonda le siège épiscopal de Riga en Livonie. La Courlande embrassa bientôt le Christianisme. Il se répandoit peu-à-peu dans les provinces voisines, lorsque les payens de Prusse portèrent le ravage dans cette nouvelle Chrétienté<sup>3</sup>. Ils brûlèrent un grand nombre de villages des Chrétiens, en firent passer plus de vingt mille au fil de l'épée, et en emmenèrent un grand nombre en esclavage.

Les Lithuaniciens se joignirent souvent aux Prussiens idolâtres. Conrad, duc de Mazovie, demanda du secours contre ces barbares : ce qu'il en obtint fut bien peu de chose. Ce ne

<sup>1</sup> Krants. — <sup>2</sup> Annold. Lnh. — <sup>3</sup> Epître d'Innocent III, voyez Fleury. — <sup>4</sup> Fleury.

Fut que plus de soixante ans après la prédication de l'Évangile, qu'on fit marcher une armée de Croisés à la défense des Chrétiens. Cette armée étoit commandée par Ottocar, roi de Bohême, et par Othon, marquis de Brandebourg. Les Prussiens furent poussés et battus par-tout. Les deux chefs de ces barbares se renfermèrent dans une ville qui fut bientôt investie par les vainqueurs. Alors ces deux chefs se rendirent, et promirent de se faire Chrétiens. Ils furent baptisés. Le Roi de Bohême et le marquis de Brandebourg leur servirent de parrains, et leur firent de magnifiques présents. Le reste de la Prusse suivit leur exemple. Le Roi de Bohême fit bâtir la ville de Königsberg ou Montroyal; Henri de Brunn, évêque d'Olmütz et ensuite de Sambie, bâtit la ville de Brunsberg; on fonda plusieurs églises dans ces provinces, et le Christianisme y fut parfaitement établi vers le milieu du treizième siècle.

Voilà ce que Voltaire appelle le fanatisme de l'Europe, la fureur d'annoncer la Religion les armes à la main. Parce que des Chrétiens ont été obligés de prendre les armes pour se mettre à couvert des plus horribles vexations, il ne les traite que de fanatiques sanguinaires. Il leur oppose la modération de ces barbares, qui étant sortis du Danemarck conquirent la Normandie, et qui n'entreprirent point de faire recevoir l'idolâtrie chez les vaincus. Le contraste est tout-à-fait heureux, et il fait beaucoup d'honneur au discernement et à la religion de Voltaire.

Il finit en disant « que cent mille croisés » portèrent la destruction chez ces idolâtres, » qu'on tua beaucoup de monde, et qu'on ne » convertit personne; » M. de Voltaire dit qu'on ne convertit personne, et M. Fleury dans son histoire rapporte un nombre prodigieux de conversions. Il témoigne même sa surprise sur la facilité avec laquelle on admettoit ces barbares à la grace du baptême. Fleury, en parlant de ces conversions, cite les auteurs contemporains, du témoignage desquels il s'appuie. M. de Voltaire est à lui-même toute son autorité.

## CHAPITRE XX.

### *De la Croisade contre les Albigeois.*

VOICI encore une croisade d'une troisième espèce, que nous joignons aux deux premières. Ce ne sont plus des Chrétiens contre les infidèles de l'orient, ou contre les barbares du nord encore payen; mais des François contre des François, et des frères contre des frères. Tout ce que M. de Voltaire fait remarquer dans le chapitre où il parle de cette croisade, c'est l'innocence et la pureté de la doctrine des Albigeois, les cruautés des Catholiques, et l'ambition avide des chefs ecclésiastiques et laïques de la croisade.

« Vers la fin du douzième siècle, dit-il,



» il se trouva des hommes qui ne voulurent  
 » de loi que l'Évangile , et qui prêchèrent  
 » à-peu-près les mêmes dogmes que tiennent  
 » aujourd'hui les protestants. On les nom-  
 » moit Vaudois , parce qu'il y en avoit beau-  
 » coup dans les vallées de Piémont ; Albi-  
 » geois , à cause de la ville d'Albi ; Bons-  
 » hommes , par la régularité dont ils se pi-  
 » quoient ; enfin Manichéens, du nom qu'on  
 » donnoit alors en général aux hérétiques.  
 » On fut étonné que le Languedoc en parût  
 » tout rempli.»

« La secte étoit en grande partie compo-  
 » sée d'une bourgeoisie réduite à l'indigence.  
 » L'abbé de Cîteaux ( légat du pape ) pa-  
 » roissoit avec l'équipage d'un prince. Il vou-  
 » lut en vain parler en apôtre. Le peuple lui  
 » crioit : *Quittez le luxe ou le sermon.* Un  
 » espagnol, évêque d'Osma, très-homme de  
 » bien, conseilla aux inquisiteurs de renon-  
 » cer à leurs équipages somptueux, de vivre  
 » austèrement, et d'imiter les Albigeois,  
 » pour les convertir. »

M. de Voltaire assure que les protestants  
 aujourd'hui tiennent à-peu-près les mêmes  
 dogmes que prêchoient les Albigeois. Je ne  
 sais pas s'ils seront bien contents de se voir  
 mis côte-à-côte de ces anciens hérétiques. Ils  
 ont bien quelques-uns de leurs dogmes ; mais  
 ils n'ont jamais admis ceux qui caractérisent  
 ces seconds manichéens. Les Albigeois reje-  
 toient l'ancien testament, ils condamnoient  
 le mariage, ils ne reconnoissoient pas la validité  
 du baptême de l'Église, ils admettoient les

deux principes, ils nioient que Jesus-Christ fût véritablement homme comme nous, ils ne se défendoient pas bien sur le reproche des débauches qui outragent la nature. <sup>1</sup> Les protestants n'ont jamais admis aucun de ces dogmes monstrueux. Pourquoi, dit-il donc, qu'ils tiennent à-peu-près les mêmes dogmes que les Albigeois? Tels étoient les hommes dont Voltaire représente l'édifiante régularité, et qui ne vouloient point d'autre loi que l'évangile.

Il se méprend beaucoup en confondant les Vaudois avec les Albigeois. Ces deux sectes n'avoient presque rien de commun. Les Vaudois prirent leur nom de Pierre Valdo, ou du Van, et non pas des vallées de Piémont, Il se trompe également lorsqu'il répète en plusieurs endroits de son histoire, que le nom de manichéens étoit celui qu'on donnoit en général aux hérétiques. On ne l'a donné qu'à ceux qui ont inséé les impiétés de ces anciens sectaires. Voyez le chapitre XXXIII de la religion sous François premier, où l'on explique le caractère et la différence de toutes ces hérésies.

Voltaire a bien plus de talent pour faire une satire mordante, que pour écrire fidèlement une histoire. Il préfère toujours les bons mots et le piquant, à la vérité. Nul historien contemporain n'a dit que l'abbé de Cîteaux, qui étoit le premier légat, et qui fut

<sup>1</sup> Voyez histoire des Albigeois, de l'Abbé de Vaucernai Fleury, histoire ecclésiastique. 13 siècle.

bientôt après archevêque de Narbonne, parût avec l'équipage d'un prince. Nul n'a dit, que tandis qu'il prêchoit, on lui ait fait la réponse mordante que Voltaire rapporte. Nul n'a dit que l'évêque d'Osma ait conseillé au légat d'imiter les Albigeois pour les convertir. Tout cela est cependant affirmé aussi hardiment que si c'étoit des vérités.

Il est bien vrai que l'évêque d'Osma passant par le Languedoc, le légat et les missionnaires lui témoignèrent combien ils souffroient, en voyant le peu de fruit de leur mission. L'évêque voyant que les prédicants séduisoient les simples par un extérieur d'austérité, dit aux légats qu'il seroit impossible de ramener les Albigeois par les seules paroles, et qu'il falloit combattre leur vertu apparente par une véritable piété. Les légats suivirent ce conseil et s'en trouvèrent bien. Trente religieux de Citeaux vinrent ensuite grossir la troupe des missionnaires. Ils alloient à pied, ne subsistoient que de ce qu'ils recevoient des fidèles par aumône, partageoient tout leur temps entre la prédication et la prière. C'est ce qui donna occasion à un Albigeois de dire un jour aux missionnaires, qu'il vaudroit mieux abandonner la prédication pour travailler à la réformation des ecclésiastiques. Voilà ce que les monuments historiques nous apprennent. Qu'on juge par-là combien M. de Voltaire défigure la vérité.

A l'entendre, ce ne fut que la fureur et le fanatisme qui engagea cette guerre; et il étoit fort inutile de recourir aux armes,

puisque *la secte n'étoit en grande partie composée que d'une bourgeoisie indigente*. Voilà ce qu'il affirme ici ; et deux pages après il dit, que dans tous les sièges, dans tous les combats, il y avoit beaucoup de noblesse et quantité de chevaliers Albigeois. Il oublie que les comtes de Foix, de Comminges, de Béziers, de Béarn, et presque tous les seigneurs qui habitoient vers les Pyrénées étoient de la même secte, ou que du moins ils la favorisoient et la protégeoient ouvertement ; que le comte de Toulouse, sans s'être déclaré manichéen, avoit pour la secte et pour les prédicants un respect qui tenoit de la folie et de l'extravagance, et que tous les malheurs de ce prince ne vinrent que de l'attachement insensé qu'il avoit pour eux.

On ne peut pas lire sans horreur la sévérité ou plutôt la cruauté dont on usa envers les Albigeois. Cette sévérité n'étoit point inspirée par l'esprit de Jésus-Christ. Plusieurs missionnaires s'y opposèrent quelquefois ; cependant on peut dire qu'elle étoit bien méritée. Voltaire la représente avec les expressions les plus énergiques. Le massacre de Béziers, le pillage de Carcassonne, la prise de Lavaur font horreur ; mais cette horreur semble diminuer quand on pense aux ravages affreux et aux massacres dont les Albigeois s'étoient rendus eux-mêmes coupables.<sup>1</sup> Le vicomte de Tincarvel égorgé

<sup>1</sup> Histoire des Albigeois, de Vaneernai.

aux pieds des autels; Baudouin, frère du comte de Toulouse, pendu à un arbre, lorsqu'il demandoit avec instance le temps pour se confesser et pour communier : la plupart des églises du Languedoc brulées et renversées; les Catholiques égorgés : voilà des faits que tous les historiens contemporains rapportent, et dont M. de Voltaire ne dit pas le mot. On en devine d'abord la raison.

Le comte de Toulouse fait dans toute cette révolution le personnage le plus inconcevable. Il proteste de sa foi, et il protège opiniâtrément les hérétiques. Il fait des promesses, il ne peut se déterminer à les remplir. Le pape Innocent III s'intéresse pour lui, et arrête pendant quelque temps les procédures des légats; il ne sait pas profiter de ces dispositions. Sans sagesse, sans prudence, sans fermeté, il ne put ni vaincre l'inclination secrète qu'il avoit pour l'hérésie, ni prévoir qu'elle alloit commencer les malheurs de sa maison, et que l'ambition des puissances voisines y mettroit bientôt le comble.

Je ne dois pas finir ce chapitre, sans dire un mot de la fameuse bataille de Muret. Voltaire regarde le récit qu'on en fait, comme une absurdité. « Une foule d'écrivains, dit-il, répète que Simon de Montfort, avec huit cents hommes seulement et mille fantassins, attaqua l'armée du roi d'Arragon et du comte de Toulouse, qui étoit de cent mille hommes, et que jamais il n'y eut une déroute plus complète. C'est un miracle, di-

» sent quelques écrivains; mais les gens de  
 » guerre qui lisent de telles aventures les  
 » appellent des absurdités. »

Examinons un peu en critique ce que M. de Voltaire appelle une absurdité. Je pourrois dire d'abord que le combat des Thermopiles, où Léonidas à la tête de trois cents Lacédémoniens soutint les efforts des principales forces de Xerxès; que la victoire qu'Alexandre remporta à Arbèles sur Darius, et celle de Marius sur les Cimbres et les Teutons, n'ont rien de moins surprenant que la bataille et la victoire de Muret. Cependant M. de Voltaire se garde bien d'appeler ces faits, des absurdités.

Mais supposons qu'il y eût en effet quelque chose de miraculeux dans cette victoire; alors je dis que les Croisés n'avoient rien oublié pour mériter une protection particulière du Seigneur. Car toute cette armée, généraux, chevaliers, soldats, tous s'étoient préparés au combat par la confession et la communion, ou par les actes de religion les plus édifiants. Et sur cela, je fais ces deux questions au critique Voltaire :

Premièrement. Le miracle, est-il possible? Dieu auroit-il pu faire une fois en faveur de Simon de Montfort, ce que les livres sacrés nous apprennent qu'il fit si souvent pour Judas Machabée, lequel avec une poignée de gens, et sans perdre un seul homme, battit tant de fois les armées Syriennes?

Secondement. Le miracle étant possible, est-il véritablement arrivé? En a-t-on des

preuves capables de convaincre un critique ? Je trouve dans les monuments les plus authentiques<sup>1</sup>, que les évêques de Toulouse, de Nîmes, d'Uzès, de Lodève, de Béziers, d'Agde, de Comminges, et quantité de personnages respectables qui étoient dans le camp de Montfort, et qui étoient témoins oculaires, certifient le fait. Ils l'écrivent eux-mêmes à tous les fidèles. Tous les historiens contemporains disent la même chose. Pas un n'a osé avancer le contraire. En est-ce assez pour rassurer et pour contenter un sage critique ?

Cependant, cinq cents ans après, il paroît un homme à qui il plaît, sans pouvoir en apporter aucune raison, de traiter ce récit d'absurdité ! Comment doit-on regarder sa décision ?

Le fameux différend de Philippe-le-Bel avec Boniface VIII, l'établissement de la chaire pontificale en France, l'extinction de l'ordre des Templiers, enfin le grand schisme d'occident, sont les principaux événements qui remplissent le siècle quatorzième, qui suivit celui des Croisades. Quiconque a lu l'histoire de France, ne peut ni ignorer ces événements, ni manquer d'apercevoir les erreurs de Voltaire en se les représentant. Ainsi nous allons passer d'abord au fameux Concile qui signala le commencement du quinzième siècle.

<sup>1</sup> Matth. Paris, an. 121.

---



---

## CHAPITRE XXI.

### *Du Concile de Constance.*

L'ASSEMBLÉE la plus solennelle du monde par le nombre des princes et des prélats qui y assistèrent ; une assemblée qui devoit réformer une multitude d'abus et de vices dont l'Eglise étoit inondée , et qui n'aboutit cependant qu'à priver de quelques honneurs un pape accusé de tous les crimes , et à condamner aux flammes des prêtres d'une vie pure et d'un courage admirable , mais accusés d'avoir fait de mauvais arguments ; une assemblée où l'on ne disputoit que de magnificence et de luxe , et pendant laquelle on toléroit tous les désordres de l'incontinence : voilà l'idée que M. de Voltaire nous donne du célèbre concile de Constance.

Le ministre réfugié <sup>1</sup> qui en a fait l'histoire à Berlin , n'en donne pas une idée si odieuse et si méprisable. Les ennemis nés de l'Eglise romaine ont donc quelquefois moins de malignité , plus de sagesse et de modération que certains Catholiques. En parlant de ce concile , on cite souvent et toujours avec éloge , le Poggio. Pour faire connoître cet écrivain si cher à Voltaire , nous allons rappeler le jugement qu'Erasme en a porté. Le

<sup>1</sup> M. l'Enfant.



Pogge , <sup>1</sup> dit-il , est un écrivain si peu instruit , que quand même il ne seroit pas tout rempli d'obscénités , il ne mériteroit pas qu'on se donnât la peine de le lire. Mais il est en même temps si obscène , que quand même il seroit le plus savant des hommes , les gens de bien devroient toujours le regarder avec horreur.

Il ne faut pas être surpris si Voltaire loue tant le Pogge ; il ne fait en cela que louer son semblable. Si cet auteur , comme le Pogge , avoit écrit en faveur du Concile , avec quelle sagacité ne feroit-on pas remarquer l'impiété de ses sentiments , la licence de ses contes , la malignité de ses satyres , et par conséquent le peu de cas qu'on doit faire de son témoignage ? Mais le Pogge a dit du bien d'un hérétique , et beaucoup de mal des papes et du clergé ; dès-lors son témoignage doit être regardé comme incontestable.

A entendre M. de Voltaire , tout ce qui se passa au concile se réduit à la condamnation injuste et cruelle de Jean Hus et de Jérôme de Prague , à la déposition de Jean XXIII , à quelques réglemens inutiles ; et Gerson eut bien de la peine à obtenir la condamnation de cette proposition : Il y a des cas où l'assassinat est une action vertueuse. Nous parlerons de ces deux hérétiques , après que nous aurons fait quelques remarques sur les autres objets proposés.

Les historiens nous ont toujours représenté

<sup>1</sup> Erasme , Epist. livre 4. Ep. 7.

Balthasar Cozza, pape sous le nom de Jean XXIII. comme un homme hardi, avide, ambitieux, et qui déshonora le siège pontifical par sa conduite et par ses mœurs. Voltaire ajoute encore à leur récit, et il ne respecte ni la décence ni la fidélité historique. « La » vente des bénéfices et des reliques, les empoi- » sonnements, les massacres, la débauche la » plus outrée, l'impiété la plus licencieuse, la » sodomie, le blasphème, lui furent imputés. » Mais on supprima cinquante articles du » procès-verbal, trop injurieux au pontificat. »

Mais je demande à M. de Voltaire : Comment supprima-t-on cinquante articles du procès-verbal, puisque ce procès n'en contenoit que cinquante-quatre, et que ces cinquante-quatre furent lus dans le concile, et notifiés à Jean XXIII, pour qu'il eût à y répondre ? Il y eut à la vérité quatorze autres articles supprimés, et non pas cinquante, comme l'assure M. de Voltaire. Mais

1<sup>o</sup>. Ces quatorze articles sont des accusations dont les preuves ne sont pas énoncées. 2<sup>o</sup>. Ces articles ne se trouvent point dans la plupart des anciens manuscrits. 3<sup>o</sup>. C'est principalement dans ces quatorze articles que se lisent la plupart des horreurs qu'il rapporte avec tant de soin, et qui, par conséquent, sont tout au moins fort incertaines. La sagacité et la critique de M. de Voltaire n'eût pas daigné les recueillir, il les eût sûrement supprimés, si elles ne fussent pas tombées sur un Pontife romain, qui, sans être coupable de toutes ces horreurs, ne

laissa pas d'être déposé par le concile sur les autres accusations.

Gerson , dit-il , eut beaucoup de peine à obtenir la condamnation des propositions qui autorisent les meurtres et les assassinats. » Le concile éluda long-temps la requête de » Gerson<sup>1</sup>. Enfin il fallut condamner cette » doctrine du meurtre. »

C'est par une imputation fautive et une misérable chicane que Voltaire dit que le concile éluda long-temps la requête par laquelle on demandoit la condamnation de la doctrine qui autorise les assassinats. Cette doctrine fut condamnée peu de temps après qu'elle fut dénoncée. Mais ce concile ne voulut point se mêler de faire aucune application de cette condamnation , pour juger l'affaire du duc de Bourgogne , sur laquelle on le pressoit de prononcer. Il se contenta de décider sur la doctrine. Il laissa aux princes respectifs à juger les procès.

Après la déposition de Jean XXIII et la condamnation de la doctrine qui favorise les assassinats , l'affaire la plus importante qui se passa au concile fut la condamnation de Jean Hus et de Jérôme de Prague. Voltaire ne connoît rien de plus respectable que leur personne , de plus sage que leur doctrine , de plus injuste et de plus illégal que leur condamnation.

Il est vrai que l'amour des femmes est une foiblesse de laquelle on n'a pas accusé Jean

<sup>1</sup> Concile de Constance.

Hus et Jérôme de Prague. Cette foiblesse est toujours condamnable. Mais quelquefois elle ne fait tort qu'à celui qui y donne, sans en faire beaucoup à la société. Aussi Voltaire est-il assez bon pour l'excuser dans tous ces prêtres et moines défroqués qui furent les principaux auteurs et les premiers ministres de la réforme. Mais l'esprit de sédition et de rébellion doit toujours être abhorré et détesté. Or tel fut l'esprit de Jean Hus et de son disciple, dont Voltaire trouve la doctrine si sage. Vingt ans de dévastations, de massacres, et de carnage en Bohême, furent les tristes fruits de cette doctrine.

« Quel docteur, dit-il, quel écrivain est  
 » en sûreté de sa vie, si on condamne au  
 » bûcher quiconque dit<sup>1</sup> : Qu'il n'y a qu'une  
 » seule Eglise catholique qui renferme dans  
 » son sein tous les prédestinés : Qu'un ré-  
 » prouvé n'est pas de cette Eglise : Que  
 » les seigneurs doivent obliger les prêtres à  
 » observer la loi : Qu'un mauvais pape n'est  
 » pas le vicaire de Jésus-Christ ? Voilà quelles  
 » étoient les propositions de Jean Hus. Il les  
 » expliqua toutes, d'une manière qui pouvoit  
 » obtenir sa grace. »

Faut-il accuser ici M. de Voltaire de n'avoir pas eu l'esprit assez subtil, et de n'avoir pas vu les conséquences de ces propositions ? Cependant elles sont assez naturelles et assez sensibles. Elles ne tendent qu'à renverser tout l'ordre ecclésiastique et civil. Car si un mau-

<sup>1</sup> Concile de Constance.

**V**ais pape , par exemple , n'est pas le vicaire de Jésus-Christ , dès-lors les évêques qu'il auroit ordonnés ne seroient pas de véritables évêques , les prêtres faits par ces évêques ne seroient pas de véritables prêtres. Il n'y auroit donc plus d'administration de Sacrements , ni de légitime gouvernement ecclésiastique. Dès qu'on croiroit qu'un pape est un mauvais pape , on ne seroit plus tenu ni de l'écouter , ni de lui obéir , ni d'écouter ceux qui tiennent de lui leur autorité. Comment pourroit alors se soutenir le gouvernement de la religion ? Les autres propositions que nous avons rapportées , sont aussi aisées à détruire que celle à laquelle nous nous sommes arrêtés. Et comme elles ont été souvent discutées dans ce dernier siècle , nous ne nous y arrêterons point.

Mais ces propositions que Voltaire rapporte ne sont pas les seules qui furent condamnées dans l'hérétique Jean Hus. Il falloit avoir l'équité de rapporter tous les chefs de la condamnation , ou ne pas les blâmer. Il falloit y ajouter encore celles-ci , qui ne sentent que le fanatisme , et qui montrent la plus grande extravagance.<sup>1</sup> Par exemple , que la dignité papale doit son origine aux Empereurs romains.<sup>2</sup> Qu'un prêtre qui a envie de prêcher , doit le faire malgré les papes , les évêques , les puissances , pourvu qu'il entende l'Écriture , et qu'il vive selon l'Évangile<sup>3</sup>. Que l'obéissance ecclésiastique a été inventée par les prêtres , mais qu'elle n'est point commandée par l'Écri-

<sup>1</sup> Prop. 12. — <sup>2</sup> Ep. 23. — <sup>3</sup> 20.

ture<sup>1</sup>. Qu'il n'y a aucune étincelle d'apparence que l'Eglise ait besoin d'un chef qui la gouverne, et que Jésus-Christ gouverneroit mieux son Eglise par ses vrais disciples, que par de telles têtes monstrueuses.

Il n'y a personne qui n'aperçoive l'esprit de rébellion et de fanatisme qui est inspiré par ces propositions de Jean Hus. Cependant M. de Voltaire n'y trouve rien de répréhensible.

On n'oublia rien pour l'engager à reconnoître ses erreurs. On lui dressa et on lui présenta des formules de rétractation les plus modérées et les plus propres à ménager son honneur. Il fut inébranlable. Il soutint constamment qu'il n'avoit enseigné que la vérité. Alors le Concile le fit dégrader, le livra au bras séculier, qui le condamna à être brûlé. Jérôme de Prague peu de temps après eut le même sort.

M. de Voltaire fait ensuite l'éloge funèbre de ces deux illustres morts, qu'il appelle des hommes d'une vie pure, d'un courage admirable, et qui ne furent condamnés que pour s'être attiré l'inimitié des sophistes et des prêtres. Quelle différence entre la manière dont il parle de ces hérétiques justement condamnés, et celle dont il parle au commencement de cette histoire des martyrs de l'Eglise.

« Ni l'Empereur, ni les Pères du concile, continue-t-il, n'avoient prévu les

<sup>1</sup> Prop. 56. 37.

• suites du supplice de Jean Hus et d'Hié-  
 • ronime. Il sortit de leurs cendres une  
 » guerre civile. Leurs vengeurs étoient au  
 » nombre de quarante mille. C'étoient des  
 » animaux sauvages, que la sévérité du con-  
 » cile avoit effarouchés et déchaînés. »

Voilà presque la seule vérité qu'il y ait dans ce chapitre soixante-unième de l'histoire générale. Jamais rébellion ne fut accompagnée de tant de fureur et de cruautés. M. l'Enfant n'en peut parler qu'avec horreur, et encore supprime-t-il beaucoup de détails. Je ne cite point les historiens catholiques ; ils seroient suspects à M. de Voltaire. Mais il ne peut pas rejeter le témoignage des protestants. Voilà l'esprit qu'inspirèrent ces hommes qu'il nous représente comme des hommes admirables, comme des héros du christianisme.

J'avoue qu'il est assez difficile de justifier la conduite qu'on tint à Constance envers Jean Hus. Il s'y étoit rendu sur un sauf-conduit de l'empereur. Mais le concile ne lui en avoit point donné, et le concile ne se crut pas obligé d'avoir égard à celui de ce prince. Si on veut regarder comme une foiblesse dans Sigismond de n'avoir pas fait respecter un sauf-conduit impérial dans une ville de l'empire ; au moins on ne pourra jamais reprocher aux Pères de Constance d'avoir manqué à la foi donnée. Le Concile examina la doctrine de Jean Hus ; il la con-

<sup>1</sup> Histoire du Concile de Basle, liv. 3. 4. et suiv.

damna; il le dégrada selon le droit, et l'abandonna ensuite à la justice séculière. C'est tout ce qu'il y a à répondre aux déclamations, plaintes et satyres de Voltaire.

Il finit son histoire travestie du concile, par une réflexion singulière. Il blâme le pape Martin V, qui étoit de la maison des princes de Cologne, d'avoir changé son beau nom pour celui de Martin. Pour lui, il a été bien plus adroit, en changeant son nom bourgeois d'Arouet, pour l'ennoblir à l'aide d'un anagramme, et de l'addition de deux lettres, et en faire le nom de *Voltaire*.

Le Concile de Basle, qui s'ouvrit dix ans après celui de Constance, n'en étoit en quelque manière qu'une suite. Le commencement en étoit assez légitime; mais il ne fut plus bientôt qu'une assemblée sans autorité et sans droit. Il ne fut plus guère composé que de personnages du second ordre du Clergé, qui faisoient de beaux réglemens, qu'ils n'avoient pas le pouvoir de faire observer. Les plus sages d'entre ceux qui étoient restés à Basle, s'en retirèrent les premiers. Les autres furent aussi obligés de se séparer, parce qu'on ne songeoit plus à eux. Je n'examine pas les vagues raisonnemens que Voltaire fait sur ce Concile. Je veux faire remarquer seulement ce qu'il dit d'Amédée de Savoie, que ces respectables Pères élevèrent à la papauté, après qu'ils eurent déposé Eugène IV.

« Le Concile de Basle ayant déposé un  
» Pape très-sage, lui opposa un fantôme,



„ un duc de Savoie , qui s'étoit fait hermite  
 „ à Ripaille , par une dévotion que le Poggio  
 „ est bien loin de croire réelle. Sa dévo-  
 „ tion ne tint pas contre l'ambition d'être  
 „ Pape. Mais cet hermite , duc et pape , se  
 „ contenta ensuite d'être cardinal. „

Ce duc dont parle ici Voltaire , est Amédée VII , qui fut appelé le Salomon de son siècle. Après avoir gouverné ses états pendant quarante ans avec beaucoup de sagesse , il les laissa à ses eufans. Il se retira à Ripaille , petite ville sur le lac de Genève , où il partageoit son temps entre les amusements innocents de la campagne et les exercices de piété. Un pareil goût prouve que l'idée qu'on avoit eue de sa sagesse étoit bien fondée. Il résista longtemps aux sollicitations des pères du Concile de Basle , qui lui déféroient la papauté. Enfin il l'accepta<sup>1</sup> ; mais il l'abdiqua bientôt pour rendre la paix à l'Eglise , et mourut en odeur de sainteté à Genève. Sa mémoire est toujours en vénération dans les Etats du roi de Sardaigne.

Le Poggio est le seul qui en ait osé dire du mal. Mais on sait que le Poggio a toujours mal parlé des gens de bien. M. l'Enfant qui écrivoit à Berlin , a mieux su respecter la piété et la vérité.

\* AEneas. Sylv.

## CHAPITRE XXII.

*De Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans.*

PERSONNE n'ignore les extrémités où se trouva réduit le Roi Charles VII, au commencement de son règne. Déshérité par un père imbécille et par une mère dénaturée ; abandonné de la plupart de ses sujets ; attaqué par toutes les forces de son beau-frère le roi d'Angleterre, et de son grand oncle le duc de Bourgogne, souverain des deux Bourgognes et de presque tous les Pays-bas, il ne lui restoit plus que quelques provinces vers le centre et vers le midi de la France. On ne l'appelloit même plus, et par mépris, que le roi de Bourges ; les Anglois assiégeoient et pressoient Orléans pour avoir un passage sur la Loire, et pour achever la conquête du royaume, lorsque la fameuse Pucelle parut.

Cette fille extraordinaire, étoit une jeune bergère de mœurs très-innocentes. Elle s'appeloit Jeanne d'Arc, et étoit née près de Vaucouleurs sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine. Elle n'avoit que dix-sept ans lorsqu'il lui vint une forte pensée d'aller se présenter au roi, et de lui annoncer qu'elle étoit envoyée de Dieu pour délivrer Orléans. Elle s'adressa pour cela à Robert de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, qui la renvoya plusieurs fois comme une vi-

tionnaire. Mais ensuite étonné de son assurance et de ses pressantes sollicitations, il crut devoir s'y rendre, et il l'envoya à Charles VII, accompagnée de deux Gentilshommes, et de deux frères de cette même fille.

Dès qu'elle fut devant le roi, elle lui déclara qu'elle étoit envoyée de Dieu pour faire lever le siège d'Orléans, et pour le conduire ensuite lui-même à Rheims, pour y être sacré. Le roi ne crut pas devoir se fier aux paroles de cette jeune Bergère. Cependant il la fit examiner par des prélats, des docteurs, des magistrats. On fit les perquisitions les plus exactes sur toute sa vie, et l'on fut toujours surpris de la sagesse de ses réponses, de l'innocence de ses mœurs, de l'intrépidité de son courage, et des lumières extraordinaires qui paroissoient dans toutes ses vues et dans tous ses conseils.

Cependant on ne savoit encore à quoi se déterminer. On envoya un grand secours à Orléans ; on permit à la Pucelle de l'accompagner ; et ce fut avec ce secours qu'elle se jeta dans la ville. Elle força bientôt les Anglois à en lever le siège. Peu de temps après elle les battit à Patay. Elle leur prit quantité de villes fortes ; et contre toutes les apparences elle conduisit le roi à Rheims, comme elle l'avoit promis.

Elle avoit toujours dit qu'elle étoit envoyée de Dieu pour sauver Orléans, et pour conduire le roi à son sacre à Rheims. Ainsi elle lui demanda après son sacre, la permission de retourner dans son village. Mais les François

se croyoient invincibles avec elle; ils n'oublièrent rien pour la retenir à l'armée. Elle se laissa persuader. Elle se jeta dans Compiègne, qui étoit assiégée; elle fut prise dans une sortie, et conduite à Rouen, où on lui fit son procès. Ce ne fut qu'une politique grossière et une vengeance indigne, qui réglèrent toutes les procédures. Et comme on ne put jamais la convaincre d'aucun crime, ni d'aucune faute, on se détermina à la faire brûler toute vive comme sorcière et magicienne.

Voilà ce que l'histoire la plus sûre nous apprend, et ce que la critique la plus sévère ne peut pas nous empêcher de croire de cette fille extraordinaire. La profonde critique de M. de Voltaire non-seulement n'y voit rien de merveilleux, mais elle n'y aperçoit qu'un heureux artifice, et un expédient tenté par les François pour tirer Charles VII de l'état déplorable où il étoit réduit. Voici comme il s'exprime sur cela :

« Un gentilhomme des frontières de Lor-  
 » raine, nommé Baudricourt, crut trouver dans  
 » une jeune servante d'un cabaret de Vau-  
 » couleurs un personnage propre à jouer le  
 » rôle de guerrière et d'inspirée. Cette Jeanne  
 » d'Arc, que le vulgaire croit une bergère,  
 » étoit en effet une jeune servante d'hôtellerie,  
 » robuste, montant cheveux à poil, comme  
 » dit Monstrelet, et faisant autres appertises  
 » que jeunes filles n'ont point accoutumé de  
 » faire. On la fit passer pour une bergère de  
 » dix-huit ans; il est certain par sa propre

» confession, qu'elle avoit alors vingt-sept  
» années. »

M. de Voltaire cherche des moyens de faire évanouir le merveilleux de l'histoire de la Pucelle. Le meilleur qu'il trouve pour cela, est de supposer que Baudricourt a été assez hardi pour en imposer au roi, et pour lui envoyer une servante de cabaret comme une fille inspirée du Ciel, et qui doit opérer les choses les plus surprenantes. C'est à un homme sage à juger si ce moyen est heureux, et si la supposition a quelque air de probabilité. Mais cette supposition est entièrement détruite par les actes du procès de la Pucelle<sup>1</sup>, où l'on voit que quatre gentilshommes déposent que Baudricourt avoit refusé plusieurs fois d'écouter cette fille, et ne tenoit aucun compte de tout ce qu'elle proposoit.

Cette Jeanne d'Arc, que le vulgaire croit une bergère, étoit en effet une jeune servante d'hôtellerie, dit M. de Voltaire. Mais le vulgaire, sur le témoignage de tous les historiens contemporains<sup>2</sup>, et sur les actes authentiques du procès, croira toujours, malgré les lumières de M. de Voltaire, que Jeanne d'Arc avant de prendre les armes, n'avoit jamais connu que sa houlette et son troupeau. C'est ce qu'elle témoigna encore elle-même après le sacre du roi<sup>3</sup>. J'ai accompli ce que Dieu m'a commandé, dit-elle à l'archevêque de Rheims, et au comte de Dunois qui étoit de

<sup>1</sup> Procès manuscrit, V. Daniel H. de F. — <sup>2</sup> Art. 8 de l'interrog. — <sup>3</sup> Berri Heral. de Charles VII.

lever le siège d'Orléans , et faire sacrer le gentil roi. Je voudrois bien qu'il me fît ramener auprès de mes père et mère et garder leurs brebis et bétail , et faire ce que je voulois faire. Quant à son âge , il est certain que M. Rapin de Thoiras , que M. de Voltaire copie , a fait une bévue en mettant 27 pour 17. Je n'examine pas si l'erreur est volontaire ; je dis seulement que les actes authentiques du procès démontrent cette erreur.

« Betfort crut nécessaire de flétrir la Pucelle , pour ranimer ses Anglois. Elle avoit feint un miracle, il feignit de la croire sorcière. »

La conjecture de M. de Voltaire sur les sentiments du duc de Betfort est assez vraisemblable. Sa décision sur la prétendue imposture de la Pucelle n'a pas l'ombre de raison. Cette fille est d'une innocence de mœurs admirable , elle parle de guerre à l'âge de dix-huit ans comme les plus habiles capitaines. Elle a si peu d'ambition , qu'après le sacre du roi elle veut retourner à la garde de ses troupeaux<sup>1</sup>. Qu'est-ce qui auroit pu l'engager à feindre des miracles ? Qu'est-ce qui peut autoriser M. de Voltaire à lui imputer cette intention ?

Il n'y a guère que trois historiens qui aient cherché à affoiblir le merveilleux de l'histoire de la Pucelle : Enguerrand de Monstrelet , du Haillan , et Rapin de Thoiras. Monstrelet , sujet de ce duc de Bourgogne qui avoit in-

<sup>1</sup> Recueil de Godefroi.

roduit les Anglois en France, ne pouvoit savoir de la Pucelle que ce qu'en disoient les Bourguignons et les Anglois, qu'elle avoit si souvent battus. Ils étoient intéressés à la rabaisser, et à faire évanouir le prodige. La source n'étant pas sûre, peut-on prudemment s'en rapporter à son témoignage ?

Girard du Haillan, qui vivoit cent soixante ans après le règne de Charles VII. dit qu'il a été découvert par le temps, qui découvre les choses, que tout le miracle de la Pucelle avoit été composé et aposté par quelques seigneurs, qui l'instruisirent. Il ne cite aucun auteur. Il n'y a que le temps qui lui a découvert ces belles anecdotes. C'est apparemment le temps qui lui a découvert que Baudricourt se trouvoit à Chinon lorsque la Pucelle y arriva, et qu'il la présenta lui-même au roi. Cependant les monuments les plus authentiques nous apprennent qu'il resta à Vaucouleurs, lorsque la Pucelle partit pour Chinon avec les gentilshommes qu'il lui avoit donnés, et les lettres dont il l'avoit chargée. C'est encore le temps qui lui a découvert que le comte de Dunois se trouva à la première entrevue de la Pucelle avec Charles VII. Cependant les lettres de ce comte attestent qu'il ne s'y trouva point, parce qu'il étoit alors du côté de Poitiers. Je ne sais pas comment Bayle n'a pas fait ces observations sur du Haillan.

M. Rapin de Thoiras, François réfugié en Angleterre, s'épuise en raisonnemens pour rendre suspect le prodige. Il écrivoit dans un pays protestant. Il avoit sous les yeux le pro-

cès informe que les Anglois , toujours battus par la pucelle , lui firent à Rouen. Il n'étoit ni de son goût , ni sûr pour lui de se déclarer pour elle.

Tout ce qu'on peut dire de l'histoire de la Pucelle , c'est que ceux qui y reconnoissent de l'inspiration et du miraculeux , ont les probabilités et les raisons les plus fortes , et que ceux qui n'y en connoissent point n'ont que des raisonnemens vagues , et bien aisés à détruire. Ceux qui l'ont révoquée en doute font des raisonnemens qui ont paru plus d'un siècle après la mort de cette fille extraordinaire. Ceux qui regardent ces doutes comme téméraires et improbables sont soutenus par le témoignage d'un très-grand nombre d'auteurs contemporains , de tout état , de toute qualité , de toute nation. On trouve des seigneurs , des magistrats , des docteurs , des gens de guerre , des religieux. On peut voir tous ces témoignages dans le discours sur la Pucelle , à la fin du seizième tome de l'Histoire de l'Eglise Gallicane.



---

## CHAPITRE XXIII.

### *Des Héros Turcs.*

**L**A révolution qui acheva de soumettre l'empire des Grecs au joug des Ottomans, est le dernier tableau par lequel Voltaire nous représente les malheurs de l'Europe dans le quatorzième et au commencement du quinzième siècle. Ce tableau devient intéressant par les héros qui le remplissent. L'un est surnommé le Foudre, l'autre le Philosophe, et un troisième le Grand. Les Chrétiens n'y paroissent que comme l'ombre, qui sert à rendre encore plus brillant ce tableau. Ces héros de M. de Voltaire sont Bajazeth I, Amurath II, Mahomet II.

Tous les historiens nous représentent Bajazeth comme un prince qui avoit de grands talents pour la guerre, mais qui la faisoit d'une manière barbare. C'étoit le plus violent et le plus fier de tous les hommes; cette fierté fut la première cause des désastres qu'il éprouva, et qui furent les plus humiliants et les plus cruels que jamais prince ait éprouvés. Il fut vaincu et fait prisonnier à la bataille de Pruse par Tamerlan, dont l'Empereur de Constantinople avoit imploré le secours<sup>1</sup>. Ce vainqueur voyant Bajazeth à ses pieds, lui

<sup>1</sup> Annales Turques, trad. par Lewnclavius.

demanda comment il l'auroit traité s'il l'avoit vaincu et pris. Le fier Ottoman lui répondit qu'il ne le regarderoit que comme un misérable brigand, et que s'il l'avoit vaincu et pris, il l'auroit fait enfermer dans une cage de fer, et l'auroit toujours fait conduire avec lui, pour le montrer à tous les peuples de l'univers. Eh bien ! lui répondit Tamerlan, c'est ainsi que tu seras traité toi-même.

On dit que ce malheureux Sultan se cassa la tête de rage contre les barreaux de la cage où il étoit enfermé. Les Annales turques ne disent ni de quel genre de mort, ni en quel temps il mourut. Voltaire, sur la foi de quelques Arabes, proteste que ce qu'on a débité de la cage de Bajazeth, n'est qu'une fable méprisable.

C'est ce Bajazeth qui gagna en 1396 la fameuse bataille de Nicopolis sur les Chrétiens. Après la victoire, il fit massacrer à ses yeux tous les prisonniers, et sur-tout les François qui étoient allés au secours de l'empereur Sigismond. Il n'épargna que vingt-cinq chevaliers, parmi lesquels étoit le comte de Nevers, qui fut ensuite duc de Bourgogne. C'est ce Duc, qui fit assassiner le Duc d'Orléans, frère de Charles VI, et qui fut après lui-même assassiné par l'ordre de Charles VII. encore dauphin. Voltaire dit que Bajazeth en recevant la rançon de ce prince, lui dit : Je pourrois t'obliger par serment de ne plus t'armer contre moi ; mais je méprise tes sermens et tes armes. Ce mot insultant, que Voltaire rapporte avec affectation, n'est

ni vrai ni vraisemblable. Ce corps de quinze mille François, commandé par le comte de Nevers, avoit fait périr dans le combat plus de vingt mille Turcs. Quelques historiens font monter ce nombre beaucoup plus haut<sup>1</sup>. Bajazeth ne peut en venir à bout qu'en les accablant par une multitude innombrable de troupes nouvelles qu'il envoyoit continuellement. Est-il probable qu'il méprisa les armes de semblables guerriers ?

Amurath II. est représenté comme un philosophe qui n'avoit d'autre but que la retraite. Cependant ce n'étoit qu'un philosophe à la Turque ! Il commença son règne par faire étrangler son frère ; il fit empoisonner les enfans du roi d'Albanie<sup>2</sup>, qu'il avoit en ôtage ; il envahit tout ce qu'il put de provinces en Europe et en Asie. Voltaire dit que c'étoit une chose bien rare qu'un philosophe Turc, qui abdiqua deux fois la couronne ! C'est un bonheur pour l'univers, que les philosophes comme Amurath II. soient bien rares !

Quant à ces abdications de l'empire que Voltaire propose à notre admiration<sup>3</sup>, Calcondyle nous apprend ce qu'il en est. Il nous dit qu'il prit un jour fantaisie à Amurath de renoncer au monde. Il se retira dans un couvent de Dervis ; mais il ne tarla guère à s'ennuyer parmi eux. Il fit bientôt venir

<sup>1</sup> Le Laboureur, Histoire de Charles VI. livre 16, Pontus heureras, de rebus Burgund. — <sup>2</sup> Calcondyle, livre 5. 6. — <sup>3</sup> Calcondyle, livre 7.

quelques-uns de ses anciens officiers , et prit de concert avec eux des moyens pour remonter sur le trône. On n'en trouva point de meilleur que de faire une grande partie de chasse , à laquelle le jeune Mahomet devoit se trouver. Pendant que le jeune prince couroit le cerf , Amurath assembla le Divan , ou grand conseil , donna différents ordres , partit pour aller se remettre à la tête de l'armée , et fit reconduire son fils à Pruse par les officiers qui avoient soin de sa personne et de son éducation. Ainsi l'abdication fut suivie de si près par le rétablissement , qu'on n'avoit pas eu le temps d'en être informé dans l'empire. Ce que Voltaire nous vante comme un acte héroïque , n'est donc qu'une double foiblesse dans le philosophe Amurath.

Il veut que nous admirions également ce fait singulier et unique : que Mahomet n'écoutant que le devoir de fils , remit aussitôt l'empire à son père. Mais on ne sera pas si tenté de l'admirer , si l'on fait attention que Mahomet n'avoit alors que quatorze ans , et qu'il n'étoit soutenu par aucun officier de nom. On en sera même fort éloigné , si l'on fait attention que ce même Mahomet étant parvenu huit ans après à l'empire , fit étrangler aussitôt celui qui avoit eu le plus de part au rétablissement d'Amurath. Il seroit bien dangereux de s'en fier à M. de Voltaire pour les panégyriques qu'il fait des héros de Turquie.

Je dirai encore un mot de la fameuse ba-

taille de Varne , qui fut si funeste aux Chrétiens. Le cardinal Julien Césarini , légat du pape Eugène IV. avoit formé une ligue , par laquelle il réunissoit les Hongrois , les Polonois , l'empereur de Constantinople , les Vénitiens , et le prince de Caramanie contre Amurath. Le Pape étoit le chef de cette ligue , et entretenoit une grosse armée navale. Le Sultan fut effrayé , et proposa une trêve de dix ans à Ladislas , roi de Hongrie , avec les conditions les plus avantageuses aux Chrétiens. Ladislas accepta la trêve , et Amurath tourna toutes ses forces contre le prince de Caramanie.

Dès que le légat fut informé des engagements que Ladislas avoit pris , il en fut extrêmement affligé. Mais il ne désespéra pas de la regagner. Il lui remontra qu'il n'avoit pas pu prendre des engagements particuliers avec les Turcs , sans le consentement des autres puissances liguées ; qu'Amurath ne cherchoit qu'à les désunir , pour les attaquer ensuite chacun séparément ; et que s'il étoit retenu par le serment qu'il avoit fait , il étoit en droit , lui légat , de lui en donner la dispense , comme il la lui donnoit en effet. Le jeune Roi se laissa persuader ; mais au lieu d'attendre la réunion de toutes les forces , il alla imprudemment , à la tête de vingt mille hommes , attaquer Amurath qui en avoit plus de soixante mille. Il fit , pendant toute la bataille , des prodiges incroyables de valeur ; mais enfin accablé par le nombre il fut percé de coups , et sa mort acheva

la déroute de son armée. Voici comment Voltaire s'exprime sur cette bataille.

« A peine la paix est jurée , que le cardinal  
 » Julien Césarini veut qu'on la rompe. On  
 » a déjà vu que la maxime s'étoit introduite ,  
 » de ne pas garder la foi aux hérétiques. On  
 » concluoit qu'il ne falloit pas la garder aux  
 » Mahométans. Ladislas séduit par de faus-  
 » ses espérances , entra sur les terres du Sul-  
 » tan. La bataille se donna près de la ville  
 » de Varne. Amurath , dans un temps où ses  
 » troupes plioient , pria Dieu , qui punit les  
 » parjures , de venger cet outrage fait aux  
 » lois des nations. Le parjure reçut cette fois  
 » le châtiment qu'il méritoit. Les chrétiens  
 » furent vaincus après une longue résistance.  
 » Le cardinal Julien , qui avoit assisté à la  
 » bataille , voulant dans sa fuite passer une  
 » rivière , y fut , dit-on , abymé par le poids  
 » de l'or qu'il portoit. »

Il est sûr que Ladislas , dans tout le cours de cette guerre , montra plus de valeur que de sagesse , et le cardinal Julien plus de zèle que de respect pour la loi du serment. Trois siècles plus tard on n'auroit pas manqué de trouver les plus fortes raisons pour rompre la trêve. On auroit démontré par un beau manifeste qu'on y étoit autorisé , et même obligé. Je remarque ensuite qu'Aubery , dans son Histoire des Cardinaux , nous représente Julien Césarini comme un des plus grands hommes de ce siècle , et sur-tout comme un homme d'une piété , d'un désintéressement

et d'une charité admirables : il cite les auteurs dont il tire ce caractère.

M. de Meaux<sup>1</sup> ne craint pas de dire que ce cardinal étoit le plus grand homme de son siècle. Il faut bien que le cardinal Julien fût en effet un grand homme, puisque Voltaire en dit tant de mal.

Mahomet II est le troisième héros qui fait l'objet de l'admiration et du zèle de M. de Voltaire. Il est surpris qu'on le connoisse si peu, ou qu'on le connoisse si mal. C'est pour cela qu'il recherche avec plus de soin tout ce qu'il y a de plus grand, de plus sublime et de plus héroïque, dans ses sentiments, ses desseins, ses entreprises, ses succès.

Il faut l'avouer, que si d'heureuses qualités, une ambition vaste, des succès brillants font le grand prince ; et que si une cruauté inhumaine, une perfidie adroite, un mépris constant de toutes les lois les plus respectables, font le méchant homme ; il faut avouer que Mahomet II a été l'un et l'autre : c'est le jugement que Bayle en a porté<sup>2</sup>. Mahomet II, dit ce critique, a été un des plus grands hommes dont l'histoire fasse mention, si l'on se contente des qualités nécessaires aux conquérants ; car pour celles de l'homme de bien, il ne faut pas les chercher dans sa vie.

« Les moines, nous dit Voltaire, ont peint  
» ce Mahomet comme un barbare insensé.  
» Mais toutes les annales Turques nous ap-

<sup>1</sup> Histoire des Var, livre 1. — <sup>2</sup> Dictionnaire de Bayle art. Mahomet.

» prennent qu'il étoit le prince le mieux élevé  
 » de son temps. Il laissa aux Chrétiens vain-  
 » cus la liberté d'élire un patriarche. Il l'ins-  
 » talla lui-même avec la solennité ordinaire.  
 » Ce qui montre évidemment qu'il étoit plus  
 » sage et plus poli qu'on ne croit.

Mais tous les historiens contemporains nous apprennent<sup>1</sup> que ce prince si bien élevé, si poli et si sage, fit d'abord étouffer son frère, et mourir celui qui avoit été l'exécuteur de cet ordre, afin de cacher son crime; qu'il fit massacrer David Comnène et ses trois enfants<sup>2</sup>, après la prise de Trébizonde, et malgré la foi donnée; qu'il en usa de même envers les princes de Bosnie et envers ceux de Metelin; qu'il donna lui-même la bastonnade à son amiral, qui n'avoit pas pu empêcher quelques vaisseaux de secours d'entrer dans le port de Constantinople, durant le siège de cette ville; qu'il fit périr toute la famille de Notaras, parce que ce seigneur avoit refusé d'accorder un de ses fils à la brutale volupté de ce sultan.<sup>3</sup> Il y a une infinité de semblables traits de ce prince si sage, si poli, si bien élevé. Je ne parle pas ici du courage barbare qu'il montra, en abattant lui-même d'un coup de sabre la tête à sa maîtresse Irène, pour faire cesser les murmures de ses soldats. Voltaire regarde cela comme une chose faussement imputée à son héros. Mais ne pouvant donner aucune preuve de

<sup>1</sup> Calcondyle. livre 8. — <sup>2</sup> Calcondyle. livre 8. —

<sup>3</sup> Constantin Ducas.



fausseté, il se contente de dire en gémissant :  
 « A quoi bon multiplier les horreurs ?

Après avoir parlé de la politesse et de la bonne éducation de Mahomet, voici comment il nous parle de son génie. « Il étoit âgé de » vingt-deux ans quand il monta sur le trône » des sultans.<sup>1</sup> Et il se prépara dès-lors à se » placer sur celui de Constantinople. Dès les » premiers jours d'avril 1453, la campagne » fut couverte de soldats, que l'exagération » fait monter à trois cent mille, et le détroit » de la Propontide d'environ trois cents ga- » lères et de cent petits vaisseaux. Un des » faits les plus étranges et les plus attestés, » c'est l'usage que Mahomet fit d'une partie » de ces navires. Ils ne pouvoient entrer dans » le port de la ville, fermé par les plus for- » tes chaînes. Il fait en une nuit couvrir deux » lieues de chemin sur terre, de planches de » sapin enduites de suif et de graisse, dispo- » sées comme la crèche d'un vaisseau : il » fait tirer à force de machines et de bras » quatre-vingt galères et soixante et dix al- » lèges, et les fait couler sur ces planches. » Tout ce grand travail s'exécute en une » seule nuit, et les assiégés sont surpris le » lendemain de voir une flotte entière des- » cendre de la terre dans leur port. »

M. de Voltaire trouve qu'il y a de l'exa-  
 gération à faire monter l'armée de Mahomet  
 à trois cent mille hommes. Mais quelle preu-  
 ve nous donne-t-il qu'elle n'alloit pas là ?

<sup>1</sup> 1453.

Le nombre prodigieux de soldats qu'il sacrifioit dans les assauts , où il perdoit quelquefois des dix et douze mille hommes , ne prouve-t-il pas qu'il devoit entraîner après lui une multitude innombrable <sup>1</sup> ? Il en perdit quarante à cinquante mille dans les assauts inutiles qu'il donna à Belgrade , défendue par le brave Huniade. Il en perdit encore davantage à Rhodes , défendue par le fameux d'Aubusson , sans pouvoir s'en rendre maître. Cette milice Turque , si vantée par Voltaire , a été vaincue très-souvent par les Chrétiens en moindre nombre , et elle n'a jamais été victorieuse que lorsqu'elle a en une supériorité excessive. Faut-il être surpris que Mahomet ait rassemblé jusqu'à trois cent mille hommes , pour se rendre maître d'une ville aussi forte , aussi grande et aussi peuplée que Constantinople ?

Il reproche l'exagération aux Chrétiens ; qui font monter à trois cent mille hommes l'armée de Mahomet. Mais s'il y eut jamais d'exagération risible , c'est celle qu'il fait lui-même , en disant que l'ouvrage immense du transport des cent cinquante vaisseaux fut entrepris , commencé et fini en une seule nuit. Un faiseur de contes peut débiter des choses pareilles. Un homme sage se gardera bien de les croire. Il est probable qu'on prit du temps pour préparer le plancher en crèche sur lequel on devoit faire passer les vaisseaux , et qu'on employa ensuite une nuit

<sup>1</sup> Calcondyle livre 99

seulement à ce transport ; mais il ne l'est nullement que la construction et le transport aient eu lieu dans une seule et même nuit.

· Pour nous faire connoître la touchante humanité de Mahomet, M. de Voltaire fait un autre conte, dont l'homme le moins accoutumé à discuter les faits, sent d'abord la fausseté.

· « Constantinople fut prise, dit-il, mais » d'une manière entièrement différente de » celle dont tous nos auteurs le racontent. » L'empereur Constantin fut obligé de capituler. Il envoya plusieurs Grecs recevoir la loi du vainqueur. On convint de plusieurs articles. Mais dans le temps que les envoyés grecs retournoient à la ville, Mahomet qui voulut leur parler encore, fait courir après eux. Les assiégés qui voient un gros de Turcs courant après les leurs, tirent imprudemment sur les Turcs. Ceux-ci sont bientôt joints par un grand nombre. Les envoyés grecs rentrent par une poterne. Les Turcs entrent avec eux, et se rendent maîtres de la haute ville séparée de la basse. Mahomet, maître d'une partie de la ville, eut l'humanité d'offrir à l'autre partie la même capitulation qu'il avoit voulu accorder à la ville entière, et il la garda religieusement. »

Voltaire ne veut point admettre la manière dont tous les auteurs chrétiens rapportent la prise de Constantinople. Il prétend qu'il y eut une capitulation, ensuite un mal-entendu, qui fut cause qu'une partie de la ville ne put

pas profiter de ce bénéfice de la capitulation. Mais on peut observer là-dessus que :

1<sup>o</sup>. C'est de Démétrius Cantemir qu'il tire sa nouvelle relation de la prise de Constantinople ; et dans la page qui suit celle où il rapporte cette relation, il avoue que Démétrius Cantemir est un grand débiteur de fables.

2<sup>o</sup>. Les Annales turques apportées de Constantinople par le baron de Leopoldstorff, et traduites par Lewnclavius, marquent que la ville fut emportée de force, et ne parlent d'aucune capitulation.

3<sup>o</sup>. Cantacuzène, qui étoit sur les lieux, et qui après la prise de la ville, eut plusieurs occasions de conférer avec les visirs, qui reconnut toutes les différentes attaques, rapporte avec un grand détail comment chacun des postes fut assailli et emporté. De-là l'on doit conclure que la capitulation que Voltaire imagine, est aussi chimérique que l'humanité du héros qu'il admire.

Ce que les historiens<sup>1</sup> les plus authentiques nous apprennent, c'est qu'à la prise de Constantinople il y eut environ quarante mille personnes égorgées, soixante mille faites esclaves, et que le nombre des dispersés fut si prodigieux, que le sultan fut obligé de faire venir du monde des différentes provinces de son empire pour repeupler cette malheureuse ville : qu'on juge par-là de l'humanité de Mahomet !

<sup>1</sup> Cantacuz.

Pour se faire une idée juste du caractère de ce prince , il faut avouer qu'il avoit de très-grandes qualités , mais qu'il avoit aussi des vices encore plus grands ; qu'il avoit toute l'ambition qu'on regarde comme le caractère des grandes âmes , mais qu'il en avoit rarement les sentiments et les vertus ; qu'il étoit naturellement violent et inhumain , mais que la politique arrêtoit quelquefois l'impétuosité de son naturel : et c'est cette politique qui lui fit quelquefois ménager les Chrétiens , qui l'engagea à installer un Patriarche à Constantinople , à laisser aux Chrétiens quelques Eglises , de peur qu'ils n'abandonnassent tout le pays. M. de Voltaire , qui ne manque jamais d'exagérer les défauts et les vices des princes chrétiens , ne représente Mahomet que par les endroits les plus beaux ; il n'oublie rien pour le justifier , le défendre , le faire admirer. Il paroît que Mahomet a été heureux de n'être pas chrétien !

M. de Voltaire nous donne ensuite une idée du gouvernement des Turcs. Il nous le représente comme un gouvernement doux , modéré , équitable , sous lequel le peuple est tranquille et en assurance , où il n'y a de danger que pour quelques grandes têtes ; enfin comme un gouvernement tout contraire à l'idée que nous nous en faisons en Europe. Je ne m'arrêterai pas à réformer toutes les fausses idées qu'il veut nous en donner. La foiblesse de l'Empire Ottoman , la misère , l'ignorance et la grossièreté du peuple qui le remplit , démontrent combien ce qu'il veut

nous faire croire, est contraire à la vérité. Qu'on lise l'ouvrage curieux que M. Quer a donné, il y a quelques années, sur les mœurs et usages des Turcs; on ne trouvera rien de si différent que les Turcs, tels que M. Quer nous prouve qu'ils sont aujourd'hui, et ces mêmes Turcs, tels que Voltaire nous les peint.

---

## CHAPITRE XXIV.

*De l'Eglise, sous le Pontificat de Léon X.*

AVANT de parler de la grande révolution qui se fit dans la Religion au commencement du seizième siècle, voyons d'abord l'idée que M. de Voltaire veut nous donner de l'état où se trouvoit alors l'Eglise. Selon lui, la Cour de Rome ne respiroit alors que les délices et le goût des plaisirs; les Evêques ne vivoient presque par-tout qu'en princes voluptueux; la dissolution des mœurs étoit générale parmi les prélats, les curés et les moines. On trouvoit par-tout des bureaux ou comptoirs établis, où l'on vendoit publiquement des indulgences, des absolutions et des dispenses à tout prix. Enfin l'on vivoit dans l'ignorance la plus honteuse dans presque toutes les parties du monde Chrétien. Tels sont les traits du tableau que nous fait Voltaire, de l'Eglise

au commencement du seizième siècle. Nous examinerons chacun de ces traits séparément.

Je remarque qu'il ne parle jamais de Maimbourg, qu'en l'appelant par mépris le Déclamateur; et lui, toutes les fois qu'il parle de l'Eglise romaine, est le copiste fidèle de ces déclamateurs protestants, qui se sont efforcés d'en faire des portraits ou si affreux ou si ridicules. J'avoue qu'il ne dit pas comme eux, que Rome est la Babylone, le Pape l'antechrist, le culte catholique une idolâtrie. Il montre plus de goût, et il n'a pas moins de malignité.

Il est vrai que la Cour romaine ne fut jamais si brillante que sous le Pontificat de Léon X. Tous les historiens conviennent que ce Pontife montra toujours les inclinations et les sentiments d'un grand prince; mais nul ne lui reproche cette indécence de volupté que M. de Voltaire laisse entrevoir. Paule Jove<sup>1</sup>, qui condamne comme les autres écrivains les dépenses excessives et les profusions de ce Pontife, rend le plus beau témoignage à la pureté de ses mœurs. A la vérité il y eut quelques comédies jouées devant sa Cour; mais elles ne furent jouées que par des jeunes gentilshommes romains, et elles ne respiroient pas l'impiété, comme certaines pièces de quelques auteurs de nos jours. D'ailleurs ce goût pour les fêtes magnifiques ne l'empêcha pas de donner les soins nécessaires au gouvernement de l'Eglise. Tous les historiens<sup>2</sup> nous ra-

<sup>1</sup> Hist. des var. Hist. de Lut. — <sup>2</sup> P. Jove, Vit. Léon X.

content ce qu'il fit pour arrêter les écarts de Luther, les habiles gens qu'il employa pour cela, les démarches qu'il fit auprès de l'Empereur pour étouffer les hérésies dès leur naissance. Ainsi le goût de la magnificence ne lui fit point négliger la religion.

Les cardinaux que Léon créa après la mort de ceux qui avoient conspiré contre lui, Voltaire ne nous les représente que comme des hommes de plaisir. Cependant parmi ces cardinaux, on trouve un Laurent Campagne, l'un des plus savants, des plus habiles et des plus saints prélats de son temps; le fameux Cajetan, qui fut ensuite employé contre Luther; le cardinal Trivulce, qu'on appelloit le modèle de la vertu et de la probité; le cardinal d'Utrecht, qui fut ensuite pape sous le nom d'Adrien VI; le respectable Gilles de Viterbe, général des Augustins. Jugez par-là du discernement du critique, et de la fidélité de l'historien.

Après avoir parlé du chef de l'Eglise, Voltaire en vient aux évêques. Excepté dans l'Espagne, dit-il, par-tout ailleurs les prélats vivoient en princes voluptueux. Il y en avoit qui possédoient jusqu'à huit ou neuf évêchés.

Il paroît que M. de Voltaire ne sait guère l'histoire de son siècle. Il est vrai qu'il y eut alors un archevêque de Cologne, Gebhard Trusches, qui épousa une religieuse, et qui fut chassé de son siège par les chanoines, qui en élurent un autre à sa place. Un cardinal, évêque de Beauvais, se maria de même peu



de temps après, et fut également chassé. Un évêque de Nevers, Jacques Spisam, se maria aussi, et alla mourir ensuite misérablement à Genève. Mais tout cela ne regarde point l'Eglise catholique. Ce furent les premiers fruits et les plus beaux trophées de la réforme. Ces prélats furent les premières conquêtes que firent les réformateurs.

Dans le même temps où l'on voyoit ces scandales, on vit aussi le plus grand nombre des prélats, en Allemagne et en France, édifier l'Eglise par la régularité de leur conduite, ou l'éclairer par leur science. On vit en Allemagne le cardinal de Brandebourg, archevêque de Mayence, être le modèle des prélats les plus zélés. On vit en France des de Selve, Danez, de Beaucaire, de Saintes, des Pierre Berland, d'Albert, Sadolet, tous dignes d'être mis au rang des prélats des premiers siècles. Pourquoi M. de Voltaire, en recherchant curieusement ce qu'il y eut alors de scandaleux, garde-t-il un profond silence sur ce qu'il y avoit d'édifiant? Est-ce faire connoître les véritables mœurs du siècle?

Quant à la pluralité des bénéfices, c'est un abus qui fut alors très-grand, on l'avoue. Alexandre VI, dont Voltaire loue autant le pontificat que les Catholiques le désapprouvent; Alexandre VI. l'autorisa beaucoup, par une politique toute opposée aux règles de l'Eglise et aux canons; mais ce scandale fut bientôt arrêté par le Concile de Trente.

Après le portrait qu'on vient de voir des pasteurs, on ne doit pas s'attendre à en avoir

un plus avantageux du troupeau. » Tous les  
 » écrivains catholiques et protestants se ré-  
 » crient contre la dissolution des mœurs de ce  
 » temps-là. Ils disent que rien n'étoit plus  
 » commun que des prêtres qui élevoient pu-  
 » bliquement leurs enfans, à l'exemple  
 » d'Alexandre VI. Les protestants n'ont pas  
 » manqué de recueillir les preuves, que dans  
 » plusieurs Etats d'Allemagne, les peuples  
 » obligeoient toujours leurs curés d'avoir des  
 » concubines, afin que les femmes mariées  
 » fussent en sûreté. »

Ces déclamations calomnieuses contre les mœurs des catholiques ont été mille fois répétées, et mille fois réfutées; et malgré leur réfutation, il se trouve encore des hommes qui osent les rappeler.<sup>1</sup> Le Laboureur, écrivain très-exact, dit qu'il a vu plus de quarante volumes entiers de médisances faites par les nouveaux évangelistes. C'est apparemment là que M. de Voltaire a puisé. Le Laboureur ajoute, qu'il ne faudroit point d'autres pièces pour juger le différend de la religion, et pour éluder le beau prétexte de réformation de ces premiers novateurs.<sup>2</sup> Le Cardinal de la Bourdaisière, ministre du roi à Rome, en dit incomparablement plus encore.

Les protestants avoient intérêt de décrier les mœurs des catholiques. On comprend assez pourquoi Luther après avoir été religieux pendant plus de quinze ans, et environ dix ans après avoir reçu l'ordre de prêtrise, Lu-

<sup>1</sup> Add. aux mém. de Casteln. — <sup>2</sup> Add. aux mém.

ther déclara dans un de ses sermons, qu'il lui étoit aussi impossible de vivre sans femme, que de vivre sans manger<sup>1</sup>. Et tout de suite il se maria avec une religieuse qu'il avoit tirée de son monastère depuis deux ans. Quelques-uns ont écrit qu'elle accoucha peu de jours après ses noces.<sup>2</sup>

Le cordelier qui contribua tant à l'établissement de l'hérésie dans Genève, pensa comme le moine défroqué de Saint Augustin.<sup>3</sup> Après avoir fait soutenir des thèses contre les dogmes de l'Eglise, il finit cet acte comme finit la comédie. Il se maria dans la salle même avec la fille d'un imprimeur.

Calvin ne cessa de prêcher l'impossibilité de garder la continence. Tous ces nouveaux Apôtres et leurs disciples ont séduit quantité de prêtres, de religieux et de religieuses; et ils n'ont pas manqué de calomnier ceux qu'ils n'ont pu séduire.

Un peu plus de critique et d'équité eût empêché M. de Voltaire d'être ici leur écho. Nous savons bien qu'il y a eu des prêtres et des religieux qui ont manqué à leurs engagements et à leurs vœux; mais il y en a toujours eu un nombre incomparablement plus grand qui y ont été constamment fidèles.

J'ajoute maintenant qu'il n'y a guère de siècles où les princes, rois et princesses, aient fait plus d'honneur à la Religion. Louis XII, la duchesse de Bourbon, Jeanne de France sa

<sup>1</sup> Luther. sermon du mariage. — <sup>2</sup> Erasme Ed. —  
<sup>3</sup> Hist. du Calv. de Maimb. livre 1.

sœur, qui a été canonisée, Marie d'Anjou épouse de Charles VII, la reine épouse de François I, se distinguèrent, et firent le plus grand honneur à la religion par leur piété. Outre cela, c'est alors que s'établirent plusieurs réformes édifiantes dans un grand nombre d'abbayes et de monastères. M. de Voltaire, pour faire juger des mœurs de ce siècle, n'emploie que les traits de la satire. Nous, nous n'empruntons que le témoignage de la vérité.

Le dernier trait du tableau, c'est l'établissement du bureau public d'indulgences, d'absolutions et de dispenses à tout prix. « Ce qui » révoltoit le plus, dit-il, c'étoit une vente » publique d'indulgences, d'absolutions et de » dispenses à tout prix. Un meurtrier sous- » diacre étoit absous pour vingt écus. Un » évêque, un abbé pouvoient assassiner pour » trois cents livres. Toutes les impudicités » les plus monstrueuses avoient leurs prix » faits. »

Quand on a des choses aussi extraordinaires à avancer, il faudroit ou en donner de bonnes preuves, ou ne pas trouver mauvais qu'on se récrie sur l'ignorance ou l'infidélité. Voltaire n'est ici que le copiste de l'impudent déclamateur et calomniateur Henri Etienne, et de quelques autres écrivains semblables.

Qu'on lise la Pragmatique-Sanction<sup>1</sup> faite au concile de Basle, et reçue en France sous

<sup>1</sup> Pragmatique. titre 19.

Charles VII, on verra quelle étoit la sévérité de l'Eglise contre les prêtres concubinaires, contre leurs concubines, et contre leurs enfants. Peut-être la trouveroit-on aujourd'hui excessive. Le concordat sous Léon X ne diminua rien de cette sévérité. Les conciles et les synodes tenus en France, avant le concile de Trente, ont encore ajouté à ces rigueurs. Où est donc cette licence déshonorante et cette taxe honteuse, ces prix faits dont parle Voltaire, et qui, à ce qu'il ose dire, avoient passé en coutume, en droit et en loi.

“ On obtenoit même des dispenses, ajoute-t-il, non-seulement pour des péchés passés, mais pour ceux qu'on avoit envie de faire. On a trouvé dans les archives de Joinville une indulgence expectative pour le Cardinal de Lorraine, et douze personnes de sa suite, laquelle remettoit à chacun d'eux, par avance, trois péchés à leur choix. La duchesse de Bourbon, sœur de Charles VIII, eut le droit de se faire absoudre toute sa vie de tous péchés, elle et dix personnes de sa suite, à quarante-sept fêtes de l'année, sans compter les dimanches. Les prédicateurs prêchoient hautement, que quand on auroit commis les crimes les plus abominables, on seroit absous en achetant des indulgences ”

Sur ce premier fait, rapporté par Voltaire, j'avoue que je n'ai jamais pu découvrir la prétendue indulgence trouvée dans les archives

\* Concile d'Avignon, Concile de Soissons en 1457.

de Joinville ; et très-probablement, il ne l'a pas plus vue que moi.

Sur le second, M. de Voltaire fait voir qu'il n'est pas fort instruit de la science du droit canonique. La duchesse de Bourbon, régente du royaume pendant la minorité de son frère Charles VIII, fut une princesse également admirable par son génie et ses talents, et respectable par sa piété et par sa vertu. Elle obtint du pape la permission de se choisir un confesseur pour elle, et pour une partie de sa maison, en quelque endroit qu'elle fût. Qu'y a-t-il dans cette indulgence accordée à une grande princesse, qui doit révolter les esprits, comme le prétend Voltaire ?

Le troisième fait est une imputation grossière. Elle est bien digne d'un homme formé à l'école de Luther, lequel donnoit dans les grossièretés les plus basses et les plus dégoûtantes. Ce sont les termes de Voltaire. Mais il est surprenant qu'avec sa politesse et son goût, il déshonore lui-même son ouvrage.

Il est vrai qu'il y a eu trop de facilité dans la concession, et des abus criants dans la publication des indulgences et des dispenses. Tous les catholiques en conviennent. Mais cela n'autorise pas plus aujourd'hui les déclamations de certains écrivains, qu'il autorisoit alors les extravagances, les écarts, et les erreurs de Luther.

## CHAPITRE XXV.

*De Luther, et du Luthéranisme.*

ON ne peut pas regarder d'un œil plus philosophique que le fait M. de Voltaire, la grande révolution qui arriva dans le Christianisme par l'hérésie de Luther. A la manière dont il en parle, on ne pourroit pas seulement deviner s'il est Chrétien lui-même. Il examine les avantages et les inconvénients, le bien et le mal que cette révolution a produits. Il ne se déclare pas d'une manière bien claire, mais il ne déguise pas trop non plus ses sentiments. Il s'exprime de la manière la plus forte sur les désordres de l'Eglise romaine, sur la dureté du joug dont elle accabloit les puissances du nord, l'Angleterre, l'Allemagne, etc.; sur les vexations des Légats, Nonces et autres Emissaires de la Cour de Rome; sur le bon emploi qu'on fit des revenus qui furent ôtés à l'Eglise, et sur le bien qu'a produit la suppression des monastères.

On fait remarquer ensuite combien les Hérésiarques se sont rendus recommandables : ou l'on ne dit rien de leurs défauts, ou l'on ne les touche que légèrement : on les excuse même tant qu'on peut, tandis qu'on exagère horriblement ceux des ministres de l'Eglise romaine. Après cela on laisse

au lecteur à décider. Afin qu'on soit mieux en état de juger de tout ce que dit Voltaire sur cette révolution , nous allons d'abord faire connoître le caractère de celui qui en fut l'auteur.

Luther étoit un de ces hommes ardents et impétueux , qui lorsqu'ils sont vivement saisis par un objet , s'y livrent tout entiers , n'examinent plus rien , et deviennent en quelque manière incapables d'écouter la sagesse et la raison. Une imagination forte , secondée par l'esprit , et nourrie par l'étude , le rendait naturellement éloquent , et lui assuroit toujours les applaudissements de ceux qui l'entendoient tonner et déclamer. Il sentoit bien sa supériorité et ses avantages ; et ses succès en flattant son orgueil , le rendoient toujours plus hardi et plus entreprenant. Lorsqu'il donnoit dans quelque écart , les remontrances , les objections , les condamnations n'étoient pas capables de le faire rentrer en lui-même ; elles ne servoient qu'à l'irriter. Il ne répondoit à ses adversaires qu'avec une aigreur méprisante ; aux puissances que par les injures les plus grossières ; à ses amis même , que par des hauteurs et une indomptable opiniâtreté. Fier de la protection de quelques princes Allemands , et extrêmement rempli de lui-même , il ne craignoit pas de se faire des ennemis , et il attaquoit indifféremment quiconque étoit assez hardi pour ne pas plier à ses sentiments. Cependant comme il n'avoit ni douceur dans le caractère , ni goût dans la manière de penser



et d'écrire, il donnoit souvent dans les grossièretés les plus impudentes, ou dans les bouffonneries les plus extravagantes et les plus basses; et l'on ne conçoit pas comment il y avoit des hommes qui pussent l'écouter et le supporter, et encore moins comment il put opérer une aussi étonnante révolution.

Tel fut le grand réformateur de l'Allemagne. On voit dans ce caractère le fond de tout ce que l'histoire nous apprend de sa personne et de sa réformation. Nous ne suivrons pas M. de Voltaire dans tout ce qu'il dit de l'un et de l'autre. Nous nous contenterons de quelques observations sur certaines choses qu'il avance, et qui nous ont paru plus dignes d'être remarquées. Ce ne sera qu'un commentaire critique, fort court pour ne pas ennuyer.

« Luther, dit M. de Voltaire, après avoir » décrié les indulgences, examina le pouvoir » de celui qui les donnoit. Un coin du voile » fut levé. Les peuples animés voulurent » juger ce qu'ils avoient adoré. »

Voltaire emploie des paroles mystérieuses pour des choses bien simples. Le dogme des indulgences n'est point caché sous un voile, puisque Jésus-Christ a dit à Saint Pierre : Je vous donnerai la clef du royaume des cieux. Ce que vous aurez délié sur la terre sera délié au ciel. Les réformateurs disoient : N'en croyez point à l'église de Rome, qui vous dit qu'une partie de la peine des péchés vous sera remise à cause de vos prières et de vos aumônes. Il faut s'en fier à nous, qui vous disons que ni l'un ni l'autre ne

sont nécessaires. Croyez fermement que vos péchés vous sont remis, et ils vous seront remis en effet.

Il faut avouer que cette autorité est bien forte, et cette preuve bien convaincante !  
 « Qu'importoit-il à Stokholm, à Londres et  
 » à Dresde qu'on eût du plaisir à Rome ?  
 » Mais il importoit qu'on ne payât point de  
 » taxes exorbitantes ; que l'archevêque d'Up-  
 » sal ne fût pas le maître d'un royaume.  
 » Les revenus de l'archevêché de Magde-  
 » bourg, ceux de tant de riches abbayes  
 » tentoient les princes séculiers. »

Et qu'importe aux peuples de Magdebourg qu'ils soient maintenant sujets du roi de Prusse, ou qu'ils soient encore sujets d'un prince archevêque ? Qu'importe aux habitans de Wurtzbourg, de Fulde ou de Cologne, que leurs Princes soient ecclésiastiques ou séculiers ? Cela ne fait rien au monde : pourquoi le trouver mauvais ? Qui oseroit dire que l'Angleterre, la Suède sont plus heureuses, parce qu'elles sont devenues protestantes ? La France qui est toujours demeurée catholique, a plus augmenté en puissance et en gloire, que n'ont fait ces états protestants.

« Luther, caché dans une forteresse de  
 » Saxe, brava l'empereur, irrita la moitié  
 » de l'Allemagne contre le Pape, répondit  
 » au roi d'Angleterre comme à son égal.

Comme M. de Voltaire ne dit qu'un mot de cette magnanimité de Luther, nous y suppléerons par des traits tirés des lettres

même de ce grand réformateur , afin qu'on connoisse mieux ses sentiments , sa douceur , sa sainteté , ses vertus vraiment apostoliques : Si j'étois le maître de l'Empire , dit-il , je ferois un même paquet du pape et des cardinaux , pour les jeter tous ensemble dans la mer. Ce bain les guériroit , j'en donne ma parole. J'en donne Jésus-Christ pour caution. Que cela est décent ! Et que le nom de Jésus-Christ est bien placé là !

Voici comme il parle ensuite du roi d'Angleterre<sup>1</sup> : Je ne sais si la folie elle-même peut être aussi insensée que la tête du pauvre Henri. Oh ! que je voudrois bien couvrir cette Majesté Anglaise de boue et d'ordure ! J'en ai bien le droit. C'est sur cette lettre , que Voltaire juge que Luther répondit au Roi d'Angleterre comme à son égal.

Après l'Apôtre fougueux Luther , paroît l'Apôtre guerrier Zuingle. Ce Zuingle étoit un jeune chanoine de Constance , lequel , s'étant marié à l'imitation de Luther , voulut encore à son imitation réformer le Christianisme. Mais il alla encore plus loin. Non content d'admettre presque toujours les erreurs de Luther<sup>2</sup> , il rejetta encore l'Eucharistie , cassa toute la hiérarchie ecclésiastique , et dit enfin que pour être sauvé il suffisoit d'être honnête homme ; que les hommes , tels que les Caton , les Sénèque , les Antonin , auroient aussi bien leur part

<sup>1</sup> Luth. contra Regem Angl. — <sup>2</sup> Hist. des var. l. 2.

du Paradis que ceux qui auroient cru en Jésus-Christ et qui avoient été baptisés. C'est à Zurich qu'il commença de prêcher cette belle réforme. Voici comment en parle M. de Voltaire :

« Zuingle, dit-il, s'attira des invectives  
 » du clergé. L'affaire fut portée aux Magis-  
 » trats. Le sénat de Zurich examina le procès.  
 » La pluralité fut pour la réformation. Le peu-  
 » ple attendoit en foule la sentence du sénat,  
 » lorsque le greffier vint annoncer que Zuin-  
 » gle avoit gagné sa cause. Tout le peuple fut  
 » dans le moment, de la religion du sénat.  
 » Une bourgade suisse jugea Rome. Heureux  
 » peuple après tout, qui dans sa simplicité  
 » s'en remettoit à ses magistrats sur ce qui  
 » regardoit la Religion. »

On ne peut pas voir un style plus boursofflé et plus vuide de sens que celui-là. M. de Voltaire dit que Zurich n'est qu'une bourgade, et il appelle du nom pompeux de Sénat l'assemblée de quelques bourgeois et de leurs bourgmestres. Quel sénat qu'un sénat de village ! Et quelle humiliation pour Rome, d'être citée, jugée et condamnée par ce sénat ! Heureux peuple, ajoute-t-il, qui dans sa simplicité s'en remettoit à ses magistrats sur ce qui regarde la religion ! Que cette exclamation s'accorde bien avec les beaux sentiments de sa lettre à son imprimeur de Genève ! Ce que j'ai à vous dire, Monsieur, c'est que je suis né François et Catholique ; et c'est principalement dans un pays protestant, que je dois vous marquer

mon zèle pour ma patrie , et mon profond respect pour la religion dans laquelle je suis né. On n'est pas embarrassé à Genève de savoir à quoi il faut s'en tenir par rapport à cette protestation de M. de Voltaire. Nous ne devons pas l'être davantage.

« Quelque temps après , le Sénat de Berne » jugea plus solennellement encore le même » procès. Après avoir entendu pendant deux » mois les deux parties , il condamna la re- » ligion Romaine. On érigea une colonne , » sur laquelle on grava en lettres d'or ce » jugement solennel. »

Voilà ce qu'affirme Voltaire , et voici ce que nous apprennent les monuments historiques les plus incontestables <sup>1</sup>. Les Ministres du nouvel évangile engagèrent les Bernois à indiquer une dispute publique sur la Religion. Les autres cantons qui étoient encore Catholiques s'y opposèrent vivement , parce qu'on étoit convenu à l'assemblée générale de Bade , qu'on ne permettroit plus ces sortes de disputes. Cependant les ministres prévalurent. Les Bernois indiquèrent l'assemblée. L'Evêque refusa d'y envoyer des Théologiens. Personne n'y parut de la part des Catholiques. Il s'y trouva seulement par hasard , et pendant peu de jours , un religieux Augustin qui ne fut point écouté , mais qui fut fort maltraité. C'est Sleidan , historien protestant , qui rapporte cette suite de faits. Voilà comment le sénat de Berne ,

<sup>1</sup> Sleidan. l. 16.

après avoir entendu pendant deux mois les parties, condamna la Religion romaine, et porta son jugement solennel.

« Cinq cantons des plus petits et des plus » pauvres étant demeurés attachés à la Com- » munion romaine, commencèrent la guerre » civile. »

Il falloit bien que Voltaire chargeât les catholiques de l'odieux des guerres civiles. Mais il faut bien se garder de prendre ce qu'il dit pour des vérités. Ce n'est que sur les Bernois et sur les Zuriquois qu'il faut rejeter la cause de la première guerre.<sup>1</sup> Ce furent eux qui y donnèrent occasion, en interdisant le commerce des catholiques, malgré les lois de l'union et de la confédération, et en travaillant à séduire et à débaucher leurs sujets. Les cantons Catholiques firent leurs représentations, et demandèrent des satisfactions. On les leur refusa avec hauteur et mépris. Ils furent forcés à se les faire eux-mêmes. C'est encore Sleidan, auteur protestant, qui rapporte lui-même en cette manière les causes de cette guerre.

Il arrive souvent à M. de Voltaire de relever les erreurs de ceux qui ont écrit avant lui. Nous allons lui rendre le même service à lui, et à ceux qui liront son ouvrage.

C'est une erreur de dire que Luther<sup>2</sup> fut chargé par ses supérieurs de prêcher contre la marchandise qu'ils n'avoient pu vendre. Jean Stupitz, vicaire général des Augustins,

<sup>1</sup> Sleid. livre 10. — <sup>2</sup> Histoire du Luth. livre 1.

ne le chargea de prêcher que contre les désordres des quêtes et prédicateurs d'indulgences. C'est de lui-même que Luther alla plus loin.

C'est une erreur de dire que l'archevêque d'Upsal Trolle, une bulle du pape à la main, fit massacrer tout le sénat et quatre-vingt quatorze seigneurs de Suède.<sup>1</sup> Le luthérien Pufendorff, historiographe de Suède, n'en accuse que le tyran Christien II. L'historien des archevêques d'Upsal, qui étoit contemporain, n'en dit pas le mot. Mais Voltaire a cru qu'un archevêque, qui, une bulle à la main, ordonne et fait exécuter sous ses yeux de si horribles massacres, feroit un bel effet dans le tableau.

C'est une erreur de dire que Valentinien I eut deux femmes à la fois, Sévéra et Justine. Ammien Marcellin<sup>2</sup> historien payen, et qui vivoit du temps de cet Empereur, le loue en particulier sur sa chasteté. Auroit-il fait un éloge pareil d'un Empereur chrétien, qui auroit violé ouvertement une loi des plus respectées dans l'empire?

Zozime<sup>3</sup> qui vivoit peu de temps après, et qui est toujours furieux contre les princes chrétiens, ne dit pas un mot de ce crime de polygamie. Il n'y a que Socrates, qui vivoit un siècle après Valentinien, qui en ait parlé. Mais son témoignage est évidemment faux, car il dit que Justine étoit une jeune fille

<sup>1</sup> Histoire de Suède, livre 111. Pufendorff — <sup>2</sup> Amm. Marcellin. livre 30. — <sup>3</sup> Zozime. livre 4.

vierge, et d'une charmante beauté; tandis qu'il est sûr que cette Justine, épouse de Valentinien après Sévéra, étoit veuve de Magnence<sup>1</sup>. Il est surprenant qu'un critique aussi bon que Voltaire, n'ait pas remarqué cette bévue, et qu'il en fasse une plus grossière encore.

C'est une erreur de dire que plusieurs rois de France ont eu deux ou trois femmes à la fois. Plusieurs ont eu des maîtresses. Aucun n'a eu plusieurs femmes à la fois, reconnues pour épouses<sup>2</sup>.

Il est bon de dire ici la raison pour laquelle Voltaire cite ces prétendus exemples de polygamie.<sup>3</sup> Philippe, Landgrave de Hesse, trouvoit que ce n'étoit pas assez d'une femme pour un homme robuste et vigoureux comme lui. Mais comme il étoit dévot, et qu'il craignoit d'offenser Dieu, il s'adressa avec confiance à son directeur, qui étoit Luther. Celui-ci touché de sa peine, consulta le Seigneur; et après bien des prières et des méditations, il connut que la loi évangélique n'ordonnoit pas la monogamie. Moyennant cela, il mit au large la conscience du Landgrave, et lui permit, de la part de Dieu même, la pluralité des femmes.

C'est sur cette décision remarquable, que Voltaire s'écrie: Hélas! si les nouveautés n'avoient apporté que ces scandales paisibles, le monde eût été trop heureux!

<sup>1</sup> Baron. en 1370. — <sup>2</sup> Voyez le ch. de Charlemagne.  
— <sup>3</sup> Voyez les pièces origin. Histoire des variat. livre 6.



## CHAPITRE XXVI.

*De Calvin , et du Calvinisme.*

“ **A**UTANT que les anabaptistes méritoient  
 ” qu’on sonnât le tocsin sur eux , autant les  
 ” protestants devinrent respectables aux yeux  
 ” des peuples par la manière dont leur ré-  
 ” forme s’établit. Les magistrats de Genève  
 ” firent soutenir des thèses durant tout le  
 ” mois de juin. On invita tous les Catholiques  
 ” et les Protestants de tous pays à y venir dis-  
 ” puter. Quatre secrétaires rédigèrent par  
 ” écrit tout ce qui se dit d’essentiel pour et  
 ” contre. Ensuite le grand conseil de la ville  
 ” examina pendant deux mois le résultat des  
 ” disputes : après quoi il proscrivit la Reli-  
 ” gion Romaine.”

Qui pourroit s’imaginer que ce grave début que fait M. Voltaire de la naissance du Calvinisme à Genève , n’a pas l’ombre même de la vérité<sup>1</sup>? La Ville étoit déjà presque toute protestante lorsqu’on fit cette ridicule démarche de l’indication des thèses. Le duc de Savoie et les évêques voisins avoient défendu à leurs sujets de s’y trouver. Il n’y eut que deux hommes qui combattirent les thèses : un jacobin , qui réduisit plusieurs fois au silence le moine défroqué qui y présidoit ; et un

<sup>1</sup> S. de Jussie , commencement de l’hérésie.

protestant déguisé, qui ne les combattit que pour faire triompher l'hérésie. J'appelle moine d'froqué<sup>1</sup> le président des thèses, parce que bien qu'il fût prêtre, religieux et supérieur d'un convent, il termina la séance comme on finit la comédie, c'est-à-dire par un mariage. Il épousa alors même, et en présence de tout le monde, une fille à qui il faisoit l'amour depuis long-tems, et à qui il porta pour douaire tout ce qu'il put voler dans le convent.

Sied-il donc bien après cela à M. de Voltaire, de dire que les protestants devinrent recommandables aux peuples par la manière dont la réforme s'établit; et que les Genevois procédèrent très-juridiquement et avec beaucoup de maturité à la proscription de la Religion Romaine?

Il continue et dit: « Les catholiques peu instruits, qui savent que Luther, Zuingle, Calvin se marièrent, pensent que ces fondateurs s'insinuèrent par des séductions flatteuses, et qu'ils ôtèrent aux hommes un jong très-pesant, pour leur en donner un très-léger. Mais c'est tout le contraire. S'ils condamnèrent le célibat des prêtres, s'ils ouvrirent les portes des convents c'étoit pour changer en convent la société humaine. Le jeu, les spectacles furent défendus chez les réformés. Genève, pendant plus de deux cents ans, n'a pas souffert chez elle un instrument de musique. Ils proscrivirent la confession auriculaire, mais ils

<sup>1</sup> Jacques Bernard, Gardien des Cordeliers.

» la voulurent publique. Dans la Suisse, dans  
» l'Ecosse, et à Genève, elle l'a été ainsi que  
» la pénitence. »

M. de Voltaire compte bien sur l'ignorance de ses lecteurs, quand il s'exprime comme il fait. Les catholiques les moins instruits savent bien que les réformateurs proscrivirent les jeûnes, les abstinences, la confession auriculaire, les œuvres de mortification et de pénitence ; mais on ne sait pas ce qu'ils ont établi pour remplacer ou pour surpasser ces œuvres pénibles. Et devoit-il en coûter beaucoup aux Genevois de s'emparer des biens de l'évêché et du chapitre de Genève ; aux princes et seigneurs allemands, de dépouiller les églises ; à tous les protestants en général, de dire publiquement leur *Confiteor*, de manger gras toute l'année, de se dispenser du carême, des vigiles et des quatre-temps ? car c'est à cela qu'aboutit toute la réforme.

Genève, ajoute-t-il, pendant plus de deux cents ans n'a pas souffert chez elle un instrument de musique. C'est qu'apparemment les Genevois n'ont point de goût pour la musique. Ils sont naturellement sombres et sérieux. A peine rient-ils une fois en un an. Cela ne vient que de leur caractère, et non pas de la réforme. Elle n'empêche pas qu'on ne se divertisse autant à Londres et à Berlin, qu'on le fait à Paris.

Il ne parle ensuite qu'avec admiration et avec extase, des succès qu'eurent par-tout ces réformateurs. S'ils ouvrirent les portes des

couvents, dit-il, c'étoit pour changer en couvent toute la société humaine. Mais il faut avouer que ces réformateurs, tout habiles qu'ils étoient, n'y ont guères réussi; car leurs couvents sont encore moins édifiants que nos villes non réformées. Les discours chrétiens de l'éloquent Saurin, pasteur à la Haye, nous en fournissent des témoignages qui ne sont pas suspects<sup>1</sup>.

« La loi de l'histoire oblige de rendre justice à la plupart des moines qui abandonnèrent leurs cloîtres pour se marier. Ils reprirent, il est vrai, la liberté dont ils avoient fait le sacrifice. Mais ils ne furent point libertins, et on ne peut pas leur reprocher des mœurs scandaleuses. »

Il est fort naturel de croire que ces gens-là firent comme les autres, et qu'ils gardèrent la fidélité conjugale comme ils purent. On ne tient pas registre de toutes les infidélités que les maris font à leurs femmes. On n'en a pas tenu de celles que peuvent avoir fait aux leurs ces prêtres et ces moines mariés. Voltaire seroit bien embarrassé de prouver que ceux qui n'ont pas voulu garder le vœu de continence, ont bien gardé la foi conjugale.

D'ailleurs les apôtres du défroquement n'ont pas été fort délicats<sup>2</sup>. La belle religieuse que Luther convoitoit, et qui sauta les murs du couvent pour passer deux ans parmi

<sup>1</sup> Voyez le discours sur les larmes de la Pécheresse.

<sup>2</sup> Cochacus Act. Luth.

les Légistes de Vittemberg, avant son mariage avec cet apôtre, est une preuve qu'ils n'y regardoient pas de si près.

Erasme<sup>1</sup>, en parlant des mariages des réformateurs, observoit que les apôtres de la Religion avoient tout quitté, et leurs femmes même, pour s'attacher à Jésus-Christ; et que les nouveaux apôtres de l'Allemagne renonçoient aux engagements qu'ils avoient pris devant Dieu, pour avoir des femmes. Cette remarque auroit été plus à sa place que les réflexions de Voltaire.

« On a remarqué, dit-il encore, dans tous  
 » les pays où l'on cessa d'exorciser, qu'il n'y  
 » eut plus de possessions, ni de sortilèges;  
 » tandis que le nombre des sorciers et des  
 » possédés a été prodigieux dans l'Eglise ro-  
 » maine jusqu'à nos derniers temps. »

Les choses ont toujours été sur le même pied chez les catholiques et les protestants. Luther lui-même peu de temps avant sa mort exorcisa encore une fille. Depuis lors on est devenu plus éclairé sur ces matières. On a reconnu la fourberie ou l'imbécillité qui donnoient souvent lieu à ces sortes d'opinions; et l'on a cessé presque en même temps par-tout d'être aussi crédule.

Il y a eu des possessions et des sortilèges. Les Livres divins en font foi. Il y en a eu après la prédication de Jésus-Christ, puisqu'il a déclaré que ceux<sup>2</sup> qui croiroient en lui chasseroient les démons. Il peut donc y en avoir

<sup>1</sup> Erasme Epist. — <sup>2</sup> Marc. I. 16.

encore maintenant. C'est être trop hardi et trop inconsidéré, que d'affirmer que Dieu permettoit autrefois des choses qu'il ne permet plus aujourd'hui. Il y a une grande imbécillité à tout croire, et une grande témérité à tout nier. La sagesse est entre ces deux excès. Le sage élevé au-dessus du peuple examine, et ensuite il juge.

---

## CHAPITRE XXVII.

*De Henri VIII. et de la Révolution de la Religion en Angleterre.*

S'IL faut en croire M. de Voltaire, les amours fougueux de Henri VIII ont procuré à l'Angleterre le plus grand bonheur, en renversant la Religion catholique. Dans la fameuse Anne de Boulen, qui passa de l'état de simple demoiselle sur le trône, et du trône à l'échafaud, il ne fait voir qu'une sainte; dans la reine Marie, qui voulut rétablir la religion catholique, qu'une fanatique sombre et sanguinaire; dans l'impudique et impie archevêque Cranmer, qu'un martyr plus héros que les plus illustres Martyrs de l'Eglise; dans la reine Elizabeth, qu'une princesse toujours juste, et toujours ennemie de la persécution.

Ensuite il rapporte quelques traits des plus ridicules et des plus odieux, que les protestants ont imaginés pour décréditer la Religion romaine, et pour faire valoir la réformée.

C'est par-là qu'il veut nous apprendre à juger de la révolution qui arriva, il y a deux siècles, en Angleterre, en matière de Religion.

Il y avoit cinq cents ans, selon notre critique, que les papes vexoient et rançonnoient les Anglois, par des vexations toujours combattues par les parlements et par les murmures des peuples. Le pouvoir des papes étoit un colosse vénérable, dont la tête étoit d'or et les pieds d'argile. Il étoit depuis longtemps ébranlé par la haine publique. Un amour passager le renversa. On abolit les annates, le denier de Saint Pierre, les provisions de bénéfices. Les peuples prêtèrent avec alégresse le serment par lequel ils reconnoissoient Henri pour le pape des Anglois.

Ne croiroit-on pas, après ce que vient de dire M. de Voltaire, que les Anglois devinrent alors les plus heureux des peuples, en comparaison de ce qu'ils étoient auparavant? Cependant l'histoire nous apprend que ce peuple ne fut jamais aussi malheureux et aussi vexé par les impôts, qu'il le fut alors. Malgré tant d'églises pillées et de biens ecclésiastiques envahis, les Anglois ne furent jamais plus misérables, et le Roi fut obligé de recourir aux plus honteux expédiens pour tirer de l'argent de ses peuples.

L'altération des monnoies fut un des premiers qu'il employa. Il affoiblit d'un quart l'aloï des espèces. Il retira toutes les anciennes au prix ordinaire, et les remplaça par les nouvelles; et par ce changement il fut revenir à profit près d'un quart de tout

l'argent monnoyé d'Angleterre. Ensuite il établit l'impôt de bienveillance , par lequel il exigeoit des dons gratuits proportionnés aux facultés d'un chacun. Enfin il força les aisés à lui faire des prêts <sup>1</sup>, dont le remboursement n'étoit pas même incertain. M. Rapin de Thoiras, François réfugié qui a fait l'histoire d'Angleterre , raconte encore d'autres expédiens dont se servoit Henri VIII pour tirer de l'argent de ses peuples<sup>2</sup>.

Voilà quel fut le bonheur des Anglois après la révolution de la religion dans ce royaume. Aussi disoient-ils que les exactions du pape de Londres étoient incomparablement plus onéreuses que celles du pape de Rome, et qu'on avoit encore bien perdu au change. Le royaume fut épuisé sous ce règne dur et cruel de Henri; il fut troublé par les rébellions et les séditions sous celui de son successeur. La misère et le besoin mirent de toute part les armes à la main des peuples; et le conseil convint qu'il falloit moins songer à les combattre qu'à les soulager.

Les peuples, dit notre critique, prêtèrent avec alégresse le serment de suprématie; et dans la page suivante il dit qu'Henri faisoit brûler dans la même place ceux qui ne vouloient pas le reconnoître pour pontife, et ceux qui soutenoient les dogmes Luthériens. En effet, le célèbre Morus, grand chancelier d'Angleterre, le saint Evêque de Rochester,

<sup>1</sup> Du Chesne Hist. d'Anglet. Sander hist. du schisme. Rap. de Thoir. l. XV. Camd. — <sup>2</sup> Rap. de Thoir. l. 16.



Fisher, la mère du cardinal Polus, qui étoit du sang royal et proche parente de Henri, furent les premières têtes immolées à ce nouveau chef suprême de l'Eglise. Comment accorder cette alégresse avec les bûchers et les sanguinaires exécutions?

Je ne veux pas répondre à ce qu'il dit ensuite de la haine des peuples contre la puissance de Rome, de ces miracles feints, de ces reliques supposées, dont on se servoit pour attirer les offrandes. Ce sont-là de ces déclamations vagues et sans preuves qui ne méritent que du mépris. Il est probable qu'il y a eu de ces abus en Angleterre comme il y en a eu en France. Les catholiques les avouent et les corrigent. Les protestants les multiplient et les exagèrent à l'excès.

## CHAPITRE XXVIII.

### *D'Anne de Boulen.*

UN événement des plus singuliers dans l'histoire de Henri VIII, est le soin qu'il eut de faire annoncer par un arrêt du parlement, à toute l'Angleterre, l'honneur que lui avoit fait la Reine sa femme, en poussant au dernier point les complaisances pour ses amants. Et une chose aussi singulière, c'est l'effort que fait Voltaire pour nous faire regarder comme une sainte, cette femme infidelle au roi son époux. Il est vrai qu'une canonisa-

tion faite par l'autorité de M. de Voltaire à Berlin, n'est pas tout-à-fait aussi respectable que celles qui se font à Rome par l'autorité des Souverains Pontifes. Et si Anne de Boulen est une Sainte, elle ne l'est guère que comme l'étoient autrefois les Lais et les Corinnes.

Si l'on en croit M. de Voltaire, Anne Boleyn, ou de Boulen, comme nous le prononçons en François, n'étoit guère coupable que de quelques légèretés, que son enjouement naturel rendoit assez excusables. « Ce ne fut, » dit-il, que jalousie de la part de Henri ; » les accusations furent sans preuves : il n'y » eut que des indices si légers, qu'un citoyen » qui se brouilleroit avec sa femme, pour si » peu de chose, passeroit pour un homme » injuste. »

M. Bayle<sup>1</sup> est bien éloigné de penser si avantageusement de cette reine. Il avoue franchement la dette, et dit qu'on pouvoit assez en médire, sans passer les bornes d'un fidèle historien. Parmi les historiens protestants qui étoient intéressés à la défendre, parce qu'elle étoit protestante elle-même, les uns la donnent comme véritablement coupable<sup>2</sup>, les autres avouent qu'il est bien difficile de la justifier. Plusieurs assurent que son père fut du nombre des juges qui la condamnèrent. Son apologiste M. Brunet, évêque de Salisbery, dit que cela est faux, et il cite en preuve un registre du procès, que personne

<sup>1</sup> Dict. Anne Boleyn. — <sup>2</sup> Sleid. l. 10.

n'a jamais vu<sup>1</sup>. On fit passer par la main des bourreaux quatre seigneurs, entre lesquels étoit Rochefort, frère de la reine, accusés d'avoir eu part à ses adultères et à ses incestes. Son cher musicien Smeton, moins respectable, et peut-être plus criminel, eut aussi le même sort<sup>2</sup>. Après cela il est assez surprenant que M. de Voltaire en veuille faire une sainte.

Anne de Boulen étoit encore fort jeune quand elle fut amenée en France par la sœur de Henri VIII femme de Louis XII.<sup>3</sup> Lorsque cette reine retourna en Angleterre, Anne s'arrêta au service de Claude, femme de François I. Elle entra ensuite chez la duchesse d'Alençon. On feroit une longue liste des amants qu'elle eut, et des surnoms honnêtes dont elle fut décorée pendant son séjour en France. De retour en Angleterre, elle fut placée chez la reine Catherine en qualité de fille d'honneur.

C'est-là qu'Henri VIII la vit, et il ne l'eut pas plutôt vue qu'il en fut éperduement amoureux. Anne étoit trop coquette pour ne pas prendre tous les moyens d'irriter la passion du roi, et trop ambitieuse pour se contenter du titre de maîtresse. Elle ne répondit aux empressements de Henri que par des protestations de devoir et de vertu. Elle l'enflamma davantage. C'est alors que ce prince commença à chercher en lui-même comment il pourroit faire pour faire casser son mariage

— <sup>1</sup> Rapin de Thoiras, livre 16. Sander. — <sup>2</sup> Bayle.

<sup>3</sup> Candemi appar.

avec Catherine d'Espagne, et pour épouser la Boulen. Afin de la faire respecter à la Cour, il lui donna un rang distingué ; et peu de temps après il envoya des ambassadeurs à Rome pour demander la cassation de son premier mariage. Cependant le pape, qui voit évidemment l'injustice et l'impossibilité de cette cassation, temporise, pour laisser le temps à la passion du roi de se ralentir. Le roi de son côté impatient de ces délais, qui durèrent près de sept ans, eut recours à d'autres moyens. Il convint avec Cranmer, Luthérien caché, de le nommer archevêque de Cantorbéry, et primat d'Angleterre, à condition qu'il porteroit la sentence de cassation.<sup>1</sup>

Cranmer trouva le parti trop bon pour rien refuser. Il promit tout, il fut fait archevêque de Cantorbéry, il cassa le mariage du roi ; et Henri, malgré toutes les représentations de son conseil, épouse Anne, qui accoucha quatre mois après d'une princesse, qui fut la célèbre Reine Elizabeth<sup>2</sup>. C'est ainsi qu'une petite Demoiselle chassa du lit et du trône du roi, une Princesse d'une vertu admirable, et qui étoit fille des rois d'Espagne, et tante de l'empereur Charles V. Cependant la nouvelle Reine devenue moins réservée, et portant le désordre toujours plus loin, passa au bout de trois ans du trône à l'échafaud<sup>3</sup>, avec les complices de ses adultères et de ses incestes. Voilà quelle étoit la Sainte de M. de Voltaire !

<sup>1</sup> Rap. de Thoir. — <sup>2</sup> Bayl. Ann. de Boul. — <sup>3</sup> Sl. l. 10.

---

 CHAPITRE XXIX.

*De Marie , Reine d'Angleterre.*

MARIE d'Angleterre monta sur le trône après la mort de son frère Edouard VI : et pendant son règne elle fit tous ses efforts pour rétablir la religion Catholique <sup>1</sup>. Elle montra quelle étoit sa fermeté , en faisant toujours célébrer le Service divin à la Catholique dans son château de Framingham , durant les sept ans que régna son frère , et en se faisant toujours respecter comme la sœur du roi , et l'héritière présomptive de la couronne. Elle fit paroître son courage , en se faisant hardiment proclamer Reine d'Angleterre , dès qu'elle eut appris la mort d'Edouard. Par son activité , elle prévint les Ducs de Northumberland et de Suffolc , qui vouloient lui ravir la couronne , et qui avoient déjà fait proclamer Reine d'Angleterre , Jeanne Gray , fille du duc de Suffolc , et belle-fille du duc de Northumberland. Elle marcha à la tête de trente mille hommes. Elle dissipa l'armée des conjurés , et sa victoire fut sans effusion de sang.

Tous les conspirateurs étoient criminels de lèze-majesté au premier chef. Les principaux furent condamnés à la mort. Voltaire ne dit rien de ces conspirations. Il se contente

\* Duchêne , livre 22. Rapin de Thoiras.

de faire de tendres lamentations sur la mort de cette jeune Reine , et sur celle de son père , de son beau-père et de son époux. Il est vrai que Jeanne Gray parut plus malheureuse que coupable ; mais elle pouvoit être encore une occasion de conspiration ; la sévérité parut nécessaire. Ce sont ces exécutions de rigueur qui allument la bile de Voltaire contre Marie. « Elle étoit , dit il , » aussi cruelle qu'Henri VIII. Sombre et » tranquille dans ses barbaries , autant que » Henri son père étoit emporté , elle eut » un autre genre de tyrannie.

Ce critique faisoit auparavant une Sainte de la nouvelle Messaline , Anne de Boulen. Maintenant il fait une sanguinaire fanatique de Marie , une des plus respectables Princesses que l'Angleterre ait eues.

Mais sa bile s'allume bien davantage encore , lorsqu'il parle de ceux qui furent condamnés à mort sous ce règne pour cause de religion , et cet échauffement lui fait perdre de vue la vérité. » On compte , » dit-il , environ huit cents personnes » livrées aux flammes sous Marie. »

Il faut remarquer là-dessus premièrement qu'Houced , auteur Anglais , n'en compte que deux cent soixante et dix-sept <sup>1</sup> ; et le réfugié M. Rapin de Thoiras , dans sa grande histoire d'Angleterre , n'en compte que deux cent quatre-vingt-quatre. Il ajoute ensuite , que ceux qui en ont compté huit

<sup>1</sup> Histoire d'Ang. livre 16. Extrait de Rymer.

tents , l'ont fait sans preuves. Mais ces écrivains ne sont pas assez ennemis des Catholiques , pour être suivis par Voltaire. Secondement , en exagérant ces cruautés de la reine Marie , il ne dit rien de celles d'Elizabeth , qui fit périr un nombre incomparablement plus grand de catholiques , comme nous le verrons après.

M. de Voltaire donne à son ouvrage le titre d'Essai sur l'histoire générale , et sur les mœurs et l'esprit des nations. Il faut avouer que son ouvrage n'est en effet qu'un essai , et même bien hasardé. Il y auroit bien à y changer encore , pour en faire un ouvrage parfait.

Il finit en disant que « Marie mourut paisible , mais méprisée de ses sujets , qui lui reprochent encore la perte de Calais , laissant enfin une mémoire odieuse dans l'esprit de quiconque n'a pas l'âme de persécuteur. »

Un critique sage et équitable auroit dit que le grand duc de Guise profita en habile homme des circonstances pour reprendre Calais. L'Angleterre étoit alors épuisée par les rapines et les vexations de Henri VIII. et par les factions et les séditions qui avoient rempli le règne de son successeur. Marie en montant sur le trône alla au plus pressé , qui étoit de rétablir la paix dans ses états. Elle pensa bien à la conservation de Calais ; mais elle fut mal servie par ses généraux et par ses amiraux. D'ailleurs , s'ils n'avoient pas eu à faire ce reproche à Marie , ils auroient eu sûrement lieu de le faire à quelqu'un de ses successeurs.

Quant à la mémoire odieuse qu'elle a laissée, on sait bien qu'elle a été fort haïe et détestée des protestants; et M. de Voltaire est toujours de leur sentiment.

## CHAPITRE XXX.

*De Cranmer, archevêque de Cantorbéry.*

VOICI le grand objet de l'admiration et des plus sublimes louanges de M. de Voltaire, Cranmer dans les flammes.

« Ce Primat, dit-il, qui avoit eu la foiblesse d'abjurer, reprit son courage sur le bûcher. Il déclara qu'il mouroit protestant, et fit réellement ce qu'on a écrit, et probablement ce qu'on a feint de Mutius Scévola. Il plongea d'abord dans les flammes la main qui avoit signé l'abjuration, et n'élança son corps dans le bûcher que quand sa main fut tombée. Action plus louable et aussi intrépide que celle qu'on attribue à Mutius. L'Anglois se punissoit d'avoir succombé à ce qui lui paroissoit une foiblesse, et le Romain d'avoir manqué un assassinat. »

Voltaire n'a jamais fait tant d'honneur aux plus illustres Martyrs de l'Eglise. Il ne les traite le plus souvent que de rebelles et de factieux. Mais pour Cranmer, c'est l'exemple de la magnanimité la plus héroïque. Cependant l'histoire de sa vie ne s'accorde guère



avec le magnifique portrait qu'on fait ici de lui.

Ce grand homme n'eut pas honte d'enlever, tout archevêque qu'il étoit<sup>a</sup>, une fille en Allemagne, de l'emmener en Angleterre, et d'en faire sa concubine. Il n'osa pas l'épouser publiquement du vivant de Henri VIII, qui ne vouloit point de semblables éclats dans les chefs du clergé. Il se contenta alors de la conduire avec lui dans une litière fermée, quand il alloit dans quelque une de ses maisons de plaisance. Les noces publiques de l'archevêque n'eurent lieu que sous le règne d'Edouard.

Cet homme si ferme avoua dans son interrogatoire, qu'il avoit changé très-souvent de créance sur différents articles de la religion. Quelques-uns prétendent qu'il en changea dix-sept fois. Ce qui est sûr, c'est qu'il fut d'abord catholique sous Henri VIII, ensuite schismatique avec ce prince; Luthérien, et après Anglican sous Edouard; enfin il rede-vint catholique sous Marie. On ne peut guère savoir ce qu'il étoit quand il fut condamné au feu. Cet homme admirable devant faire serment de conserver les droits de l'Eglise d'Angleterre, pour être pourvu de l'archevêché de Cantorbéry, ne fut point du tout embarrassé. Il fit en même temps et le serment requis, et une protestation par-devant notaire, qu'il ne garderoit jamais son serment.

M. de Voltaire, pour rendre sa narration

<sup>a</sup> Histoire du Schisme. Sander.

plus admirable, dit que Cranmer étendit sa main sur les flammes, et la laissa brûler jusqu'à ce qu'elle tombât, avant que de s'élançer dans le bûcher. Cette punition de sa main auroit été bien souvent réitérée, si elle avoit eu lieu toutes les fois qu'il avoit signé et qu'il s'étoit parjuré. Mais le merveilleux de ce beau trait ne paroîtra que ridicule à celui qui fait l'histoire. Cranmer fut enchaîné au bûcher avant qu'on n'y mît le feu. Comment donc put-il attendre que sa main fût consumée, pour s'y élancer?

## CHAPITRE XXXI.

### *De la reine Elizabeth.*

**E**LIZABETH, cette Princesse qui fut si habile dans l'art de régner, qui mit les forces de l'Angleterre sur un pied si respectable, qui fut le plus ferme soutien de la rébellion Hollandoise, et qu'on peut regarder comme la fondatrice de la religion Anglicane; Elizabeth est encore un des plus grands objets de l'admiration de M. de Voltaire. Il la loue comme tous les autres écrivains, quand il parle de ses talens; et beaucoup plus que ne le font les protestants mêmes, quand il parle de ce qu'elle fit pour la Religion, ou pour mieux dire, contre la Religion.

Pendant quarante-quatre ans de règne, elle laissa toujours la liberté à toutes les

sectes de s'établir en Angleterre, et elle n'oublia rien pour en proscrire la Religion catholique. Il est évident que ce ne fut que la politique qui l'y engagea. La sentence pour le divorce de son père avec Catherine d'Arragon, n'ayant été prononcée que par le luthérien et toujours variable Cranmer, sa mère Anne de Boulen ne pouvoit être regardée que comme une concubine, et elle ne devoit elle-même être regardée que comme fille naturelle de Henri VIII. Alors la couronne d'Angleterre appartenoit à Marie Stuart nièce de ce prince, et après elle aux enfans de la duchesse de Suffolc, qui en étoit la nièce également. Aussi Henri II, beau-père de Marie Stuart, fit prendre à sa belle-fille le titre de Reine d'Angleterre, d'abord après la mort de la reine Marie.

Il falloit donc qu'Elizabeth proscrivît une Religion, selon laquelle elle étoit incapable de succéder. Voilà la véritable source de la haine d'Elizabeth contre la Religion romaine et contre la Reine d'Ecosse. M. de Voltaire auroit mis plus de vérité dans son histoire, s'il avoit fait cette attention. Mais la vérité ne fut jamais son but en écrivant.

Il ne peut se lasser de peindre avec les couleurs les plus noires la sévérité de la reine Marie contre les protestants, et il relève par les plus grands éloges la sagesse et la modération d'Elizabeth envers les catholiques. « Personne, dit-il, ne fut persécuté pour » être catholique. Mais ceux qui voulurent » troubler l'Etat par principe de conscience, »

» furent sévèrement punis. Il est sûr qu'Elizabeth ne fut point sanguinaire avec les Catholiques de son royaume, comme l'avoit été Marie avec les protestants. »

Il est bien vrai en effet, qu'Elizabeth ne fut pas sanguinaire comme Marie, mais elle le fut avec bien plus de finesse, et bien plus d'efficacité<sup>1</sup>. Elle persécuta les Catholiques, comme Julien l'apostat persécuta autrefois les Chrétiens ; c'est-à-dire, en prenant des moyens qui pussent les détruire sûrement, sans lui attirer le nom odieux de persécutrice déclarée.

Elle fit un grand nombre de lois, pour interdire l'exercice de la religion catholique, et pour obliger tout le monde à se trouver à ceux de la religion Anglicane. Les premières contraventions à ces lois étoient punies par de grosses amendes. Ensuite on venoit à la confiscation de tous les biens, et enfin à une prison perpétuelle, où l'on laissoit périr les Catholiques de misère. Dès le commencement de son règne, les évêques qui ne voulurent pas la reconnoître pour Chef de l'église, furent tous dépouillés de leurs dignités ; ils furent la plupart confinés en différentes prisons, et quelques-uns y périrent. Elle fit déclarer criminels de lèze-majesté tous les prêtres Anglois catholiques qui reviendroient en Angleterre. Un grand nombre furent pris et pendus après les plus affreuses tortures. On trouve la plupart de ces lois dans Camden, historien Anglois et

<sup>1</sup> Camden, an 1582. Spond. Sander.

protestant. On les trouve en plus grand détail encore dans Sander. Elles sont encore rappelées par M. Hume, dans son excellente histoire de la maison Stuart sur le trône d'Angleterre.

C'est de cette reine que Voltaire dit hardiment, que personne ne fut persécuté, ni même recherché pour sa créance sous son règne, mais qu'on poursuivoit sévèrement selon sa loi, ceux qui violoient la loi. Qui pourroit ne pas adhérer au jugement du sage et véridique Voltaire ?

Les protestants, comme les catholiques, se moquèrent du titre que prit Elizabeth, de chef de l'Eglise anglicane, c'est-à-dire, de Papesse des anglois. M. de Voltaire trouve que le badinage est très-mal placé.

« On pouvoit considérer, dit-il, que cette  
 » femme règnoit, qu'elle avoit les droits at-  
 » tachés au trône par la loi du pays; qu'au-  
 » trefois les souverains de toutes les nations  
 » connues avoient l'intendance des choses de  
 » la Religion; que les Empereurs romains  
 » furent Souverains Pontifes, et qu'enfin une  
 » Reine d'Angleterre qui nomme un arche-  
 » vêque de Cantorbéry, et qui lui prescrit  
 » des lois, n'est pas plus ridicule qu'une ab-  
 » besse de Fontevrault qui nomme des prieurs  
 » et des curés; qu'en un mot chaque pays a  
 » ses usages. »

Il est étonnant que Voltaire, avec tout son esprit, ne se soit pas aperçu combien de pareils raisonnements lui faisoient peu d'honneur à lui, et quelle pitié ils devoient faire

à des gens éclairés. Mais dans la mauvaise humeur, on dit bien des choses qu'on ne voudroit pas ensuite avoir dites. Il faut l'avouer, qu'une comparaison des absurdités payennes avec la Religion du Fils de Dieu, et d'un Souverain Pontife établi par Jésus-Christ, avec une femme intruse par le fanatisme, est tout-à-fait heureuse. Parlons sérieusement : n'est-ce pas là une insulte également impie et grossière, faite à tout le Christianisme ? Les religions payennes n'étoient que des établissemens humains, où l'homme pouvoit changer ou ajouter ce qu'il lui plaisoit. La religion chrétienne a été établie par Jésus-Christ, qui en a confié le gouvernement au premier de ses apôtres Saint Pierre, et à tous ses successeurs.

Si les protestants ont tant badiné sur la prétendue papesse Jeane, les catholiques n'ont-ils pas bien plus de raison de le faire sur la véritable papesse Elizabeth ?

Mais cette femme régnoit, dit M. de Voltaire. Mais il n'est dit nulle part dans le livre divin de la religion des Chrétiens, qu'une femme régnaute eût rien à commander ou à prescrire en ce qui concerne le gouvernement de leur église. C'étoient des droits attachés au trône par la loi du pays. Ce fut une loi de violence de Henri VIII, cimentée du sang de plus d'un millier de Catholiques, et qui avoit été abolie sous le règne de sa fille Marie. Ainsi on ne pouvoit pas la regarder comme une loi du pays.

La comparaison qu'on fait d'une reine

d'Angleterre qui nomme un archevêque de Cantorbéry, avec une abbesse de Fontevrault, qui nomme des prieurs et des curés, renferme deux choses qui ne se ressemblent guère. L'abbesse de Fontevrault n'a point d'autorité spirituelle par elle-même. Elle n'a que celle que l'Eglise lui a communiquée, qui est extrêmement bornée, et qui peut être révoquée et supprimée. Mais la papesse angloise étoit le principe et le centre de toute l'autorité, même spirituelle, que l'on ne pouvoit recevoir que d'elle seule.

Jamais les papes n'ont parlé d'une manière plus forte, qu'on le fait dans l'article V de l'ordonnance de 1559. Il est trop curieux pour ne le pas rapporter. « La reine seule aura » le pouvoir de créer les évêques. Toute autre élection ou nomination sera nulle; les » quels évêques ne pourront exercer aucun » droit ni juridiction épiscopale, que sous » le bon plaisir, et en vertu du pouvoir » émané de Sa Majesté. » Voilà ce qui fait également rire les Catholiques et les protestants : et M. de Voltaire trouve mauvais qu'on en rie !

Les politiques regarderont toujours la reine Elizabeth comme une des plus habiles princesses qui ait paru; les protestants, comme une des plus zélées protectrices de leur secte; les catholiques, comme une des plus dangereuses ennemies de la catholicité. Sa mémoire sera toujours chère aux Anglois, parce que c'est par ses soins et son habileté que leur puissance est devenue plus respectable, leur

commerce plus étendu, et leur liberté plus douce.

Les écrivains catholiques n'ont rien oublié pour faire regarder avec horreur la persécution d'Elizabeth contre la religion romaine. Les protestants ont fait tous leurs efforts pour la justifier et la défendre. Bayle plus sincère avoue qu'elle fit exécuter de sévères édits contre les Catholiques romains. Il ne la trouve excusable, qu'en disant qu'elle y fut contrainte par des raisons d'Etat. Mais M. de Voltaire l'emporte encore sur ce protestant, par le zèle pour la gloire de cette reine.

## CHAPITRE XXXII.

### *De Marie Stuart.*

**L**E cinique historien et poète Buchanan, qui après avoir abjuré la religion catholique finit par ne plus rien croire, est le guide qu'a choisi M. de Voltaire pour faire connoître la reine d'Ecosse Marie Stuart. Ce misérable apostat, après avoir couru le monde et séjourné quelque temps dans les prisons du Portugal, revint en Ecosse. Il s'attacha au comte de Murray, calviniste zélé, frère naturel et ennemi déclaré de la Reine. Tous les historiens catholiques et protestants conviennent que ce comte étoit un des plus méchants hommes de son siècle. Ce fut auprès de lui que Buchanan composa son his-



toire d'Ecosse. La partie de cette histoire qui traite du règne de Marie Stuart , a toujours été regardée comme la plus impudente satire qui soit sortie de la plume d'un écrivain <sup>1</sup>.

Marie Stuart s'étoit vue pendant quelques années dans le plus haut point de gloire et de bonheur. Elle étoit la plus belle personne de son siècle , et elle fut ensuite la plus malheureuse. Reine de France par son mariage avec François II; reine d'Ecosse par sa naissance ; héritière véritable de la couronne d'Angleterre , en qualité de fille de la sœur aînée de Henri VIII , elle passa près de la moitié de sa vie dans les chaînes , et mourut sur un échafaud par la main du bourreau.

Son attachement à la religion Catholique et ses droits sur l'Angleterre , firent tous ses crimes ; et les efforts des Seigneurs catholiques Anglois et de quelques princes , pour la sauver des mains d'Elizabeth , hâtèrent ses malheurs. La plupart des accusations intentées contre elle ne furent que des calomnies inspirées par la haine des protestants contre une héritière Catholique.

Le premier trait par lequel ils se déclarèrent contre elle , fut l'assassinat de son secrétaire Rizzio. Ce Rizzio étoit fils d'un musicien de Turin , et Catholique très-zélé. C'étoit un petit homme mal fait , mais de beaucoup d'esprit , et qui rendoit de grands services à la Reine par ses conseils. Voltaire dit , après l'impudent Buchanan , qu'il étoit

<sup>1</sup> Voyez Camden.

trop avant dans les bonnes grâces de cette princesse. Les seigneurs Ecossois protestants concurent de la jalousie du crédit de Rizzio, et ils ne furent point contents qu'ils ne s'en fussent défaits. Le mari de la reine Stuart <sup>1</sup>, Darley, qui avoit aussi peu de sagesse que de reconnaissance pour sa bienfaitrice, entra à la tête des assassins, dans l'appartement de son épouse, et fit massacrer Rizzio aux yeux de cette princesse.

Ce seroit une erreur de croire que Rizzio étoit alors seul avec elle <sup>2</sup>. M. de Voltaire le dit, mais les historiens contemporains disent le contraire. Ils assurent qu'il y avoit une nombreuse assemblée chez elle. Darley fut lui-même assassiné quelque temps après. On accusa la reine d'avoir eu part à cet assassinat, et l'on ne put jamais trouver la moindre preuve contre elle. Murray et les calvinistes n'oublièrent rien pour brouiller les affaires. Camden<sup>3</sup> raconte que ce fut ce bâtard comte qui engagea ensuite la reine à épouser le comte de Bothwel qui étoit accusé d'avoir fait tuer Darley; et que par-là il vouloit les rendre odieux l'un et l'autre, afin de se faire déclarer régent. Ce fut là le commencement des troubles et des rébellions, qui forcèrent enfin Marie à aller chercher un asyle en Angleterre. Mais au lieu d'un asyle, elle n'y trouva qu'une prison, et enfin la mort après dix-huit ans de misères et de captivité.

<sup>1</sup> Le Labour. — <sup>2</sup> Camdenus. — <sup>3</sup> Camden. an 1569.

M. de Voltaire nous assure que Bothwel fit signer aux principaux seigneurs , un écrit qui portoit expressément que la reine ne pouvoit se dispenser de l'épouser , puisqu'il avoit couché avec elle. Il prétend que cela est avéré par les lettres de Marie elle-même.

Il faut remarquer que dans le procès qu'Elizabeth fit faire à cette reine<sup>1</sup>, on n'osa jamais lui représenter ni ses propres lettres , ni cet écrit prétendu. Ces lettres et cet écrit n'ont donc été fabriqués qu'après , pour noircir la réputation de Marie et pour disculper Elizabeth. Il est surprenant que M. de Voltaire ose les citer.

Il conclut ce chapitre de Marie Stuart, d'une manière bien conforme à l'esprit de Buchanan. Il insinue légèrement que la mort de cette reine infortunée fut une tache qui déshonora le beau règne d'Elizabeth. Mais il laisse toute la noirceur des crimes les plus énormes sur Marie. Il lance même encore des traits piquants sur ceux qui auroient du respect pour cette princesse, ou qui seroient touchés de son sort. « Si cette action, dit-il, » flétrit la mémoire d'Elizabeth , il y a une imbécillité fanatique à canoniser Marie Stuart, » comme une martyre de la religion. Elle » ne le fut que de son adultère, du meurtre » de son mari, et de son imprudence. »

J'observe que , de l'aven de M. de Voltaire lui-même , ce fut Elizabeth qui fomenta les divisions, et anima les factions des Ecossois

<sup>1</sup> Mémoire de Castelnau,

contre leur reine, et que ce n'étoit jamais que des calvinistes qu'elle employoit pour cela. Marie ayant été forcée par les rebelles de se retirer dans les états de sa cousine ; celle-ci, sous prétexte d'asyle, la traîna pendant près de dix-neuf ans, de prison en prison. Enfin, pour se délivrer des craintes qu'elle avoit toujours de cette rivale, qui avoit des droits si évidents sur la couronne d'Angleterre, elle nomma des commissaires pour instruire son procès. On accusoit Marie d'avoir voulu faire révolter l'Angleterre en sa faveur, d'avoir attenté à la vie d'Elizabeth, et d'avoir voulu soulever contre elle les princes catholiques de l'Europe. Jamais il ne fut parlé des horreurs dont M. de Voltaire la noircit, et jamais on ne put rien prouver des accusations qu'on faisoit contre elle. Cependant elle n'en fut pas moins condamnée à la mort.

Alors elle demanda son confesseur : on eut la cruauté de le lui refuser<sup>1</sup> ; et on lui envoya en place un hérétique qu'elle ne voulut pas écouter. Après avoir communiqué avec une hostie que lui avoit envoyée le pape, elle sortit pour aller à l'échafaud, un Crucifix d'ivoire entre les mains. Un seigneur protestant lui dit alors, qu'il suffisoit de l'avoir dans le cœur. Elle lui répondit d'un air doux et tranquille, qu'elle l'auroit bien plus aisément dans le cœur, quand elle l'auroit encore entre les mains, et sous les yeux. Dès

<sup>1</sup> Camdens, an 1582. Rapin.

qu'elle fut sur l'échafaud, elle déclara qu'elle étoit innocente de tout ce qu'on lui avoit supposé de desseins contre la reine d'Angleterre, et qu'elle mouroit dans la Religion catholique. Après quoi elle se fit ôter ses habits par ses filles, récita un pseaume, recommanda son âme à Dieu, et tendit le cou au bourreau. Voilà des faits avérés. Camden, l'historien d'Elizabeth, en convient. Voici la manière dont cet écrivain parle de cette princesse, après avoir fait le récit de sa mort. Telle fut la fin de Marie Stuart<sup>1</sup>, princesse d'une constance inébranlable dans la religion, d'une piété admirable envers Dieu, d'une grandeur d'âme et d'une prudence au-dessus de son sexe, d'une beauté extraordinaire, et qu'on doit mettre au rang des princes qui ont passé du plus haut degré des honneurs au comble des calamités. Après cela, il faut avouer que la conclusion par où finit Voltaire, on pourroit à peine la pardonner à l'impudent Buchanan.

<sup>1</sup> Camden. en 1532.

---



---

## CHAPITRE XXXIII.

*De la Religion sous François Premier, etc.*

On ne trouve dans Voltaire, sur cet article, qu'un enchainement d'imputations fausses, de raisonnements foibles, d'infidélités et d'altérations, que nous allons présenter et réfuter dans le même ordre qu'il les présente et qu'il expose lui-même. Voici comme il commence :

« Les François, depuis Charles VII, étoient  
 » regardés à Rome comme des schismatiques,  
 » à cause de la pragmatique-sanction faite à  
 » Bourges conformément aux décrets du con-  
 » cile de Bâle, ennemi de la papauté. »

Il faut remarquer que sous Charles VII<sup>1</sup>, il n'y eut point de différend entre la Cour de France et celle de Rome ; que Louis XI, en montant sur le trône, déclara qu'il ne vouloit point s'en tenir à la pragmatique, et il sut bien faire tout plier à ses sentiments ; que Charles VIII fut très-bien avec les papes de son temps ; et que les différends de Louis XII avec Jules II, ne regardoient nullement la pragmatique. D'ailleurs la France n'avoit presque jamais eu tant de cardinaux, qu'elle en eut sous ces règnes. Comment Voltaire ose-t-il dire que les François étoient regardés

<sup>1</sup> Histoire de l'Eglise Gallicane.

comme des schismatiques par la Cour de Rome ?

« La religion n'embarassoit guère François I. Aussi ce prince laissa-t-il plutôt persécuter les hérétiques, qu'il ne les poursuivit. Les évêques, les parlements allumèrent des bâchers ; il ne les éteignit pas. »

Qu'on lise ces deux traits, et qu'on juge si François I. avoit aussi peu de religion que l'annonce Voltaire. Ce prince ayant appris qu'une statue de la Sainte Vierge avoit été profanée et outragée par les hérétiques, en témoigna d'abord la douleur la plus vive. Il promit une grande récompense à celui qui découvriroit les auteurs de cet attentat. Mais pour faire une ample réparation à la Mère de Dieu<sup>1</sup>, il fit faire une statue d'argent de la grandeur de celle qui avoit été profanée ; il indiqua une procession solennelle pour mettre la nouvelle statue à la place de l'ancienne, et voulut lui-même, à la vue de tout son peuple, faire cette nouvelle dédicace, pendant laquelle on le vit répandre des larmes de dévotion et de piété.

Le même prince<sup>2</sup> apprenant qu'on avoit affiché par tout Paris des placards remplis de blasphèmes contre l'Eucharistie, fit, un flambeau à la main, à la tête de tous les princes et princesses de sa maison, et à la vue de tout le peuple, une solennelle amende honorable, en réparation de ces outrages et de ces blas-

<sup>1</sup> Du Douai. — <sup>2</sup> Florimon de Raymond.

phèmes. Il finit par un discours qui marquoit bien sa vive foi, et sa tendre piété. Et quant à moi qui suis votre roi, dit-il les larmes aux yeux, si je savois un de mes membres maculé ou infecté de cette détestable erreur, non-seulement je vous le baillerois à couper, mais davantage; si j'apercevois aucun de mes enfans entaché, je le voudrois moi-même sacrifier. Cette amende honorable fut suivie du supplice de six hérétiques condamnés aux flammes. Quoique ses mœurs n'aient pas toujours été bien réglées, il n'y eut jamais la moindre altération de sa foi; et il mourut, après avoir reçu les derniers sacrements avec la plus édifiante piété.

Tel étoit le Prince, à la religion duquel M. de Voltaire ose donner atteinte. Il dit, en parlant de Julien l'apostat, que les chrétiens débitoient beaucoup de fables sur ce prince, et que ces fables étoient toutes calomnieuses. Comment doit-on regarder celles qu'il a la hardiesse de débiter sur François I?

« Nous avons vu les juges d'Angleterre » sous Henri VIII et sous Marie, exercer » des cruautés qui font horreur. Les Fran- » çois, qui passent pour un peuple plus » doux, surpassèrent beaucoup ces barbaries » faites au nom de la religion et de la jus- » tice. » Les hérétiques sont toujours chers à la religion odieuse à Voltaire. Les huguenots commencèrent par renoncer à l'ancienne religion, méprisèrent les remontrances des supérieurs ecclésiastiques, refusèrent d'obéir au roi, prirent les armes, saccagèrent



et pillèrent plus de huit cents villes , portèrent le fer et le feu aux quatre coins du royaume , y introduisirent les étrangers , firent périr une multitude immense de sujets fidèles au roi<sup>1</sup>. Ce que l'on fit pour punir les auteurs de tant de désastres , c'est ce que Voltaire appelle des énormes barbaries faites au nom de la religion et de la justice. D'Aubigné , tout protestant qu'il est , ne peut pas les excuser ; et Voltaire condamne ceux qui ont fait légitimement punir un petit nombre de ces criminels.

« Il faut savoir qu'au douzième siècle ,  
 » Pierre Valdo , dont la piété et les erreurs  
 » donnèrent , dit-on , naissance à la secte  
 » des Vaudois , s'étant retiré avec plusieurs  
 » pauvres qu'il nourrissoit , dans des vallées  
 » incultes , entre la Provence et le Dauphiné ,  
 » il leur servit de pontife comme de  
 » père. Il les instruisit dans sa secte , qui  
 » ressembloit à celle des Albigeois , de Wiclef ,  
 » de Jean Hus , de Luther et de Zuingle ,  
 » sur plusieurs points principaux. Les Vaudois  
 » jouissoient du calme , quand les réformateurs  
 » d'Allemagne et de Genève apprirent qu'ils  
 » avoient des frères. Aussitôt ils leur envoyèrent  
 » des ministres. Alors ces Vaudois furent trop  
 » connus. Les édits nouveaux contre les hérétiques  
 » les condamnoient au feu. »

Voici une preuve des plus convaincantes de la hardiesse de M. de Voltaire à parler

<sup>1</sup> Histoire des Variat. mémoire de Castelnau.

sur des choses qu'il ignore entièrement. Il dit que ces différentes sectes dont il vient de rassembler les noms, se ressembloient sur plusieurs points principaux. Qu'on en juge par les caractères distinctifs que nous allons donner des unes et des autres !

Les erreurs des Vaudois étoient de croire que les ministres de la Religion devoient imiter la pauvreté de Jésus-Christ et des Apôtres, et que les mauvais prêtres ne pouvoient pas exercer les fonctions du ministère ; que tout le monde, les laïques, hommes et femmes avoient droit de prêcher, de confesser, d'absoudre, et de consacrer le Corps de Jésus-Christ.

Les Albigeois rejettoient l'ancien testament<sup>1</sup>, condamnoient le mariage et la plupart des Sacraments ; ils ne parloient de la Trinité que d'une manière très-équivoque, ce qui leur fit donner aussi le nom d'Ariens.

Les Wicléfistes disoient que Dieu n'étoit pas libre, qu'il étoit l'auteur de tous les crimes, et qu'il les approuvoit ; qu'une femme vertueuse pouvoit être Pape ; qu'un roi cessoit d'être roi dès qu'il étoit en péché mortel. Jean Hus n'étoit pas tant auteur de secte, que disciple de Wicléf sur plusieurs articles.

Luther enseignoit que l'homme n'étoit pas libre ; que tous les péchés des justes sont des péchés mortels ; que le corps de Jésus-Christ est dans l'Eucharistie avec la substance du pain ; que le vicaire de Jésus-Christ n'a nulle

<sup>1</sup> Voyez histoire des Variat. livre 11.

autorité dans l'Eglise; que la justification, c'est-à-dire, la justice ou sainteté chrétienne, consistoit à croire fermement que tous nos péchés nous étoient remis par les mérites du Sauveur; il rejettoit aussi plusieurs Sacrements, la nécessité des bonnes œuvres, l'invocation des Saints, les vœux monastiques, etc.

Les Calvinistes n'admettoient que deux sacrements; le Baptême et la Cène; encore nioient-ils la nécessité du baptême pour les enfants. Ils nioient la présence réelle, le libre arbitre, condamnoient toutes les cérémonies de l'Eglise, et mettoient parmi leurs articles de foi, que le Pape étoit l'Ante-Christ.

Telles étoient les différentes sectes qui, selon M. de Voltaire, se ressembloient sur plusieurs points principaux, qui, selon le jugement qu'il en porte encore en un autre endroit, avoient à-peu-près les mêmes dogmes que tiennent aujourd'hui les protestants. S'il avoit lu l'excellent ouvrage de M. de Meaux sur les Variations, il auroit évité les erreurs grossières où il tombe. Continuons à le suivre, pour reconnoître ses écarts.

« Le conseil de France croyoit que toute  
 » nouveauté en religion, traîne après elle des  
 » nouveautés dans l'état. Le conseil avoit rai-  
 » son, en considérant les troubles d'Allema-  
 » gne. Peut-être avoit-il tort, s'il sougeoit à  
 » la facilité avec laquelle les rois de Suède  
 » et de Danemarck établissoient alors le lu-  
 » théranisme. La véritable Religion s'étoit  
 » par-tout introduite sans les guerres civiles;  
 » dans l'Empire romain, sur un édit de Cons-

» tantin; en France, par la volonté de Clovis;  
 » en Angleterre, par l'exemple d'un petit roi  
 » de Kent nommé Ethelbert. »

Il est aisé de faire voir que tout cet article n'est rempli que de misérables sophismes et de faussetés.

Le conseil de France pensoit certainement mieux que Voltaire. Il voyoit alors le sang ruisseler dans toutes les provinces des Pays-Bas, les gibets dressés et les bûchers allumés en Angleterre depuis Henri VIII et pendant tout le long règne d'Elizabeth; la moitié de l'Allemagne armée contre l'autre, à cause des nouvelles religions. Ce même conseil voyoit l'Espagne, l'Italie, la Lorraine paisibles et tranquilles, parce qu'on avoit empêché les nouvelles religions d'y pénétrer; Soliman II lui-même, comme le marque M. de Castelnau dans ses mémoires, défendant sous de grièves peines de recevoir des prédicants luthériens dans ses états. Faut-il donc être surpris que le conseil craignît que la nouveauté en religion ne traînât après elle des nouveautés dans l'Etat.

Le maréchal de Strozzi pensoit encore de la même manière<sup>1</sup>. L'Amiral de Coligni lui disant un jour que la France étoit parvenue à un point de force et de puissance que rien ne pourroit ébranler; il ne faudroit qu'un changement de religion, répondit le maréchal, pour la mettre à deux doigts de sa

<sup>1</sup> Mémoire de Castelnau.

ruine. Moins de vingt ans après, on vit combien la pensée de ce seigneur étoit juste.

L'exemple que cite M. de Voltaire de la Suède, ne prouve guère ce qu'il ose affirmer. Tout le règne de Gustave Vasa ne fut qu'un enchaînement de guerres, de proscriptions et d'usurpations. M. de Pufendorff en convient.

M. de Voltaire n'y pense pas, quand il dit que la religion s'étoit introduite dans tout l'empire romain sur un édit de Constantin<sup>1</sup>. L'édit de 315 n'obligeoit point à embrasser la religion Chrétienne<sup>2</sup>. Il laissoit seulement la liberté aux Chrétiens de faire une profession publique du Christianisme, et il laissoit aussi aux idolâtres la liberté de fréquenter leurs temples et de faire leurs sacrifices comme auparavant. D'ailleurs, il oublie ce qu'il a dit au commencement de son histoire, que c'étoit les Chrétiens qui avoient le plus contribué à mettre Constantin sur le trône.

Il se trompe en disant que la religion s'étoit introduite en France par la volonté de Clovis. Les Gaules étoient déjà toutes chrétiennes, lorsque Clovis y vint établir la monarchie. De même l'Angleterre l'étoit déjà presque toute, lorsque les Saxons idolâtres s'en emparèrent. Saint Athanase, au quatrième siècle, nous parle des évêques de cette Isle. Pélage y fut moine dans le siècle suivant. Si l'on a appelé ensuite le roi Ethelbert et le Saint moine Augustin, apôtres des Anglois, c'est parce qu'ils convertirent les Anglo-Saxons.

<sup>1</sup> Histoire de Suède, l. 1 — <sup>2</sup> Hist. des Emp. Const.

« Il ne restoit qu'un parti à prendre : c'étoit  
 » d'imiter Charles-Quint, qui finit, après  
 » bien des guerres, par laisser la liberté de  
 » conscience; et la reine Elizabeth, qui, en  
 » protégeant la religion dominante, laissoit  
 » chacun adorer Dieu suivant ses principes,  
 » pourvu qu'on fût soumis aux lois de l'Etat. »

La reine Elizabeth étoit vraiment un bel exemple à proposer à un roi de France, qui a le titre de roi très-chrétien, et de Fils aîné de l'Eglise. Cette princesse, dit Voltaire, en protégeant la religion dominante, laissoit chacun adorer Dieu selon ses principes. Et cependant il assure ailleurs<sup>1</sup> qu'elle songea, dès qu'elle fut sur le trône, à rendre tout le royaume protestant. Voltaire souhaiteroit-il que les rois de France eussent pris le même parti, et qu'à l'exemple d'Elizabeth, ils eussent fait passer en loi de l'Etat de ne faire profession que de la seule religion protestante, et qu'ils eussent fait sévèrement punir quiconque ne se seroit pas conformé à cette loi de l'Etat? C'est-là cependant ce qu'ils eussent été obligés de faire, s'ils eussent suivi le beau modèle que leur présente Voltaire dans la reine Elizabeth.

On cite fort mal-à-propos l'exemple de Charles-Quint. Ce prince n'accorda jamais la liberté de conscience dans les pays où il étoit vraiment souverain comme les rois de France le sont dans leurs états. Il ne l'accorda jamais, ni dans les Pays-Bas ni dans

<sup>1</sup> Histoire Général. chapitre 139.

Le Comté de Bourgogne , ni en Espagne , ni en Italie. Si après vingt-cinq ans de guerres , il céda enfin pour la liberté de conscience dans l'empire , ce ne fut que pour ces Etats où il n'avoit que l'autorité de chef de l'empire , sans y être maître absolu , et sans pouvoir y régler les choses à son gré. La manière de penser de Voltaire n'est donc pas plus juste pour la politique , que pour la religion.

« On pendit et on brûla dans la Grève ,  
 » Anne du Bourg , ce prince magistrat , esprit  
 » trop inflexible , mais juge intègre , et d'une  
 » vertu reconnue. Les martyrs font des pro-  
 » sélites. Le supplice d'un homme fit plus de  
 » réformés en France , que les livres de  
 » Calvin. La sixième partie du royaume étoit  
 » calviniste sous François II. »

C'est apparemment du martyrologe calviniste qu'est tiré cet éloge d'Anne du Bourg. Ce magistrat , neveu d'un chancelier , étoit un des plus furieux déclamateurs contre l'Eglise romaine , et des plus ardens défenseurs des protestants. Il le fit bien voir par son discours fanatique , fait en plein parlement , en présence même et contre la volonté du roi. Cette vertu si reconnue est cependant fort suspecte. Il dit au président Minard <sup>1</sup> , que s'il ne se désistoit pas de sa poursuite contre les réformés , on trouveroit le moyen de l'empêcher de continuer<sup>2</sup>. Le président fut assassiné peu de temps

<sup>1</sup> Mé noire de Castelnau. — <sup>2</sup> Le Laboureur. Add.

après. On n'a jamais cru que cet homme vertueux fût l'auteur de l'assassinat. Mais quand il fit cette menace, pouvoit-il ignorer qu'il se préparoit ?

## CHAPITRE XXXIV.

### *De l'Inquisition.*

» **I**L faut être bien mal adroit pour calomnier  
 » l'Inquisition, et pour chercher dans le  
 » mensonge de quoi la rendre odieuse, » dit  
 M. de Voltaire. Et il a raison. Mais pourroit-on se persuader qu'après avoir prononcé cette belle sentence, il tombe aussitôt lui-même dans le défaut qu'il reprend ? On ne doit pas cependant être surpris qu'il se déchaîne si fort contre ce tribunal. Il a ses raisons pour le hair, et encore plus pour le craindre.

Il faut convenir que le tribunal de l'Inquisition est un tribunal redoutable. Mais il n'est pas aussi détestable que le font les misérables auteurs que Voltaire copie. Voici comme en parle le judicieux abbé de Vayrac, dans son ouvrage de l'état présent de l'Espagne.

« J'avoue que si ceux qui se déchaînent  
 » contre le tribunal de l'Inquisition, avoient  
 » égard à la qualité de ceux qui le composent,  
 » ils en penseroient tout autrement. Ils ver-  
 » roient à sa tête, un cardinal, ou, pour le  
 » moins, un prélat du premier ordre Ils trou-  
 » veroient dans ses membres tout ce que



» l'Espagne a de plus distingué dans l'état  
 » ecclésiastique et religieux, et dans la ma-  
 » gistrature. Et peut-être ne seroient-ils pas  
 » assez hardis pour peindre de semblables  
 » sujets comme des juges barbares et impla-  
 » cables, plus disposés à punir des innocents,  
 » qu'à faire grace à des coupables; plus avides  
 » du bien de ceux qui ont le malheur de  
 » tomber entre leurs mains, que zélés pour  
 » le salut; plus propres à entretenir une dé-  
 » votion fantastique, qu'à faire régner une  
 » solide piété. Mais, par une fatalité que je  
 » ne puis comprendre, il est sûr qu'ils font  
 » du Saint Office un lieu où l'innocence ni  
 » la fortune des hommes ne sont jamais en  
 » sûreté, par les injustices criantes qui s'y  
 » commettent. Et ce qu'il y a de plus déplo-  
 » rable, c'est que la prévention a tellement  
 » prévalu, que je désespère en quelque ma-  
 » nière de pouvoir faire convenir mes com-  
 » patriotes, que la circonspection, la sagesse,  
 » la justice, l'intégrité sont les vertus qui  
 » caractérisent les Inquisiteurs. J'entrepren-  
 » drai pourtant de le faire. »

Après cela M. l'abbé de Vayrac explique la  
 manière dont se font les procédures. Elle est  
 bien différente de celle que Voltaire a copiée  
 d'après les libelles. « La forme des procédu-  
 » res, dit Voltaire, devient un moyen infail-  
 » lible de perdre qui l'on veut. On ne con-  
 » fronte point les accusés aux délateurs, et il  
 » n'y a point de délateur qui ne soit écouté.  
 » Un criminel public et flétri par la justice,  
 » un enfant, une courtisane sont des accu-

» sateurs graves. Enfin l'accusé est obligé  
 » d'être lui-même son délateur ; de deviner  
 » et d'avouer le délit qu'on lui suppose , et  
 » que souvent il ignore . »

Ce sera l'abbé de Vayrac qui répondra à ces impostures. « 1.<sup>o</sup> Tous les officiers de l'in-  
 » quisition, dit cet abbé, sont obligés de faire  
 » des preuves authentiques de bonnes mœurs  
 » et de capacité. 2.<sup>o</sup> Le Saint Office ne fait  
 » jamais arrêter personne , sans avoir bien  
 » examiné la qualité du dénonciateur , sans  
 » avoir pris de grandes précautions pour bien  
 » approfondir si c'est par haine ou par ven-  
 » geance qu'il fait sa dénonciation. D'ailleurs ,  
 » il faut remarquer qu'il y a la peine du ta-  
 » lion contre le dénonciateur. 3.<sup>o</sup> Ceux qui  
 » disent que ceux qui sont arrêtés dans les  
 » prisons de l'inquisition, sont obligés de de-  
 » viner le crime dont ils sont accusés , en  
 » imposent à ce tribunal. Il est certain que  
 » dès qu'ils sont arrêtés , on leur donne un  
 » procureur et un avocat , pour défendre leur  
 » cause. 4.<sup>o</sup> Aucun tribunal inférieur ne peut  
 » célébrer d'acte de foi , sans une permis-  
 » sion expresse du Conseil suprême , lequel y  
 » envoie ordinairement un Conseiller. » Com-  
 parez l'autorité de ces auteurs sans aveu  
 d'après lesquels parle M. de Voltaire , avec  
 celle de l'auteur que nous citons. Comparez  
 et jugez !

Il semble que ces faits odieux que rapporte  
 Voltaire pour faire encore plus détester l'in-  
 quisition , sont assez réfutés par ce que nous

avons dit après l'abbé de Vayrac. Cependant nous en discuterons encore quelques-uns.

« Après la prise de Grenade , dit Voltaire ,  
 » le cardinal Ximénès voulut que tous les  
 » Maures fussent chrétiens. C'étoit une entre-  
 » prise directement contre le traité par le-  
 » quel les Maures s'étoient soumis. On les  
 » pressa , on les persécuta , on les soumit , et  
 » on les força de recevoir le baptême. »

M. de Voltaire est toujours très-décidé à accuser les chrétiens de mauvaise foi , et à justifier et à plaindre les infidèles. Les deux grands historiens d'Espagne démontrent que ce furent les Maures qui manquèrent les premiers aux articles de la capitulation de Grenade. Ils invitoient les Mahométans d'Afrique à venir faire des descentes en Espagne ; ils les favorisoient , et partageoient le butin avec eux. Ferdinand jugea que tout le mal venoit de la différence de religion. Il ordonna que les Maures se fissent chrétiens ou quittassent l'Espagne dans quatre mois. Cette ordonnance étoit pour le bien de l'Etat , mais elle étoit aussi en faveur de la religion : voilà pourquoi Voltaire la désapprouve.

« Le grand Inquisiteur Torquémada fit en  
 » quatorze ans le procès à plus de quatre-  
 » vingt mille hommes , et en fit brûler six  
 » mille avec l'appareil et la pompe des plus  
 » augustes fêtes. Tout ce qu'on nous racon-  
 » te des peuples qui ont sacrifié des hom-  
 » mes à la Divinité , n'approche pas de ces  
 » exécutions. On reprochoit à Montézuma

» d'immoler ses captifs à ses dieux. Qu'au-  
 » roit-il dit, s'il avoit vu un Auto-da-Fé !

Avec l'appareil et la pompe des plus grands mots, Voltaire ne débite ici que de grandes faussetés. S'il avoit consulté des auteurs sûrs et instruits, comme Mariana et Ferréras<sup>1</sup>, il auroit vu qu'il falloit retrancher les deux tiers de ces exécutions qu'il fait faire au redoutable Torquémada; il auroit ajouté que presque tous ceux qui sont condamnés au feu, sont étranglés auparavant; et quant au personnage de Montézuma qu'on met ici en contraste, l'homme sensé voit ce que ce prince auroit pu dire : C'est que les Espagnols faisoient mourir des criminels, et lui des innocents.

« Après la mort de Charles-Quint, l'inqui-  
 » sition osa faire le procès au confesseur de  
 » cet empereur, Constantin Ponce. »

C'est encore une fausseté, que Constantin Ponce ait été confesseur de Charles-Quint<sup>2</sup>. Cet homme fut mis à l'inquisition du vivant de l'empereur qui le connoissoit, et qui dit alors que si Constantin étoit hérétique, c'étoit certainement un grand hérétique.

Avant de finir, nous remarquerons un petit défaut de calcul, par lequel M. de Voltaire tombe en contradiction. Il commence le chapitre où il parle de l'Inquisition, en disant qu'il y avoit cinq cent mille religieux combattant sous l'étendart de Rome. Et dans le chapitre précédent, où il parle des ordres religieux, il fait un calcul par où il paroît

<sup>1</sup> Ferréras XII. P. Mariana. l. 29. — <sup>2</sup> Voyez Bayle.

qu'il ne peut pas y en avoir deux cent mille. Il est surprenant qu'il oublie sitôt dans un endroit ce qu'il vient de dire dans un autre.

---

## CHAPITRE XXXV.

*De Philippe II, Roi d'Espagne.*

Ce successeur de Charles-Quint avoit poursuivi trop vivement les hérésies, pour n'être pas maltraité par les écrivains protestants; et il avoit été trop attaché à la Religion, pour être bien traité par Voltaire. Il met Philippe II au-dessus de Tibère pour la méchanceté, et au-dessous pour les talents. Ainsi, selon Voltaire, l'île de Caprée où Tibère étoit toujours environné de bourreaux, de courtisannes et de gladiateurs; les empoisonnements de presque tous les princes du sang d'Auguste: Rome, toujours dans la terreur et l'effroi par les délations et par les exécutions sanglantes qui suivoient les délations; tout cela est moins horrible que les scènes de Madrid et de l'Escorial sous Philippe II.

Présenter ce prince sous ces horribles traits, c'est sacrifier sans pudeur la vérité à la passion. Philippe fut redoutable à l'hérésie, par l'aversion qu'il avoit pour elle; à la France, par sa puissance et par ses forces; à plusieurs états de l'Europe, par une politique taciturne, et dont chacun avoit à se défier. Cette politique échoua souvent, parce qu'elle

s'étendoit à trop d'objets à la fois. Il fit quelquefois la guerre presque en même temps en Afrique, dans le nouveau monde, en Italie, en Allemagne, en Flandres, en Angleterre. Il fut toujours redoutable, mais jamais tyran tel que le peint Voltaire.

Philippe proscrivit Guillaume de Nassau, prince d'Orange, comme l'auteur des troubles des Pays-Bas<sup>1</sup>, comme sujet rébelle, traître, parjure et ingrat. Le prince répondit par un manifeste, où il accusoit Philippe des plus grands crimes, mais sans en donner aucune preuve. Voltaire fait un grand fond sur cette accusation, qui fut méprisée par Philippe.

« Etoit-ce l'orgueil, dit-il, étoit-ce la  
 » force de la vérité qui empêchoit Philippe  
 » de répondre? Pouvoit-il mépriser ce terri-  
 » ble manifeste, comme on méprise tant de  
 » libelles obscurs, composés par d'obscurs  
 » vagabonds, auxquels les particuliers même  
 » ne répondent pas plus que Louis XIV n'y  
 » a répondu? Qu'on joigne à ces accusations  
 » trop authentiques, les amours de Philippe  
 » avec la femme de Ruigomez, l'assassinat  
 » d'Escovédo, la persécution d'Antonio Pe-  
 » rère, qui avoit assassiné Escovédo par son  
 » ordre; qu'on se souviene que c'est là ce  
 » même homme qui ne parloit que de son  
 » zèle pour la religion, etc. Alors on pourra  
 » se former un portrait de Philippe. »

Voilà une déclamation bien forte. On peut

<sup>1</sup> Strada, Chronique de Hollande.

dire que Maimbourg, contre lequel Voltaire se récrie tant, n'a jamais déclamé si fortement, ni si vainement.

Il est vrai que le prince d'Orange, proscrit par Philippe, lui répondit par un manifeste très-vif. Il envoya ce manifeste dans presque toutes les Cours, et pas une n'y eut égard.<sup>1</sup> Les Etats même de Hollande, où Guillaume étoit tout-puissant, refusèrent d'y souscrire. C'est Meteren, auteur Flamand, protestant et contemporain, qui le dit expressément dans sa grande histoire des Pays-Bas. On ne peut pas douter de la vérité de son témoignage. Mais étoit-ce l'orgueil ou la force de la vérité, qui empêchoit Philippe de répondre, demande Voltaire? Mais seroit-il de la dignité d'un souverain de répondre aux accusations d'un sujet rébelle? et d'un vassal coupable de félonie? Le faire, ce seroit traiter d'égal avec lui, et par-là même se dégrader.

Le fier Antonio Perez, dont M. de Voltaire plaint le sort pour rendre Philippe odieux; le fier Antonio Perez<sup>2</sup>, secrétaire d'Etat, fut accusé de péculat, de trahison et de malversations les plus odieuses par les autres ministres. Il fut privé de ses emplois. Il voulut se sauver, il fut arrêté; il s'échappa de la prison, et alla exciter une révolte en Arragon; de-là il passa en France, où il fit imprimer quelques ouvrages. Doit-on se fier à son témoignage, à ses relations, et à tout ce qu'il a écrit contre son prince?

<sup>1</sup> Meteren, livre 12. — <sup>2</sup> Ferréas. p. XV.

Quant aux amours de Philippe, ce sont là de ces choses dont les petits auteurs des romans auroient pu embellir leurs frivoles ouvrages. Il est bien surprenant que le grave Voltaire les adopte dans son histoire. Nous ne ferons plus qu'indiquer certains points qu'il affirme aussi hardiment que s'ils étoient incontestables, et qu'il ne fût pas bien aisé d'en démontrer la fausseté. Ces faits sont principalement le refus de secours de la part de Philippe à son neveu le roi de Portugal, pour la malheureuse expédition d'Afrique, les exécutions barbares de l'inquisition, et le commencement de la défaite de la fameuse flotte l'invincible.

Mais il est faux que Philippe ne donna point de secours au roi Dom Sébastien pour l'expédition d'Afrique<sup>1</sup>. Philippe fit ce qu'il put pour détourner ce jeune prince de cette entreprise dangereuse : mais quand il vit qu'il ne pouvoit pas vaincre son obstination, il lui donna deux mille hommes de ses meilleures troupes, avec d'excellents officiers.

Il est faux qu'il ait fait brûler à petit feu à Valladolid tous ceux qui étoient soupçonnés d'hérésie, et que de son palais il contemploit leurs supplices et entendoit leurs cris. Ferreras, historien plus exact qu'élégant<sup>2</sup>, dit qu'il n'y eut qu'un seul criminel brûlé vif, et que les autres furent étranglés auparavant.

Il est faux que la fameuse flotte Espagnole, appelée l'invincible, ait d'abord été

<sup>1</sup> Ferreras. — <sup>2</sup> Ferreras, *ibid.*



attaquée et battue par les Anglois, et que ce ne fut qu'après le combat que la tempête acheva de la ruiner. Les Anglois se vantent moins que Voltaire ne les vante<sup>1</sup>. Leurs historiens conviennent avec les Espagnols, que la tempête qu'essaya cette flotte précéda son entrée dans la Manche, où les combats se donnèrent.

M. de Voltaire a fait un examen juste et ingénieux sur quelques mensonges imprimés. Il est étonnant qu'après avoir si bien pensé, il ait fait lui-même réimprimer tant de mensonges dans son histoire générale. Parmi ces mensonges réimprimés, on peut mettre la mort de Dom Carlos et l'empoisonnement d'Isabelle de France, troisième épouse de Philippe II.

Les Espagnols sont toujours surpris, quand ils entendent les François raconter la mort de Dom Carlos; ils sont surpris qu'on en ait fait une aventure de roman, dont les intrigues du prince avec la reine, sa belle-mère, ont été le nœud, et dont la sombre jalousie de Philippe a fait la catastrophe<sup>2</sup>. Le premier auteur françois qui en ait parlé, est un poëte gascon qui fit un millier de vers sur ce sujet, et qui les adressa à Henri III, pour l'engager à venger la mort de la reine sa sœur, qu'il supposoit avoir été empoisonnée après la mort de Dom Charles<sup>3</sup>. Son imagination a été le flambeau à la lueur duquel ont marché nos

<sup>1</sup> Histoire navale d'Angleterre. — <sup>2</sup> Mémoire de Castelnau. — <sup>3</sup> Le Laboureur.

faiseurs de nouvelles, et ensuite nos historiens.

Louis de Foix, ce fameux architecte qui bâtit l'Escorial, raconta à M. de Thou<sup>1</sup> tout ce qu'il avoit remarqué dans Dom Carlos; les transports de fureur où il entroit fréquemment; les efforts qu'il fit plusieurs fois pour se donner la mort; ses tentatives pour se sauver en Flandres, se mettre à la tête des états, et jouer le même rôle qu'avoit joué Louis XI, encore dauphin. Mais il ne dit pas le mot ni de la mort tragique du prince, ni de l'empoisonnement de la reine. Le poète est le guide que les historiens ont suivi comme des moutons, et Voltaire a été mouton comme les autres.

M. de Thou et les autres historiens démontrent la fausseté de cet empoisonnement. Voltaire croit en voir la vérité. La parole du prince d'Orange est son garant. Mais quelques pages après, il assure que ce garant étoit un homme sans religion.

<sup>1</sup> Histoire de M. de Thou.

## CHAPITRE XXXVI.

*De la fondation de la République de Hollande.*

UN petit coin de terre presque noyé dans les eaux, habité par un peuple laborieux et paisible, qui n'avoit guère d'autres richesses que le produit de ses prairies et de la pêche, et qui, dans l'espace de trente années, devient une des plus redoutables puissances de l'Europe, lève de grandes armées, couvre la mer de ses flottes, fait la conquête d'une grande partie des Indes orientales, se fait reconnoître pour Etat souverain, et devient enfin l'appui de ses anciens maîtres, dont il avoit secoué le joug : voilà ce qu'a vu le seizième siècle par l'établissement de la république de Hollande.

Les troubles que causent ordinairement les changements de religion, la dissimulation profonde d'un Seigneur, qui étoit luthérien de naissance, qui fut ensuite catholique par politique, et enfin calviniste pour faire réussir les projets de son ambition ; la jalousie des principales puissances de l'Europe, qui, pour traverser les desseins des Espagnols, soutenoient les rebelles de Hollande ; la fermeté incroyable et la valeur de ce peuple, auparavant peu connu et redouté. Tels ont été les moyens qui ont concouru tous ensemble à l'établissement des Etats généraux des Provinces-Unies.

Les nouvelles hérésies s'étoient secrettement glissées dans quelques cantons des Pays-Bas , malgré toutes les précautions et les soins de l'empereur Charles-Quint ; et ce prince avoit fait les édits les plus sévères pour les proscrire. Il avoit résolu de faire ériger de nouveaux évêchés en Flandres , pour y mieux assurer la religion. Philippe , duc de Bourgogne , Charles-le-Hardi , et ensuite Maximilien , ayeul de Charles-Quint , avoient déjà eu le même dessein ; mais les guerres continuelles dont ces princes avoient été occupés , les avoient empêchés de les exécuter. Charles-Quint , en abdiquant tous ses états , communiqua ses vues et ses desseins à Philippe II , son successeur et son fils , et lui en recommanda l'exécution. Philippe entra dans toutes les vues de l'empereur son père , et prit du temps pour le faire réussir.

En partant pour l'Espagne , il laissa le gouvernement général des Pays-Bas à la duchesse de Parme sa sœur , et lui donna pour son principal conseil le cardinal de Granvelle. Ce cardinal étoit un des plus grands hommes d'état de son siècle , homme d'un esprit infiniment pénétrant , incapable de se laisser jamais surprendre , capable de tout prévoir , de tout pénétrer , et d'arrêter toujours les desseins des autres ; enfin le seul homme qu'on connoisse dans l'histoire , qui ait possédé pendant quarante ans de suite , et sans aucune altération , la confiance et les bonnes grâces de ses maîtres , et de maîtres tels que Charles V et Philippe II.

Tous les grands seigneurs des Pays-Bas qui avoient aspiré à la charge de gouverneur général, le prince d'Orange sur-tout, et le comte d'Egmout furent mécontents au départ du roi. Mais comme il leur laissoit pour gouvernante la duchesse sa sœur, ils n'osèrent pas faire paroître d'abord leur mécontentement.

La proposition que fit cette princesse de la part du roi, pour l'érection des nouveaux évêchés, fournit aux mécontents la première occasion et le premier prétexte pour s'opposer aux vues et aux desseins de leur souverain. Ce prétexte n'étoit pas cependant fort plausible, puisqu'on ne mettoit aucun impôt sur les Provinces pour cela. On ne faisoit, ainsi qu'on l'a souvent pratiqué en France, qu'assigner quelque bénéfice pour les revenus de l'évêque. Mais les seigneurs craignirent que ce grand nombre d'évêques n'affoiblît leur autorité, et les hérétiques ou leurs fauteurs craignirent qu'il n'empêchât les progrès de l'hérésie. Ce fut là la première source des oppositions que la gouvernante trouva dans les seigneurs aux ordres du roi.

Le prince d'Orange étoit celui qui paroissoit le moins dans ces oppositions, et qui agissoit le plus. La première chose qu'il fit demander par les états à la gouvernante, fut l'éloignement des troupes espagnoles qui étoient dans les Pays-Bas. Son intention étoit que par cet éloignement la gouvernante fût moins en état de faire respecter et exécuter ses ordres. La princesse consulta le roi son frère sur un point si délicat. Philippe, de

peur d'aigrir les Flamands, consentit au départ des troupes, malgré l'avis d'une partie du conseil, et malgré les représentations du cardinal, qui en prévoyoit les suites. Les troupes espagnoles étant parties, le prince d'Orange proposa en plein conseil qu'on donnât un gouverneur particulier à la province de Brabant, qui n'en avoit jamais eu d'autre que le gouverneur général des dix-sept provinces. Il avoit agi sous main pour se faire nommer lui-même gouverneur de ce duché, et pour réunir ce gouvernement à ceux de Hollande, de Zélande, de Frise, d'Utrecht et du comté de Bourgogne, qu'il avoit déjà. Granvelle pénétra ses vues<sup>1</sup>, et il lui dit qu'il n'avoit plus qu'à demander à s'asseoir sur le trône, et à côté de la personne même du roi.

Le prince d'Orange comprit bien qu'il n'y avoit personne qui pénétrât mieux ses desseins secrets, et qui fût plus en état de les traverser que Granvelle. Il s'appliqua donc à chercher toute sorte de moyens pour l'éloigner des Pays-Bas. Il le représenta à la haute noblesse comme un nouveau parvenu et un étranger, qui, sous le nom de la gouvernante, commandoit dans tout le pays. Il ne parla aux peuples, aux bourg-mestres et aux communautés des villes, que de la sévérité et de la hauteur de cet impérieux ministre. Il écrivit au roi d'Espagne, que tous les troubles ne venoient que de l'aversion qu'on avoit pour Granvelle; enfin il fit entendre à la

\* Strada,

gouvernante, que les peuples étoient tellement animés contre le cardinal, que sa vie n'étoit pas en sûreté, et qu'il n'y avoit que l'éloignement de ce ministre qui pût calmer les esprits et ramener la paix.

La gouvernante effrayée en écrivit au roi Philippe, qui se défioit de ces demandes si pressées, et qui connoissoit la fidélité et la capacité de Granvelle, eut bien de la peine à accorder ce qu'on lui demandoit. Cependant il se détermina à tout sacrifier au desir qu'il avoit d'entretenir la paix dans les Pays-Bas. Le cardinal se retira à Besançon pour assister à la mort de madame la chancelière de Granvelle sa mère. Il passa bientôt après en Espagne par ordre du roi, pour être ministre d'Etat pour les affaires d'Italie, et ensuite vice-roi de Naples.

Les troupes espagnoles et le cardinal ne furent pas plutôt hors des Pays-Bas, que les hérétiques se répandirent dans toutes les provinces, et tinrent des assemblées de toute part. La hardiesse croissant ensuite avec le nombre, ils entrèrent dans les villes, pillèrent les églises, profanèrent les tabernacles, brisèrent les statues des Saints, renversèrent, brûlèrent tout ce qui s'offrit à leur fureur, chassèrent les religieuses de leurs monastères, massacrèrent quantité de catholiques, de prêtres, de religieux, et commirent tous ces affreux désordres que les historiens protestants<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Emm. de Meteren. Histoire des Pays-Bas. Seb. le Clerc, Histoire des Provinces-Unies.

eux-mêmes n'ont osé ni dissimuler, ni excuser.

La princesse de Parme fut pénétrée de la douleur la plus vive, en apprenant ces épouvantables désordres. Elle assembla le conseil des états, et l'avis du prince d'Orange fut que l'on accordât la liberté de conscience. La gouvernante ne put y consentir. Elle se détermina, au contraire, à faire publier de nouveau les édits de Charles-Quint son père contre les hérétiques. Cette publication, au lieu de guérir le mal, ne servit qu'à l'aigrir. Alors elle écrivit au roi, que les Pays-Bas n'avoient plus besoin de la douceur d'une princesse pour appaiser les esprits, mais de la vigueur d'un général à la tête d'une armée pour punir les rebelles. Elle demanda sa démission du gouvernement; et Philippe lui donna pour successeur le duc d'Albe, qui se rendit en Flandres à la tête de douze à quinze mille hommes.

Ce fameux guerrier, naturellement dur et sévère, ne fut pas plutôt à Bruxelles, qu'il fit arrêter plusieurs des principaux seigneurs des Pays-Bas. Quand on annonça cet emprisonnement au cardinal de Granvelle, il demanda si l'on avoit aussi arrêté le Taciturne. C'est ainsi qu'il nommoit le prince d'Orange. Comme on lui eut répondu que non : Hé bien ! répondit-il aussitôt, le duc d'Albe n'a rien fait.

Le duc fit instruire le procès des prisonniers. Il y eut plus de justice peut-être que de prudence dans les arrêts qui furent pro-



noncés. Le comte d'Egmont, le comte de Hornes, et quelques gentilshommes, eurent la tête tranchée; et le prince d'Orange condamné par coutumace, se sauva en Allemagne pour y lever une armée.

Il rentre bientôt dans les Pays-Bas à la tête de près de trente mille hommes, en partie soudoyés par les princes protestants d'Allemagne, fait entrer dans sa rébellion les provinces de son gouvernement, en bannit la religion catholique, se fait déclarer stat-houder de ces provinces, et de quelques autres encore. Les huguenots de France vont servir sous ses étendarts avec le même empressement que les protestants d'Allemagne. Tous les ennemis de Philippe II ou de la religion catholique, le favorisent secrètement ou le soutiennent tout ouvertement. Il fit la guerre avec divers succès, jusqu'à ce qu'il fût assassiné par Balthasar Gerard.

Son successeur fut plus heureux que lui à la guerre, et il fut mieux soutenu. Henri IV et la reine Elizabeth l'aidèrent souvent de troupes et d'argent : enfin l'Espagne, lassée d'une guerre ruineuse, fit avec ces rebelles une trêve qui fut bientôt convertie en traité de paix; et c'est alors que la république de Hollande fut reconnue pour état libre et souverain par l'Espagne même, comme elle avoit déjà été reconnue de presque toute l'Europe.

Cette idée que nous avons donnée de l'origine et de l'établissement de la république des Provinces-Unies, est appuyée sur les faits les plus authentiques, et qui ne peuvent pas être

désavoués par les protestants. Cela pourroit suffire pour détruire l'idée que M. de Voltaire veut donner de cette fameuse révolution. Cependant nous examinerons encore quelques articles, qui feront voir combien ses graves sentences et ses récits sont faux et hasardés.

« On ne peut pas nier, dit-il, que ce ne  
 » soit Philippe II lui-même qui força les  
 » Hollandois à jouer un si grand rôle. Son  
 » despotisme sanguinaire fut la cause de leur  
 » grandeur; il voulut abroger toutes les lois,  
 » imposer des taxes arbitraires, créer de nou-  
 » veaux évêchés, établir l'inquisition. »

Voltaire en impose ici au lecteur. Les exécutions sanguinaires, et l'imposition des taxes n'eurent lieu que sous le gouvernement du duc d'Albe, qui succéda à Marguerite de Parme; et ce fut long-temps auparavant, et sous le gouvernement de cette princesse, que se forma la fameuse confédération qui donna naissance aux troubles et à la rébellion. Jamais Philippe II ne porta aucun édit pour l'abrogation d'aucune loi ni d'aucun privilège: on peut en voir les preuves dans Strada.<sup>1</sup> Quant à l'érection des évêchés, Philippe ne faisoit que suivre le projet qui avoit déjà eu l'Empereur son père, et que les guerres l'avoient empêché d'exécuter<sup>2</sup>.

« Le roi d'Espagne dans son édit de pros-  
 » cription (contre le prince d'Orange), avoue  
 » qu'il a violé le serment qu'il avoit fait aux

<sup>1</sup> Strada, livre 2. 3. — <sup>2</sup> Strada, livre 3.

» Flamands, et il dit que le pape l'a dispensé  
» de ce serment. »

C'est là une insigne calomnie contre le pape et contre Philippe II. Il n'est pas dit un mot de la violation ni de la dispense du serment dans l'édit. On peut consulter la pièce entière, dans les chroniques de Hollande par Jean le Petit<sup>1</sup>.

« Guillaume de Nassau étoit comte dans  
» l'empire, comme Philippe II étoit comte  
» de Hollande ; mais il étoit sujet de Phi-  
» lippe, en qualité de son stadtholder. »

Il faut avouer que la comparaison est heureuse. Qui oseroit dire qu'un seigneur françois qui auroit quelques fiefs en Allemagne, seroit dans l'empire comme le roi de France dans son royaume ? C'est cependant le cas où se trouvoit Guillaume de Nassau vis-à-vis de Philippe II.

« Les Espagnols, au siège de Harlem, ayant  
» jeté dans la ville la tête d'un de leurs pri-  
» sonniers, les habitants leur jetèrent onze  
» tête d'Espagnols avec cette inscription :  
» Dix têtes pour le dixième denier, et l'on-  
» zième pour l'intérêt. Harlem s'étant rendue  
» à discrétion, les vainqueurs firent pendre  
» tous les magistrats, tous les pasteurs, et  
» plus de quinze cents citoyens. »

L'envie de rendre les catholiques odieux fait multiplier les faussetés. Le protestant Meteren<sup>2</sup> dit expressément que la tête jetée dans Harlem par les Espagnols, n'étoit point

<sup>1</sup> Chronique. de Holl. tom. II. — <sup>2</sup> Meter, Hist. l. 4.

la tête d'un prisonnier, mais celle d'un officier Hollandois qui avoit été tué au combat d'Ouyckerque, en tentant le secours de la ville. Mais ce même historien avoue bien la barbare représaille des assiégés, qui assassinèrent onze prisonniers Espagnols pour envoyer leurs têtes aux assiégeants. L'ignorance peut faire mépriser un historien, les erreurs peuvent le décréditer; la calomnie de sang froid, et avec connoissance, doit le faire détester.

Pour ce qui est du nombre de ceux qu'on fit mourir après la prise de Harlem, Strada<sup>1</sup>, le plus exact et le plus sûr des historiens, avoue bien qu'on fit mourir les ministres, et ceux des magistrats et des bourgeois qui avoient fomenté avec plus d'ardeur la rébellion; mais il n'en fait monter le nombre qu'à quatre cents en tout. Meteren<sup>2</sup>, qui a décrit jusqu'aux moindres particularités de ce siège, dit la même chose à-peu-près. On regardera cette sévérité comme barbare. Cependant on sera tenté de l'excuser, si l'on fait attention aux cruautés, aux profanations, aux dérisions impies de la Religion catholique, que firent, durant tout le siège, les assiégés sur leurs remparts, pour insulter les Espagnols. On en peut voir le détail dans Strada.

<sup>1</sup> Strada, livre 7. — <sup>2</sup> Meteren, livre 4.

## CHAPITRE XXXVII.

*De la Conspiration d'Amboise.*

LA conspiration d'Amboise a été regardée comme un attentat des plus horribles et des plus hardis que les huguenots aient jamais résolu. Il s'agissoit de se rendre maître de la personne du roi <sup>1</sup>, et de massacrer les princes de Guise, qui avoient en main toute l'autorité royale, et qui étoient en même temps les plus zélés défenseurs et les plus fermes soutiens de la religion. Près de deux mille hommes, parmi lesquels on comptoit plus de cinq cents gentilshommes, devoient se rendre par différentes routes dans les environs d'Amboise, pour exécuter cette importante entreprise. Les Guises massacrés, le roi captif entre les mains des huguenots, le prince de Condé, chef secret de la conspiration, se déclarant alors ouvertement, il devoit s'ensuivre nécessairement une révolution et un bouleversement entier dans la religion et dans l'état.

Cette horrible conspiration, M. de Voltaire dit qu'elle pouvoit paroître excusable à certains égards. D'ailleurs, il trouve que jamais entreprise ne fut plus hardie, mieux conçue, et accompagnée d'un secret plus

<sup>1</sup> François I.

prodigieux. Sans témoigner qu'il l'approuve, il n'oublie rien pour la justifier.

« Il y eut, dit-il, dans cette conspiration, »  
 » une audace qui tenoit de celle de Cati- »  
 » lina, un manège, une profondeur, un »  
 » secret qui la rendoit semblable aux Vê- »  
 » pres Siciliennes. Le prince Louis de Condé »  
 » en fut l'âme invisible, et conduisit cette »  
 » entreprise avec tant de dextérité, que »  
 » quand toute la France sut qu'il en étoit »  
 » le chef, personne ne put l'en convaincre. »  
 » Le secret fut gardé par tous les conjurés »  
 » pendant près de six mois. L'indiscrétion »  
 » du chef, nommé la Renaudie, qui s'ouvrit »  
 » dans Paris à un avocat, fit découvrir la »  
 » conjuration. »

Voilà l'ouverture frappante que nous fait M. de Voltaire de cette fameuse conspiration. Il veut que nous en admirions le manège et la profondeur ; et un grand homme d'état, qui se trouvoit pour-lors à Amboise, dit <sup>1</sup> que ce fut une entreprise tout-à-fait mal conduite et encore pirement exécutée. Le Laboureur <sup>2</sup> ajoute qu'elle fut si mal arrangée, qu'on en étoit instruit en Italie, en Suisse et dans les Pays-Bas, et qu'il en vint des avis de toute part au duc et au cardinal de Guise. Voilà donc tout le merveilleux de M. de Voltaire, évanoui. D'ailleurs, il est faux que le secret ait été gardé pendant six mois. Il ne pouvoit y en avoir que deux, puisque la conspiration se trâma

<sup>1</sup> M. de Castelnau. — <sup>2</sup> Voyez addit. de le Laboureur.

en janvier , et que le jour de l'exécution fut fixé au 10 du mois de mars suivant.

On sera bien aise de savoir qui étoit ce la Renaudie , chef de la conjuration. La Renaudie étoit un gentilhomme Limosin , bien propre à être à la tête d'une troupe de séditieux et de bandits <sup>1</sup>. Il avoit déjà été condamné à Dijon à être pendu , pour avoir falsifié des pièces qu'il devoit produire dans un procès. Le duc de Guise , touché de compassion pour lui , le fit évader de prison. Peu de temps après avoir échappé au gibet , il se mit par reconnoissance , à la tête de la conjuration qui avoit désigné pour une des premières victimes ce même duc auquel il devoit la vie. Comme cette anecdote honorable regardoit un anti-catholique , M. de Voltaire a cru devoir la supprimer. Voici comment il tâche ensuite de pallier l'horreur de cette noire entreprise :

« La conjuration pouvoit paroître excusable , en ce qu'il s'agissoit d'ôter le gouvernement à François duc de Guise , et au cardinal de Lorraine son frère , tous deux étrangers , qui tenoient le roi en tutelle , la nation en esclavage , et les princes du sang éloignés. Elle étoit très-criminelle , en ce qu'elle attaquoit les droits d'un roi majeur , maître , par les lois , de choisir les dépositaires de son autorité. Il n'a jamais été prouvé que dans ce complot on eût résolu de tuer les Guises. »

<sup>1</sup> Le Labourneur.

Voltaire montre là des sentiments bien dignes d'un citoyen ! Des attentats aussi horribles , et dont la suite devoit être aussi funeste à la religion et à l'état , pouvoient , à son avis , être excusables ! Il dit que les princes de Guise étoient étrangers ; mais ils étoient établis en France depuis deux ou trois générations , ils y possédoient de très-grands biens , ils étoient alliés à la maison royale , et oncles de la reine régante ; ils avoient rendu de plus grands services à l'état qu'aucun autre seigneur du royaume qui fût alors : ils étoient en état d'en rendre de plus grands encore. Quelle excuse de dire qu'ils étoient étrangers !

Ils tenoient le roi en tutelle , ajoute Voltaire ; mais cette tutelle auroit-elle été mieux entre les mains du prince de Condé et des Coligni ? et d'ailleurs les Coligni n'étoient pas moins étrangers que les Guises<sup>1</sup>. Quant à l'esclavage de la nation sous ces princes Lorrains ; ce que l'histoire nous apprend , c'est que François , duc de Guise , le plus grand homme , et le plus généreux prince de son siècle , faisoit l'amour et les délices des catholiques , l'admiration et la terreur des huguenots.

Ce n'est pas assez de dire que la conspiration étoit criminelle , en ce qu'elle attaquoit les droits d'un roi majeur : elle ne l'étoit pas moins en ce qu'elle attaquoit la Religion<sup>2</sup>. On vouloit forcer le roi à permettre la liberté

<sup>1</sup> Brantome. — <sup>2</sup> Histoire des Variat.



de conscience et à autoriser le calvinisme<sup>1</sup>. Bèze avoue ce point dans le troisième livre de son Histoire ecclésiastique : elle l'étoit encore en ce qu'on se proposoit de massacrer les Guises. Quel droit les huguenots avoient-ils sur la vie de ces princes ?

M. de Voltaire a beau dire qu'il n'a jamais été prouvé qu'on eût résolu de les tuer. M. de Castelnau<sup>2</sup>, témoin oculaire, dit expressément que plusieurs des conjurés avouèrent, avant de mourir, que le dessein étoit d'exterminer toute la maison de Guise ; et Brantome rapporte toute la conversation qu'eut le duc de Guise avec le capitaine Mazères, qui s'étoit chargé de tuer ce prince, et qui le lui avoua à lui-même. Ces écrivains étoient sur les lieux ; ils savoient les choses par eux-mêmes ; ils les voyoient se passer sous leurs yeux. Voilà donc Voltaire encore atteint et convaincu de mensonge et d'infidélité.

Il finit par un magnifique éloge du chancelier de l'hôpital ; mais on ne sera pas surpris de cet éloge, quand on saura que le chancelier étoit lui-même de la conjuration. C'est l'historien d'Aubigné, qui nous apprend cette anecdote.

<sup>1</sup> Le Laboureur. — <sup>2</sup> Mémoire de Castelnau.

---

 CHAPITRE XXXVIII.

*Des mœurs des Protestants sous les derniers Valois.*

**J**E doute fort si les protestants eux-mêmes pourront se reconnoître dans le beau portrait que fait d'eux M. de Voltaire. Voici comme il en parle :

« Les huguenots , sous les règnes de  
 » François I et de Henri II , n'avoient su  
 » que prier et souffrir. On pouvoit les tolérer ,  
 » comme Elizabeth , en Angleterre ,  
 » toléroit les catholiques. On pouvoit con-  
 » server de bons sujets en leur laissant la li-  
 » berté de conscience. Il eût imposé peu  
 » à l'état qu'ils eussent chanté à leur ma-  
 » nière , pourvu qu'ils eussent été soumis aux  
 » lois de l'état. On les persécuta et on en fit  
 » des rebelles. Ils ne demandoient que la  
 » sureté de leur religion ; il eût été aisé de  
 » les contenir. »

« Les pratiques de dévotion des catholi-  
 » ques se mêloient à la débauche effrénée.  
 » Les protestants , au contraire , qui se pi-  
 » quoient de réforme , opposoient des mœurs  
 » austères à celles de la Cour ; ils punissoient  
 » de mort l'adultère : les spectacles , les jeux ,  
 » étoient aussi en horreur que les cérémonies  
 » de l'Eglise romaine.

Il est bien vrai que sous les règnes vi-

goureux de François I et de Henri II, les huguenots n'osoient encore guère remuer<sup>1</sup> : mais ils savoient cependant quelque chose de plus, que souffrir et prier ; témoin Clément Marot, qui débaucha à Genève, la femme de son hôte<sup>2</sup> ; Jacques Spifame, qui quitta son évêché pour épouser une belle huguenote<sup>3</sup> ; Théodore de Bèze, qui s'enfuit de Paris par la crainte d'être échaudé en place de Grève pour ses débauches, et qui, en se sauvant, emmena avec lui à Genève la femme d'un bourgeois de Paris ; Pierre Martir, qui, las d'être chanoine régulier, débaucha une religieuse, et mérita de devenir ministre du nouvel évangile. Mais si les docteurs et législateurs de la réforme avoient des mœurs si pures, que doit-on penser des mœurs des peuples qui les écoutoient ?

Le cardinal de la Bourdaisière, ministre du roi Henri II à la cour de Rome, qui connoissoit bien les huguenots, n'en faisoit pas de si grands éloges. Voici comment il en parle dans une de ses lettres <sup>4</sup> : « Je ne veux parler de ceux que je ne connois point. Mais en tous ceux dont j'ai eu quelque connoissance, soit hommes, soit femmes, je n'y ai vu que toute impareté, abomination et énormité de vices. Si, ai-je vécu par le monde autant qu'un autre. » C'est ainsi qu'un ministre d'état dépeint ces hommes,

<sup>1</sup> Florimond de Raymond, l. 8. — <sup>2</sup> Spond. — <sup>3</sup> Spond. au. 15 j9. — <sup>4</sup> Addit. aux mémoires de Castelnau.

de qui M. de Voltaire assure qu'ils ne sa-  
voient que prier et souffrir !

« On pourroit les tolérer, continue-t-il,  
» comme Elizabeth, en Angleterre, tolé-  
» roit les catholiques. » Oh ! certainement  
les huguenots n'auroient pas été contents  
de ce parti. La condition des catholiques  
étoit trop dure en Angleterre<sup>1</sup>. Quant à  
cette fidélité qu'il loue dans les huguenots,  
remarquez combien cette louange est ap-  
puyée sur des faits. Ils livrèrent le Havre  
aux Anglois, ils inondèrent le royaume de  
troupes étrangères pour se soutenir dans leur  
rébellion<sup>2</sup> : ils furent cause de la perte de plus  
d'un million d'hommes, pendant les quinze  
premières années des guerres civiles, comme  
l'assure M. de Castelnau : ils enlevoient les  
revenus du roi pour lui faire la guerre, et les  
cloches pour fondre de l'artillerie, etc. Tels  
étoient ceux dont M. de Voltaire loue la  
fidélité.

On dit ensuite hardiment, qu'ils ne furent  
rébelles que parce qu'on les persécuta. La  
différence qu'il y a entre les premiers chré-  
tiens et les huguenots, c'est que ceux-là étoient  
persécutés et soumis. Les huguenots portoient  
par-tout le fer et le feu, et vouloient, les ar-  
mes à la main, donner la loi à leurs maîtres.

Quant à l'austérité de mœurs des calvi-  
nistes, et cette sévérité qui punissoit de mort  
l'adultère, cela étoit bon dans le code des

<sup>1</sup> Voyez chap. 24. d'Elizabeth. — <sup>2</sup> Mémoire de Cast.  
Histoire du Calv. par Soulier. livre 1.

lois ; mais on se gardoit bien de le mettre en pratique. Une pareille sévérité eût été plus efficace que toute la puissance des rois , pour détruire bientôt le calvinisme<sup>1</sup>. Bayle lui-même en convient. Les amours du prince de Condé avec mademoiselle de Limeuil étoient publiques. Combien d'autres traits ne pourrions-nous pas rapporter pour prouver l'aversion des huguenots pour la continence<sup>1</sup> ! Consultez les chroniques de la Rochelle, d'Agen et d'Angoulême. Genève ne reçut pas moins volontiers Bèze , quoiqu'il fût coupable de rapt , d'adultère et de concubinage. Le grand nombre des ministres, qui étoient des moines fugitifs, et qui avoient jeté leurs frocs pour prendre des femmes, ne devoient pas être en fort bonne odeur sur l'article. Ainsi il est fort probable que M. de Voltaire ne prétend pas qu'on croie tout ce qu'il dit des mœurs sévères que les protestants opposoient à celles des catholiques. On ne doit regarder cela que comme un roman qu'il a imaginé pour flatter les uns et insulter les autres.

D'Aubigné<sup>3</sup>, qui étoit un protestant dévot, n'est pas si extasié que Voltaire, de la régularité des mœurs des huguenots : il avoue, en gémissant des débordements qui étoient parmi eux, que de réformés ils s'étoient rendus bien difformés.

<sup>1</sup> Pensée de Bayl. Voy. S. Cire. — <sup>2</sup> Bayl. Henri IV.  
— <sup>3</sup> D'Aubigné, livre 3. chapitre 8.

---



---

## CHAPITRE XXXIX.

*De la France sous Charles IX et sous Henri III.*

**T**RENTE années de guerres civiles, de ravages et d'assassinats; les François dans toutes les villes et toutes les provinces, s'égorgeant en furieux les uns les autres; les étrangers attirés par les différentes factions, et qui les aident à déchirer et à épuiser l'Etat; l'autorité souveraine également méconnue et méprisée par tous les partis; les poignards enfoncés dans le sein des princes et des rois, les temples dépouillés, brûlés ou renversés; tout ce que la religion a de plus saint, profané. Voilà l'horrible tableau de l'état de la France sous les règnes de Charles IX et de Henri III.

L'infidèle Voltaire peint, avec les couleurs les plus fortes, ce qu'il y eut de criminel dans le parti catholique. Les anecdotes les plus odieuses ou les plus méprisables, il les rapporte gravement; et à peine pourroit-on soupçonner, par son récit, que les huguenots eussent jamais été rebelles ou séditions; les excès affreux qu'ils commirent, sont entièrement supprimés. En parlant des causes des guerres civiles, il n'y fait entrer la religion pour rien; il ne laisse voir que la jalousie des seigneurs catholiques, qui excita celle des

princes et seigneurs protestants. Nous exposerons d'abord les véritables causes des guerres civiles ; nous ferons ensuite quelques remarques sur les anecdotes qu'il met sous ces deux règnes.

Ce ne fut que sous les foibles successeurs de Henri II, que les huguenots osèrent sortir des caves et des souterrains obscurs où ils tenoient leurs secrettes assemblées. Leurs premières sorties furent marquées par l'audace, et suivies de massacres. En 1561 ils entrèrent, les armes à la main, dans l'église de Saint Médard, la pillèrent et massacrèrent quelques-uns de ceux qui s'opposèrent à leur fureur. La même année la Religion catholique fut bannie de Millhau en Rouergue, de Sainte-Foi en Agénois, et ceux qui refusèrent d'aller au prêche furent égorgés : quelque temps après, le clergé de Nîmes fut précipité dans un puits que l'on montre encore aujourd'hui : une partie des catholiques fut jetée dans un autre qu'on appelle encore *lou Poutz de Malemort*. L'huguenotisme s'établit en même temps par les mêmes moyens dans plusieurs autres endroits. Ce furent là les étincelles qui allumèrent le feu des guerres civiles. Voici comme il s'étendit, et embrâsa tout le royaume.

Les huguenots ayant manqué leur coup à Amboise<sup>1</sup>, crurent avoir trouvé une spécieuse raison de prendre les armes, dans l'émeute de Vassi, où ils étoient les plus coupables.

<sup>1</sup> 1562.

Dès ce moment, toute la France fut en combustion<sup>1</sup>; ils s'emparèrent et saccagèrent la moitié des meilleures villes du royaume : toute l'argenterie des églises et les vases sacrés furent enlevés et convertis en monnaie pour faire la guerre au roi et à la Religion. Les seules églises de la petite ville de Saumur leur fournirent cinq cents marcs d'argent et plusieurs marcs d'or, et ils ne quittèrent les armes qu'après avoir forcé Charles IX à leur permettre le libre exercice de leur religion<sup>2</sup>.

Quatre ans après ils tentèrent d'enlever le roi à Meaux : la Rochelle devint leur grand boulevard. Le roi n'y fut plus le maître ; les catholiques en furent chassés ou exterminés ; ils offrirent de mettre bas les armes, pourvu que le roi les mît bas le premier. Cette insolente proposition fut rejetée. La guerre continua ; et malgré les victoires de Moncontour et de Jarnac, elle fut terminée par une paix qui fit de nouveaux avantages aux huguenots, et qui prépara à la France de nouveaux malheurs.

Charles IX, prince vindicatif et violent, donna occasion à une nouvelle guerre par le massacre de la Saint-Barthelemi, et mourut peu de temps après<sup>3</sup>. Ce fut pendant cette guerre que les huguenots formèrent le projet d'établir une république en France, à l'imitation de la république des Provinces-Unies.

<sup>1</sup> Soulier, histoire du Calvin. l. 111. — <sup>2</sup> 1567.

— <sup>3</sup> Histoire du Calvinisme par Soulier. 1574.



Ils travaillèrent tout de suite à en jeter les fondements , par la fameuse confédération d'Anduze en 1574 ; ils déclarent , par cet acte , qu'ils sont résolus , 1.<sup>o</sup> d'employer tout les moyens que Dieu leur a donnés pour conserver leur union et confédération.

2.<sup>o</sup> De poursuivre , comme schismatiques et apostats , les réformés même qui ne seroient pas fidèles aux engagements de l'union.

3.<sup>o</sup> De disposer des deniers royaux pour subvenir aux dépenses de leurs armements , artillerie , garnisons , etc.

4.<sup>o</sup> De courre sus aux catholiques qui voudroient s'opposer à leurs entreprises. L'assemblée de Milhau avoit déjà spécifié les autres droits royaux , dont celle d'Anduze ne parle pas expressément<sup>1</sup> ; enfin celle de Montauban proposa plus clairement l'établissement d'un état populaire comme les Pays-Bas , c'est-à-dire , la Hollande. M. de Sully<sup>2</sup> témoigne qu'Henri IV eut beaucoup de peine à empêcher ce coup.

Le roi Henri III mit le dernier sceau aux malheurs de la France , parce qu'il ne sut ni contenir les huguenots , ni rassurer les catholiques ; c'est ce qui fit naître la fameuse ligue qui faillit à empêcher Henri IV de parvenir au trône. Peu d'historiens ont remarqué que la ligue ne fut qu'une imitation des confédérations huguenotes , qui ne se proposa d'abord autre chose que de faire , pour conserver l'ancienne religion , ce que

<sup>1</sup> Soul. hist. du Calv. 1573 , l. 4. — <sup>2</sup> V. mém. Sully.

les huguenots faisoient pour la détruire : ainsi , les attentats dont cette ligue se rendit ensuite coupable , et les désordres qu'elle causa dans l'état , c'est encore aux huguenots qu'on doit les attribuer. Voilà la plus juste idée des causes , des progrès et de l'enchaînement des guerres de religion qui désolèrent la France pendant plus de trente ans. Nous avons cru devoir la donner , parce qu'on ne la trouve pas dans Voltaire. Il ne nous reste qu'à faire quelques observations sur deux ou trois anecdotes de ces temps malheureux , et rapportées par notre fidèle historien.

En parlant de l'assassinat du fameux duc François de Guise par Poltrot , il dit que ce fut le premier meurtre que le fanatisme fit commettre. C'est apparemment pour affoiblir l'horreur des attentats commis par les huguenots , qu'il parle ainsi ; mais ne sait-on pas que le président Minard et Julien Frème avoient déjà été assassinés par le même esprit de fanatisme ? Ne sait-on pas qu'Anne du Bourg , en menaçant ce président , avoit déjà bien fait connoître de quel esprit les huguenots étoient animés ? Ne sait-on pas les meurtres qu'ils avoient déjà commis à Milbau , à Sainte-Foi , et en tant d'autres lieux ?

Coligni , dit-il ensuite avec emphase , soutient seul le poids de la guerre ; manquant d'argent , et cependant ayant des troupes ; trouvant l'art d'obtenir des secours allemands , sans avoir de quoi les payer. Coligni étoit un grand homme , tout le monde en convient ; mais à cet éloge magnifique qu'en fait ici

Voltaire, il ne manque que la vérité. Les huguenots enlevoient les trésors des églises, pilloient les provinces, s'emparoiérent des revenus et des deniers royaux. C'est donc mal-à-propos qu'on loue l'habileté de l'amiral, comme fournissant à tout, sans avoir aucune ressource. C'est la violence, l'injustice et la rigueur de ses extorsions, qui faisoient son habileté.

« L'affreuse journée de la Saint-Barthélemi » fut préparée et méditée pendant deux années : et l'on égorga environ soixante mille » huguenots en pleine paix. » C'est Voltaire qui parle ainsi ; et la Popelinière, historien protestant, parle d'une manière toute différente : il nous assure que les huguenots voulurent bien répandre ce bruit, mais qu'ils ne purent pas donner la moindre preuve de ce qu'ils avançoient : ce fut un accès de fureur dans Charles IX, qui fut cause de ce massacre, et non pas un dessein réfléchi et médité ; quant au nombre de ceux qui furent égorgés, Mézerai<sup>1</sup> n'en met que vingt cinq mille. Voltaire auroit moins déshonoré sa nation, s'il s'en fût tenu à la vérité.

Cette étude qu'il se fait, pour découvrir des anecdotes remarquables, et pour les rapporter, lui fait admettre indifféremment tout ce qu'il trouve de piquant et d'intéressant, quoique cela soit dépourvu de preuve et même de vraisemblance. Il dit qu'Henri III, voulant entrer dans une petite ville nommée

<sup>1</sup> Mézerai, Charles IX.

Livron, (ce n'est qu'un village ou petit bourg du Dauphiné), il s'aperçut qu'il n'avoit pas pris le bon parti, et qu'on lui cria du haut des murs : Approchez, massacreurs, vous ne nous trouverez pas endormis comme l'amiral.

J'ai cherché à vérifier cette anecdote, et je ne l'ai trouvée nulle part ; mais j'en ai trouvé une autre bien plus intéressante : c'est la réponse que fit Montbrun, lorsqu'il fut sommé de rendre cette petite place<sup>1</sup>. Deux choses rendent les hommes égaux, répondit-il insolemment au roi lui-même, le jeu et les armes. C'est le ton que les huguenots, si fort loués par Voltaire, prenoient avec leurs souverains.

Je ne dirai plus que deux mots pour ce qui regarde le règne de Henri III : l'un, sur la commission que ce prince donna à Sancé de lever des soldats chez les Suisses ; l'autre, sur la défense que ce même prince fit au duc de Guise d'entrer dans Paris. M. de Voltaire, qui est si heureux en anecdotes, n'auroit pas dû manquer celle qui regarde M. de Sancé. Ce magistrat reçut ordre du roi de se rendre en Suisse pour y négocier quelques levées de soldats. Sancé obéit avec zèle ; il se rendit en Suisse ; il y négocia heureusement, parce qu'il sacrifia généreusement ses biens pour le service de son prince. Lorsqu'il fut arrivé en Bourgogne, avec les soldats qu'il avoit levés, M. de la Guiche, qui devoit les commander, vint se présenter avec sa commission à

<sup>1</sup> Soulier, histoire du Calv., l. 4.

M. de Sanci ; mais celui-ci, sans se mettre en peine de la commission, ni de l'ordre du roi ; lui répondit brusquement : Monsieur, gardez votre papier, je garderai mes hommes. Les réflexions à faire sur cette réponse, se présentent d'elles-mêmes : quant à la défense qu'Henri III fit au duc de Guise, de venir à Paris, Voltaire dit que le roi fut obligé de lui écrire par la poste, parce qu'il n'avoit point d'argent pour payer un courrier. Cette anecdote sent bien le petit bourgeois et l'homme mal instruit. M. de Thou dit que le roi envoya deux fois M. de Pomponne, et ensuite un autre seigneur de la cour, au duc de Guise, pour le détourner du voyage de Paris. Ce grand historien auroit eu honte de recueillir les discours du bas peuple, et d'en déshonorer son histoire. M. de Voltaire auroit dû imiter la sagesse de M. de Thou, et montrer le même discernement.

## CHAPITRE XL.

### *De la Conversion de Henri IV.*

IL semble que la conversion de Henri IV devoit être un morceau difficile à traiter par M. de Voltaire ; mais rien ne l'embarrasse, il se décide hardiment. Il assure que cette conversion n'ent point d'autre cause que l'intérêt et la foiblesse ; que la religion n'y entra pour rien, et que ce fut une tache

véritable à la gloire de ce prince. Voilà ce qu'il annonce à tout l'univers, aux catholiques et aux protestants, du grand Henri. Il avance d'abord comme une maxime incontestable, qu'il en coûte toujours à un brave homme de changer de religion.

On voit bien d'abord que cette maxime est une vraie impiété; mais on doit être surpris de la hardiesse avec laquelle il l'avance. Qu'est-ce donc qu'un brave homme dans les idées de M. de Voltaire? Ce qu'on appelle ordinairement un brave homme, un homme d'honneur, pourra-t-il penser comme lui? Regardera-t-il comme une honte de chercher à s'instruire, ou de quitter une erreur où il seroit engagé, pour embrasser la vérité qu'on lui feroit connoître? Ne s'en feroit-il pas au contraire une gloire? Et n'y auroit-il pas une extravagance méprisante, ou un détestable orgueil à penser autrement?

Hé quoi! faudroit-il donc, sur la décision de M. de Voltaire, rayer du nombre des braves hommes et des hommes d'honneur, le grand Turenne, le feu Electeur palatin, et aujourd'hui le Prince héréditaire de Hesse: parce qu'étant nés dans le protestantisme, ils ont embrassé la Religion catholique? Faudroit-il regarder comme une tache à la gloire des Constantins et des Clovis, d'avoir quitté le paganisme pour se faire Chrétiens? Cette maxime est-elle le fruit de la belle philosophie de Voltaire?

J'observe une chose : c'est que ce nouvel

hiérophante <sup>1</sup> ne blâme pas le changement de religion, précisément en lui-même ; il ne le blâme que quand on quitte la religion fautive pour la vraie, et la protestante pour la catholique. Il ne peut pas approuver la conversion d'Henri IV ; mais il prodigue les plus grands éloges aux Frédéric de Saxe, aux Gustave, aux Nassau, qui de catholiques se firent protestants. C'est ainsi que pense le catholique Voltaire.

Prenant ensuite son ton philosophique, il dit : Les lois de l'honneur, qui ne changent jamais chez les peuples policés, attachent quelque honte à ces changements, quand l'intérêt les dicte. L'application qu'il veut qu'on fasse de cette maxime, est injuste et odieuse ; et la manière dont il l'enveloppe, en fait un misérable sophisme.

Il est bien vrai qu'un changement de religion, qui n'auroit d'autre motif que l'intérêt, auroit quelque chose de honteux ; mais aussi l'intérêt peut obliger une personne à examiner avec plus de soin ce qu'on lui propose. Si, après l'avoir examiné, on découvre la vérité, et qu'on en demeure parfaitement convaincu, alors l'intérêt est bien l'occasion du changement ; mais c'est la connoissance de la vérité qui en est la véritable cause. La conversion peut être sincère, quoique les motifs qui ont occasionné l'examen ne soient pas bien purs. Voilà ce que

<sup>1</sup> Interprète des mystères et des choses secrettes.

M. de Voltaire n'a pas assez bien distingué et analysé.

L'application de cette maxime à la conversion de Henri IV, est aussi injuste qu'odieuse. Ce prince étoit la droiture même ; il eut toujours une extrême horreur pour la duplicité et la dissimulation : c'est l'outrager que de dire , comme Voltaire , qu'il ne se fit catholique que par des vues d'intérêt, et sans être convaincu ni persuadé. Les catholiques regardèrent la conversion du roi comme très-sincère , et ils en louoient Dieu ; les huguenots la regardèrent de même , et ils en gémissaient : il n'y a que les ennemis de la Religion , qui , pour lui ôter ce beau triomphe , puissent penser autrement.

Il ne parut jamais rien , ni dans la conduite , ni dans les discours de ce prince , qui pût faire douter de la sincérité de sa conversion. Qu'on en juge par ce discours qu'il fit au parlement , pour vérifier l'édit de Nantes ; discours vraiment digne de l'immortalité , vraiment digne d'un fils aîné de l'Eglise : on le trouve tout entier dans Daniel. Henri dit à tous ces magistrats rassemblés ; il leur dit : qu'il est roi berger , qui ne veut pas répandre le sang de ses brebis , mais les rassembler avec douceur ; qu'il veut faire un mariage de la paix avec la France , et que ce mariage ne peut être , que son édit ne soit vérifié ; qu'au reste il ne veut pas qu'il y ait personne en son royaume de plus catholique que lui ; et que n'être catholique que par intérêt , c'est ne valoir rien.



Comparez ces paroles du plus sincère et du plus franc de tous les princes, avec les belles réflexions de M. de Voltaire, et jugez.

Mais ce n'est pas encore assez pour lui. Après avoir tâché de persuader que la conversion de Henri fut une démarche dictée par l'intérêt, il veut encore la rendre méprisable, comme si c'eût été une démarche de foiblesse.

« En ce qui regarde la Religion, la populace, dit-il, fait la loi aux grands et aux sages ; elle compose le plus grand nombre ; elle est conduite aveuglément : elle est fanatique, et Henri IV n'étoit pas en état d'imiter Henri VIII et la reine Elizabeth. »

Il n'y a pas là un mot qui ne soit un outrage à la Religion, et qui ne rende bien suspecte celle de M. de Voltaire. Ne serait-il pas bien à souhaiter qu'il fût du nombre des grands ou des sages ?

Il veut nous persuader que si Henri IV se fit catholique, ce ne fut que par foiblesse, et que cela n'arriva que parce que la populace fait la loi aux grands et aux sages ; mais dans le chapitre de la Religion sous François I, il nous fait voir qu'il n'y a rien de si aisé que ces changemens de religion ; que l'empire romain en changea sur un simple édit de Constantin ; les Gaules sur la seule volonté de Clovis ; la Suède et l'Angleterre aux premiers ordres de leurs souverains. Comment représente-t-il ici la même chose, comme presque impossible aux efforts des grands ? Quelles pitoyables variations dans sa manière de penser !

Pour ce qui est des sages ; s'ils avoient les lumières et la fermeté qui doit les caractériser , recevraient-ils la loi de cette populace qui est toujours aveugle et fanatique ? N'emploieraient-ils pas , au contraire , leur sagesse à la détromper , à l'éclairer , à la ramener à la raison et à l'équité ? Cette sagesse que vante ici M. de Voltaire , n'est-ce pas celle dont Saint Paul dit , que la sagesse de ce monde est ennemie de celle de Dieu ?

J'observe encore ici une chose : c'est que les Catholiques sont presque les seuls qu'il appelle des fanatiques aveugles ; ou du moins ils sont ceux qu'il décore le plus souvent de ce beau nom.

Mais que prétend-il encore , en disant que Henri IV n'étoit pas en état d'imiter Henri VIII et Elizabeth ? Veut-il dire qu'Henri IV n'avoit pas assez d'autorité , ou de résolution , ou de sagesse pour cela ? Mais ce seroit le dégrader , et trahir la vérité , que de le mettre au-dessous de ces souverains d'Angleterre. Il leur étoit bien supérieur à tous égards ; il avoit plus d'autorité qu'eux , mais il s'en servoit avec plus de sagesse et de ménagement. Tous ses desseins étoient plus équitables , parce que ses lumières étoient plus étendues , et son cœur plus royal , plus tendre , plus zélé pour le bonheur de ses sujets , et pour le bien de l'état et de la Religion.

Henri VIII et Elizabeth dépouilloient de leurs biens , faisoient emprisonner , pendre , torturer ceux qui s'opposoient à leur volonté. M. de Voltaire en convient pour Henri VIII.

Nous avons prouvé qu'Elizabeth en usoit de même : il est très-sûr qu'Henri IV n'étoit pas en état de les imiter en cela.

Je ferai encore cette observation sur ce que dit Voltaire de la conversion d'Henri IV : il assure hardiment que Henri ne se fit instruire que pour la forme, parce qu'il étoit en effet plus instruit que les évêques même avec lesquels il conféra. Cette réflexion n'est ni honorable pour Henri IV, ni déshonorante pour le clergé, parce qu'on voit qu'elle n'est point fondée sur la vérité. Ceux qui eurent le plus de part à sa conversion, furent l'archevêque de Bourges, un des plus habiles prélats de son siècle, et le cardinal du Perron, le plus grand théologien que la France eût alors, et qui de protestant s'étoit fait catholique après beaucoup de lecture et d'examen. Henri étoit un prince qui, depuis l'âge de seize ans, ne s'étoit occupé qu'à manier les armes : et c'est ce prince qui, selon Voltaire, en savoit plus que les évêques avec qui il conféra. C'est ainsi que la passion fait avancer des choses qui blessent autant le bon sens et la vraisemblance, que la vérité.

## CHAPITRE XLI.

*Du règne de Henri IV.*

DANS la multitude des souverains que l'histoire nous fait connoître, on en trouve qui ont été ou de sages législateurs, ou de grands capitaines, ou des protecteurs zélés des arts, des sciences et du commerce; ou qui ont été honorés de ce nom si beau, et si rarement mérité, de père des peuples. Henri le Grand, ce prince dont le nom sera éternellement cher à la France, a été tout cela, et plus que tout cela: il unit, comme dit M. le président Hénaut, à une extrême franchise la plus adroite politique; aux sentimens les plus élevés, une simplicité de mœurs charmante; et à un courage de soldat, un fond inépuisable d'humanité.

Nul historien ne l'a encore bien fait connoître. Mézerai et Daniel ont fait l'histoire de France sous son règne; mais ils ne nous ont pas donné l'histoire du roi. M. de Pèrefixe nous en a laissé un essai; je ne puis donner que ce nom à son histoire de Henri le Grand, à cause de la multitude de choses importantes dont il n'y est point parlé. L'histoire de Henri le Grand, faite par un habile écrivain, seroit un ouvrage qui feroit honneur à l'humanité, à la nation, et seroit le plus beau livre qu'on pût mettre entre les mains des généraux, des ministres d'état,

des princes et des rois. Nous ne nous arrêterons ici qu'à remarquer, selon notre dessein, quelques-unes des erreurs où est tombé Voltaire, en parlant de ce grand prince.

D'abord il rabaisse beaucoup l'histoire de Daniel ; il n'est pas difficile d'en deviner la raison. Daniel et Voltaire ont des manières de penser toutes opposées. Daniel sachant qu'Henri IV disoit souvent qu'il ne falloit pas diviser l'état, de la Religion, rapporte avec soin tout ce que ce prince fit pour la Religion pendant les quinze dernières années de son règne. Voltaire n'en dit pas un mot : c'est qu'apparemment il ne croit pas que la Religion mérite tant d'égards et de soins.

« En lisant l'histoire de Henri IV dans  
 » Daniel, on est tout étonné, dit-il, de ne  
 » le pas trouver un grand homme. On y voit  
 » à peine son caractère, rien de ce discours  
 » digne de l'immortalité, qu'il tint à l'assem-  
 » blée des notables à Rouen ; aucun détail  
 » de tout le bien qu'il fit à la patrie. »

Si M. de Voltaire a lu Daniel, il faut qu'il ait oublié que cet écrivain emploie cinq ou six pages entières à peindre l'âme, le caractère, les sentimens de Henri le Grand, et qu'il entre dans un détail assez marqué de ce que ce prince fit pour le bien de la France ; mais il ne mêle pas le faux avec le vrai, comme le fait si souvent M. de Voltaire. Henri IV est assez grand, pour que la simple vérité en fasse le plus magnifique éloge.

Ainsi, dans ce que Voltaire dit de ce prince, on peut remarquer qu'il est faux

qu'il ait fait bâtir le Pont-neuf<sup>1</sup>. Cette entreprise fut de Henri III en 1578. La guerre civile ayant empêché qu'on ne l'achevât, il fut fini les premières années après la paix. Il est faux que Henri IV soit le fondateur de la bibliothèque royale. C'est François I qui en est le fondateur véritable : Henri ne fit que la transporter de Fontainebleau au Louvre. Il est faux qu'il ait fait creuser le canal de Briare. Ce fut bien lui qui eut l'honneur de ce projet en 1607. Son successeur eut celui de l'exécution en 1635.

Daniel parle encore d'un service important que rendit Henri IV à la république de Venise, en l'avertissant des intrigues qu'employoient les protestants pour s'établir dans les terres de sa seigneurie<sup>2</sup>. Le jugement de Voltaire sur ce point est remarquable. Un pareil service, dit-il, n'auroit été qu'une bassesse et l'action d'un brouillon. D'ailleurs Daniel est le seul qui en parle, ajoute-t-il. Ces petites choses montrent plus de partialité que d'équité.

Mais, peut-on demander à M. de Voltaire, quelle bassesse y a-t-il donc dans un prince catholique, d'avertir de fidèles alliés des intrigues qu'on emploie pour établir l'hérésie chez eux ? Henri IV en connoissoit mieux les conséquences que Voltaire, parce qu'il avoit des lumières plus pures. Il les craignoit davantage, parce qu'il aimoit plus la Religion. Ce service, qu'on appelle action

<sup>1</sup> Histoire de Paris. — <sup>2</sup> Daniel. Henri IV.

d'un brouillon, étoit bien digne d'un allié fidèle, et d'un roi très-chrétien.

Il est vrai que Daniel est le seul qui rapporte ce fait ; c'est qu'il est le seul qui ait eu entre les mains les pièces qui en font la preuve ; et il indique les bibliothèques d'où il les a tirées. Voltaire charge son siècle de Louis XIV, d'anecdotes, dont il ne donne d'autres preuves que le ton hardi avec lequel il annonce qu'il a appris cela d'un tel seigneur, d'un tel duc, etc. ; et il ne cite jamais que des morts pour autoriser ses anecdotes prétendues. Daniel est plus sage ; il cite ses autorités : il sait qu'un lecteur a droit de se moquer de ce ton affirmatif, lorsqu'il est destitué de preuves.

Il est bien difficile de parler de Henri IV, sans dire quelque chose de ses amours.

M. de Voltaire touche ce point avec autant d'indulgence, qu'il a eu de sévérité, en traitant de sa conversion. Il blâme son changement de religion ; mais il excuse ses amours : il prétend prouver qu'ils n'eurent point de part à ses grands desseins, et qu'on en trouve la preuve dans les mémoires de M. de Sully. Mais ce que M. de Sully prouve, c'est que l'amour auroit fait faire bien des folies à ce prince, si l'on ne l'eût pas retenu ; et il en cite un exemple auquel il n'y a rien à répondre. Henri IV avoit fait une promesse de mariage par écrit à mademoiselle d'Entragues, et il montra cet écrit à M. de Sully. Celui-ci ne l'eut pas plutôt entre les mains,

qu'il le déchira devant le roi. Comment, lui dit alors ce prince, je crois que vous êtes fou : oui, sire, je le suis, répondit ce généreux et digne confident de son roi; et je voudrois l'être si fort, que je le fusse tout seul en France. Qu'on juge si M. de Sully étoit aussi porté à excuser les amours de Henri IV, que l'est M. de Voltaire.

---

## CHAPITRE XLII.

*De Jacques I, Roi d'Angleterre.*

**M.** de Voltaire nous représente Jacques I comme un prince dont l'ambition ne cherchoit qu'à affoiblir la liberté angloise. Il suppose que ce fut alors qu'on examina et qu'on reconnut les limites de l'autorité royale. Il prétend que les entreprises de ce prince avertirent la nation qu'elle se préparât à se défendre; et que la nation le fit avec tant de succès, qu'elle vint enfin à bout d'établir solidement sa liberté.

« Jacques I, dit-il, ne cessoit de dire à  
 » son parlement que tous leurs privilèges  
 » n'étoient que des concessions de la bonté  
 » des rois. Par-là il excitoit les parlements  
 » à examiner les bornes de l'autorité royale,  
 » et l'étendue des droits de la nation. On  
 » chercha dès-lors à poser des limites qu'on  
 » ne connoissoit pas bien encore. Henri  
 » VIII avoit renversé toutes ces barrières :



Elizabeth en trouva quelques-unes nouvellement posées, qu'elle abaissa ou qu'elle releva avec dextérité. Jacques I disputa ; et la nation avertie , se prépara à les défendre. »

Dans tout ce chapitre , M. de Voltaire expose avec une hardiesse surprenante les principes des presbytériens , ennemis déclarés des rois. Il est vrai qu'il ne parle que de l'Angleterre ; mais l'application est aisée. Si l'imprudenc n'est pas criminelle , elle est au moins bien dangereuse. Il suffit d'une légère connoissance de l'histoire d'Angleterre , pour reconnoître bien des infidélités dans la manière dont il expose les droits de la nation , dont il enveloppe les rébellions , et dont il prépare le récit des malheurs de la maison Stuart.

Le gouvernement anglois étoit d'abord comme celui de la plupart des autres nations. Les droits des parlemens ne sont venus que peu-à-peu , et n'ont été , quoi qu'en dise M. de Voltaire , que des concessions des rois. Les uns ont été accordés par bonté , les autres par foiblesse. Lorsque Guillaume le bâtard conquit l'Angleterre , il y introduisit quantité de lois et de coutumes normandes<sup>1</sup>. Il la gouverna à-peu-près comme il gouvernoit ses pays d'en deçà la mer. Il se fit un conseil de ceux qu'il jugeoit à propos d'admettre dans sa confiance. Le fier Anglois plia sous les volontés de ce

<sup>1</sup> Rapin de Thoiras.

prince , comme les lâches Asiaticques sous celles des empereurs Grecs et des Ottomans.

Henri I l'usurpateur , flatta ses sujets pour les engager à favoriser son usurpation sur Robert , son frère aîné. Il fit beaucoup de promesses à la nation , et il n'en tint aucune.

Jean Sans-Terre , prince dont tout le monde sait l'histoire , s'attira tout-à-la-fois sur les bras la France , son clergé et sa noblesse ; il ne se sauva qu'en se rendant vassal du pape , et en signant , malgré lui , une chartre de privilèges qu'on lui extorqua , et qu'il n'étoit pas dans la volonté de confirmer.

Le roi Henri III , esclave de ses favoris , ne vouloit rien tenir de ce qu'avoit promis Jean , son père. Poussé à outrance par sa noblesse , il vint plaider sa cause devant Saint Louis. Mais cette noblesse aima mieux profiter de la foiblesse de son roi , que d'écouter la sagesse du roi de France , qu'elle avoit choisi pour juge. C'est sous ce prince , qu'on prétend que quelques députés des communes commencèrent d'entrer au parlement. Edouard III fut presque aussi absolu que Guillaume le Conquérant !

Henri VIII ne se servit de son parlement , que comme les Caligula et les Néron se servoient de leurs affranchis.

Elizabeth amusa souvent son parlement , elle le consulta rarement , et le méprisa toujours.

Ce parlement ne devint hardi et entreprenant , que quand le calvinisme fut établi

Angleterre. Il s'attaqua aux foibles Stuarts. Il fut honteusement traité, et ensuite dissipé par Cromwel. Charles II ne pouvant mieux faire dans les circonstances critiques où il se trouvoit, le laissa sur le pied où il avoit été durant les règnes de son père et de son ayeul.

Voilà le précis historique de ce parlement qui trouvoit mauvais : 1.<sup>o</sup> que l'on dit que ses privilèges étoient des concessions de la bonté des rois. 2.<sup>o</sup> Qui entreprit d'examiner les bornes de l'autorité royale. 3.<sup>o</sup> Qui chercha à donner à cette autorité des limites qu'on ne connoissoit pas bien encore.

Avec des principes semblables à ceux qu'a suivis le parlement d'Angleterre, il n'est point d'autorité si légitime qui ne puisse être bientôt renversée; il n'est point d'attentat contre les souverains, qu'on ne puisse autoriser.

La conjuration des poudres fut un événement fameux, sous le règne de Jacques I. Voltaire touche ce morceau avec complaisance, et avec la malignité qui lui est ordinaire, quand les Catholiques y sont intéressés. Voici le fait. Quelques seigneurs catholiques, d'une mélancolie à l'angloise, c'est-à-dire, sombre et désespérée, formèrent le plus horrible projet dont on ait jamais ouï parler. Pour se délivrer de la persécution protestante, ils entreprirent d'exterminer tout-à-la-fois, le roi, la famille royale et les pairs du royaume. Ils firent mettre trente-six barils de poudre dans une cave

qui étoit sous la salle où le roi devoit haranguer le parlement, et résolurent d'y mettre le feu, dès que le parlement seroit assemblé. Un des conspirateurs écrivit un mot à un pair de ses amis, pour l'empêcher d'aller au parlement ce jour-là. La lettre fut remise au roi. On fit des réflexions, on examina tout, on découvrit cet amas de poudre. Huit des conjurés furent pris et exécutés, et les autres périrent les armes à la main, lorsqu'on entreprit de les saisir.

Pour rendre les catholiques plus odieux, Voltaire affirme que les conjurés s'étoient confessés, et que les confesseurs avoient écarté les remords.

Les lettres des confesseurs, écrites à Rome, disent qu'ils avoient fait tout le contraire, et qu'ils n'avoient rien oublié pour les empêcher d'en venir à l'exécution : mais qu'ils n'avoient jamais rien pu gagner sur ces sombres atrabilaires.

« Les deux jésuites Oldcorne et Garnet » furent punis du même supplice que les » conjurés dont ils avoient entendu les » confessions. Le roi soutint publiquement » qu'ils avoient été légitimement condamnés. » Leur ordre les soutint innocents, et en fit » des martyrs. »

Les lettres des ministres étrangers<sup>1</sup> à leurs cours respectives, annoncent qu'on ne put pas convaincre les confesseurs d'avoir eu aucune part à la conjuration. Celles de

<sup>1</sup> Fudaomen. Joan.

Person disent qu'on avoit défendu aux catholiques anglois de rien attenter sur la personne du roi, ni de rien entreprendre contre le gouvernement. M. Rapin de Thoiras n'a pu trouver aucune preuve de la conviction de ces deux Jésuites<sup>1</sup>. Jacques déclara que les catholiques romains d'Angleterre n'avoient point eu de part à la détestable entreprise de quelques furieux d'entre eux. Voltaire ne dit pas le mot de toutes ces preuves justificatives des catholiques. Il faut donc qu'il les haïsse encore plus que ne faisoit Jacques I.

## CHAPITRE XLIII.

### *Révolution de la Religion chrétienne au Japon.*

CELUI qui a déchiré avec fureur les Constantin, les Charlemagne, et tous ceux qui ont été zélés pour la Religion, emploie ici toute son éloquence pour justifier les Japonois qui l'ont exterminée chez eux. Il fait, pour cela, de graves raisonnements, et cite des faits importants. Nous ferons voir combien ses raisonnements sont foibles, et combien les faits qu'il avance sont faux.

« Il est évident, dit-il, que la raison  
 » d'état fut la seule cause des persécutions,

<sup>1</sup> Rapin de Thoiras, livre 18.

» et qu'on ne se déclara contre la Religion  
 » chrétienne , que par la crainte de la voir  
 » servir d'instrument aux entreprises des  
 » Espagnols. Jamais on ne persécuta la re-  
 » gion de Confucius au Japon , quoiqu'ap-  
 » portée par un peuple dont les Japonois  
 » étoient jaloux. »

Il est évident que ce que Voltaire dit là est faux. Il y avoit déjà près d'un siècle que la Religion chrétienne fleurissoit au Japon , lorsqu'elle en fut proscrite. Pendant tout ce temps-là , ceux qui gouvernoient le Japon , ne prirent jamais cette crainte ; jamais il n'y eut parmi les Chrétiens le moindre remue-ment en faveur des Espagnols. Comment la raison d'état fut-elle la seule cause de la persécution ? Où est cette évidence dont parle M. de Voltaire ? S'il avoit suivi les faits historiques :

1.<sup>o</sup> Il auroit appris que les premières plaintes furent portées au trône par les Bonzes, qui voyoient leurs filouteries découvertes , leurs superstitions confondues , et sur-tout leurs rentes diminuées<sup>1</sup>.

2.<sup>o</sup> Il auroit connu que la jalousie des Hollandois , dont le commerce au Japon étoit fort inférieur à celui des Portugais , leur fit faire bien des démarches funestes à la Religion , comme l'avoue Koempfer lui-même , tout protestant qu'il est.

3.<sup>o</sup> Il auroit été forcé d'avouer que ce fut pour la Religion seule qu'on persécuta

<sup>1</sup> Charlevoix , histoire du Japon , livre 18.

les Chrétiens , puisqu'on laissoit la vie à ceux qui l'abjuroient ; et que les Hollandois , pour pouvoir continuer leur commerce , furent obligés d'en faire une abjuration apparente , en jurant qu'ils n'étoient pas de la religion des Portugais<sup>1</sup>. Où est donc , encore une fois , cette évidence dont parle M. de Voltaire ? Ce qu'il y a de remarquable , c'est qu'il rapporte lui-même la plupart de ces faits. Jugez donc de la solidité de ses raisonnemens.

» Il paroît , dit-il ensuite , que si les  
» Portugais et les Espagnols s'étoient con-  
» tentés de la liberté de conscience , ils  
» auroient été aussi paisibles dans le Japon  
» que les autres religions. »

Sa probabilité est contredite par les faits les plus notoires. Un an après la proscription , les Portugais de Macao envoyèrent une ambassade à l'empereur , pour tâcher d'obtenir la permission de continuer leur commerce au Japon. L'empereur leur proposa d'abjurer le christianisme. Ces Chrétiens , plus généreux que les Hollandois leurs rivaux , eurent horreur de cette proposition. Ils sacrifièrent leur vie à leur religion. Ils furent tous mis à mort , excepté quelques-uns qui devoient reconduire à Macao ces saints martyrs , et annoncer la cause de leur mort. On les reçut à Macao avec les honneurs qu'on doit aux corps des Martyrs. Le jour de leur arrivée fut un jour

<sup>1</sup> Koempfer.

de fête solennel , et les femmes et les enfans de ces généreux Chrétiens ne songèrent qu'à remercier Dieu de la grâce qu'il avoit faite à leurs pères et à leurs époux.

Voici maintenant comment M. de Voltaire arrange le conte de la conspiration des Chrétiens du Japon. « Les Hollandois » prirent en 1637, vers le Cap de Bonne- » Espérance , un vaisseau espagnol qui fai- » soit voile du Japon à Lisbonne. Ils y » trouvèrent des lettres d'un officier por- » tugais , nommé Moro , espèce de consul » de la nation. Ces lettres renfermoient » tout le plan d'une conspiration des Chré- » tiens du Japon contre l'empereur. On spé- » cifioit le nombre des vaisseaux et des » soldats qu'on attendoit d'Europe et des » établissemens d'Asie. Les lettres furent » envoyées à la cour du Japon. Moro re- » connut son écriture , et fut brûlé publi- » quement. Alors le gouverneur aima mieux » renoncer à tout commerce avec les étran- » gers , que de se voir exposé à de telles » entreprises ; et l'empereur porta le fameux » édit de proscription. »

Ce qu'il faut observer dans cette grave narration , c'est 1.<sup>o</sup> qu'il n'y eut jamais au Japon de consul Portugais appelé Moro. Il y avoit bien un Japonois de ce nom , qui faisoit beaucoup d'affaires pour les Espagnols et les Portugais ; mais il n'étoit pas sujet d'Espagne.

2.<sup>o</sup> Il est bien surprenant qu'on ne sache le nom ni du vaisseau ni du capitaine es-



pagnol qui fut pris, ni de celui qui fit cette prise, et qui envoya les prétendues lettres interceptées à la cour du Japon. Mais c'est qu'on sauve bien mieux l'imposture, lorsqu'on n'articule pas des circonstances qui pourroient servir à prouver la supposition du fait.

3.<sup>o</sup> Ce fut un an après l'édit de proscription, que les Portugais envoyèrent à l'empereur l'ambassade dont nous avons parlé<sup>1</sup>. Est-il probable qu'ils eussent eu cette hardiesse, s'ils avoient été les auteurs d'une conspiration pareille; si leurs lettres avoient été interceptées, et leur consul brûlé publiquement, comme le dit Voltaire? On n'a peut-être jamais fait en écrivant, une bévue plus forte que celle-ci.

4.<sup>o</sup> Aucun des missionnaires, de quelque ordre ou de quelque nation que ce soit, n'a rien écrit qui donne la moindre idée de cette conspiration. Cependant ces missionnaires avoient la coutume d'écrire presque toutes les années en Europe ce qui se passoit dans leurs missions. Ils étoient quelquefois jaloux les uns des autres; comment est-il possible qu'ils n'aient rien fait connoître de la cause de cette étrange révolution?

5.<sup>o</sup> La rélation d'où Voltaire a tiré ce qu'il dit, est d'un auteur qui n'a été dans l'orient que plus de quarante ans après la révolution: elle est remplie d'anachronismes,

<sup>1</sup> Histoire du Japon. livre 18.

comme il a été démontré ; quelle créance peut-elle donc mériter ?

« Mais ce qui rend la preuve complète ,  
 » poursuit Voltaire , c'est que les Chré-  
 » tiens du pays , avec quelques Portugais  
 » à leur tête , s'assemblèrent au nombre  
 » de plus de trente mille hommes. Mais  
 » ils furent battus , et se retirèrent dans  
 » une forteresse sur les bords de la mer. »

Mais il est un peu fâcheux pour M. de Voltaire , qu'il y ait presque autant d'erreurs que de mots dans la preuve complète qu'il donne de la conspiration du Japon. Il affirme que les Chrétiens du pays s'assemblèrent en armes. On doit naturellement croire par-là , que tous les Chrétiens du Japon se révoltèrent. Mais point du tout. Il n'y eut que ceux du petit canton d'Arima , dont le gouverneur , ou , comme on le dit dans le pays , le roi , plus sanguinaire que le sanguinaire empereur qui régnoit pour-lors , traitoit les Chrétiens avec la dernière cruauté. Ces infortunés , désespérés et aveuglés , prirent les armes , Ils pensèrent comme les Hollandois sous Philippe II. Ils firent les mêmes démarches , mais ils n'eurent pas les mêmes succès. C'est un fait absolument faux , qu'ils eussent alors des Portugais à leur tête , comme le dit Voltaire. Ils avoient à leur tête un seigneur du pays , comme les Hollandois avoient des Nassau et des Marnix.

« Le gouvernement somma un vaisseau  
 » hollandois de tirer son canon contre la  
 » forteresse. Le capitaine Kockbecker ren-

» dit ce funeste service. Les Chrétiens furent  
» bientôt forcés, et périrent dans d'affreux  
» supplices, »

Il falloit ajouter que les Hollandois ser-voient dans l'armée japonoise qui assiégea la forteresse, dernier asyle des Chrétiens. Ils fournirent un train d'artillerie pour ce siège, et laissèrent encore au camp presque toute celle du vaisseau de Kockbecker qui partoit pour les Indes. Ainsi ces mêmes Hollandois, rebelles en Europe contre leurs maîtres légitimes, faisoient un personnage entièrement opposé en Asie, où ils servoient dans l'armée du maître légitime contre des rebelles<sup>1</sup>. Au reste, cette conduite si opposée des Hollandois en Europe et en Asie, ne doit point être regardée comme une contradiction dans l'homme. C'étoit l'intérêt qui faisoit soutenir la rébellion aux Hollandois en Europe, et qui les faisoit servir contre des rebelles en Asie.

Il est vrai qu'ils n'en eurent pas toute la récompense qu'ils en attendoient, qu'ils furent obligés de renoncer à toutes les marques extérieures du christianisme, et de se laisser traiter comme d'indignes esclaves, pour conserver une petite partie de leur commerce.

C'est ce qui fait dire au protestant Koempfer, avec une espèce d'enthousiasme et une véritable indignation : « Infame avarice, » à quel point n'avilis-tu pas le cœur de

<sup>1</sup> Histoire du Japon. livre 18.

» l'homme ! Des Chrétiens consentent à  
 » ne faire aucun exercice de religion ; à sup-  
 » primer le service divin, les dimanches ;  
 » à ne pas prononcer seulement le nom  
 » de Jésus-Christ ; à fouler le crucifix aux  
 » pieds ; à n'oser faire le signe de la croix,  
 » de peur qu'on ne leur interdise le com-  
 » merce dans un petit canton de la terre ! »  
 Telle est la réflexion de Koempfer<sup>1</sup>. Vol-  
 taire l'appelle un écrivain judicieux : je ne  
 sais pas si c'est pour avoir pensé et parlé  
 ainsi de la conduite des Hollandois.

## CHAPITRE XLIV.

*De la Suède, au seizième siècle.*

**L**A Suède étant devenue presque toute luthérienne sous le règne de Gustave-Vasa, son fils Jean III tenta de rétablir la Religion catholique. Mais il fut toujours si traversé par son frère Charles, duc de Sudermanie, qu'il ne put y réussir. Sigismond, fils et successeur de Jean, roi de Suède, et qui fut en même temps roi de Pologne, ne put pas seulement obtenir la liberté de conscience pour ce qui restoit de Catholiques en Suède. L'ambitieux Charles fit tant par ses intrigues, ses violences, et enfin par une révolte ouverte, qu'il enleva la cou-

<sup>1</sup> Histoire du Japon, livre 18.

ronne à son neveu , et proscrit entièrement la Religion catholique. Il prit le nom de Charles IX , et fut le père du fameux Gustave-Adolphe.

Voltaire , en parlant de cette révolution , suppose qu'on ignore absolument l'histoire de Suède. Il altère , il déguise les faits ; il excuse , il pallie les crimes les plus odieux , dans ceux qui ont introduit le luthéranisme dans ce royaume : enfin des attentats et des révoltes aussi criminelles , que le furent ceux de la ligue , il les représente comme des démarches très-légitimes. C'est la manière de penser de Voltaire.

« Les rois de Suède , dit-il , n'étoient  
» pas plus despotiques qu'en Danemarck.  
» Quatre états , composés de mille gentils-  
» hommes , de cent ecclésiastiques , de cent  
» cinquante bourgeois et d'environ deux  
» cent cinquante paysans , faisoient les lois  
» du royaume. Eric , fils et successeur de  
» Gustave-Vasa , étoit bien loin de régner  
» avec un pouvoir absolu : il laissa au monde  
» un nouvel exemple des malheurs , qui  
» peuvent suivre le desir d'être despotique ,  
» et l'incapacité de l'être. Le fils du res-  
» taurateur de la Suède fut accusé de plu-  
» sieurs crimes devant les états assemblés ,  
» et déposé par une sentence unanime. On  
» le condamna à une prison perpétuelle , et  
» on donna la couronne à Jean , son frère.  
» Il faut savoir que ce roi Jean , qui  
» étoit catholique , craignant que les par-

» tisans de son frère ne le remissent sur  
 » le trône, lui envoya publiquement du  
 » poison, comme le sultan envoie un cor-  
 » deau. Le jésuite Possevin, nonce du pape,  
 » imposa au roi Jean, pour pénitence de cet  
 » empoisonnement, de ne faire qu'un repas,  
 » pénitence tournée en ridicule. Les crimes  
 » d'Eric furent bien plus rigoureusement  
 » punis. Ni ce prince, ni le nonce Possevin  
 » ne purent réussir à faire donner la Re-  
 » ligion catholique en Suède.

» Sigismond, fils du roi Jean, fut élu  
 » roi de Pologne <sup>1</sup>, huit ans avant la mort  
 » de son père. La Suède pouvoit alors de-  
 » venir très-puissante. Sigismond pouvoit  
 » conquérir toute la Moscovie. Mais ce  
 » prince étant catholique, et la Suède lu-  
 » thérienne, il ne conquit rien, et perdit  
 » la couronne de Suède. Les mêmes états  
 » qui avoient déposé son oncle Eric, le  
 » déposèrent aussi, et déclarèrent roi un  
 » autre de ses oncles, qui fut Charles IX,  
 » père du grand Gustave-Adolphe. Charles  
 » IX n'étoit regardé que comme un usur-  
 » pateur par les princes alliés de Sigismond ;  
 » mais en Suède, il étoit roi légitime. »

Voilà l'infidèle récit que fait Voltaire de la dernière révolution de la Religion en Suède. Nous allons en opposer un véritable. Nous suivrons principalement Pufendorff. Cet écrivain étoit historiographe de

<sup>1</sup> Voltaire se trompe de trois ans. Sigismond fut élu en 1597, et son père mourut en 1582.

**Suède** : il étoit luthérien. On doit le regarder comme un homme instruit, et comme n'étant pas prévenu pour les Catholiques.

Eric , selon Pufendorff , a été peut-être le plus extravagant de tous les princes , le plus imbécille , le plus cruel<sup>1</sup>. D'abord il voulut épouser toutes les princesses de l'Europe dont il entendoit parler. Il fit des demandes , et envoya des ambassadeurs , tantôt à la reine Elizabeth , tantôt à la reine d'Ecosse , tantôt à la cour de Hesse-Cassel , tantôt à celle Lorraine. Quelquefois il traitoit de mariage en plusieurs cours en même temps ; enfin ce chercheur infatigable de princesses , finit par épouser une simple paysanne de Suède.

Sa conduite , dans le gouvernement de son royaume , répondoit parfaitement à celle qu'il tenoit dans ses amours ; il prit pour premier ministre , et donna toute sa confiance à Joram Persion , un des plus grands scélérats qui fût en Suède , et qu'on fit mourir ensuite dans les tourments. Son frère Jean , duc de Finlande , ayant épousé Catherine Jagellon , fille du roi de Pologne , Eric se saisit de sa personne , les confina dans une étroite prison , lui et la duchesse sa femme , alla plusieurs fois dans la prison pour l'égorger de sa propre main , fit tous ses efforts pour lui enlever sa femme , et la faire épouser au duc de Moscovie qui la demandoit ; il poignarda lui-même <sup>1</sup> quel-

<sup>1</sup> Histoire de Suède. — <sup>2</sup> Nils. Sture , Helsing.

ques seigneurs dont il étoit mécontent, et fit mourir ceux qui lui représentoient que de pareilles actions étoient indignes d'un roi; enfin n'ayant pu réussir à dépouiller ses frères de leurs appanages, il résolut de les faire assassiner dans un festin. Les princes qui avoient été avertis, se gardèrent bien de s'y trouver; ils prirent les armes, poussèrent Eric jusqu'à Stockholm, où ils l'assiégèrent et le firent prisonnier. Voltaire ne dit rien de la conduite du roi Eric; c'est que ce roi étoit luthérien.

Dès que le roi Jean fut monté sur le trône, Charles, son frère, fâché de ne pas partager avec lui l'autorité souveraine, commença à remuer; il s'opposa continuellement à toutes les vues et à tous les desseins du roi: ce fut là la première origine des troubles; ils augmentèrent pendant la guerre qu'il fallut soutenir contre le Danemarck, et par les intrigues du duc de Moscovie, qui soutenait toujours Eric. Jean, pour se délivrer de ses inquiétudes, donna ordre à ceux qui avoient la garde du roi détrôné, de le faire mourir, s'il tentoit de s'évader; et comme les intrigues continuoient, il lui fit donner la communion, et deux jours après il le condamna au même genre de mort que les Athéniens ordonnèrent pour Socrate. L'arrêt étoit doux pour tant de crimes; mais il étoit odieux, étant émané d'un frère.

Le nonce Possevin imposa pour pénitence au roi Jean de jeûner pendant toute sa vie le mercredi, qui étoit le jour auquel il avoit fait



mourir le roi son frère. Le luthérien Pufendorff dit que Jean accomplit exactement cette pénitence jusqu'à la fin de ses jours, et fit de plus, de grandes aumônes. Le catholique Voltaire tourne en ridicule cette pénitence. Ne diroit-on pas que c'est Pufendorff qui est catholique, et que c'est Voltaire qui est luthérien ?

Dès l'instant de la mort du roi Jean, Charles, son frère, songea à se mettre la couronne de Suède sur la tête ; il profita de l'absence de son neveu Sigismond, qui étoit alors en Pologne, pour gagner les troupes, changer les commandants des places, en bannir ceux qui étoient catholiques ; il chassa du royaume, ou força de s'en retirer, tous les sénateurs qui étoient attachés au roi ; s'empara des vaisseaux de guerre, des ports, des arsenaux, et poussa la guerre jusqu'à ce qu'enfin il se fit déclarer roi. Voltaire méprise et blâme le roi Sigismond de n'avoir pas conquis la Moscovie, et il loue le rébelle Charles, son oncle, qui, par ses révoltes continuelles et ses intrigues, l'en avoit toujours empêché.

Charles, après avoir dévasté la Suède par douze ans de guerres civiles ; après en avoir chassé ou fait périr, par la main des bourreaux, les gentilshommes fidèles au roi ; après s'être rendu maître de toutes les forces du royaume, Charles assembla les états, comme Cromwel assembloit le parlement d'Angleterre, et se fit déclarer roi.

C'est sur les suffrages d'une telle assemblée

que Voltaire ose prononcer que Charles étoit en Suède roi légitime. Les usurpateurs et les rebelles, qui sont en même temps ennemis des Catholiques, sont toujours sûrs de trouver grace devant lui.

---

---

## CHAPITRE XLV.

*De la Hollande au dix-septième siècle.*

Nous ne suivrons pas M. de Voltaire dans tout ce qu'il répète ici sur la fondation de la république de Hollande, sur l'héroïsme de ces hommes qui osèrent les premiers secouer le joug de la Religion et de leurs souverains légitimes, sur l'injustice et les cruautés de Philippe II, qui les força à devenir un peuple libre. Nous en avons déjà assez parlé dans le chapitre vingt-neuvième de cet ouvrage ; nous ferons seulement de courtes observations sur quelques erreurs et contradictions où tombe M. de Voltaire dans le chapitre cent cinquante-sixième de son histoire ; sur les éloges outrageants pour la France, qu'il fait des états-généraux, et sur quelques réflexions par lesquelles il semble vouloir insulter la Religion.

« La Hollande, dit-il, ne pouvoit ad-  
» mettre ceux qui s'engagent par serment  
» à laisser périr, autant qu'il est en eux,  
» l'espèce humaine ; on avoit l'exemple de  
» l'Angleterre, qui étoit plus peuplée d'un

» tiers depuis que les ministres des autels  
 » jouissoient de la douceur du mariage ,  
 » et que les espérances des familles n'étoient  
 » pas ensévelies dans le célibat du cloître. »

M. de Voltaire nous assure ici que l'Angleterre , depuis la révolution de la Religion , c'est-à-dire , depuis une cinquantaine d'années , étoit plus peuplée d'un tiers ; et dès le commencement de son histoire , dans le premier chapitre , il dit qu'il faut que les circonstances soient bien favorables pour qu'une nation augmente d'un vingtième par siècle. Comment accorder ces deux propositions ? Comment accorder cette population subite et prodigieuse de la nation angloise , avec les observations des calculateurs de la propagation humaine , qui ne mettent qu'un vingtième d'augmentation par siècle , dans les circonstances les plus favorables ? Ces deux propositions se contredisent évidemment ; et cependant M. de Voltaire les soutient également l'une et l'autre.

D'ailleurs , le nombre des ministres des autels , et des personnes reléguées dans le célibat du cloître , n'alloit pas à un centième de la nation. Comment ce centième l'a-t-il multipliée d'un tiers en si peu de temps ? Il paroît que M. de Voltaire ne se souvient pas dans un endroit , de ce qu'il a dit dans l'autre.

Il ne s'en souvient pas mieux lorsqu'il dit que le commerce du Japon fut interdit aux Hollandois jusqu'en 1609 par les Portugais<sup>1</sup> ;

<sup>1</sup> Histoire générale. chapitre 156.

et que six lignes plus bas il dit, qu'en cette même année 1609, des ambassadeurs du Japon furent à la Haye pour conclure un traité de commerce avec la Hollande. Voilà un voyage qui se fit bien vite : il faut toujours plus d'un an, et quelquefois près de deux, pour venir du Japon en Hollande. Comment, dans une même année, ces Hollandois furent-ils introduits au Japon, firent-ils assez de connoissances, et obtinrent-ils assez de considération à la Cour, pour faire envoyer à la Haye une ambassade qui y arrivât avant que cette même année fût finie ? C'est une chose difficile à comprendre.

M. de Voltaire nous représente ensuite la Hollande comme la première, la plus respectée et la plus redoutée de toutes les puissances de l'Europe. Elle devient l'arbitre des couronnes en 1668, dit-il. Louis XIV est obligé, par elle, à faire sa paix avec l'Espagne. M. de Voltaire s'est décidé apparemment par la fière inscription d'une médaille que les Hollandois firent alors frapper ; mais il a eu grand tort : il doit bien savoir que les inscriptions, les légendes des médailles, les panégyriques et autres pièces de ce genre-là, ne sont pas des mémoires bien sûrs pour l'histoire.

Il est vrai que les Hollandois, effrayés de la rapidité des conquêtes de Louis XIV, firent, en 1668, la triple alliance, dont le but étoit d'empêcher ou la continuation de la guerre, ou les progrès de la France. Les Espagnols acceptèrent la paix, et les Hol-

landois firent frapper cette orgueilleuse médaille, par laquelle ils se vantoient d'avoir affermi les lois, épuré la religion, secouru, défendu et réuni les rois, assuré la liberté des mers, pacifié l'Europe. *Assertis Legibus, emendatis Sacris, adjutis, defensis, conciliatis regibus, vindicatâ marium libertate, stabilitâ orbis Europæ quiete.*

Mais trois ans après, ces fiers arbitres des couronnes furent obligés, par Louis XIV, à faire les soumissions les plus humbles; ils offrirent toutes les satisfactions qu'on voudroit exiger: tout cela n'empêcha pas qu'ils ne vissent presque tout leur pays subjugué, et leur république à deux doigts de sa ruine entière. Ainsi il y eut bien peu d'intervalle entre ce suprême honneur où Voltaire prétend que cette république s'étoit élevée, et le pitoyable état où elle fut réduite, et sur lequel il se tait également.

Nous ferons encore une remarque sur ce qu'il dit du socinianisme. Voici comment il en parle: « Le déclamateur Maimbourg » prétend que les unitaires se réfugient en » Hollande, où il n'y a, dit-il, que les » catholiques qu'on ne tolère pas. Le déclama- » teur Maimbourg se trompe sur cet ar- » ticle comme sur bien d'autres. Les catho- » liques sont si tolérés dans les Provinces- » Unies, qu'ils y composent plus d'un tiers » de la nation; et jamais les unitaires, ou » les sociniens, n'y ont aucun lieu d'assem- » blée publique. On peut compter parmi les » révolutions de l'esprit humain, que cette

» religion qui a dominé dans l'Eglise pen-  
 » dant trois cent cinquante années depuis  
 » Constantin, se soit reproduite dans l'Europe  
 » depuis deux siècles, et soit répandue dans  
 » tant de provinces, sans avoir aujourd'hui de  
 » temple en aucun endroit du monde. Il sem-  
 » ble qu'on ait craint d'admettre, parmi les  
 » communions du Christianisme, une secte  
 » qui avoit autrefois si long-temps triomphé  
 » de toutes les autres communions. »

M. de Voltaire est bien ici dans le cas qu'il reproche à Maimbourg ; il se trompe dans l'article que nous venons de rapporter, comme dans bien d'autres.

Il se trompe en disant que les sociniens ou unitaires n'ont jamais eu un lieu d'assemblée publique en Hollande <sup>1</sup> ; ils en ont un à Amsterdam vis-à-vis la comédie, comme les Quakers, qui ne valent guère mieux, en ont un sur le canal impérial. C'est la Martinière, témoin oculaire, qui nous l'apprend.

Il se trompe en disant que la religion Arienne a dominé dans l'Eglise pendant trois cent cinquante années depuis Constantin. Elle ne commença à être puissante dans l'Eglise que vers l'an 340, à la mort de Constantin, et fut presque entièrement abattue en 390 sous l'empire de Théodose. Quarante ans après elle se releva, sous les Goths et les Vandales, et fut enfin entièrement éteinte sous le règne de Recarède sur la fin du sixième siècle ; ainsi, cette religion n'a duré

<sup>1</sup> La Martinière. Voyez Amsterdam.

guère plus de deux cents ans, et non pas trois cent cinquante, comme l'assure M. de Voltaire.

La réflexion par laquelle il conclut cet article, est remarquable. « Il semble, dit-il, » qu'on ait craint d'admettre parmi les com- » munion du Christianisme, celle qui avoit » autrefois si long-temps triomphé de toutes » les autres. »

Cette réflexion, insultante pour les catholiques, est très-fausse. L'arianisme, soutenu par les empereurs, les rois Goths et les rois Vandales, a vivement persécuté l'Eglise catholique, il est vrai; mais il ne l'a pas vaincue, il n'en a pas triomphé. Les promesses de Jésus-Christ à son Eglise ont toujours été vérifiées par les événements; il lui a prédit des persécutions et des victoires; il l'a assurée que les puissances de l'enfer l'assailliroient, mais qu'elles ne prévaudroient jamais contre elle. La prédiction seroit fausse, si l'arianisme avoit jamais triomphé.

Maintenant, si l'on ne paroît pas admettre les unitaires parmi les Chrétiens, ce n'est pas sans raison. Les unitaires ne croyant point la Trinité, ne baptiseront pas au nom des trois Personnes divines, s'ils suivent leurs principes. S'ils ne baptisent pas au nom des trois Personnes, ils ne donnent point le caractère de Chrétien. Ils ne doivent donc être regardés que comme des hommes qui n'appartiennent pas plus à l'Eglise chrétienne, que lui appartiennent les disciples de Confucius ou de Mahomet.

## CHAPITRE XLVI.

*Remarques sur l'introduction à l'histoire du siècle de Louis XIV.*

LE siècle de Louis XIV sera toujours regardé comme un des plus beaux siècles. La révolution qui se fit alors dans l'esprit humain, par la création ou le renouvellement de tant d'arts utiles ou gracieux ; les découvertes de la philosophie , les progrès étonnants qu'on fit dans presque toutes les sciences ; la politesse et les agréments introduits dans la société ; la police établie dans les villes et dans les provinces ; la puissance et la gloire où s'éleva alors la France : tout cela rendra ce siècle à jamais mémorable.

L'idée qu'en donne M. de Voltaire est à la vérité, des plus brillantes ; mais souvent on y retrouve bien plus le poëte qui imagine, que l'historien qui raconte. Pour relever l'éclat du siècle qu'il peint, il charge les autres d'ombres trop fortes ; il paroît plus amateur de contrastes frappants, que de la vérité ; il oublie quelquefois, dans cette histoire, ce qu'il a attesté dans l'histoire générale, et affirme avec assurance les deux contradictoires : enfin, la manière dont il parle des affaires qui concernent l'Eglise et la Religion, se sent bien plus de l'homme né à Londres, et protestant, que de l'homme



né à Paris, et élevé dans la Religion catholique.

Il annonce d'abord que pendant neuf cents ans avant Louis XIV, la France n'a eu qu'un gouvernement gothique, sans lois ni coutumes fixes, les nobles vivant dans l'oïveté, les ecclésiastiques dans le désordre et dans l'ignorance, et les peuples dans la misère.

Mais en faisant cet affreux portrait de l'état où fut la nation durant neuf siècles, il manque également à la décence et à la vérité : il semble qu'il ignore quelle fut la gloire du règne de Charlemagne, les admirables règlements et les établissements de Saint Louis<sup>1</sup>, la sagesse de Charles cinquième, la tendresse paternelle de Louis XII pour ses peuples, la renaissance des lettres et des arts sous François I, les sages ordonnances faites sous les derniers Valois, et qui sont encore une des plus belles parties de notre jurisprudence. Il est donc bien faux que le gouvernement de France ait été, pendant neuf cents ans, tout gothique, sans coutumes fixes et sans lois.

Quant à l'ignorance et au désordre des ecclésiastiques, on ne s'attend pas à d'autre jugement de la part de Voltaire.

Pour ce qui regarde l'état et la misère du peuple, elle a toujours été à-peu-près la même dans tous les temps, à moins qu'elle n'ait encore augmenté<sup>2</sup>, comme le prétend

<sup>1</sup> Choisi, histoire de Saint Louis. — <sup>2</sup> Dans les mémoires sous le nom de Boulainvilliers.

M. de Fougerolles dans son mémoire sur les finances, fait en 1711.

Cet homme, qui aime mieux amuser par des contrastes frappants, qu'instruire en présentant la vérité, nous dit qu'à l'avènement de Louis XIII à la couronne, Paris n'étoit pas décoré de quatre beaux édifices. Mais il ne fait donc pas attention qu'une partie de ceux qu'on admire encore le plus aujourd'hui dans cette belle ville, n'ont été faits ni par Louis XIII, ni par Louis XIV. Les Tuileries sont de Catherine de Médicis. La moitié de ce beau Louvre, dont on desire tant l'achèvement, et auquel le roi fait travailler maintenant, est de Henri II et de ses successeurs jusqu'à Henri IV; le Luxembourg est de Marie de Médicis; le fameux portail de Saint Gervais est du même temps.

La superbe colonnade du Louvre et la porte de Saint-Denis, bâties sous Louis XIV, sont peut-être les seuls édifices qui puissent le disputer pour le goût, les graces, l'air majestueux, avec ceux dont nous avons parlé. L'église des Invalides n'est qu'une église de citadelle; le diamètre du dôme est trop petit pour son élévation: le superbe château de Versailles présente des beautés frappantes et des défauts choquants; la lourde masse de l'église de Saint Sulpice offense les yeux d'un homme qui a du goût.

Voltaire a beau nous dire que François I encouragea les savants, mais qu'il n'eut ni des Michel-Ange, ni des Palladio; cependant il est sûr que ni les Michel-Ange, ni les Pal-

radio, n'auroient pas rougi qu'on eût mis à leurs côtés les Jean Bullan, les Philibert de l'Orme, les Lescot, qui ne tardèrent pas à enrichir la France des plus beaux édifices qu'on y voit encore aujourd'hui. Si l'on en excepte la colonnade du Louvre, les architectes du siècle de Louis XIV n'ont presque rien fait d'aussi beau que les architectes du siècle précédent.

Le goût pour les beaux arts et pour les sciences, a été plus universel et plus répandu dans la nation sous Louis XIV, que sous aucun autre prince. On en voit d'abord la raison. Sa sagesse et ses libéralités encouragèrent les talens ; il eut de grands ministres qui le secondèrent ; la durée de son règne affermit ses beaux établissemens. On eut des génies dans tous les genres, tout cela est vrai ; mais il ne faut pas dire pour cela que notre nation ait été une nation toute gothique jusqu'au siècle de Louis XIV.

M. de Voltaire nous assure, dans ce chapitre, que l'argent des François fut une des raisons qui attira Gustave Adolphe du fond de la Suède en Allemagne ; et, dans son histoire générale, il nous assure que cela est faux. Comparez ces deux textes <sup>1</sup>. « L'inté-  
» rêt, la vengeance et la fierté appelloient  
» Gustave Adolphe en Allemagne ; il étoit  
» vainqueur en Poméranie, quand la France  
» fit son traité avec lui. Neuf cent mille  
» francs une fois payés, et douze cent mille

<sup>1</sup> Histoire générale. chapitre IV. page 133.

» francs qu'on lui donna, n'étoient ni un  
 » grand effort de politique, ni un secours  
 » suffisant : Gustave Adolphe fit tout par  
 » lui-même.» Et dans le siècle de Louis XIV  
 il dit <sup>1</sup> : » L'argent des François et les cris  
 » de tous les protestants, appellèrent enfin  
 » du fond de la Suède Gustave Adolphe,  
 » le seul roi de ce temps-là qui pût pré-  
 » tendre au nom de héros ! » Comparez ces  
 textes, et jugez combien Voltaire mérite  
 d'être cru.

Il est ensuite fort indigné que le cardinal de Richelieu ait eu la foiblesse de croire aux diables de Loudun, ou de faire périr un innocent dans les flammes. Je n'examine pas si le fameux curé de Loudun, Grandier, étoit magicien ou non ; mais Voltaire seroit fort embarrassé de prouver que ce prêtre fût innocent <sup>2</sup>. Il avoit déjà été condamné, par sentence de l'évêque, à jeûner tous les vendredis au pain et à l'eau, à cause de sa vie scandaleuse. Il fut, par une autre sentence, interdit des fonctions sacerdotales pour cinq ans dans le diocèse de Poitiers, et pour toujours dans la ville de Loudun, malgré sa qualité de curé. Il fut convaincu d'entretenir, depuis plusieurs années, une fille de joie qui étoit sa paroissienne. Voilà l'homme dont M. de Voltaire déplore le malheur, et garantit l'innocence.

Il observe aussi qu'Urbain VIII, fâché contre la France, fit dire au cardinal de

<sup>1</sup> Siècle de Louis XIV. ch. I. — <sup>2</sup> Mém. chron. d'Abt.

la Valette, qu'il le dépouillerait du cardinalat s'il ne quittoit les armes; mais que réuni avec la France, il le comble de bénédictions.

Et nous, nous pouvons observer que le pape Urbain VIII ne pouvoit souffrir que des cardinaux et des prêtres, qui ne doivent être que les ministres du Dieu de la paix, endossassent la cuirasse, et se trouvassent au milieu du carnage des batailles. Il avoit souvent fait des remontrances sur cela au cardinal de la Valette; il l'avoit même menacé. Ensuite apprenant que ce cardinal étoit mort à la tête d'une armée, il ne voulut point qu'on fit pour lui à Rome les prières qu'on a coutume de faire pour les cardinaux décédés. Telles sont les bénédictions dont Urbain VIII combla le cardinal de la Valette<sup>1</sup>.

## CHAPITRE XLVII.

*Minorité et Règne de Louis XIV, jusqu'à la mort de Mazarin.*

L'HOMME d'imagination sera frappé des belles images et des grands contrastes que présente ce commencement du règne de Louis XIV. L'homme qui réfléchit et qui est instruit, y trouvera bien des faits altérés,

<sup>1</sup> Mémoire chronol.

des contradictions, et quelquefois de méprisables anecdotes, qui ne peuvent venir que des sources les plus misérables. L'on y voit aussi paroître les plus fameux personnages, les Condé, les Turenne, les Cromwel, les cardinaux de Mazarin et de Retz. Mais les portraits qu'il nous en fait sont si infidèles, que ces personnages ne sont plus reconnoissables. Nous en parlerons en détail dans les chapitres suivans.

« On ne s'attachera dans cette histoire ;  
 „ dit M. de Voltaire, qu'à ce qui mérite  
 „ l'attention de tous les temps, à ce qui  
 „ peut peindre le génie et les mœurs des  
 „ hommes, à ce qui peut servir d'instruction,  
 „ et conseiller l'amour de la vertu,  
 „ des arts, et de la patrie. »

Qui croiroit que cet historien philosophe, après ces graves promesses, nous rapporte de ces basses pasquinades qui ne pouvoient avoir cours que sur le Pont-Neuf, et qui n'étoient propres à être que dans la bouche de la vile populace qu'on y trouve ? La reine régente, Anne d'Autriche, n'étoit, dit-il, appelée que dame Anne. « Le prince de  
 „ Condé, écrivant au cardinal Mazarin, lui  
 „ mettoit cette adresse : *All'illustrissimo*  
 „ *signor Faquino*. La tête du cardinal Mazarin ayant été mise à prix par le parlement, on fit imprimer une répartition de  
 „ la somme, tant pour qui lui couperoit le  
 „ nez, tant pour une oreille, tant pour un  
 „ œil, tant pour qui le feroit eunuque. »  
 On passeroit ces misérables anecdotes à cer-

tains faiseurs d'historiettes et de mémoires, ouvrages ordinairement aussi méprisables que leurs auteurs : mais auroit-on dû les attendre de celui qui ne veut s'attacher qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, et conseiller l'amour de la vertu, des arts et de la patrie ?

Après avoir rapporté ces méprisables anecdotes, il altère ensuite, avec hardiesse, les faits les plus constants. « Le duc d'Enguien, » dit-il, après la bataille de Fribourg, retourne à Paris, laisse son armée au maréchal de Turenne ; mais ce général, tout habile qu'il est déjà, est battu à Mariendal : le prince revole à l'armée, et joint à la gloire de commander encore Turenne, celle de réparer sa défaite. »

A la manière dont parle Voltaire, on diroit que cette armée, battue sous Turenne, étoit la même qui avoit été, peu de temps auparavant, victorieuse sous Condé, et que le retour subit, et la présence du prince, rétablirent seuls les affaires ; mais l'histoire parle tout différemment que ne le fait M. de Voltaire. Elle nous apprend : 1.<sup>o</sup> Qu'il y avoit près d'un an d'intervalle entre l'une et l'autre actions, puisque l'une étoit du 5 août, et l'autre du 5 mai de l'année suivante<sup>1</sup>. 2.<sup>o</sup> Que M. de Turenne n'avoit qu'une partie de l'armée qu'avoit commandé M. le prince, qui ne lui avoit guère laissé que quelques régiments nouvellement levés. 3.<sup>o</sup> Que M. le

<sup>1</sup> Histoire de Turenne. livre 3.

prince mena avec lui les secours que M. de Turenne avoit inutilement demandés, et qui faisoient un corps de huit mille hommes.

4.<sup>o</sup> Que M. de Turenne, malgré sa défaite, fit encore respecter les armes du roi, le reste de la campagne, par la plupart des princes allemands.

La gloire du grand Condé est assez bien établie pour n'avoir pas besoin d'être relevée par l'obscurcissement de celle de Turenne. Ce prince auroit méprisé celui qui auroit pris ce tour pour le louer.

## CHAPITRE XLVIII.

### *Du Cardinal Mazarin.*

**L**E cardinal Mazarin étoit un de ces hommes qui semblent être nés pour régir et gouverner des états. Ses desseins étoient toujours justes et réguliers, et toujours intéressants pour le roi et pour la nation. S'il rencontroit des obstacles, il ne se piquoit pas de les surmonter par la force. Il s'en détournoit avec habileté, et parvenoit toujours heureusement à son but. Jamais on ne lui fit prendre le change, et il ne manqua presque jamais de le faire prendre aux autres. Il fut souvent outragé, et il dédaigna les outrages. Il s'en crut assez dédommagé par la plénitude d'autorité qu'il conserva toujours dans l'état, malgré l'animosité jalouse des grands, et la puis-



sance des factions ennemies. Les traités de Westphalie et des Pyrénées sont les plus avantageux que la France eût faits depuis plus de quatre cents ans. Mazarin eut beaucoup de part au premier, et fit seul le second. La réunion de l'Alsace, du comté de Bourgogne et d'une partie des Pays-Bas à la couronne, et ensuite la succession à la monarchie espagnole, en ont été les fruits. Voilà ce qu'a été et ce qu'a fait un homme que Voltaire méprise.

Il reproche au cardinal Mazarin son avidité insatiable. C'est le reproche que tous les autres écrivains lui ont fait, et ce reproche est juste. Il s'étoit enrichi autant que le cardinal de Richelieu; mais il dépensa moins. C'est ce qui fit qu'on lui trouva des richesses exorbitantes à sa mort. Il ne s'étoit pas fait bâtir des palais immenses, comme son prédécesseur; il n'avoit pas fait élever de superbes temples; il n'avoit pas fait construire des villes de son nom. C'est la différence qu'il y a de lui au cardinal de Richelieu.

Les raisonnements que fait M. de Voltaire en parlant du cardinal Mazarin sont remarquables. C'est une erreur, dit-il, de supposer une étendue d'esprit prodigieuse dans ceux qui ont gouverné des empires avec quelque succès. Ce n'est point une pénétration supérieure qui fait les hommes d'état, c'est leur caractère. Nos entreprises dépendent uniquement de la trempe de nos âmes, et nos succès dépendent de la fortune.

Il seroit bien difficile de deviner ce que

signifient tous ces grands mots de M. de Voltaire. Les passions de l'homme, voilà ce qui forme le caractère de l'homme, et ce qu'on peut appeler la trempe de l'âme. La pénétration, la sagesse, la fécondité et la variété des vues, la connoissance des ressources et des moyens, c'est ce qui fait le génie. Est-il donc bien vrai que ce n'est que de la trempe de l'âme que dépendent nos entreprises, et que ce n'est que le caractère qui fait les grands hommes d'état? Le génie n'y entre-t-il pour rien?

« Les hommes, ajoute-t-il, pour peu qu'ils aient de bon sens, voient tous à-peu - près leurs intérêts. Un bourgeois d'Amsterdam ou de Berne, en fait sur ce point autant que Séjan, Ximenès, Buckingham, Richelieu ou Mazarin. »

C'est comme si l'on disoit qu'un sergent qui conduit une escouade, en fait autant pour la guerre qu'un Condé, un Turenne, un Gonzalve; ou bien qu'il ne faut pas plus de génie, de lumières, de pénétration, de force d'esprit pour faire mouvoir avec justesse et avec succès tous les ressorts d'un grand état, que pour gouverner avec économie une famille bourgeoise: c'est ainsi que raisonne Voltaire.

C'est par l'effort d'une semblable logique, qu'il veut persuader que le traité des Pyrénées n'a été ni aussi glorieux à Mazarin, ni aussi avantageux à la France qu'on le croit. Depuis quatorze ans le cardinal avoit en vue ce traité, et sur-tout le principal article du

traité , qui étoit le mariage de l'infante avec le roi , et il prévoyoit toutes les suites de cette alliance. On a encore la lettre où elles sont toutes développées. « Si le roi Très-  
» Chrétien , disoit-il dans cette lettre , pour-  
» roit avoir les Pays-Bas et la Franche-Comté  
» en dot , en épousant l'infante , alors nous  
» aurions tout le solide , car nous pourrions  
» aspirer à la succession de l'Espagne , quel-  
» que renonciation qu'on fit faire à l'infante.  
» Et ce ne seroit pas une attente fort éloi-  
» gnée , puisqu'il n'y a que la vie du prince  
» son frère , qui pût l'en exclure. »

Voici maintenant comment raisonne M. de Voltaire. « Le cardinal , dit-il , se trompoit  
» évidemment en pensant qu'on pourroit don-  
» ner les Pays-Bas et la Franche-Comté en  
» mariage à l'infante. On ne stipula pas une  
» seule ville pour sa dot. »

Mais n'est-ce pas M. de Voltaire qui se trompe évidemment lui-même , faute de pénétrer dans la politique du cardinal ? Mazarin se mettoit peu en peine de stipuler des villes pour la dot de l'infante. Il vouloit acquérir des droits sûrs à Louis XIV , bien résolu de les faire valoir à la première occasion. Ce fut en conséquence de ces droits , que Louis XIV , quelques années après , conquit et se fit céder en effet le Comté de Bourgogne et une partie des Pays-Bas. Lorsqu'on traitoit du mariage , la stipulation de quelque pays pour l'infante eût été dangereuse. L'acquisition des droits étoit intéressante : Mazarin étoit trop habile pour prendre le change. Ainsi ; le

raisonnement de M. de Voltaire est aussi foible, que le génie du cardinal étoit pénétrant.

« Loin que ce mariage, continue-t-il, apportât aucun avantage présent et réel, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourroit jamais avoir sur aucunes des terres de son père; et Louis XIV ratifia cette renonciation, de la manière la plus solennelle. »

Ce que Philippe IV appelloit en riant une clause de bibus, ce que les deux plénipotentiaires regardoient comme une formalité fort inutile, Voltaire le rapporte sérieusement et gravement, comme une preuve que le traité ne fut nullement avantageux à la France. Voilà comment il rend son histoire instructive.

## CHAPITRE XLIX.

### *De Cromwel.*

M. de Voltaire laisse le cardinal Mazarin dans la foule des hommes ordinaires, et il ne voit rien de plus grand que Cromwel, le plus odieux de tous les tyrans, et le plus fanatique de tous les imposteurs. Il fait le détail le plus pompeux de ses qualités et de ses talents, et il ne dit pas un mot de ses vices.

« Cromwel, dit-il, cet usurpateur digne de régner, affermit son pouvoir en sachant

\* Histoire de Louis XIV. livre LI.

» le réprimer à propos. Il n'entreprit point  
» sur les privilèges dont le peuple étoit  
» jaloux ; il ne mit aucun impôt dont on  
» pût murmurer, il n'offensa point les yeux  
» par trop de faste, il ne se permit aucun  
» plaisir, il n'accumula point de trésors, il  
» eut soin que la justice fût observée avec  
» cette impartialité impitoyable qui ne dis-  
» tingue point les grands des petits.»

« Le frère de l'ambassadeur de Portugal fit  
» assassiner un citoyen de Londres, et fut  
» condamné à être pendu. Cromvel qui pou-  
» voit lui faire grâce, le laissa exécuter, et  
» signa le lendemain un traité avec l'ambas-  
» sadeur. »

« Jamais le commerce ne fut ni si libre,  
» ni si florissant. Jamais l'Angleterre n'avoit  
» été si riche : ses flottes victorieuses faisoient  
» respecter son nom dans toutes les mers.  
e Toutes les nations de l'Europe qui avoient  
» négligé l'alliance de l'Angleterre sous Jac-  
» ques I et sous Charles, la briguerent sous le  
» Protecteur. Il mourut avec la fermeté d'âme  
» qu'il avoit montrée toute sa vie. Il fut en-  
» terré en monarque légitime, et laissa la ré-  
» putation d'un grand roi, qui couvroit les  
» crimes d'un usurpateur. »

Outre cela, M. de Voltaire nous fait voir  
toute l'Europe tremblante devant Cromvel,  
la Hollande humiliée, l'Espagne vaincue, le  
Portugal obéissant, la France forcée à bri-  
guer son appui. Tels sont les magnifiques traits  
par lesquels on nous peint Cromvel. Voyons

s'ils s'accordent avec la vérité, et si M. de Voltaire s'accorde avec lui-même.

Cromwel, dit-il, affermit son pouvoir en sachant le réprimer; il n'entreprit point sur les privilèges dont le peuple étoit jaloux. Et il nous dit, dans son <sup>1</sup> histoire générale, que ce même Cromwel traita le parlement, c'est-à-dire, les états généraux de la nation, avec la dernière indignité. L'usurpateur, dit-il encore, se rendit au parlement, suivi d'officiers et de soldats choisis, qui s'emparèrent de la porte. Dès qu'il eut pris sa place: je crois dit-il, que ce parlement est assez mûr pour être dissous. Quelques membres lui ayant reproché son ingratitude, il les chargea d'injures. Il dit à l'un qu'il est un ivrogne, à l'autre qu'il mène une vie scandaleuse;.... ses officiers et ses soldats entrent dans la chambre. Qu'on emporte la masse du parlement, dit-il; qu'on nous défasse de cette marotte. Il fait ensuite sortir tous les membres du parlement l'un après l'autre, ferme la porte, et emporte les clefs dans sa poche.

Il nous dit ici que Cromwel ne mit aucun impôt dont on pût murmurer. Et dans <sup>2</sup> l'histoire générale, il dit que ce même Cromwel mène son armée à Londres, saisit toutes les portes, fait payer à l'armée quarante mille livres sterling, c'est-à-dire, près d'un million. Il mourut, dit encore ici Voltaire, avec la fermeté d'âme qu'il avoit montrée toute sa vie.<sup>3</sup> Et ailleurs il dit qu'il mourut d'une fiè-

<sup>1</sup> C. 150. — <sup>2</sup> C. 147. — <sup>3</sup> C. 149. Histoire Génér.

vre occasionée probablement par l'inquiétude causée par la tyrannie. Car dans les derniers temps, il craignoit toujours d'être assassiné, et il ne couchoit jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Croiroit-on que ces textes, qui se contredisent ainsi, soient du même auteur? Après cela, avec une hardiesse dont il est lui seul capable, il vous entasse faussetés sur faussetés, pour embellir le brillant panégyrique de son héros.

Il est faux, par exemple, que Cromwel signa un traité avec l'ambassadeur de Portugal, le lendemain du jour qu'il avoit fait exécuter à mort le frère de cet ambassadeur<sup>1</sup>. Il y eut deux ans d'intervalle entre l'exécution et le traité.

Il est faux qu'il n'entreprit point sur les privilèges du peuple, puisqu'il n'oublia rien pour se faire déclarer roi, ainsi qu'on peut le voir dans l'histoire de la maison Stuart sur le trône d'Angleterre, par M. Hume, et dans celle de M. Rapin de Thoiras<sup>2</sup>.

Il est faux que le commerce n'ait jamais été si florissant que sous Cromwel<sup>3</sup>, puisque ce fut la reine Elizabeth qui fit les plus grands établissemens en Amérique, et qui donna naissance à la plupart des manufactures d'Angleterre<sup>4</sup>. Voltaire en convient lui-même dans son histoire générale, en parlant d'Elizabeth.

Il est faux que Cromwel força la France à briguer son appui. Les Espagnols, avec

<sup>1</sup> La Beaumelle. — <sup>2</sup> l. 10. — <sup>3</sup> Hist. d'Anglet. l. 22.

— <sup>4</sup> Le même. livre 17.

qui nous étions en guerre , traitoient d'une alliance avec le Protecteur contre la France. L'habile Mazarin profita si bien des circonstances, qu'il fit déclarer pour nous celui que les Espagnols pressaient de se déclarer contre nous. Voilà ce que Voltaire représente comme une humiliation pour la France, et comme une preuve de la supériorité de l'Angleterre.

Il est vrai que les Hollandois furent obligés de baisser le pavillon devant les Anglois dans les mers Britanniques. Mais ce ne fut que le rétablissement de l'ancien usage, que quelques Hollandois n'avoient pas voulu observer. La guerre se fit avec des succès assez balancés. La victoire demeura souvent indécise entre l'amiral Anglois et l'amiral de Hollande. Enfin ce différend se termina par une paix plus étroite que jamais entre l'Angleterre et les Etats-généraux. Qu'on juge si l'on peut compter sur ce qu'assure M. de Voltaire.

Au portrait infidèle que M. de Voltaire nous a fait de Cromwel , nous en allons substituer, en peu de mots , un qui sera plus ressemblant.

Cromwel étoit un de ces hommes extraordinaires , dont le génie étoit aussi grand que l'ambition , et que nul crime ne pouvoit effrayer. Hypocrite profond , soldat intrépide, capitaine aussi juste et aussi vif dans ses vues, que prompt et actif dans l'exécution ; politique impénétrable dans ses desseins , et qui pénétrait toujours les desseins des au-



tres , il conçut les projets les plus hardis , et il les exécuta. Il renversa un trône ; il fit périr son roi sur un échafaud ; il s'attribua l'autorité souveraine , sans prendre cependant le titre de roi , pour tromper ses nouveaux sujets , et pour ménager et ne pas soulever contre lui toutes les puissances de l'Europe. Il n'est aucune sorte de perfidies qu'il n'employât pour réussir , et ses succès furent aussi grands que ses crimes.

M. de Voltaire n'a pas osé lui donner le surnom de Grand. Il s'est contenté de le représenter sous des traits qui annoncent le grand homme et le grand roi. C'est une égale infidélité dans l'histoire , ou de ne représenter un heureux scélérat que par ses qualités brillantes , ou de donner pour vraies des choses absolument fausses. Si Voltaire a voulu faire sa cour aux Anglois , il n'y a pas trop bien réussi ; car les Anglois détestent autant Cromwel qu'ils l'admirent. S'il n'a voulu écrire que pour notre nation , il n'aura pas le suffrage de ceux qui pensent , qui ont des mœurs , et qui sont citoyens.

## CHAPITRE L.

*Du Grand Condé.*

SOIXANTE ans après la mort du grand Condé, M. de Voltaire nous apprend de ce prince, des anecdotes dont les auteurs n'avoient point encore parlé. Il nous dit que ce feu dévot, qui en avoit fait dans sa jeunesse un héros impétueux et plein de passions, ayant consumé les forces de son corps, il éprouva la caducité avant le temps. Son esprit, dit-il encore, s'affoiblissant avec son corps, il ne resta rien du grand Condé les deux dernières années de sa vie. Il ne nous dit pas de qui il tient cette belle anecdote ; mais il seroit bien à souhaiter pour M. de Voltaire, qu'il eût un peu de ce prétendu affoiblissement. Voici tout le mystère :

Le génie du grand Condé pour les sciences, pour les beaux arts, et pour tout ce qui peut être l'objet des connoissances de l'homme, ne le cédoit point dans lui à ce génie presque unique pour conduire et commander les armées. Ce feu et cette vivacité qui faisoient son caractère, le portèrent à examiner toutes les différentes religions. Il lut avec avidité les plus fameux livres de tous les sectaires, des athées, déistes, impies et libertins. Il avoit souvent conféré avec les plus habiles docteurs et les plus grands phi-

losophes qu'il avoit pu rencontrer. Enfin, après des lectures immenses et des discussions infinies, il conclut qu'il n'y avoit point de véritable religion<sup>1</sup> que la Religion catholique, et que toutes les autres n'étoient que des inventions d'hommes frippons, visionnaires et imposteurs : c'est le témoignage qu'on lui entendit rendre mille fois.

La vie de ce prince n'avoit guère été conforme à sa créance ; mais dans la douce tranquillité de sa retraite de Chantilly, il songea sérieusement à mettre ordre aux affaires de sa conscience. Il parut alors aussi grand par sa fidélité à tous les devoirs de la Religion<sup>2</sup>, qu'il l'avoit été à la tête des armées. L'on ne vit jamais une conduite plus édifiante et plus chrétienne que celle qu'il mena les deux dernières années de sa vie. Ce sont ces deux années que M. de Voltaire appelle des années d'affoiblissement d'esprit. Une pareille réflexion est un outrage à la mémoire du grand Condé et à la Religion.

<sup>1</sup> Mémoire chronol. tom. 3. — <sup>2</sup> Mém. chron. *idem*.

---

---

## CHAPITRE LI.

### *Du Vicomte de Turenne.*

**D**ANS le siècle le plus fécond en habiles généraux, M. de Turenne a été regardé comme un des plus grands hommes de guerre qui eût jamais paru. Jamais homme n'entreprit et ne fit de si grandes choses avec si peu de secours et de moyens, ne tira plus de ressource de son génie, ne ménagea mieux ses soldats, ne montra une science plus profonde de la guerre, et ne la fit avec plus d'humanité : enfin Turenne est le seul des généraux qui ait eu deux fois la gloire d'être, en bataille rangée, le vainqueur du grand Condé.

Montécuculi, le plus grand général qu'eut alors l'empire, apprenant que M. de Turenne venoit d'être tué, s'écria : Il vient de mourir un homme qui faisoit honneur à l'homme. Il ne voulut plus commander, parce qu'après la mort de Turenne, il ne trouvoit plus de rival digne de lui. Louis XIV, qui l'avoit regardé comme un des plus fermes appuis de sa couronne, voulut qu'il eût son tombeau parmi ceux même qui l'avoient portée. Tel fut M. de Turenne.

Peut-on pardonner à un François la manière dont M. de Voltaire parle d'un si grand homme ? Il auroit houte d'en dire du mal ;

et il ne peut presque se déterminer à en dire du bien. Ce qu'il est forcé d'en avouer, est toujours artificieusement mêlé de réflexions sur ses fautes et sur ses défauts, qu'il exagère excessivement et presque toujours contre la vérité.

Il dit que Turenne fut battu à Mariendal, à Réthel et à Cambrai. Pour faire bien connoître ce que fut M. de Turenne en ces trois occasions<sup>1</sup>, il falloit ajouter qu'à Mariendal il commandoit des troupes dont il n'étoit pas entièrement le maître. Il y avoit dans cette petite armée beaucoup d'étrangers, de Suédois et d'Allemands, qui s'étoient mis au service de la France après la mort de leurs généraux, et qui aimoient mieux le brigandage qu'une guerre réglée.

A Réthel, il fut trompé par le commandant de cette place, lequel se rendit deux jours avant le temps marqué pour le secours.

A Cambrai, il ne fut point battu, comme le dit Voltaire; mais ayant su que cette place étoit dégarnie, il s'en approcha avec un petit corps de troupes, et en tenta le siège. Alors Condé, effrayé du danger où étoit Cambrai, se jeta dedans avec dix-huit cents hommes, ce qui détermina Turenne à lever le siège. En ajoutant ces circonstances que nous marquons, il auroit fait juger plus avantageusement de M. de Turenne et de l'historien.

Les vertus civiles étoient en un degré aussi haut dans M. de Turenne, que les talents

<sup>1</sup> Histoire de Turenne. livre 3.

militaires. Il y joignit depuis sa conversion, une piété très-édifiante. M. de Voltaire tâche de rendre suspecte la pureté des motifs de sa conversion : ces soupçons injurieux ne font point tort à M. de Turenne ; son désintéressement et sa modestie sont assez reconnus ; ils ne montrent que la passion de l'écrivain.

On demandoit un jour à quelqu'un, pourquoi Voltaire, qui est si prodigue des plus magnifiques éloges pour le duc de Malboroug, en est si avare pour M. de Turenne. C'est, répondit-on, que l'un étoit Anglois et l'autre François, l'un protestant et l'autre catholique.

## CHAPITRE LII.

### *De Jacques II, Roi d'Angleterre.*

IL paroît que les catholiques et les protestants ont donné dans un excès égal, en parlant de Jacques II : les uns, par les éloges qu'ils ont faits de ce prince ; les autres, par le déchaînement où ils se sont laissés aller contre lui.

Jacques II étoit naturellement brave, bon par caractère, plein de probité et de droiture ; mais il manquoit de prudence et de politique. Il ne sut ni ménager avec adresse les préjugés de ses sujets, ni se défier de l'ambition de son gendre, le prince d'Orange, ni profiter à temps des offres de Louis XIV.

Ce ne furent point ses fautes qui firent ses malheurs, mais la haine des Anglois pour la

religion qu'il professoit, et la perfidie de son gendre et des seigneurs qu'il avoit le plus aimés. Le zèle de la Religion anglicane n'en fut que le prétexte. L'ambition et l'amour de l'indépendance en furent la véritable cause. M. de Voltaire lui-même en convient, en disant que ce fut là l'époque de la vraie liberté de l'Angleterre. La nation, représentée par son parlement, fixa alors les bornes, si long-temps contestées, des droits du roi et de ceux du peuple. On pourroit demander où étoit ce droit de la nation de régler et de fixer ces bornes, et de changer l'ancienne constitution de l'état. Ces funestes maximes, si souvent insinuées dans les ouvrages de Voltaire, font voir qu'il n'est pas meilleur citoyen qu'historien.

Pour ce qui est de la religion, M. de Voltaire convient également qu'elle ne fut que le prétexte de la révolution. Si Jacques II, dit-il, eût été Mahométan, ou de la religion de Confucius, les Anglois n'eussent jamais troublé son règne; mais le catholicisme étoit regardé avec horreur comme la religion de l'esclavage. M. de Voltaire dit là deux choses, dont la première ne fait guère d'honneur aux Anglois, et la seconde est un outrage fait sans fondement à la Religion catholique. Les Polonois catholiques sont plus libres que les Anglois protestants; et les protestants des états de Saxe, de Prusse et de Brunsvick, sont pour le moins aussi esclaves que les sujets d'aucun état catholique. Les réflexions de Voltaire se sentent souvent bien plus de

L'anticatholicisme que de la vérité. On y voit presque toujours le républicain séditieux, et presque jamais le fidèle sujet.

Il nous assure que Jacques II s'y prit si malheureusement pour rétablir la Religion catholique, qu'il ne fit que révolter tous les esprits. Il est cependant très-faux que ce prince ait entrepris de rétablir la Religion catholique en Angleterre. Il avoit promis à son avènement à la couronne<sup>1</sup>, de conserver l'état et les privilèges de l'Eglise anglicane, et il ne manqua jamais à sa promesse. Il demanda que les catholiques fussent tolérés, comme on toléroit tant de sectes dont l'Angleterre est remplie, et il fut refusé; sa modération ne servit qu'à enhardir les factieux, qu'un peu plus de vigueur auroit arrêtés.

Si ce prince fit quelques fautes par imprudence et par foiblesse, il soutint au moins ses malheurs avec une fermeté digne des plus grandes âmes et digne de sa Religion. L'archevêque de Rheims, à ce que rapporte encore Voltaire, dit tout haut, dans l'antichambre de ce prince à Saint-Germain : Voilà un bon homme qui a quitté trois royaumes pour une messe. Ce n'est-là qu'une impiété qui ne fait guère d'honneur à cet archevêque; il passoit pour être extrêmement vif; on ne l'avoit pas encore fait passer pour impie : mais on peut se dispenser de croire cette anecdote; le garant n'est pas trop sûr.

Quant à ce qu'il ajoute, que Louis XIV

<sup>1</sup> Révolution d'Angleterre. livre 11.



encourageoit Jacques II à devenir absolu, et les Jésuites à rétablir leur religion et leur crédit; qu'on se moquoit de ce prince à Paris, et qu'on faisoit des pasquinades contre lui à Rome: ce sont-là de ces méprisables discours qui pouvoient bien amuser la vile populace de Londres, mais qui ne méritent pas d'être relevés, et qui ne méritoient pas d'être rapportés.

---

### CHAPITRE LIII.

*Parallèle de Louis XIV avec le Prince d'Orange.*

IL faut avoir toute l'autorité et la plénitude de génie qu'a M. de Voltaire, pour oser proposer un parallèle entre Louis XIV et le prince d'Orange. Voltaire ne sait lequel de ces deux princes a mieux mérité le surnom de Grand. Il examine, il doute; enfin il laisse la chose indécise. Voici, en peu de mots, ce qu'ont fait et ce qu'ont été ces deux princes.

Le prince d'Orange, sans avoir aucun droit à la couronne d'Angleterre, fomenta les rébellions et les perfidies pour l'enlever à son beau-père. Louis XIV se sacrifia pour placer son petit-fils sur le trône d'Espagne, où les droits de la naissance, le testament de Charles II, et les vœux des Espagnols l'appeloient.

Le prince d'Orange perdit presque autant de batailles qu'il en donna, et l'on ne connoît point de général qui ait été si souvent battu. Louis XIV n'a jamais attaqué de villes qu'il n'ait prises ; il a créé une marine qui est devenue la terreur de ceux qui se disoient les maîtres de la mer : il a soutenu , avec les plus brillants succès , les efforts de l'Europe liguée contre lui.

Le prince d'Orange n'a fait aucun établissement qui ait augmenté la puissance , la force et la gloire de l'Angleterre. Louis XIV , en établissant toute sorte de manufactures dans toute l'étendue de ses états , en protégeant les sciences et les arts , en encourageant les talents , a vu tout parvenir à la perfection sous son règne : il a fait de la France le centre du bon goût , de l'industrie et des richesses.

Le prince d'Orange avoit une politique sombre , qui n'étoit fondée que sur une dissimulation profonde , qui sacrifioit quelquefois les droits les plus sacrés pour parvenir à ses fins , qui ne fut mêlée d'aucune de ces qualités qui peuvent faire respecter et aimer un prince. Louis XIV eut une politique qui respecta toujours le droit des gens , qui se fit souvent admirer de ceux même de qui il triomphoit , qui ne prit jamais d'autres moyens que ceux qu'un grand prince peut avouer sans honte.

C'est entre ces deux princes que Voltaire paroît incertain , et il n'ose pas décider lequel des deux a mieux mérité le surnom de Grand. Les écrits de quelques réfugiés fran-

çois, qui ont fait de si grands éloges du prince d'Orange, et des plaintes si amères de Louis XIV, n'ont pas fait changer de sentiment à l'Europe. Celui qui n'est ici que l'écho de ces écrivains chagrins, n'en fera pas changer non plus. En outrageant la mémoire de Louis XIV, il se déshonore lui-même.

---

## CHAPITRE LIV.

*De la Philosophie et des beaux Arts sous Louis XIV.*

**R**IEN ne pouvoit nous donner une idée plus frappante des progrès des sciences et des arts sous Louis XIV, que la manière dont Voltaire présente ce beau sujet. On y trouve des images vives, des réflexions justes, des remarques intéressantes et glorieuses à la nation. Ce morceau auroit été parfait, si l'auteur n'y eût pas parlé de la religion, s'il avoit eu le courage de rendre justice à tout le monde, et s'il n'eût aimé que la vérité.

S'il en faut croire cet écrivain, ce ne fut que dans le siècle de Louis XIV qu'on commença, avec le secours de la philosophie, « à » dessiller les yeux du peuple sur les supers- » titions qu'il mêle toujours à la religion. » Les saints supposés, les faux miracles, les » fausses reliques commencèrent à être dé-

» criées; la saine raison, qui éclairait les phi-  
 » losophes, pénétrait par-tout; quelques au-  
 » tres superstitions, attachées à des usages  
 » respectables, ont subsisté.

Ne diroit-on pas que la Religion, telle qu'on l'avoit pratiquée jusques alors, étoit toute obscurcie et défigurée par la superstition, et que c'est la philosophie qui a eu la gloire de lui rendre sa pureté? Je ne crois pas qu'on puisse mieux répondre à cette indécente prétention, qu'en empruntant les paroles du sage et judicieux auteur de l'abrégé chronologique<sup>1</sup> de l'histoire de France. La philosophie, dit-il, par l'abus qu'on en a fait est coupable de bien des maux; mais dès qu'elle est soumise à la Religion, la Religion en est plus pure et plus éclairée. On la soupçonne, cette philosophie, on la soupçonne quelquefois, et avec raison, quand elle entre dans des têtes mal disposées, de n'être point favorable à la Religion. Voilà ce qu'on ne reconnoît que trop dans la plupart des écrits philosophiques de ce siècle.

Il est bien vrai que dans les siècles d'ignorance, il s'étoit introduit des abus dans la religion; mais il n'est pas également vrai qu'on ait attendu la philosophie du siècle de Louis XIV pour les corriger; on y avoit déjà travaillé heureusement depuis les sages ordonnances du concile de Trente. Notre siècle, à la vérité, a fourni beaucoup de critiques; les meilleurs ne sont pas ceux qui

<sup>1</sup> Hénaut, Histoire chronolog. Louis XIV.

sont allés le plus loin, comme les Dupin, les Baillet, etc. dans lesquels on a trouvé tant d'erreurs et tant de points dignes de censure. Dupin fut obligé de se rétracter, et Baillet fut condamné sur certains points, par quelques évêques.

Je n'entreprends pas de réfuter tout ce qu'il dit des erreurs dont le monde étoit aveuglé : sorcelleries, amulettes, anneaux constellés, secrets magiques, horoscopes; il représente tout cela comme étant très-commun; il charge le tableau au point qu'on croiroit qu'il n'y avoit presque personne qui ne donnât dans ces extravagances; et il conclut que presque tout étoit illusion, et que, jusqu'à ce temps-là, on n'avoit guère adopté que des erreurs en tout genre.

N'en déplaise à M. de Voltaire, ce monde presque tout ensorcelé, n'a jamais existé que dans certaines imaginations hardies et sans règle; frappées d'un objet, elles le multiplient sans examen et sans réflexion, et quelquefois même sans vraisemblance. Les soupçons, les craintes, les imputations de sorcelleries étoient autrefois beaucoup plus fréquentes qu'aujourd'hui; on en parloit plus, et l'on n'en voyoit peut-être pas davantage.

Il est difficile de trouver une proposition plus extravagante et plus insensée que celle qui dit que l'on n'avoit guère adopté que des erreurs de l'antiquité; on avoit adopté, de l'antiquité, des lois, des règles de mœurs, la connoissance de la religion. Doit-on mettre cela parmi les erreurs? L'erreur la plus

méprisable est celle de ces orgueilleux philosophes, qui, regardant en pitié le reste du genre humain, se croient au-dessus de toutes les erreurs.

Parmi les jugements que porte M. de Voltaire sur la plupart de nos grands écrivains, il y en a qui sont justes, il y en a dont on doit se défier; les uns montrent un goût sûr, les autres une basse jalousie. Que penseront les hommes éclairés, en voyant Rousseau mis dans la foule des écrivains médiocres, en parallèle avec la Mothe-Houdard, et même au-dessous de lui?

« Rousseau, dit-il, avec moins d'esprit, » moins de finesse et de facilité, eut beaucoup plus de talent pour l'art des vers. »

Voilà tout le bien qu'il en a pu dire : il fait assez peu de cas de ses épîtres; il ne dit mot de ses inimitables cantates, genre de poésie dont Rousseau est comme le créateur : il auroit corrompu la langue Française, ajoute Voltaire, si le style marotique, qu'il employa quelquefois, avoit été imité.

On peut demander ici où est le goût et l'équité; le style marotique plaît infiniment dans le naïf et le familier; personne, dans le sublime et le gracieux, ne s'exprime avec plus de noblesse et de légèreté que Rousseau; mais Rousseau a été contemporain de Voltaire; ses ouvrages ont toujours été lus et admirés de tout le monde. M. de Voltaire auroit-il pu gagner sur lui de le louer? Rousseau sera toujours regardé comme le premier des poètes lyriques, et comme un des poètes

les plus parfaits que la France ait donnés. Ce que Voltaire ose en dire, le fera regarder comme le plus jaloux des critiques et le plus inique des juges. Il dit encore qu'il faut imputer à Rousseau les fameux couplets, ou flétrir deux tribunaux qui prononcèrent contre lui.

Il est surprenant que Voltaire n'ait pas aperçu le faux d'un raisonnement pareil : la calomnie peut être conduite avec tant d'artifice, qu'elle ne puisse pas être découverte. Les juges sont obligés de prononcer selon les preuves alléguées et les dépositions faites ; ils peuvent donc prononcer des sentences légitimes pour la forme, injustes pour le fond, mais dont tout l'odieux doit retomber sur les calomniateurs et les faux témoins. Rousseau n'auroit pas été le premier innocent qui eût succombé à la calomnie.

Le duc régent lui permit, en 1719, de revenir dans sa patrie ; il eut assez de courage pour refuser cette grace, à moins qu'on ne fit la révision de son procès ; il protesta de son innocence jusqu'à la mort : avant de recevoir le viatique, il déclara, en prenant Dieu à témoin, que l'imputation des couplets étoit une noire calomnie. Tout cela fera plus d'impression sur un homme sensé que les déclamations de Voltaire ; on regardera toujours comme une indigne bassesse de persécuter, jusques dans le tombeau, un homme si cher à la république des lettres, et de répandre le fiel jusques sur ses cendres.

Le même critique qui a mis Rousseau parmi

les génies médiocres, met Quinault au même rang que les Corneille, les Racine, les Molière et les Boileau. Qu'on juge par-là de l'équité et de la sagacité de ses jugements ! Il y a de la douceur et des graces dans les vers de Quinault, mais il n'y a ni feu ni imagination : presque toutes ses pièces sont jetées dans le même moule ; peu de personnes en peuvent soutenir la lecture ; elles avoient besoin, comme le dit M. Boileau, que Lulli les réchauffât des sons de sa musique ; elles ne passent qu'avec ce secours : aussi l'opéra n'est-il supportable que par le spectacle, la musique et les danses ; tout le monde éprouve que le reste y ennuie.

« On sait par cœur des scènes entières de » Quinault, dit encore Voltaire ; c'est un » avantage qu'aucun opéra d'Italie ne pour- » roit obtenir. »

Si on le sait, cela marque la beauté de la musique : les *Aria de Metastasio* sont plus chantés en Italie que les scènes de Quinault ne le sont en France : l'éloge de Quinault et le mépris de l'Italie, sont également outrés ; l'équité et le goût y manquent.

En parlant des beaux ouvrages en prose qui ont distingué le siècle de Louis XIV, Voltaire s'écrie : Qui croiroit que tous ces beaux ouvrages n'auroient probablement jamais existé, s'ils n'avoient été précédés par la poésie ? C'est pourtant la destinée de l'esprit humain chez toutes les nations.

On peut répondre à M. de Voltaire que personne ne le croiroit : les plus grands



écrivains en prose, chez les Romains, ont été avant les grands poètes. Hortensius, Cicéron, César, ont précédé les Virgile, les Horace, les Tibulle. Parmi les François, les Bossuet et les Bourdaloue ont été contemporains des Corneille et des Racine. Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, dont M. de Voltaire vante tant l'éloquence, les avoit précédés. Les vives images de la poésie, les grands traits de l'éloquence, la justesse et la précision de la philosophie, peuvent s'aider mutuellement; mais l'une ne donne pas naissance à l'autre.

## CHAPITRE LV.

### *Des Finances.*

ON dit que M. de Voltaire avoit eu grande envie d'être fait ministre d'état; je ne sais pas s'il eût bien réussi dans la partie des finances. Il dit que dans les dernières années de Louis XIV, on avoit poussé jusqu'à quarante livres la valeur numéraire du marc d'argent, qui n'étoit auparavant qu'à vingt-huit. Ressource fatale, s'écrie-t-il, par laquelle le roi étoit soulagé un moment, pour être ruiné ensuite! Cependant les personnes qui pensent, jugeront que dans les besoins pressants, le roi prenoit un moyen très-efficace pour subvenir aux nécessités de l'état, parce que 1.<sup>o</sup> si le roi perdoit trois

dixièmes de ce qu'il tiroit de ses peuples ; il pouvoit réparer cette perte par quelque impôt qui auroit remplacé ces trois dixièmes ; et cet impôt alors n'eût pas réellement plus chargé les peuples qu'ils ne l'étoient auparavant. Mais il se libéroit en même temps de trois dixièmes de toutes les charges de l'état, appointements, pensions et autres choses semblables ; ce qui faisoit un avantage évident.

2.<sup>o</sup> Le roi fit cette augmentation de la valeur numéraire du marc d'argent<sup>1</sup>, dans un temps où les charges excédoient de beaucoup ses revenus. Il gagna donc beaucoup plus par cette diminution réelle des charges, qu'il ne perdoit par la diminution réelle de la recette.

3.<sup>o</sup> Désapprouver l'augmentation de la valeur du marc d'argent, c'est ce qu'on ne peut faire que par rapport aux pertes des particuliers qui avoient placé leur argent à constitution de rente ; elle leur a été très-funeste, il est vrai ; mais elle a été très-utile au roi. La réflexion de M. de Voltaire est donc fautive, et l'exclamation vaine.

Il traite souvent et hardiment d'absurdités certaines choses qui sont racontées par d'autres auteurs ; mais comment faudra-t-il traiter cette anecdote qui se trouve au chapitre des Finances ?

« Le roi, dit-il, se priva de toutes ces tables d'argent, de ces grands guéridons,

<sup>1</sup> Mémoire du comte de Boulainvilliers,

» de ces consoles, de ces grands canapés  
 » d'argent massif, et de tous ces autres meu-  
 » bles qui étoient des chefs-d'œuvre de cise-  
 » lure de la main de Balin. Ils avoient coûté  
 » dix millions, on en retira trois. »

Il falloit donc qu'il y eût dans ces ouvrages pour plus de sept millions de façon, tandis qu'il n'y avoit pas pour trois millions de valeur de matière. C'étoit bien là le cas de dire avec Ovide : *materiam superabat opus*. Voltaire ne dit pas quel est le duc ou le prince de qui il tient cette belle anecdote !

## CHAPITRE LVI.

*De la Cour de Rome, et des affaires ecclésiastiques.*

LORSQU'UN homme comme M. de Voltaire traite des affaires ecclésiastiques, le clergé et la cour de Rome ne doivent pas s'attendre à être fort ménagés, ni les lecteurs à être sûrement instruits. Un mélange de beaucoup de traits piquants, et de quelques ménagements artificieux pour la cour de Rome; un aveu de la décence du clergé de ce siècle, pour rendre méprisable le clergé des siècles précédents; des imputations incertaines et mal prouvées; des décisions où il y a plus de hardiesse que de sagesse et de raison : voilà ce qui se trouve répandu parmi quel-

ques vérités dans les chapitres où M. de Voltaire traite des affaires ecclésiastiques. Nous nous bornerons à quelques observations fort courtes.

Les hommes sages, François ou étrangers, n'approuveront jamais tout ce que les papes ont fait ; les papes eux-mêmes ont souvent désapprouvé et réparé ce qu'avoient fait leurs prédécesseurs. Les fautes d'un roi n'autorisent pas un écrivain à déclamer contre la puissance royale, qu'on doit toujours respecter : les fautes de quelques papes ne l'autoriseront pas non plus à déclamer contre la puissance pontificale, que l'on doit respecter également, dès que les droits des couronnes n'y sont point intéressés.

C'est une injustice qu'on fait à la cour Romaine, de la représenter comme un bureau où tout se délivre à prix d'argent, où toutes les graces sont taxées, et où l'on achète des dispenses à tout prix.

Voltaire ne sait pas apparemment qu'il y a une infinité de graces qui ne s'accordent qu'avec cette clause, qu'on n'aura rien donné et qu'on ne donnera rien pour l'obtenir, sans quoi elles sont déclarées nulles et de nul effet. Pour ce qui est des dispenses dans les matières graves, un des plus habiles canonistes <sup>1</sup> François, regarde les renvois à Rome comme un des moyens les plus propres à assurer la liberté épis-

<sup>1</sup> Gabalsut Theoria, et praxis Jur-Can.

copale, et à empêcher que l'autorité ne soit jamais compromise.

« L'autorité spirituelle du pape , dit-il en » un autre endroit , est abhorrée dans la » moitié de la chrétienté ; et la maxime de » la France est de le regarder comme une » personne sacrée et entreprenante , à la- » quelle il faut baiser les pieds , et lier » quelquefois les mains. »

On n'ignore pas que l'autorité spirituelle du pape est abhorrée parmi les protestants ; mais les François catholiques et instruits ne reconnoîtront pas leurs sentiments dans cette maxime : qu'il faut baiser les pieds au pape et lui lier les mains.

S'il ne s'agit que de choses spirituelles , la Cour , qui est aussi intéressée , et même qui y est plus intéressée que les peuples , a toujours donné l'exemple de l'obéissance au Vicaire de Jésus-Christ. S'il s'agit de la puissance temporelle , on ne regarde en France le pape que comme un prince étranger. Si le spirituel et le temporel sont mêlés , la Cour , le clergé , les cours souveraines , ne manquant pas d'annoncer aux peuples ce qu'ils doivent , les peuples obéissent avec docilité et avec plaisir.

« Les religieux , ajoute Voltaire , dont les » chefs résident à Rome , sont encore autant » de sujets immédiats du pape , répandus » dans tous les Etats. Prêter serment à un » autre qu'à son souverain , est un crime » de lèse-majesté dans un laïque : c'est un » acte de religion dans le cloître.

Voilà un galimathias où il n'y a pas l'ombre de bon sens. Jamais religieux n'a regardé le pape comme son souverain ; jamais religieux ne lui a prêté serment de fidélité. Un religieux fait vœu d'obéissance à son supérieur selon sa règle et son institut. Ce qui regarde la puissance pontificale n'entre pour rien dans ce serment ; l'exercice de l'obéissance n'a point de rapport à la puissance civile ; elle ne s'étend pas au-delà des observances monastiques. Voilà à quoi aboutit le vœu d'obéissance. Etoit-ce la peine d'enfiler ces grandes paroles : Qu'on fait dans le cloître un acte de religion de ce qui deviendrait un crime de lèse-majesté dans un laïque. Disons maintenant un mot des affaires ecclésiastiques de France.

M. de Voltaire fait, sans le vouloir, le plus bel éloge de la sagesse et de la religion de Louis XIV ; il assure que si ce prince l'avoit voulu, il n'avoit qu'à dire un mot ; qu'on auroit créé un patriarche, rompu avec Rome, établi en France une église catholique, apostolique, et qui n'auroit pas été Romaine.

C'est-à-dire, que si Louis XIV l'avoit voulu, on auroit établi une église Gallicane sur le modèle de l'église Anglicane.

Cette idée de la création d'un patriarche en France, est une idée qui n'a point été approfondie, et qui ne peut point soutenir un sage examen. Cette idée peut surprendre dans la spéculation, mais elle auroit trouvé de très-grandes difficultés dans l'exécution : car, premièrement, peut-on supposer que les

évêques de France eussent jamais consenti à reconnoître un de leurs pairs pour leur supérieur? Et quand même ils y auroient consenti, auroient-ils pu s'accorder sur le choix? L'archevêque de Vienne, qui prend le titre de primat des primats; et celui de Lyon, qui se porte pour primat des Gaules, auroient-ils voulu le céder aux autres?

L'archevêque de Bourges, qui se dit primat d'Aquitaine, et celui de Rouen, qui prend ce même titre pour la Neustrie, n'auroient-ils pas fait valoir leurs prétentions et soutenu leurs droits? Qui est-ce qui auroit eu l'autorité pour décider? Qui est ce qui se seroit cru obligé de se soumettre?

Secondement, ce patriarche auroit été dépendant du pontife romain, ou il en auroit été indépendant: s'il eût été dépendant du pontife romain, on ne gagneroit rien à l'érection du patriarchat; s'il en eût été indépendant, on rompoit l'unité qui est essentielle à l'Eglise de Jésus-Christ; on n'étoit plus de l'Eglise de Jésus-Christ. La distinction de la discipline et du dogme ne fait rien ici, puisque la France ne se croit pas obligée de recevoir rien de ce que Rome ordonne pour la discipline, qu'avec certaines précautions, et après beaucoup d'examens et de formalités, et qu'elle ne pourroit pas rejeter le dogme sans tomber dans l'hérésie: ainsi on voit bien le mal que l'érection d'un patriarchat en France auroit pu faire, mais on n'en voit pas le bien.

Quelque mécontent que fût Louis XIV du

pape Innocent XI, il eut cependant toujours en horreur ce qu'on lui laissa entrevoir d'un projet de séparation d'avec l'Eglise de Rome ; on assure même qu'il s'en exprima d'une manière à ôter à qui que ce fût la hardiesse de lui parler sur ce sujet.

Ce grand prince, vraiment digne du titre de Fils aîné de l'Eglise, savoit que la religion chrétienne est une ; que le successeur de Saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, en est le chef nécessaire ; que l'Eglise de Rome est la mère et la maîtresse de toutes les Eglises particulières, et le centre de l'unité, et qu'il étoit à craindre qu'une séparation n'entraînât bientôt une altération dans la foi. Il pensoit en cela plus chrétiennement et plus judicieusement que M. de Voltaire.

Le premier dépit de Henri VIII n'occasionna d'abord qu'une séparation en Angleterre ; mais la séparation entraîna bientôt le bouleversement entier de la religion. Personne n'ignore que les guerres civiles, le mélange monstrueux de toute sorte de sectes, l'impiété, l'irréligion, ont été depuis lors le partage de l'Angleterre. Le bonheur de la France voulut que Louis XIV fût plus maître de ses ressentiments, que Henri VIII ne l'avoit été des siens.

M. de Voltaire le blâme de n'en avoir pas fait assez, et de n'avoir pas voulu consentir à une démarche qui étoit plus aisée qu'elle ne paroisoit hardie, et qui étoit le vœu de toute la nation. Mais il fait voir par-là, ou que la pureté de la religion ne l'intéresse guère,



ou qu'il n'a pas vu les suites dangereuses d'une démarche qui lui paroît si aisée. C'est donc manquer de pénétration ou de religion.

Il nous parle ensuite beaucoup de tout ce qui se passa aux derniers états-généraux tenus en 1614. Mais ce qu'il nous en dit, l'homme ennemi de la Religion et du clergé le lira avec plaisir; l'homme ignorant, avec surprise; et l'homme éclairé, avec indignation. Rien de plus aisé que de démontrer la fausseté de ce qu'il avance sur cette matière.

Il dit : « 1.<sup>o</sup> Que la chambre ecclésiastique, en avouant que la personne de nos rois étoit sacrée, persista à soutenir que la couronne étoit dépendante. 2.<sup>o</sup> Que le cardinal du Perron s'emporta jusqu'à dire que la puissance du pape étoit pleine, plénissime, directe au spirituel, indirecte au temporel, et qu'il avoit charge de dire qu'on excommunieroit ceux qui avanceroient que le pape ne peut pas déposer les rois. 3.<sup>o</sup> Que l'esprit du clergé étoit alors le même que celui qui avoit autrefois déposé Louis le Débonnaire. »

On donne hardiment le défi à M. de Voltaire de citer un seul endroit du procès-verbal de l'assemblée ecclésiastique, où il soit parlé de ce qu'il ose imputer au corps respectable du clergé. Tout ce qui s'y passa y est rapporté. La source est sûre et infaillible.

On sait bien que le clergé refusa de recevoir la loi que proposoit le tiers-état<sup>1</sup>, parce

<sup>1</sup> Procès-verbal des Etats de 1614.

que le tiers-état la proposoit comme conforme à la parole de Dieu. Le clergé soutint que ce n'étoit point au peuple, mais au clergé seul à décider si une chose étoit conforme à la parole de Dieu, et par conséquent de foi. Mais il n'y eut jamais un mot contre l'indépendance des rois.

Le cardinal du Perron, l'un des plus grands théologiens et des plus savants hommes de son siècle, l'homme de confiance du roi Henri le Grand, et le plus redoutable fléau des hérétiques, eut beaucoup de part à ce qui se passa aux états de 1614. Dans le discours qu'il fit à l'occasion de la loi proposée par le tiers-état, il établit d'abord les droits sacrés de la personne de nos rois, et leur souveraineté indépendante. Ensuite il fait voir les inconvénients du serment qu'exigeoit la loi proposée; mais il n'y a pas la moindre chose de ce que Voltaire lui fait dire avec tant d'emportement. Il est vrai qu'on fit courir le bruit quelque temps après, que le cardinal avoit osé tenir ces propos; mais ces bruits étoient sans vraisemblance, comme sans preuves. Il n'y avoit que de misérables écrivains, mal intentionnés contre le cardinal et contre le clergé, qui pussent les répandre et les recueillir.

Le troisième article qu'avance encore M. de Voltaire, n'est qu'une insulte grossière faite de gaieté de cœur au corps épiscopal, et qui est bien détruite par les déclarations que fit plusieurs fois le clergé durant la tenue des états. Elles se trouvent dans le pro-

cès-verbal de la chambre ecclésiastique aux états de 1614.

---

## CHAPITRE LVII.

### *Du Calvinisme.*

LA nouvelle découverte qu'a fait le philosophe Voltaire de l'origine des hérésies, est bien digne de remarque. Jamais les plus furieux ennemis de la catholicité n'ont fait couler de leur plume un fiel si amer, que celui qui coule de la sienne; et jamais ils ne sont tombés dans des contradictions plus évidentes.

« Il est affreux sans doute, dit-il, que  
» l'Eglise chrétienne ait toujours été déchirée  
» par ses querelles, et que le sang ait coulé  
» pendant tant de siècles par des mains qui  
» portoient le Dieu de la paix. J'ai recherché  
» long-temps comment et pourquoi cet esprit  
» dogmatique, qui divisa les écoles de  
» l'antiquité payenne sans causer le moindre  
» trouble, en a produit parmi nous de  
» si horribles. Ne pourroit-on pas trouver  
» l'origine de cette nouvelle peste qui a ravagé  
» la terre, dans l'esprit républicain qui  
» anima les premières Eglises? Les assemblées  
» secrettes, qui bravoient d'abord dans  
» des caves et dans des grottes l'autorité des  
» empereurs romains, formèrent peu-à-peu  
» un état dans l'état. C'étoit une république

» cachée au milieu de l'empire. Constantin  
 » la tira de dessous terre, pour la mettre à  
 » côté du trône. »

Voyons si cette déclamation s'accorde avec la raison, avec les faits, et si le déclamateur s'accorde avec lui-même.

Sur quoi M. de Voltaire ose-t-il affirmer que les premières Eglises chrétiennes étoient animées d'un esprit républicain? Est-il une religion qui impose des préceptes plus forts et plus pressants d'obéir aux souverains, de respecter leur puissance, de se conformer à tous leurs ordres, quelque fâcheux et incommodes qu'ils puissent être, sauf le seul cas où ces ordres seroient contraires à la loi divine?

L'esprit républicain s'est bien retrouvé chez les presbytériens et puritains d'Angleterre, chez les révoltés de Hollande, chez les huguenots de France. Les Cromwel, les Nassau surent bien en profiter. Les Rochelois les soutinrent pendant près de quatre-vingts ans. C'est là l'esprit de la réforme. Mais attribuer cet esprit à l'Eglise vraiment chrétienne, qui est l'Eglise catholique, c'est la calomnier. Elle leur apprend à obéir, quoi qu'il en coûte, et à être plutôt les victimes que les vengeurs de l'iniquité.

Cette chimère de l'esprit républicain des premières Eglises chrétiennes, n'est-elle pas encore détruite par les faits les plus constants? Tertullien, qui vivoit dans le deuxième siècle, ne défie-t-il pas le sénat romain de citer un seul cas où l'on ait trouvé

les Chrétiens rebelles et réfractaires aux ordres des empereurs? Voltaire lui-même, en parlant de la Religion catholique, qui est vraiment la Religion chrétienne, ne dit-il pas qu'elle n'est regardée par la plupart des protestants, que comme une religion d'esclavage? Comment donc accuse-t-il maintenant cette même religion et cette même église, d'être animées d'un esprit républicain?

Parce que les Chrétiens se cachent autrefois dans des grottes, pour exercer le culte divin durant les persécutions, Voltaire les accuse d'avoir bravé l'autorité des empereurs. Croit-il donc qu'ils auroient mieux fait de renoncer entièrement à leur religion, et d'obéir? Mais oublie-t-il qu'il est chrétien lui-même? Et pourquoi leur fait-il un crime de ce que Dieu exigeoit comme un devoir, et qu'il récompensoit comme une héroïque vertu?

Il nous représente ici la Religion chrétienne comme une Religion qui ne put exercer son culte que dans des assemblées secrètes et tenues à la dérobée dans des grottes et dans des caves, et que Constantin tira enfin de dessous terre, pour la mettre à côté du trône. Et dans le premier volume de l'histoire générale, il nous représente cette même religion comme ayant été assez libre sous les empereurs, protégée par le plus grand nombre, et qui ne fut persécutée par quelques-

\* Histoire générale. ch. 5.

uns que pour des raisons d'état, et parce que les chrétiens étoient des factieux.

D'où vient cette différence de sentiments dans le même homme ? C'est que dans l'histoire générale il veut ôter à la religion le merveilleux de son établissement, malgré tant de persécutions sanglantes. Ici il veut la rendre responsable de tous les maux de l'univers. Les sentiments changent comme les vues qu'on se propose. On ne trouvera pas un écrivain qui en change aussi aisément que Voltaire.

Dans la manière dont il présente l'origine, les progrès et la décadence du calvinisme, il enchaîne admirablement bien les faits ; c'est un talent qu'on ne peut trop louer dans lui. Il se fait l'écho de tous les cris et des lamentations des réfugiés, sur les persécutions de Louis XIV. C'est une chose qui est toujours de son goût. Il donne souvent dans le faux, et tombe dans des contradictions sensibles. C'est un inconvénient inévitable à celui qui se laisse plus entraîner par le plaisir de maltraiter les puissances ennemies de l'hérésie, que par l'amour de la vérité. Il plaint la France des pertes qu'elle a faites par l'imprudente révocation de l'édit de Nantes ; et il fait voir qu'il n'est ni bon politique, ni bon philosophe, ni bon François.

Il nous dit à la fin d'une page<sup>1</sup>, que si Henri IV avoit voulu dissiper la faction des huguenots, il ne l'auroit pas pu. Et il assure

\* Histoire générale, tome 7. p. 53.

dans la page suivante, qu'il ne leur laissa leurs privilèges que par bonne volonté. Il affirme que les huguenots faisoient tout au plus la douzième partie de la nation, c'est-à-dire, quinze à seize cents mille ames; et tout de suite il ajoute que dans le seul Dauphiné ils avoient quatorze villes de sûreté, c'est-à-dire, quatorze villes toutes calvinistes, et où ils étoient les maîtres; que Louis XIII soumit plus de cinquante de leurs villes en 1621. Or, il ne parcourut cette année que la Saintonge, la Guienne et le Languedoc, qui étoient des provinces presque toutes calvinistes, et qui ne faisoient qu'une cinquième partie du royaume. La Normandie, l'Isle-de-France, la Bourgogne et presque tous les pays que parcourt la Loire, étoient encore pleins d'huguenots. Comment ne faisoient-ils qu'un douzième de la nation? Mais a-t-il oublié ce qu'il assure dans l'histoire générale, que sous François II, les calvinistes faisoient déjà la sixième partie de la nation?

Il affirme hardiment qu'on forçoit les huguenots de communier. Il fait voir par-là qu'il a la foiblesse de débiter les contes que lui ont faits les réfugiés de Londres et de Berlin, et qu'il ignore la manière dont on en use en France envers eux. Il y a certains exercices de catholicité qu'on exige des protestants. On n'exige point qu'ils communient; il suffit d'avoir fait quelque séjour dans le Languedoc, pour en être convaincu. Ou si quelques ecclésiastiques ou officiers indiscrets

l'ont exigé , ils ont alors agi contre l'ordonnance.

Les tristes lamentations , ou les furieuses déclamations des Larrey , des Bayle , des Saurin , contre Louis XIV , sont des oracles pour Voltaire. C'est d'eux qu'il emprunte ses plus énergiques expressions. Ces malheureux , dit-il en un endroit , étoient livrés aux soldats qui eurent toute licence , et plusieurs en furent si maltraités qu'ils en moururent. C'étoit , dit-il en un autre , un contraste étrange , que du sein d'une cour voluptueuse , il partit des ordres si durs et si impitoyables. Les dragonades , les roues , les bûchers sont rappelés ; mais on ne rappelle pas les crimes qui méritent ces supplices. On laisse tout cela sur le zèle inhumain de la Religion.

L'édit de Nantes donnoit aux huguenots des privilèges et des droits d'abord extorqués par les armes , et ensuite accordés à la nécessité. Cette tolérance étoit déshonorante pour la religion et pour la majesté royale ; mais elle étoit nécessaire dans les circonstances. Ainsi on ne peut pas blâmer Henri IV de l'avoir accordée , ni Louis XIV de l'avoir révoquée. On usa , dans la révocation de l'édit , de la modération qu'on devoit attendre d'un prince sage et équitable. On ne suivit pas toujours l'esprit et les vues de Louis XIV. Mais les vexations furent bien moindres que ne les annoncèrent les cris des réfugiés .



## CHAPITRE LVIII.

*De la Révocation de l'Édit de Nantes.*

LA révocation de l'édit de Nantes a été la matière de bien des raisonnements et de bien des dissertations. Des hommes intéressés et passionnés ont poussé des cris ; des politiques à vue courte ont hardiment donné leurs décisions. On a crié à la dureté et à l'injustice ; on a exagéré les pertes que cette révocation a causées à la France. Cependant, quand on l'examine avec soin, on trouve qu'il y a bien plus de prévention que de raison et de vérité, dans ces déclamations, ces plaintes et ces cris. On a fait quelques pertes, il est vrai ; mais ces pertes sont bien moindres qu'on ne le veut faire entendre ; elles ont été compensées par des avantages bien considérables, qu'on n'aperçoit pas ou dont on ne dit mot : elles ont été bientôt réparées. Enfin les étrangers n'en ont pas tiré de si grands secours qu'on ose l'annoncer.

Quand Louis XIV n'auroit pas eu en vue l'honneur de la religion en révoquant l'édit de Nantes, il auroit dû cependant le faire pour assurer l'autorité royale et la tranquillité de l'état. Pendant cinq règnes de suite, les huguenots avoient presque toujours eu les armes à la main : ils avoient arraché

successivement aux rois une infinité de privilèges qui ne les laissoient plus sujets qu'à demi. Ils avoient établi une espèce de république dans le sein même de la monarchie. Dès le commencement des guerres civiles, ils inondèrent la France de troupes étrangères; ils donnèrent plus de combats et de batailles, saccagèrent plus de villes, ravagèrent plus de provinces que n'ont jamais pu faire les ennemis de la France pendant ses plus grands malheurs.

Ils se révoltèrent contre Louis XIII, et ne furent arrêtés que par les coups que leur porta le cardinal de Richelieu. Ils n'osèrent rien entreprendre sous le gouvernement ferme et vigoureux de Louis XIV. Mais que n'avoit-on pas à craindre dans une minorité, sous un gouvernement foible, ou avec des ministres qui n'auroient pas eu la vigueur des Richelieu, ou l'habileté des Mazarin? Le passé devoit toujours faire craindre pour l'avenir. Ainsi, indépendamment de l'avantage de la religion, Louis XIV, en révoquant l'édit de Nantes, faisoit encore celui de l'état. Il en assuroit la tranquillité, en arrachant les racines de ces dangereuses factions. Il affermissoit l'autorité royale, en supprimant une secte qui lui avoit donné de si terribles atteintes.

Il étoit donc de la bonne politique de donner le dernier coup au calvinisme, par la révocation du fameux édit.

Il est vrai que la France fit par-là quelque perte; mais cette perte avoit été prévue

au moins en partie , et l'on crut avoir de bonnes raisons de faire ce sacrifice. Que l'on compte , si l'on veut , quatre à cinq cent mille ames , hommes , femmes et enfans , qui sortirent du royaume. C'est le nombre que met Voltaire lui-même. Cette perte , à la bien évaluer , n'est pas si grande que celle que l'on fait quelquefois dans une seule guerre. On y perd quelquefois des deux ou trois cents mille hommes , qui sont tous dans la fleur de la jeunesse , ou dans la force de l'âge. Si la guerre est de longue durée , la perte va encore plus loin. Blâmera-t-on Louis XIV d'avoir fait , pour l'honneur de la religion et pour assurer la tranquillité de l'état , des sacrifices pareils à ceux que font si souvent les princes par ambition ou par caprice ?

Quant à ce détail que fait Voltaire des manufactures d'étoffes , de galons , de chapeaux , de bas , qui furent transportées chez les étrangers , ce n'est-là qu'une déclamation d'un avocat , qui soutient une mauvaise cause. Les Anglois avoient les métiers de bas avant nous ; et ils ne se sont jamais guère fournis de nos étoffes. L'Allemagne et tout le nord continuèrent à tirer les leurs de France. Quelques étrangers y ont un peu gagné ; mais notre commerce en a si peu souffert , qu'il s'est trouvé encore plus étendu sous Louis XV , qu'il n'avoit jamais été sous Louis XIV.

Pour cet or de France , qu'on trouve encore très-communément en Allemagne , à ce que dit Voltaire , et que les réfugiés y répandirent il y a soixante et dix ans , on

peut dire hardiment qu'il n'existe que dans l'imagination de Voltaire. L'homme raisonnable comprend bien qu'on doit trouver en Allemagne beaucoup d'argent de France, à cause des armées qu'on y a de temps en temps, et des subsides qu'on paie assez souvent à divers princes de l'empire. Mais il ne s'avisera pas de dire, que c'est l'argent que les réfugiés y ont porté il y a déjà si long-temps.

L'autorité de Voltaire ne sera pas assez forte pour nous persuader une autre chose qu'il nous assure encore à l'occasion de l'édit de révocation : C'est que presque tout le nord de l'Allemagne n'étoit alors qu'un pays agreste, sans industrie ; et qu'il reçut une face nouvelle de ces multitudes transplantées qui y peuplèrent des villes entières.

Les Allemands seront bien éloignés d'en convenir. Ils nous fourniront des détails convaincans de la richesse de ces pays que Voltaire appelle agrestes, et qui, selon lui, n'ont commencé d'être quelque chose que depuis les transmigrations des huguenots. Brême, Hambourg, Lubeck, et plusieurs autres villes du nord de l'Allemagne, étoient déjà des villes très-puissantes et très-riches long-temps avant ces transmigrations.

Bien plus, Voltaire lui-même nous en fournit des preuves dans son histoire générale, en nous parlant des richesses immenses de l'Eglise dans ces pays-là du temps de Luther. Mais dans l'histoire générale il falloit exciter la jalousie contre l'Eglise. Ici il

falloit condamner le zèle de Louis XIV. Il se contredit, il est vrai; mais il se contente.

Enfin, ce que la France a fait de perte par la révocation de l'édit de Nantes a été bientôt réparé, et les étrangers n'en ont pas tiré ces profits immenses, qu'on fait sonner si haut. Le commerce est aujourd'hui plus florissant qu'il n'a jamais été; les villes commerçantes sont plus peuplées et plus riches; et l'on ne peut citer aucune branche de notre commerce, que la transmigration des huguenots ait fait manquer.

Pour l'Angleterre et la Hollande, elles n'en sont pas devenues plus puissantes qu'elles n'étoient auparavant. La Hollande sur-tout l'est bien moins qu'elle ne l'étoit du temps de Louis XIV. La Prusse est presque le seul état où les réfugiés aient eu un peu plus de consistance. Les autres établissemens ne furent ni si considérables, ni si bien soutenus. Un grand nombre de ces fugitifs périrent de misère, ou ils furent forcés de s'enrôler.

Je passe sur beaucoup d'autres choses qui mériteroient encore d'être relevées. Je me contenterai de faire encore deux petites observations. Voltaire, en parlant du ministre Claude Brousson, qui avoit conspiré contre l'état et qui fut pris et condamné à la roue par M. de Bâville, dit que ce ministre mourut comme mouroient les premiers martyrs. Tous les étrangers, ajoute-t-il, loin de le regarder comme un criminel d'état, ne voyoient en lui qu'un saint qui a scellé sa foi de son sang. Il faut avouer que l'expression est bien dé-

cente et bien digne de Voltaire. Le parallèle d'un conspirateur avec les Saints Apôtres, avec les Etienne, les Polycarpe, les Irénée, est bien juste ! Ces étrangers qui ne voyoient qu'un Saint dans le ministre révolté, n'étoient certainement pas les Espagnols, ni les Allemands ou Flamands catholiques. Les Anglois et les Hollandois, en se servant de ce rébelle, n'alloient pas, comme Voltaire, jusqu'à le canoniser.

Il dit encore que Louis XIV voulut à la fois humilier le pape d'une main et écraser le calvinisme de l'autre. Ces belles expressions auroient été bonnes dans ces vers boursofflés, où l'on ne cherche ni la raison ni la vérité. Ici elles ne signifient rien. Louis XIV malgré ses différends avec Innocent XI, avoit pour lui une estime et un respect qu'il seroit à souhaiter que tous les catholiques prissent pour modèle ; et Innocent, malgré ses mécontentements, avoit la plus haute estime pour la personne de Louis XIV. Jamais pape n'a donné à un roi des éloges plus flatteurs et plus glorieux, que ceux que donna Innocent à Louis, dans le bref qu'il lui adressa après la révocation de l'Edit de Nantes.

## CHAPITRE LIX.

*Du Jansénisme.*

LE chapitre que nous donne M. de Voltaire sur le jansénisme , pourroit être regardé comme un petit chef-d'œuvre , si l'auteur eût été aussi entendu dans les matières qu'il traite , et aussi véridique dans les faits qu'il rapporte , qu'il est heureux dans l'expression , le style et les liaisons. En lui rendant la justice qu'il mérite , nous allons faire quelques remarques sur l'altération et la supposition de certains faits , qu'il avance aussi hardiment que s'il disoit la vérité avec certitude et avec sincérité.

En parlant de la bulle de Pie V , qui condamna les écrits de Baïus , il dit que le grand-vicaire du cardinal de Granvelle , archevêque de Malines , déclara qu'il falloit recevoir la bulle du pape , quand même il y auroit des erreurs. C'est là une de ces anecdotes secretees , qu'on ne peut croire que sur la parole de Voltaire. Car il n'y en a pas la moindre preuve , ni dans les mémoires , ni dans la longue histoire du baïanisme , où l'on a ramassé tout ce qui s'est dit pour et contre dans l'affaire de Baïus.

Il n'est personne qui n'ait oui parler du fameux M. Arnaud , qui fut pendant soixante ans le chef des jansénistes. Il avoit été exclu

de la Sorbonne , à l'occasiou d'un écrit intitulé : *Lettre à un duc et pair , etc.* dans lequel il y avoit une proposition qui fut condamné. Voltaire rapporte cette proposition , et il dit qu'il est vrai que saint Augustin et saint Jean Chrisostôme avoient dit la même chose que M. Arnaud ; mais que les conjonctures qui changent tout rendirent Arnaud coupable.

Il est très-probable que M. de Voltaire n'a jamais lu les Saints Pères , et qu'ainsi il décide sans connoissance. Saint Augustin et saint Jean Chrisostôme n'ont jamais dit ce qu'il leur fait dire ; et cela est si vrai , que M. Arnaud , malgré toute son érudition , ne put jamais justifier sa proposition par aucun témoignage de ces saints docteurs.

M. de Voltaire ne laisse pas de dire que la condamnation de M. Arnaud fut un effet du despotisme , parce que le chancelier y fut présent , et qu'on admit à l'assemblée beaucoup de moines qui étoient docteurs. Il rapporte à cette occasion le bon mot de Pascal dans ses provinciales : qu'il étoit plus aisé de trouver des moines que des raisons.

Mais il falloit donc que la cause de M. Arnaud fût bien mauvaise , puisqu'on ne put pas la défendre , et qu'on ne trouva pas assez de raisons pour confondre ces moines , et pour convaincre le plus grand nombre des autres docteurs qui portoient des collets au lieu de capuchons.

Il ne paroît pas plus au fait de ce qu'on appella la paix de Clément IX , quand il dit



que *l'accortise italienne calma la vivacité françoise*. Il auroit parlé plus juste, en disant que l'habileté janséniste dupa le raffinement italien. Clément IX fut trompé, parce qu'il regarda comme sincères et prises dans un sens naturel, les expressions artificieuses et enveloppées des quatre évêques. Ni les Italiens ni les François ne firent en cela leur vrai personnage.

“ Je sais, dit M. de Voltaire, que l'abbé Renaudot allant un jour chez le pape Clément XI, le trouva lisant le livre de Quesnel. Voilà, lui dit le pape, un livre excellent. Nous n'avons personne à Rome, qui soit capable d'écrire ainsi. Je voudrois attirer l'auteur auprès de moi. ”

Le pape Clément XI étoit un des plus grands génies et des meilleurs théologiens de son siècle. Il étoit très-instruit sur les matières dont on disputoit dans ce temps-là. Est-il vraisemblable qu'il ait lu le livre de Quesnel, sans s'apercevoir de ce qu'il y avoit de répréhensible dans cet ouvrage? L'abbé Renaudot ne reviendra pas de l'autre monde pour garantir les contes que fait M. de Voltaire.

Il nous assure ensuite que, lorsque les prélats acceptèrent la bulle dans leur assemblée de 1714, l'acceptation pure et simple fut envoyée au pape, et les modifications furent pour les peuples.

Les cardinaux, archevêques, évêques, qui composoient l'assemblée de 1714, déclarent dans leur lettre au pape, qu'ils ont reçu sa

bulle avec la plus grande vénération; et qu'ils ont arrêté un modèle uniforme d'instruction pastorale, pour ôter aux esprits remuants toute occasion de dispute: et le pape leur en marqua son contentement. Où est donc cette duplicité que leur prête ici Voltaire? Croira-t-on sur sa parole, que tant de prélats respectables aient été capables de cette bassesse et de cette lâcheté?

Le roi, dit-il encore, accabla les deux partis du poids de son autorité suprême. Mais un ministre<sup>1</sup> protestant nous assure que les évêques furent aussi libres à Paris en 1714, qu'ils avoient été libres autrefois à Nicée sous Constantin. Cet écrivain ne parle que comme le procès-verbal de cette fameuse assemblée. Voltaire a puisé apparemment dans d'autres sources.

On peut remarquer en général dans tout ce chapitre du jansénisme, que Voltaire a plutôt pris le style satyrique, pour divertir son lecteur, que celui de la vérité pour instruire; qu'il parle hardiment des systèmes théologiques, sans en donner une idée vraie; qu'il traite quelquefois avec indécence les personnes les plus respectables; qu'il paroît avoir puisé plutôt dans les gazettes amusantes, pour composer ce chapitre, que dans les pièces authentiques. Il a cru apparemment cette manière plus propre à divertir le public, et il s'y est tenu.

<sup>1</sup> M. Basnage.

## CHAPITRE LX.

*Du Quiétisme.*

QUELQUES méprises qu'il y ait dans le chapitre du Quiétisme, je n'en aurois pas parlé si l'on n'eût pas affecté de flétrir la mémoire du grand archevêque de Cambrai, M. de Fénélon. On avoue bien que M. de Cambrai tira de sa défaite un plus beau triomphe que M. de Meaux de sa victoire; qu'il vécut toujours depuis dans son diocèse en digne archevêque, et que la douceur de ses mœurs lui fit de tendres amis de tous ceux qui le virent.

Mais, n'est-ce pas manquer au respect et à la justice qu'on doit à ce grand homme, de dire, comme Voltaire, que M. de Fénélon avoit je ne sais quoi de romanesque dans le caractère; que l'ambition régnant toujours dans son cœur, il n'avoit pas pu se défaire de son goût pour la cour, et de l'espérance d'y reparoître et d'y tenir un rang distingué; que Louis XIV lui-même ne le regardoit que comme un esprit chimérique, et comme un homme aussi romanesque en fait de religion qu'en politique; et qu'enfin il ne se déclara contre le cardinal de Noailles dans les querelles du jansénisme, que parce que ce cardinal s'étoit déclaré contre lui dans les affaires du livre des maximes des saints. Oser

flétrir une vertu aussi pure et aussi aimable que celle de M. de Fénélon, c'est se déclarer ennemi de la vertu elle-même.

Le livre des maximes des saints, composé par ce grand archevêque, fut condamné, il est vrai; mais cette condamnation, sans faire tort à son esprit, donna un nouvel éclat à sa vertu. La postérité n'ignorera pas que le roi fut prévenu, le pape forcé malgré ses répugnances, à prononcer; l'univers chrétien dans l'admiration de la docilité et de la soumission du prélat condamné. Et l'on dira toujours ce qu'on disoit dans le temps de cette fameuse querelle entre ces deux grands rivaux, que l'un pécha par un excès, et l'autre par un défaut de charité.

L'archevêque de Cambrai, dit Voltaire, parodia ainsi sur la fin de sa vie un air de Lulli :

Jeune , j'étois trop sage  
 Et voulois trop savoir :  
 Je ne veux en partage  
     Que badinage ,  
 Et touche au dernier âge ,  
     Sans rien prévoir.

Comme ces vers sentent un peu le libertinage philosophique, on est bien aise de répandre ce petit nuage sur la vertu de M. de Cambrai. Ce grand homme a-t-il fait ces vers? et s'il les a faits, a-t-il voulu y exprimer les sentimens de certaines personnes, telles qu'on en trouve quelquefois : c'est ce

qu'on ignore. Ce qui est sûr, c'est que ce ne furent jamais là les sentimens de M. de Cambrai. Les ouvrages et les lettres qu'on a de lui, des dernières années et même des derniers jours de sa vie, font voir que sa vertu devint toujours plus pure. Il n'y a qu'une malignité odieuse qui ose entreprendre de la flétrir.

Cependant M. de Voltaire, qui est toujours riche en anecdotes, et qui emprunte toujours le témoignage des morts pour appuyer ce qu'il avance de singulier, nous garantit la certitude de celle-ci. Il la tient, dit-il, du neveu même de cet archevêque, le marquis de Fénelon, tué, il y a une vingtaine d'années, à la bataille de Raucoux. On demande si la garantie est suffisante.

Avant de finir ce chapitre, je remarque que Voltaire affirme qu'il y eut trente-sept propositions condamnées dans le livre des maximes des Saints. Il n'y en eut que vingt-huit. Il dit que M. de Fénelon, sur la fin de sa vie, méprisa toutes les disputes; et l'on a cependant plusieurs ouvrages sur le jansénisme, faits peu de temps avant sa mort. Il traite de conte absurde, ce que dit Reboulet dans son histoire de Louis XIV, que l'abbé de Fénelon s'opposa au dessein qu'avoit le roi de faire déclarer reine madame de Maintenon. Reboulet n'est pas le seul auteur qui l'ait écrit. Il y a un grand nombre d'écrivains qui ont dit la même chose.

Quand on contredit la voix publique, dit M. de Voltaire lui-même, il faut avoir été

témoin, et témoin éclairé, ou prouver ce qu'on avance. Nous croirons ce qu'il avance ici, lorsqu'il aura fourni pour lui-même les preuves qu'il exige pour les autres.

FIN DU PREMIER VOLUME.